

République Algérienne Démocratique et Populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
scientifique

Université Saad Dahleb Blida1
Institut d'architecture et d'urbanisme et métier de la ville
D'épatementd'architecture



Mémoire de Master en Architecture
Thème de l'atelier : Architecture Urbaine

Thème : Le tourisme d'affaire au milieu urbain
P.F.E: Tour d'affaire au milieu urbain casd'étude
Alger « El Hamma ».

Réalisé par:

-Medjadji Ibtissem

-Djoufelkit Saada

Groupe : 02 Architecture urbaine

Encadré par:

-Dr Mohamed Tabti

-Dr Nabil Ahmed Chaouch

-Dr Ali Belmeziti

Année universitaire 2020/2021

Remerciements

Nous remercions en premier lieu le bon dieu le tout puissant qui Nous à donner le courage et la patience pour accomplir notre travail.

Avec un immense respect, une profonde reconnaissance, admiration et fierté, nous remercions en suite nos parents, familles.

*Notre gratitude s'adresse à nos encadrants **Dr Mohamed Tabti ,Dr Nabil Ahmed Chaouch Et Dr Ali Belmeziti** pour leur encadrement, leur orientation, leur conseils et la disponibilité qu'ils nous ont témoigné pour nous permettre de mener à bien ce travail.*

Nos remerciements vont aussi aux membres du jury pour avoir accepté d'évaluer ce travail et pour toutes leurs remarques et critiques.

Nous tenons aussi à remercier Institut d'Architecture et d'Urbanisme pour les plus belles années.

Dédicaces

Mon plus profond et sincère remerciement s'adresse tout d'abord à
Dieu, le tout-puissant, qui a m'aidé et facilité le chemin pour
achever ce fruit de mes années d'études

A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur
amour, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au
long de mon cursus.

A mes chers petits frères et ma petite sœur pour leurs
encouragements permanents, et leur soutien moral.

A mon binôme Djoufelkit Saada pour son appui et le
travail de l'année avec moi.

Je vous remercie.

MEDJADJI IBTISSEM

Dédicaces

Mon plus profond et sincère remerciement s'adresse tout d'abord à
Dieu, le tout-puissant, qui a m'aidé et facilité le chemin pour
achever ce fruit de mes années d'études

A mes chers parents, pour tous leurs sacrifices, leur
amour, leur tendresse, leur soutien et leurs prières tout au
long de mon cursus.

A mes chers petits frères et ma petite sœur pour leurs
encouragements permanents, et leur soutien moral.

A mon binôme Medjadji Ibtissam pour son appui et le
travail de l'année avec moi.

Je vous remercie.

DJOUFELKIT Cherifa Saada

Préambule :

L'objectif de ce préambule est triple : 1. introduire le thème de l'atelier (architecture urbaine), 2. Introduire le thème général (Alger métropole) développé dans l'atelier cette année (2019-2020), et 3. Expliquer brièvement notre démarche scientifique et académique, mais aussi le fonctionnement de notre atelier.

Le CANEVAS de la mise en conformité de la formation master "architecture" en vigueur divise l'enseignement de l'atelier de projet pour le Master 2 en quatre thématiques d'atelier : 1) Habitat, 2) Architecture urbaine, 3) Architecture, environnement et technologies et 4) Patrimoine bâti architectural et urbain. La thématique "architecture urbaine" est vue dans ce document comme un point de jonction entre l'architecture et l'urbanisme. Cette thématique vise, selon le CANEVAS "... s'initier à la composition urbaine, aux figures urbaines, à la morphologie, aux espaces publics et aux paysages urbains nécessitent des savoirs profonds (sociaux, économiques et environnementaux) et des capacités artistiques ou créatives adéquates." (CANEVAS Master Architecture, 2018-2019, p68). Plus concrètement, trois objectifs sont fixés dans le document : i) sensibiliser à la complexité de l'urbain, ii) initialiser à la conception des espaces publics et iii) initier aux champs connexes à l'architecture.

Au-delà de cette vision académique et réglementaire, **l'architecture urbaine** a fait couler beaucoup d'encre quant à sa définition, à son objectif, à son apparition et son champ et échelle d'application.

Pas de consensus sur sa définition.

En parcourant la bibliographie scientifique, le constat est évident ; la définition du terme "architecture urbaine" ne fait pas consensus entre les architectes et les urbanistes, chercheurs ou professionnels. En effet, entre une vision restrictive comme témoin la définition de Pierre Lefevre dans son livre "ressources de l'architecture pour une ville durable", où il restreint l'architecture urbaine à la seule conception des espaces urbains "...le terme architecture urbaine englobe la conception ou l'aménagement de l'espace public environnant" (LEFEVRE, 2012, p8). Jean Philippe Antoni défend dans son livre "lexique de la ville" de la vision distinctive, il évoque une architecture spécifique pour le bâtiment et une architecture spécifique à la ville "... la ville dispose intrinsèquement d'une architecture qui lui est propre. Cette architecture urbaine, qui se mesure à plus grande échelle et qui se reconnaît autant par le tracé des rues que par l'alignement des façades ou le mobilier urbain..." (ANTONI,2009, p14). Jean-depauleCastex, quant à lui, voit dans l'architecture urbaine une alternative de l'architecture traditionnelle (au sens habituel) "...notre désir d'une architecture différente, urbaine. ...l'objet architectural compte moins pour lui-même, d'un point de vue esthétique que pour sa capacité à définir les espaces, pour les distinctions qu'il opère, les pratiques qu'il accueille, voire parfois qu'il suscite. Affirmer que l'architecture doit être urbaine ce n'est pas reproduire le décor de la ville ancienne, mais tenter de définir des relations spatiales compatibles avec les pratiques urbaines que nous connaissons." (CASTEX, 1991, p192). On peut continuer à lister les définitions et les points de vue, mais il est clair que l'architecture urbaine ne fait l'unanimité, quant à sa définition.

Aperçu historique :

Pour Cristiana Mazzoni (2014) indique que l'apparition de l'architecture urbaine est due en premier lieu à un ensemble d'architectes italiens des années 1960 (Aldo Rossi, Giorgio Grassi, Guido Canella,...). Il explique que par volonté de prouver la "scientificité" et la "rationalité" du projet afin de montrer la pertinence de la recherche architecturale comme recherche scientifique, le contexte urbain et métropolitain est appelé pour renforcer cette volonté. En parallèle de ce mouvement, ces mêmes architectes-chercheurs sont engagés dans un mouvement de réforme de l'enseignement de la discipline en s'ouvrant sur les approches des urbanistes français et allemands, un glissement d'échelle de l'architecture vers la ville.

L'idée de "définir un sous-champ disciplinaire à partir d'un travail dialectique sur les mots de l'architecture dans leur articulation à la dimension urbaine" (MAZZONI, 2014, p37). Il s'agit de **l'architecture urbaine**.

Qu'entendons-nous par "Architecture urbaine"?

Dans le cadre de cet atelier, nous entendons par "architecture urbaine", une architecture dont le projet architectural n'est conçu qu'après un long processus d'étude et d'analyse impliquant ainsi, toutes les échelles nécessaires permettant la justification de tous les aspects du projet architectural (fonctionnels, formels, stylistes, programmatifs, structurels et même symboliques).

Les échelles sont diverses autant que nécessaire à l'appréhension du phénomène urbain, objet de l'étude. Elles peuvent commencer par l'échelle de la parcelle et en arrivant à l'échelle régionale, voire du territoire national. Ce qui compte, pour nous, c'est la vision globale et complète du phénomène urbain.

Au final, nous supportons l'idée de Prost Robert (2014), qui voit dans **l'architecture urbaine** la fin de l'autonomie entre la ville et l'architecture. Il explique que chacun d'entre eux joue son rôle traditionnel, mais tous les deux gardent un lien dynamique et complexe "D'une part, l'architecture nourrit la ville, et d'autre part, elle s'enrichit par sa prise en compte" (PROST, 2014, p24).

Les trois composantes de notre réflexion : thème général, cas d'étude et thème de recherche

La ville d'Alger est considérée comme une métropole si on se base sur la définition réglementaire "Une agglomération urbaine dont la population totalise au moins trois-cents milles (300 000) habitants et qui a vocation, outre ses fonctions régionales et nationales, à développer des fonctions internationales" (JO, 2001, p16). Néanmoins, le constat qui fait l'unanimité des acteurs de la ville (professionnels, académique ou encore politiciens) dont la ville d'Alger ne remplit pas convenablement les fonctions attendues par une métropole.

En tant enseignant-chercheur, architectes et urbanistes, nous partageons ce constat. En effet, la ville d'Alger, vu : son histoire, son statut (capitale d'un vaste territoire), sa situation (littoral)... doit être exemplaire sur le plan urbain et urbanistique, économique et environnemental, politique et social. Or, sur le plan urbain et urbanistique, le constat est décevant : structure urbaine hétérogène, déconnexion entre les différentes entités urbaines, littoral mal intégré dans la ville, maque de logements et d'équipements, transports en commun insuffisants et mal organisés.... Et la liste des problèmes urbains et urbanistiques est longue.

Nous avons proposé "Alger métropole" comme **thème général** de notre atelier de cette année (2019-2020) afin de tenter à apporter des réponses quant aux problèmes relevés plus haut. Notre objectif que la ville d'Alger réussisse sa métropolisation et récupère, ainsi, son rayonnement local, régional, national et international.

A noter que ce thème général inclus, aussi la ville nouvelle de Sidi-Abdellah, considérée alors comme l'aire métropolitaine¹ de la métropole d'Alger.

Notre hypothèse afin d'approcher ce thème (Alger métropole) est au moins une partie des constats et des problématiques relevées à l'échelle de la métropole peuvent être résolues à l'échelle des quartiers, mais aussi à l'échelle du site d'intervention (échelle du projet architectural). Autrement dit, la réussite de la métropolisation de la ville d'Alger passe par l'intervention à l'échelle des quartiers en respectant les spécificités (historique, naturelle, sociale, urbaine, urbanistique, réglementaire...) de chaque quartier. Les quartiers² d'Alger métropole sont multiples : El-Hamma,

¹ Aire métropolitaine : "Le territoire qu'il faut prendre en considération afin de maîtriser et organiser le développement d'une métropole" (JO, 2001, p16)

² Parfois, les quartiers portent le nom des communes auxquels se situent.

El Mohamadia, Bordj El-kifen, Haydra.... Ces quartiers sont considérés comme des **cas d'étude**. Enfin, chacun de ces cas d'étude (quartiers) appelle un ou plusieurs **thèmes de recherche**. Un thème de recherche se définit en se basant sur des constats dégagés à l'issue de la phase d'analyse urbaine du quartier.

Notre démarche

Il est évident que la vérification de notre hypothèse passe forcément par la sous discipline "Architecture urbaine" qui, comme nous l'avons expliqué plus haut, garantit un dialogue entre la ville (et par extension la métropole) et l'architecture.

A cet effet, notre démarche est fondée sur un ensemble de principes, énumérés cid'après

- Un lien étroit entre les trois composantes : thème général, thème de recherche et cas d'étude. Cela signifie que chacune de ces composantes est au service des autres. Le thème de recherche est lié à la fois avec le thème général et avec le cas d'étude.
- Un emboîtement entre les différentes échelles : au moins trois échelles sont appelées : l'échelle métropolitaine, l'échelle du quartier et l'échelle architecturale. Une étude, sous forme de lecture ou analyse urbaine est effectuée sur chacune de ces échelles permettant, ainsi la définition de l'échelle suivante.
- Une approche flexible : notre approche s'adapte à la spécificité de chaque situation (selon le thème de recherche et le cas d'étude). Nous faisons appel à certains éléments des différentes approches d'analyse (typo-morphologique; séquentielle, statistiques...) quand c'est nécessaire.

Il est nécessaire de préciser que la réponse à la problématique posée plus haut prend essentiellement deux formes : 1) le plan d'aménagement et 2) le projet architectural.

Organisation et déroulement de l'atelier

La quasi-totalité des projets sont développés en binôme. Chacun de ces binômes a choisi un "quartier d'intervention" dans la métropole d'Alger. A noter que certains binômes ont le même quartier d'intervention, mais la lecture, l'analyse et plan d'aménagement sont propres à chaque binôme.

Concrètement, chaque binôme a effectué une **lecture urbaine** à l'échelle de la métropole d'Alger. Alors que certains d'entre eux ont effectué une analyse sur l'aire métropolitaine d'Alger en incluant la ville nouvelle de Sidi-Abdellah. Cette lecture urbaine a permis de dégager des pistes pour la **délimitation du quartier**, mais aussi de faire certains **constats** permettant ensuite l'intervention urbaine sur le quartier. Ensuite, chacun des binômes a effectué une **analyse urbaine** qui a permis de faire des **constats**, un **schéma de principe et d'action**. Cette analyse urbaine a permis de dégager plusieurs thèmes de recherche en lien avec le quartier d'intervention, où le binôme a choisi un de ces thèmes de recherche à développer à travers une problématique spécifique. La réponse à cette dernière est double : 1. A travers la proposition d'un **plan d'aménagement**, mais aussi 2. A travers la conception d'un **projet architectural**. A noter que par souci de temps (mais aussi parfois de l'étendue du quartier) certains binômes ont proposé un plan d'aménagement sur seulement une partie de leur quartier d'intervention.

Rédigé par l'équipe pédagogique composée des enseignants : M. TABTI Mohamed, M. AHMED CHAOUCH Nabil & M. BELMEZITI Ali (Master 2, département : Architecture, Option : Architecture urbaine, Groupe 2, 2019-2020, Institut d'Architecture et d'Urbanisme de l'Université Blida 1).

Résumé de mémoire :

Le terme de la métropolisation a constitué un véritable débat depuis les années 80. Il existe un certain consensus sur sa signification globale (processus, lien avec l'internationalisation de l'économie, grandes villes,...). En général, la métropolisation se caractérise par un accroissement du poids des plus grandes villes dans la répartition de certaines fonctions, ainsi que de la concentration de la population dans des aires métropolitaines. Le processus métropolitain s'appuie sur une mise en réseau des principales agglomérations dans laquelle les phénomènes de connectivité tendent à l'emporter sur les relations de proximité. Ce mouvement de concentration des hommes et des activités dans des régions urbaines dynamiques s'accélère avec la globalisation et change de nature avec l'abaissement continu des frontières économiques entre des places qui sont de plus intégrées dans des réseaux multiples, ainsi qu'avec l'émergence de mégapoles dans les pays en développement qui généralisent à la planète entière l'urbanisation à grande échelle.

Actuellement, même si la classification est très difficile, le monde contient plus de cent quatre-vingts métropoles. Il existe une hiérarchie métropolitaine, selon la dimension de la zone où s'exerce l'influence de la métropole.

L'Algérie n'échappe pas à cette tendance universelle, enregistrant un mouvement d'urbanisation intensif qui la fit passer de pays à majorité rurale à un pays à majorité urbaine en l'espace d'un demi-siècle. Actuellement, malgré l'existence de quelques grandes villes où se concentrent l'essentiel de l'activité économique (investissements nationaux et étrangers), mais ces dernières souffrent de plusieurs problèmes (une faible infrastructure de base, surconcentration de la population, faible prestation des services, développement de l'habitat précaire,...) et elles ne remplissent pas leurs fonctions économiques telles qu'elles sont dictées dans la théorie urbaine. De ce fait et dans une vision d'amélioration de la compétitivité de l'Algérie dans le réseau mondial, l'Etat algérien a affiché une volonté, dans le cadre du SNAT 2025, d'opter vers de grandes villes (métropoles). Cette métropolisation concerne les 4 grandes villes du pays : Alger, Oran, Annaba et Constantine pour faire d'elles des vecteurs de compétitivité, un environnement d'affaires et des générateurs de croissance.

La ville algérienne ne doit plus être uniquement un espace de résidence. Elle doit être et surtout un espace économique qui maximalise les performances des acteurs de la vie économique et sociale. Elle doit fonctionner et évoluer dans un système cohérent de villes solidaires capables d'encadrer et d'animer le territoire dans une vision de compétition et de croissance économique. Ainsi, pour faire des villes algériennes, notamment les villes côtières et frontalières de véritables points d'ancrage vers les métropoles et des pôles d'attraction des activités, des hommes et des capitaux extérieurs, un grand effort est nécessaire en matière de modernisation des tissus urbains, d'implantations d'équipements structurants et d'amélioration de la qualité des services. Ceci est impératif pour inscrire ces villes dans le cadre de la mondialisation. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie dans les villes algériennes et de construire des véritables pôles économiques pour améliorer la compétitivité des villes dans le réseau mondial. En d'autre terme, c'est de passer d'un urbanisme quantitatif à un urbanisme qualitatif.

Le tourisme est l'un des vecteurs qui participe à la coopération de développement de la métropolisation d'Alger spécifiquement et la métropolisation au monde généralement. Il a joué un rôle important dans la production de nouvelles centralités, à la fois en termes de mise en valeur des quartiers centraux, et de densification. De manière plus générale il est porteur d'évolutions, de mutations, voire créateur d'espaces : émergence de nouveaux lieux touristiques, création de nouveaux pôles, phénomène d'exurbanisation, reconquêtes territoriales.

Le tourisme d'affaires, également appelé MICE (Meetings, Incentives, Congrès, Événementiel), est, comme son nom l'indique, un savant mélange d'activités liées à la fois au tourisme (hébergement, transport, restauration, loisirs, etc.) et au monde professionnel. C'est un secteur économique qui fait intervenir de nombreux acteurs, mais qui est aussi marqué par une tendance à la baisse des budgets qui lui sont consacrés par les entreprises.

'Tourisme d'affaires au milieu urbain', a été choisi motivations de l'économie mondiale et les nouvelles orientations d'économie et de l'information, avec de sanglantes motivations d'acquérir de

nouveaux marchés et de nouveaux horizons d'investissement. Alger doit imprégner la voie de développement et s'ouvrir progressivement aux investisseurs nationaux et étrangers. Tous ces changements ont rendu nécessaire, l'importation d'équipement et des réseaux adéquats afin de faciliter l'épanouissement des affaires et moderniser les différentes institutions économiques, financières et sociales

Le tourisme d'affaires est l'un des créneaux dont le développement est d'une grande importance pour le tourisme algérien. Un secteur de plus en plus considéré comme le moteur du développement durable par ses effets d'entraînement des autres secteurs. Plusieurs experts et professionnels du tourisme estiment que l'Algérie a tout à gagner en se dirigeant vers le tourisme d'affaires au lieu de concentrer le total de sa politique sur le tourisme de masse pour cela , elle doit s'intégrer dans la dynamique de la mondialisation et s'appuyer sur une vision prospective du monde à l'horizon 2025.

Notre projet «tour d'affaire au milieu urbain» a été choisis dans le but de renforcer le développement de l'urbanisation du quartier El Hamma spécifiquement et la métropolisation d'Alger généralement .Cet objectif établit la stratégie qui privilégie le développement des fonctions métropolitaines mit en évidence le choix prioritaire d'un développement le long de littoral de la baie d'Alger. Cette stratégie de GPU vise à l'élévation et la promotion des fonctions métropolitaines à travers la réhabilitation et la reconquête des espaces de centralité élaborer dans six -6- pôles parmi les -El Hamma- comme le deuxième pôle avec une stratégie de centralité d'affaires qui sera privilégiée .

Summary

The term "metropolisation" has been a real debate since the 1980s. In general, metropolisation is characterized by an increase in the weight of the largest cities in the distribution of certain functions, as well as an increase in the concentration of the population in metropolitan areas. The metropolitan process is based on the networking of the main conurbations in which the phenomena of connectivity tend to prevail over proximity relations. This movement of concentration of people and activities in dynamic urban areas is accelerating with globalization and is changing in nature with the continuous lowering of economic boundaries between places that are moreover integrated into multiple networks, as well as with the emergence of megacities in developing countries that are spreading large-scale urbanization throughout the world.

Currently, even if the classification is very difficult, the world contains more than one hundred and eighty metropolises. There is a metropolitan hierarchy, depending on the size of the area where the metropolis' influence is exerted.

Algeria has not escaped this universal trend, registering an intensive urbanization movement that took it from a country with a rural majority to a country with an urban majority in the space of half a century. At present, despite the existence of a few large cities where most of the economic activity is concentrated (national and foreign investments), these cities suffer from several problems (poor basic infrastructure, overconcentration of the population, poor service provision, development of precarious housing, ...) and they do not fulfill their economic functions as dictated by urban theory. As a result and in a vision of improving Algeria's competitiveness in the global network, the Algerian State has shown a willingness, within the framework of the SNAT 2025, to opt for large cities (metropolises). This metropolisation concerns the 4 major cities of the country: Algiers, Oran, Annaba and Constantine to make them vectors of competitiveness, a business environment and generators of growth.

The Algerian city should no longer be only a place of residence. It must be and above all an economic space that maximizes the performance of the actors of the economic and social life. It must function and evolve in a coherent system of solidarity cities capable of framing and animating the territory in a vision of competition and economic growth. Thus, to make Algerian cities, particularly coastal and border cities, real anchorage points for the metropolis and poles of attraction for activities, people and outside capital, a major effort is needed to modernize the urban fabric, install structural equipment and improve the quality of services. This is imperative if these cities are to be included in the framework of globalization. The aim is to improve the quality of life in Algerian cities and to build real economic clusters to improve the competitiveness of cities in the global network. In other words, it is to move from quantitative to qualitative urban planning.

Tourism is one of the vectors that participates in the development cooperation of Algiers metropolisation specifically and the metropolisation in the world generally. It played an important role in the production of new centralities, both in terms of development of the central districts and densification. In a more general way it is carrier of evolutions, mutations, even creator of spaces: emergence of new tourist places, creation of new poles, phenomenon of exurbanisation, territorial reconquest.

Business tourism, also known as MICE (Meetings, Incentives, Conventions, Events), is, as its name suggests, a clever mix of activities linked to both tourism (accommodation, transport, catering, leisure, etc.) and the professional world. It is an economic sector that involves many players, but which is also marked by a downward trend in the budgets devoted to it by companies.

'Business tourism in the urban environment', has been chosen as the motivation of the global economy and the new directions of economy and information, with bloody

motivations to acquire new markets and new investment horizons. Algiers must permeate the path of development and is gradually opening up to national and foreign investors. All these changes have made necessary, the importation of equipment and adequate networks in order to facilitate the development of business and the development of the economy.

Business tourism is one of the niches whose development is of great importance for Algerian tourism. A sector increasingly considered as the engine of sustainable development by its spillover effects from other sectors. Several experts and tourism professionals believe that Algeria has everything to gain by moving towards business tourism instead of concentrating its entire policy on mass tourism. To do so, it must be integrated into the dynamics of globalization and be based on a prospective vision of the world by 2025.

Our project "business tour in the urban environment" was chosen in order to strengthen the development of the urbanization of the El Hamma district specifically and the metropolisation of Algiers in general. This objective establishes the strategy that prioritizes the development of metropolitan functions highlighted the priority choice of a development along the coast of the Bay of Algiers. This GPU strategy aims at the elevation and the promotion of the metropolitan functions through the rehabilitation and the reconquest of the spaces of centrality elaborated in six -6- poles among the -El Hamma- as the second pole with a strategy of business centrality which will be privileged .

ملخص

لطالما كان مصطلح الحضارة نقاشًا حقيقيًا منذ الثمانينيات. وهناك إجماع معين حول معناه العالمي (العملية ، الارتباط مع تدويل الاقتصاد ، المدن الكبيرة ، إلخ). بشكل عام ، تتميز العاصمة من خلال زيادة وزن المدن على pa الكبرى في توزيع وظائف معينة ، فضلاً عن تركيز السكان في المناطق الحضرية. تعتمد العملية الحضرية الربط الشبكي بين التجمعات الرئيسية التي تميل فيها ظواهر الاتصال إلى الغلبة على العلاقات المحلية. تتسارع حركة تركيز الأشخاص والأنشطة في المناطق الحضرية الديناميكية مع العولمة والتغير في الطبيعة مع التخفيض المستمر للحدود الاقتصادية بين الأماكن التي يتم دمجها أيضاً في شبكات متعددة ، وكذلك مع ظهور المدن العملاقة في البلدان النامية التي تعم التحضر على نطاق واسع على الكوكب بأسره. حالياً ، على الرغم من صعوبة التصنيف ، يحتوي العالم على أكثر من مائة وثمانين مدينة كبرى. هناك تسلسل هرمي حضري ، اعتماداً على حجم المنطقة التي يمارس فيها تأثير المدينة الجزائر ليست استثناء من هذا الاتجاه العالمي ، حيث سجلت حركة تمدين مكثفة جعلتها تنتقل من بلد ذات أغلبية ريفية إلى بلد أغلبية حضرية في غضون نصف قرن. في الوقت الحالي ، على الرغم من وجود عدد قليل من المدن الكبيرة حيث يتركز معظم النشاط الاقتصادي (الاستثمارات الوطنية والأجنبية) ، إلا أن الأخيرة تعاني من عدة مشاكل (ضعف البنية التحتية الأساسية ، والتركيز السكاني المفرط ، وسوء توفير الخدمات ، وتطوير الإسكان غير المستقر ، ...) ولا يقومون بوظائفهم الاقتصادية كما تمليه النظرية الحضرية. نتيجة لذلك ، وفي إطار رؤية تحسين تنافسية الجزائر في الشبكة العالمية ، أبدت الدولة الجزائرية استعدادها ، في إطار ، لاختيار المدن الكبرى (العواصم). تتعلق هذه المدن الكبرى بأربع مدن كبيرة في البلاد: SNAT 2025 الجزائر العاصمة وهران وعنابة وقسنطينة لجعلها ناقلات للقدرة التنافسية وبيئة الأعمال ومولدات النمو

تم اختيار "سياحة الأعمال الحضرية" من دوافع الاقتصاد العالمي واتجاهات جديدة في الاقتصاد والمعلومات ، ذات دوافع دموية لاكتساب أسواق جديدة وأفاق استثمارية جديدة. يجب أن تخرق الجزائر مسار التنمية وأن تفتح تدريجياً على المستثمرين الوطنيين والأجانب. كل هذه التغييرات جعلت من الضروري استيراد المعدات والشبكات المناسبة من أجل تسهيل تطوير الأعمال التجارية وتحديث مختلف المؤسسات الاقتصادية والمالية والاجتماعية.

سياحة الأعمال هي إحدى المجالات التي يعتبر تطويرها ذا أهمية كبيرة للسياحة الجزائرية. قطاع يُنظر إليه بشكل متزايد على أنه محرك التنمية المستدامة من خلال آثاره غير المباشرة على القطاعات الأخرى. يعتقد العديد من الخبراء والمهنيين في مجال السياحة أن الجزائر لديها كل شيء لتكسبه من خلال التحرك نحو سياحة الأعمال بدلاً من التركيز على مجمل سياستها على السياحة الجماعية لهذا الغرض ، يجب دمجها في ديناميات العولمة والاعتماد على رؤية استشرافية للعالم بحلول عام 2025

تم اختيار مشروعنا "مركز العمل في البيئة الحضرية" بهدف تعزيز التنمية العمرانية في منطقة الحامة على وجه التحديد ومدينة الجزائر العاصمة بشكل عام. وهذا الهدف يحدد الإستراتيجية التي تدعم تطوير وظائف العاصمة سلت الضوء على أولوية اختيار التنمية على طول ساحل خليج الجزائر العاصمة. تهدف إستراتيجية هذه إلى رفع وتعزيز الوظائف الحضرية من خلال إعادة تأهيل واستعادة مساحات مركزية تم تطويرها GPU - الحامة - في ستة -6- أقطاب بين -الحامة- القطب الثاني مع إستراتيجية مركزية الأعمال التي ستكون مميزة.

SOIMMERIE

CHAPITRE I : INTRODUCTIF	15
I. Introduction générale :	15
II. Problématique générale :	17
III. Problématique spécifique :	18
IV.Hypothèses :	18
V. Objectifs du travail :	19
VI. Méthodologie de travail:.....	19
VII. Structure de mémoire :	21
CHAPITRE II : L'ETAT D'ART :	23
Introduction du chapitre :	23
Section A :Alger metropole	24
Introduction :	24
I. Définitions :	24
I.1.Définition de la métropolisation :	24
I.2.Définition de la métropole :	25
I.3.Définition de l'aire métropolitaine:	27
I.4.Définition de la mégapole:	27
I.5.Définition de la mégalopole:	27
I.6.Définition de la métapole:	27
I.7.Définition de la mondialisation :	27
I.8.Définition de la ville globale (mondiale):	28
I.9.Définition de la centralité :	28
I.10.Définition de développement durable :	28
II.Etymologie et racine de terme métropolisation et métropole :	29
III.perspective historique :.....	29
III.1.La période pré industrielle : du Moyen-Âge au XVIII siècle :	29
III.2.La période industrielle(1770-1870-1970) :	30
III.3.La période post industrielle :	31

IV. Le processus de la métropolisation:	32
V. les types de la métropole:	33
VI. les acteurs de la métropolisation:	33
VII. La métropolisation en Algérie:	33
VII.1.les enjeux dans l'évolution de la métropolisation en Algérie :	34
VII.2.La stratégie de la métropolisation en Algérie :	34
VIII. Le projet d'Alger métropole :	35
VIII.1.les enjeux au développement d'Alger métropole:	35
VII.2-La stratégie du projet d'Alger métropole:	36
VII.2.1. Le schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine algéroise	
(SDAAM) :	36
VII.2.1.1.Les objectifs du SDAAM :	36
VII.2.2 Le Programme d'Aménagement Côtier de la région métropolitaine	
algéroise (PACMA) :	37
VII.2.3. Le Grand Projet Urbain (le GPU) :	37
VII.2.3.1.Les applications de l'approche et les résultats:	38
Conclusion de la section A :	38
Section B: tourisme d'affaires au milieu urbain.....	39
Introduction:	39
I. Définitions :	39
I.1.Définition de tourisme :	39
I.2.Définition de tourisme durable:	40
I.3.Définition de tourisme urbain :	40
I.4.Définition de l'espace urbain :	40
I.5.Définition de tourisme d'affaire :	40
I.6.Définition d'affaire :	41
I.7.Définition des quartiers d'affaires :	41
II.Aperçu historique de tourisme :	41
III. Les différents types de tourisme :	42
IV. La calcification du tourisme :	42
V. Le tourisme en Algérie :	42
VI. Le tourisme d'affaire :	43

VI.1.perspective historique du tourisme d'affaire :	43
VI.2.les différents activités du tourisme d'affaires :	43
VI.3.les différents équipements de tourisme d'affaires :	44
VI.4. L'évolution de ces immeubles :	45
Conclusion de la section B :	46
LES EXMEPLES :.....	47
I.Le quartier de la défense :.....	47
I.1. La situation du quartier :	47
I.2.Aperçu historique du quartier :	47
I.3.L'architecture du quartier :.....	47
II.La métropole de lyon et le quartier d'affaires Part-Dieu :.....	49
II.1.La situation de la métropole lyon :	49
II.2.Aperçu historique sur la métropole:	49
II.3.Le pôle métropolitaine :.....	49
II.4.L' objectif du pole métropolitain :.....	49
II.5.Lyon, une métropole stratégique dans le monde des affaires :	50
II.6..Le quartier d'affaires de Lyon Part-Dieu:	50
La conclusion du chapitre 2 :.....	51
CHAPITRE III : CAS D'ETUDE	53
Introduction du chapitre :.....	53
I- Partie théorique : Analyse	53
I.1Analyse de la métropole d'Alger :	53
I.1.1- Présentation de la métropole :	53
I.1.2-Situation de la métropole :	53
I.1.3-Délimitation d'Alger:	54
I.1.4. Accessibilité sur Alger:	55
I.1.5.Aperçue historique sur le développement de la métropole :.....	57
I.1.5.1.Période précoloniale :.....	57
I.1.5.2.période coloniale1830-1962:	58
I.1.5.3.période post coloniale1962 a nos jours	60
I.1.6-Synthèse d' évolution historique du tissu urbain d'Alger.....	61

I.2Analyse du quartier : Hamma	61
I.2.1.Délimitation du Hamma :.....	62
I.2.2.Accessibilité:	62
I.2.3. L' Élément naturel :	63
I.2.4.Aperçu historique sur Hamma :	63
I.2.4.1.synthèse sur l' évolution historique du quartier Hamma :	65
I.2.5.Les compositions de la structure urbaine :.....	66
1-Système viaire : voiries –nœud –trame	66
2-Système bâti : activités –état de bâtis-gabarits –bâti /non bâti.....	68
3-Système parcellaire : ilots/ parcelle	71
4- typologie et style de façade :	72
I.2.6.Le quartier et Les instruments d'urbanisme :	73
1- Proposition du PDAU:	73
2- Proposition du POS :	73
I.2.7-Synthèse et constats :.....	74
II. Partie pratique : Intervention.....	75
II.1. Intervention urbaine :.....	75
II.1.1 La stratégie d'intervention	75
II.1.2. Schéma de principe	75
II.1.3. Schéma d'action	76
II.1.4.Organigramme du plan d' aménagement :	77
II.1.5.Pogramme (quantitatif et qualitatif) :.....	78
II.1.6 Proposition plan d'aménagement :	78
II.2 Conception architecturale :.....	81
II.2.1 Analyse de l'aire d'intervention:	81
II.2.1.1 choix de l'aire d'intervention:	81
II.2.1.2 :l'accessibilité:.....	82
II.2.1.3 : La topographie de l'aire d'intervention:	82
II.2.1.4 : l'étude environnementale de l'aire d'intervention	83
II.2.2. Le projet : justification de choix :.....	83
II.2.3.Analyse thématique :.....	85
II.2.3.1.Centre d'affaire CNIT : la défense paris.....	85
1-Présentation :	85

2-Situation :.....	85
3-Accessibilité et environnement immédiat :	86
4-Analyse architecturale :.....	87
5-Analyse spatiale :	89
6-Analyse fonctionnelle :.....	91
7-Programme de centre d'affaire :	92
II.2.3.2.Centre d'affaire NUMIDIA:	93
1-Présentation :	93
2- Situation :	93
3-Accessibilité et environnement immédiat :	93
4-Analyse architecturale :.....	94
5-Analyse spatiale:	96
6- Analyse fonctionnelle :.....	99
7- Programme de centre d'affaire :	100
II.2.4. Programme du projet :	101
II.2.4.1 Programme spatial :.....	101
II.2.4.2.Programme qualitatif :	102
II.2.4.3.Programme quantitatif :	105
II.2.5. Conception du projet :.....	107
II.2.5.1. L'idée du projet :.....	107
II.2.5.2. Genèse du projet (forme et volumétrie) :.....	108
II.2.5.3.Organigramme fonctionnel :	109
II.2.5.4.La relation entre la forme et la fonction :	110
II.2.5.5.Composition et conception du plan de masse :	111
La conclusion du chapitre 2 :.....	112
CONCLUSION GENERALE.	
LISTE DES ILLUSTRATIONS	
LISTE DES TABLEAUX	
LA LISTE DES ABREVIATIONS	
BIBLIOGRAPHIE	
LES ANNEXES	

Chapitre :1

Chapitre Introductif

I. Introduction générale :

« De nos jours, la moitié de la population mondiale et plus des trois quarts de celle des pays industrialisés vit dans les villes. Des très grandes villes ont pris une importance déterminante dans cette évolution ; la métropolisation est certainement le phénomène urbain majeur de notre temps » (BAILLY, HURIOT, 1999).

Il est à signaler que la ville est devenue le mode de vie principal puisque plus de 50 % de la population mondiale y vit (ONU, 2008). Des chercheurs tels que Friedman, S. Sassen, F. Moriconi-Ebrard, F. Ascher, World Cities Research Group and Network « Ga WC »... ont remarqué l'émergence de nouvelles structures urbaines : des villes de grande taille appelées « métropoles et qui ont des fonctions économiques, culturels, touristique très avancées. C'est à partir des années 90 que les économistes urbains abordent les questions de la métropolisation comme un des résultats du contexte de mondialisation. Métropolisation, mondialisation et puissance ; ces trois concepts sont au cœur des débats à travers notamment les exemples des États-Unis, de l'Europe et du Japon. L'organisation de l'espace nord-américain (États-Unis et Canada) est largement structurée par un archipel métropolitain constitué de 20 méga-agglomérations dont 4 villes-monde (worldCities) (New York, Los Angeles, Chicago et Washington-Baltimore). De plus, Les grands complexes métropolitains nord-américains sont des lieux centraux, des centres d'impulsion de l'économie mondiale, des centres de décisions politiques, économiques, financiers, urbanistique etc.

Ce constat (la métropolisation) sur le fait urbain est dressé depuis le début des années 1990 et continue à être appliqué au début des années 2000. Les villes sont devenues le réceptacle majeur de la mondialisation. En quelques décennies, leurs rôles et fonctions ont subi des mutations remarquables. Elles se caractérisent par une forte attractivité, à la fois de la population et des activités. C'est sous le néologisme francophone métropolisation que ce phénomène est depuis le début des années 1990 analysé par diverses disciplines des sciences humaines mais aussi commenté et utilisé dans les discours sur la ville. Très rapidement, ce terme est devenu « à la mode ». Sa propagation est essentiellement due aux résultats du recensement de la population de la France de 1990. Ces derniers ont démontré une croissance démographique notable des grandes villes, ce qui traduisait un retournement des tendances par rapport au précédent recensement. Alors que les discours des années 1980 envisageaient le « déclin » des villes, l'émergence de la métropolisation annonçait leur retour au centre des préoccupations (CORADE, 1994).

L'Algérie fait partie de ce monde et ne peut pas échapper à la métropolisation. Certes, elle a vécu pendant trente ans dans un système économique basé essentiellement sur les fondements du socialisme, mais elle a décidé d'ouvrir son économie, son territoire et de s'intégrer aux processus mondiaux.

L'ouverture de l'économie algérienne aux marchés mondiaux se manifeste par des réformes structurelles entamées à partir de l'année 1988. Ces réformes visent essentiellement la privatisation et la mise à niveau des entreprises algériennes, la modernisation et l'ouverture du secteur bancaire sur les établissements privés nationaux et étrangers, la libéralisation du commerce extérieur, l'allègement des procédures d'investissement afin d'attirer les IDE.

Chapitre introductif

Alger la capitale d'Algérie est une ville en pleine mutation .les récents changements du statut administratif de la capitale, le nouveau découpage administratif du territoire et les grands projets urbains concentrés autour d'Alger sont quelques éléments qui annoncent de nouvelles perspectives .le projet de recherche "Alger métropole" tire parti du débat actuel sur l'avenir de la ville d'Alger. Le grand projet urbain (GPU) de gouvernorat d'Alger nous a semblé un point de départ pour engagé une réflexion sur la volonté d'élever la ville au rang de métropole internationale.

Le tourisme offre une possibilité d'analyse des transformations sociales et de lecture des discours urbains au travers de la mise en scène de l'urbain. Il peut illustrer, par sa présence au cœur des villes mais de plus en plus aussi dans ses zones périurbaines, les changements connus par les métropoles. Le changement d'intérêt pour les touristes expérimentés, se manifeste par l'émergence d'un tourisme créatif qui rend la banalité de lieux dépourvus d'intérêts «touristiques» soudain très attractifs. Ce sont les lieux de qualité de vie, qui par leurs fonctions, services et leur caractère de taille humaine attirent les visiteurs. Le style de vie, l'urbanité de lieux, la diversité d'activités répondant aux besoins de la société constituent les principaux facteurs d'attraction urbaine. L'économie souligne l'importance des activités de tourisme sur la spécialisation des travailleurs, l'entrée des capitaux financiers et la création d'une économie locale totalement contrôlée par les arrivées touristiques qui peuvent dominer tous les autres secteurs économiques. (Hoerner, 2007)

Le tourisme a joué un rôle important dans la production de nouvelles centralités, à la fois en termes de mise en valeur des quartiers centraux, de requalification du patrimoine et de densification. De manière plus générale il est porteur d'évolutions, de mutations, voire créateur d'espaces : émergence de nouveaux lieux touristiques, création de nouveaux pôles. Face au besoin de renouvellement et de diversification des images touristiques côtières, il s'agit de saisir l'opportunité du jeu des échelles d'Alger-métropole en tant que multiplicateur du tourisme. À l'heure des nouveaux regroupements territoriaux et des grands projets, ce processus doit permettre de renforcer, de développer et de diversifier l'attraction d'Alger métropole.

Les mécanismes qui conditionnent le rayonnement touristique métropolitain sont liés aux acteurs qui se positionnent à des échelles différentes. Le tourisme étant mobilité, il est par essence un facteur qui interroge les découpages et qui incite à des croisements et des échanges entre acteurs. Les mobilités d'affaires constituent un puissant moteur de l'activité économique et urbanistique. Il n'est plus à prouver que la métropole, première destination de congrès à l'échelle mondiale, dispose d'un appareil étoffé à destination des mobilités d'affaires. C'est dans ce cadre-là qu'on a choisi le tourisme d'affaire au milieu urbain comme un thème spécifique de recherche.

II. La problématique générale :

Depuis l'indépendance, l'agglomération algéroise s'est imposée comme premier centre régional et national .vu sa croissance rapide et récente, certains spécialistes et chercheurs considèrent qu'Alger s'est développée en opposition et au déterminent d'autres villes et régions du pays.

On peut relever depuis l'indépendance la constante préoccupation d'assurer à la ville d'Alger une certaine hauteur, un rayonnement, à travers la réalisation des grands travaux de prestige, devaient assurer cette image de marque représentative de l'Algérie .des projets de grands équipements de centralité sont en cours d'élaboration, et vont encore renforcer l'image d' « Alger métropole du 21eme siècle ».

La question de l' intervention et de la consommation du paysage à Alger se pose et parallèlement se greffe la nécessité de prise en charge d'évolution et de transformation des tissus existants et des structures nouvelles à mettre en place ,qui doivent être en rapport au nouveau rôle de métropole régionale , nationale et du rayonnement attendu sur le plan maghrébin et international.

Trois interrogations fondamentales constituant la base de notre problématique générale :

1. Comment une agglomération telle qu'Alger peut amorcer une dynamique qui soit celle d'une métropole internationale ?

2. Quels sont les processus et les critères à suivre afin de réussissent le projet d'Alger métropole ? Peut-elle répondre aux critères de la métropolisation ? Est-elle en mesure de devenir une métropole internationale ?

3.Quels sont les atouts qui peuvent lui permettre de s'intégrer à la mondialisation et rassembler les conditions de la métropolisation ? Comment le tourisme d'affaire peut impliquer à la collaboration de ces conditions de développement de la métropolisation? Et comment ce dernier peut contribuer au projet d'Alger métropole?

III. La problématique spécifique :

Alger est au cœur du processus de la métropolisation, elle comporte 57 communes qui sont regroupées en 13 circonscriptions administratives. Elle comprend les plus importantes concentrations de population, d'activités, de services, d'équipements et infrastructures, de centres de recherche, d'industries et de grands projets urbains du pays. Elle entretient avec sa région et notamment les wilayas limitrophes (Tipaza, Blida et Boumerdes) des relations sociales et économiques exceptionnelles.

Dans ce cas, Alger s'est dotée d'un -Grand Projet Urbain-(GPU) en six pôles comme point de départ pour une nouvelle image de la ville métropolitaine. Selon le GPU : «pour assurer la promotion effective de ses fonctions métropolitaines de grand capital ,Alger se doit en effet de promouvoir les performances qualitatives de l'ensemble de ses infrastructures et réseaux , d'améliorer la qualité de l'accueil de son environnement ,de valoriser son attractivité et son image de marque , et également de combattre, tous les facteurs qui favorisent l'exclusion et marginalisation sociale ainsi que la fragmentation urbains » stratégie générale de GPU d'Alger .

C'est dans cette option que notre choix s'est porté sur le quartier : EL HAMMA qui est dotée comme un pôle de la centralité d'affaire du projet d'Alger métropole, et qui se situe au nord-est de la capitale Alger, il est à 15km de la casbah et à 5km de l'aéroport, il occupe une place stratégique dans la ville.

La problématique spécifique s'articule autour des interrogations suivantes :

1. Comment peut –on assurer la communication ville –mer par le tourisme d'affaire au milieu urbain ? Et comment ce dernier (tourisme d'affaire) peut –il participer à le renforcement de la métropolisation généralement et la coopération au développement d' Alger métropole spécifiquement ?
2. Comment peut-on faire la jonction et l'articulation entre le quartier Hamma et le port? Comment cette communication peut –elle participer au développement d'Alger métropole ?

IV. les hypothèses :

Ces questionnements nous amènent à formuler quatre hypothèses :

1-Alger une grande métropole de demain, est conditionnée par un développement global, un mouvement d'ensemble où ses structures majeures et des structures mineures sont réunies aux mêmes niveaux de la préoccupation.

2-Alger par son histoire, son statut mène une politique tendant à lui assurer la pérennité de ce statut de ville mère. Elle dispose d'atouts pour renforcer ou réaliser sa métropolisation nationale, internationale.

3-la requalification et revalorisation de front de mer et établir un lien entre le quartier et le front de mer d'El-Hamma peut reconstruire la relation ville/mer.

Chapitre introductif

4-Un projet (s) urbain contemporaine qui renforce la vocation « tourisme d'affaire » et qui répond aux objectifs et orientations du projet de métropolisation peut collaborer le renforcement du projet d'Alger métropole et diversifier les revenus économiques.

V. Les objectifs du travail :

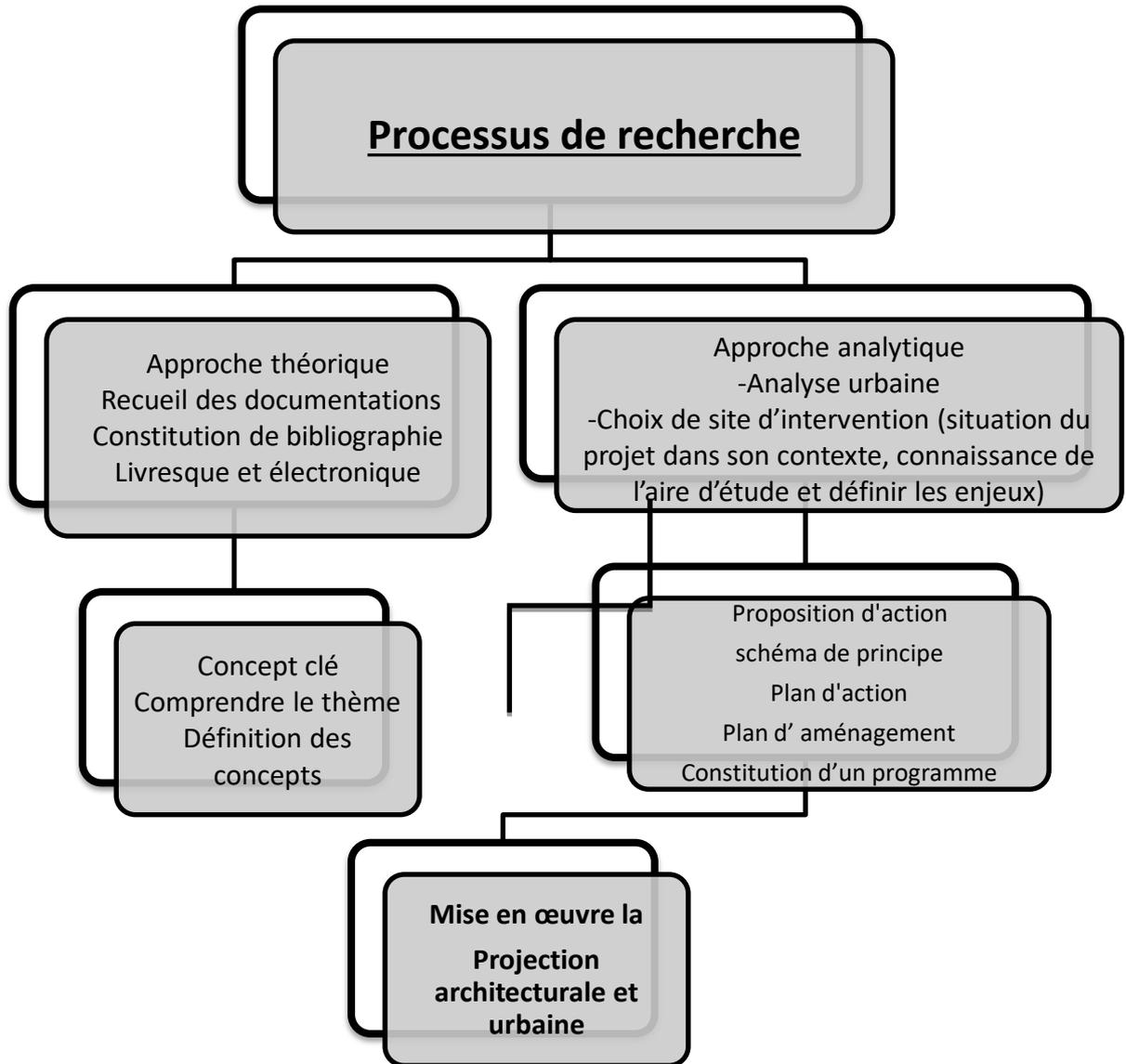
Les objectifs assignés à notre travail visent à:

- ✓ l'amélioration de la compétitivité de territoire algérien ;il s'agit de contribuer à l'amélioration et la réflexion sur les moyens et les processus qui peuvent permettre aux villes algériennes (en particulier Alger) de mieux se situer à l'échelle mondiale pour répondre aux différents critères de la métropolisation et de mieux s'intégrer comme métropoles reconnues.
- ✓ Renforcer la relation ville/mer.
- ✓ Assurer l'équilibre front de mer / quartier Hamma.
- ✓ Répond aux objectifs et participer au grand projet urbain d'Alger métropole.
- ✓ Répond aux orientations de la stratégie de GPU d'Alger métropole.
- ✓ Diversifier les revenus économiques du quartier et Alger spécifiquement et le pays généralement.
- ✓ Rehausser l'image du quartier.
- ✓ Développer les potentialités sociales et économiques de la ville.
- ✓ Apporter un renouveau à notre périmètre.
- ✓ Redynamiser le quartier de point de vue fonctionnel et architectural.
- ✓ Intégrer le projet dans une continuité urbaine visuelle et formelle.
- ✓ requalifier notre projet qui assure la vocation de tourisme d'affaire et qui participe dans la collaboration au renforcement d'Alger métropole.

VI. Méthodologie de travail:

Afin de mener à bien notre travail, nous avons élaboré une méthodologie qui va nous permettre d'apporter des réponses aux problématiques, aux objectifs et aux hypothèses avancées, elle se présente comme suit: Une approche en premier lieu, documentaire et synthétique, qui envisage de définir les différents concepts se rapportant à notre sujet relatif à la métropolisation, Alger métropole, et le tourisme d'affaire et son impact sur la métropolisation d'Alger,

ensuite par une approche empirique et analytique, ou l'état des lieux proprement dit : c'est-à-dire l'analyse organisée des faits et des actions qui - caractérisent l'espace dont on analyse à la fois les éléments structurants et les relations entre ces éléments ;notre travail comportera donc une étude spatiale lié aux cas d'étude ' Hamma ' basée essentiellement sur les rapports photographiques , L'étude des plans et de cartes , Visite sur site pour récolte d'informations et Enquête, les instruments d'urbanisme



VII. La structure de mémoire :

En premier lieu, nous aborderons **le premier chapitre : le chapitre introductif** qui porte sur l'introduction générale (des généralités sur le thème général: Alger métropole et le thème spécifique : le tourisme d'affaire), les problématiques, les hypothèses, les objectifs de recherche, ainsi la méthodologie de travail.

Le deuxième chapitre est consacré à l'état de l'art, qui porte sur une assise théorique qui nous éclaire sur quelques notions **en deux sections**, une sur la métropolisation et Alger métropole, et une sur le thème spécifique à le tourisme d'affaire au milieu urbain ainsi la relation entre ces notions et des exemples en relation direct avec le thème.

Le troisième chapitre est consacré au cas d'étude, qui se base sur deux parties :

Une partie analytique sur la métropole (Alger) ainsi sur le quartier (El Hamma)

Une partie d'intervention sur quartier qui se traduit en premier lieu; en schéma de principe, un plan d'action et un plan d'aménagement. Ainsi en conception architecturale qui se pose sur l'analyse du terrain (l'aire d'intervention), le choix de projet, analyse thématique; des exemples en relation direct avec le choix de projet, ensuite le programme de projet arrivant au conception de projet.

Enfin, **la conclusion** qui conclura le travail avec une synthèse générale de tous les volets appréhendés et abordés dans le cadre du présent travail.

Chapitre :2

L'ETAT D'ART

Chapitre 2 :l'état d'art

Introduction du chapitre :

La métropolisation, les métropoles, les aires métropolitaines et les changements sociaux, économiques et urbanistiques qui en résultent sont des thèmes mobilisés dans l'analyse des dynamiques urbaines contemporaines. Les transformations de l'espace, avec une réaffectation des activités humaines, ont favorisé une requalification du rôle des villes dans l'espace mondial. Les espaces urbains subissent des changements radicaux pour se transformer en nœuds de communication des flux de capitaux. Les villes sont soumises à une concurrence accrue, pour prendre une place dans le concert urbain mondial.

La ville change autant que le tourisme et le touriste permet de lire la ville (Poulain, 2005).

L'économie souligne l'importance des activités de tourisme sur la spécialisation des travailleurs, l'entrée des capitaux financiers et la création d'une économie locale totalement contrôlée par les arrivées touristiques qui peuvent dominer tous les autres secteurs économiques (Hoerner, 2007).

L'accent a été mis sur l'importance du tourisme et les spécificités des espaces métropolitains, comme lieux unique de transformation des pratiques du tourisme et de la société (Ashworth & Page, 2010).

La mobilité qui résulte de la métropolisation, a rendu les conditions de déplacement plus faciles. Cela est particulièrement visible dans les métropoles par le fait de travailleurs, d'étudiants et de touristes. La métropolisation se lit au travers de ses acteurs et de leurs mobilités : mobilités dans l'espace métropolitain mais aussi dans l'espace mondial(la mondialisation). Les pratiques de l'espace urbain recouvrent le tourisme qui a évolué profondément, bénéficiant de la constitution d'une civilisation. Le tourisme d'affaire est perçu comme un phénomène complexe ; généralement il est traité dans une approche économique (nuitées, entrées payantes, consommation, revenus) et sociologique (perceptions et rapports entre groupes). Pourtant sa relation à l'aménagement urbain et à la qualité de vie est fondamentale.

Ce chapitre est l'état des connaissances de notre recherche dans lequel il s'intéresse :

Au premier lieu, aux connaissances liées à la métropolisation, les métropoles, les aires métropolitaines ... généralement, Alger métropole et le GPA(le grand projet d'Alger) spécifiquement.

En deuxième lieux à notre thème spécifique : le tourisme d'affaire au milieu urbain et son impact bénéfique sur la métropole généralement et Alger métropole spécifiquement

Chapitre 2 :l'état d'art

Section A : Alger métropole

Introduction :

L'urbanisation effrénée qu'a connue le monde après la deuxième guerre mondiale, a comme corollaire l'apparition d'un nouveau phénomène, la métropolisation est une dynamique spatiale contribuant à organiser le territoire autour d'une ville ou d'un espace urbain qualifié, dites métropoles (parfois aires métropolitaines, mégapoles ou métapoles), dont la masse démographique est considérable. Cependant, être métropole ne dépend pas seulement de la taille démographique, mais aussi de la concentration des richesses, des équipements et des réseaux de communication et les technologies d'information et l'innovation architecturale et urbaine. Pour cela, les villes entrées dans un processus de métropolisation doivent répondre à de nombreux critères exigés, notamment, par la mondialisation.

Plusieurs villes en eu recours au réaménagement de leur territoire (littoral pour les villes côtières)pour réhabiliter leur image et prendre une place dans le concert urbain mondial. Dansle cas d'Alger, l'intervention sur l'image de la villea commencé dès le 19ème siècle et pour assurer le développement de la métropole et sa promotion effective, la nouvelle stratégie de gestion de la capitale repose sur un nouveau territoire et un nouveau statut administratif, pour cela le gouvernorat a élaboré une nouvelle étude d'aménagement et d'urbanisme qui a défini les principales actions à entreprendre dans l'agglomération algéroise connus par le nom « Grand ProjetUrbain » le (GPU).la stratégie qui privilégie le développement des fonctions métropolitaines mit en évidence le choix prioritaire d' un développement le long de littoral de la baie d'Alger. Le GPU vise à l'élévation et la promotion des fonctions métropolitaines à travers la réhabilitation et la reconquête des espaces de centralité élaborer dans six -6- pôles parmi les -El Hamma-

Nous consacrons la première section de ce chapitre à construire une série de définitions pour la métropole et la métropolisation, une présentation du nouveau phénomène de l'urbanisation dans le monde à partir des données fournies par des chercheurs et des organismes concernés, nous essayons aussi de discuter le processus de la métropolisation et les différents métropoles, et enfin de présenter l'objectif de GPU afin de chercher l'évolution de projet d'Alger métropole à travers la réhabilitation proposé en 6 pôles et concentrons-nous au 2 eme pole (EL Hamma),basant sur les orientations des instruments d'urbanisme .

I. Définitions :

I.1.Définition de la métropolisation :

Depuis certain temps (Bassand 1997¹,2000²) les scientifiques défendent l'idée que la métropolisation est un phénomène global, mondial, universel, qui domine le monde contemporain ; et pourtant chaque métropole est unique. On trouve plusieurs définitions de concept et pour cela le vocabulaire est d'emblée riche mais surtout vague et imprécis.

❖ Nous commençons par la définition de Gabriel Wackermann ³ qui nous semble une définition de synthèse : « *La vraie métropolisation est un pôle urbain majeur doté de la totalité ou de la quasi-totalité des fonctions urbaines au niveau qualitatif le plus élevé, constituant un espace décisionnel et de commandement déterminant dans un réseau de villes à vocation internationale. Elle concentre les activités de commandement dans les domaines les plus divers, participe à la maîtrise de l'espace mondial et appuie son rayonnement sur un territoire continu relativement vaste, pouvant aller de 25 000 à 50 000 km² environ en Europe jusqu'à plus de 200 000 km² aux USA* ».

Chapitre 2 :l'état d'art

❖ La définition de la métropolisation que donne Jacques Lévy ⁴ se réfère à « *un système urbain dont la configuration rend possible l'accès à un niveau compétitif à l'échelle mondiale* », là où les mobilités matérielles et immatérielles sont en relation avec « *une urbanité, c'est-à-dire un espace urbanisé où l'association de la densité et de la diversité facilite les interactions* ».

Nous trouvons aussi utile d'inclure quelques résultats de l'enquête internationale qualifiée excellente de Puissant ⁵(1999), sur la base d'un échantillon de 500 experts qui s'impriment à propos de concept de la métropole et la métropolisation : cette enquête est née de séminaire organisé par L'IERSO, sous l'égide de GDR « EVER ».

❖ « *Phénomène de dynamique urbaine lié à l'évolution du système économique vers un développement de plus en plus important des échanges .Caractéristiques de cette dynamique urbaine : ville ouverte, importante des moyens de communication, reconnaissance du rôle des villes dans l'activité économique* ».

Nous avons trouvé important et synthétique de citer la définition de Lacour et Puissant, qui se définit en trois moments inséparables :

❖ 1. «*La métropolisation est souvent interprétée comme une extension spatiale, un « sprawl » supplémentaire ou tout simplement une urbanisation importante mesurée par un indicateur donné. Elle peut être définie, comme un phénomène de concentration des richesses humaines et matérielles dans les villes les plus grandes* »⁶.Elle concerne le redéploiement des populations, activités, équipements des villes sur leur territoire environnant et sur de nombreuses autres communes.

❖ 2.« *La métropolisation est l'ensemble des processus qui assure le passage de l'état de ville ou d'urbain à celui de métropole de grande taille et qui transforme les métropoles existantes en unités de nature différente* »⁷.« *La métropolisation concerne des grandes villes et même de très grandes villes à partir de 500 000 à 1 million d'habitants* »⁸.sa concerne les villes qui transforment en métropoles, et qu'avoisinent ou dépassent le million d'habitant.

❖ 3.« *La métropolisation est presque auxiliaire ou induite par la globalisation ; elle devient en quelque sorte la traduction urbaine de la mondialisation : quelques villes seulement créent la mondialisation et en profitent et ce sont principalement des capitales ou les très grandes villes des pays les plus riches du monde* »⁹.« *La métropolisation ne peut être retenue uniquement comme un phénomène autonome et spécifique : elle relève des changements des systèmes productifs et des analyses urbaines* »¹⁰.La métropolisation ainsi définie correspond à l'émergence d'une société nouvelle, la société informationnelle et programmée qui n'a rien à voir avec la société industrielle.«*....Elle serait peut-être une des références normatives du développement durable* »¹¹.

I.2.Définition de la métropole :

Commençons par la plus simple définition, être une métropole : donc, c'est tout d'abord être une ville. Selon le Petit Rober une métropole « *une ville principale* », ou« *une capitale régionale* ».selon le Oxford Compact English Dictionary donne une définition d'une métropole suivante : « *la ville principale de pays* » (« the chief city of a country »), Ou « *une ville comme le centre d'activité* » (« a city or a town as a centre of activity »).

Chapitre 2 :l'état d'art

Selon l'enquête internationale qualifiée excellente de Puissant¹², sur la base d'un échantillon de 500 experts, qui est née de séminaire organisé par L'IERSO, la métropolisation : « *c'est le processus de transformation d'une ville en métropole* ».

❖ « *Une grande ville, caractérisée par la densité et la diversité de sa population et de ses activités économiques. Offrant des infrastructures et des services collectifs suffisamment développés ; des services aux entreprises, en choix, qualité, diversité et compétence ; une main d'œuvre disponible en quantité et qualité, constituant un marché assez vaste; l'accès à l'information ; ville ayant une autonomie réelle par rapport à d'autres grandes villes dans ses activités économiques* ».

❖ « *Une agglomération qui bénéficie, grâce à sa taille où a sa spécialisation, d'un accès direct à l'ensemble des autres grandes agglomérations mondiales* »

❖ « *La mère des villes et la tête d'une armature urbaine hiérarchisée. Elle est indissociable d'un réseau. Elle est au sommet d'une structure de relations parcourues par des flux réels ou financiers ou culturels. Ces flux ont plusieurs échelles spatiales superposées : régionale, nationale, mondiale* ». (selon le séminaire organisé par L'IERSO).

Nous avons trouvé important de citer aussi les définitions :

H. Leser (1984) a observé que les Etats centralisés disposent de métropoles dépassant en importance, en taille et rayonnement toutes les autres grandes villes, citant comme exemples Paris, Lagos, Buenos Aires... ce qui lui permet de définir la métropole comme :

❖ « *une capitale constituant une centralité politique, économique et sociétale d'un pays* »¹³.

F. Ascher (1995) choisit une approche sous un autre angle en identifiant la métropole comme :

❖ « *un lieu privilégié d'articulation entre l'économie nationale et l'économie internationale, est aussi plus exposée aux cycles de cette dernière* »¹⁴.

Selon la Conférence Européenne des Ministres de l'Aménagement du Territoire (CEMAT) du Conseil de l'Europe définit la métropole ainsi :

❖ « *Par métropole, on entend un pôle ou une ville d'importance européenne, qui représente le niveau le plus élevé dans l'organisation hiérarchisée du tissu urbain et qui dispose, dans le cadre de l'échange européen de biens et de services, d'équipements de haute qualité en assumant des fonctions d'approvisionnement et d'aménagement* »¹⁵.

Comme synthèse : La CEMAT distingue au moins quatre dimensions qui définissent une métropole :

- ✓ Elle est le siège d'un gouvernement national ou régional et de fonctions économiques d'importance supranationale.
- ✓ Elle compte au moins 200 000 habitants, y compris sa zone d'influence immédiate.
- ✓ Elle est reliée par des axes de communication de grande importance.
- ✓ Son rayonnement économique et culturel est international.

Chapitre 2 :l'état d'art

I.3.Définition de l'aire métropolitaine:

Cette expression désigne une région urbaine constituée autour d'une ou de plusieurs villes ou agglomérations urbaines, proches les unes des autres, dont les activités complémentaires rayonnent sur un territoire ou un espace régional qu'elles dominent et structurent. Ce terme est apparu en France en 1966, lors de la création des OREAM (Organisation d'étude d'aire métropolitaine), organismes publics déconcentrés créés par la DATAR, placés sous l'autorité du préfet de région et du directeur régional de l'Équipement.

J. P. Lacaze définit la métropolisation qui concerne les aires métropolitaines en :

❖ « *concernent des aires très vastes - jusqu'à 200 km - et discontinues. De nombreuses parties de l'aire métropolitaine conservent leur vocation agricole mais un peu partout on voit apparaître des parcs industriels, des lotissements, des ensembles commerciaux isolés les uns des autres. Les aires métropolitaines s'organisent autour d'une grande ville où se concentrent les services rares nécessaires au bon fonctionnement des Etats-majors des grandes firmes mondiales, près d'un aéroport international et d'une bourse des valeurs* »¹⁶.

I.4.Définition de la mégapole:

La mégapole est un premier terme que l'on retrouve dans la littérature pour faire référence à des villes comme Tokyo, New York, Londres et quelquefois Paris. François Moriconi-Ebrard en donne une définition simple:

« Une mégapole pourrait simplement être une ville comptant plusieurs millions d'habitants, et qui possède de nombreuses fonctions internationales »¹⁷. (MORICONI EBRARD, 1993)

I.5.Définition de la mégalopole:

Elle a été introduite par Jean GOTTMANN dans son ouvrage "Megalopolis" paru en 1961. Il s'est approprié ce mot pour analyser l'organisation d'un corridor urbain au nord-est des États-Unis, depuis la ville de Boston jusqu'à Washington. Ensuite, ce terme a été repris par différents auteurs pour l'appliquer à l'organisation des villes japonaises, voire européennes...

I.6.Définition de la métapole:

La métapole est le terme le plus récent développé par François ASCHER. Il définit un certain type de métropole comme un « ensemble des espaces dont tout ou partie des habitants, des activités économiques ou des territoires sont intégrés dans le fonctionnement quotidien (ordinaire) d'une métropole. Une métapole constitue généralement un seul bassin d'emploi, d'habitat et d'activités. Les espaces qui composent une métapole sont profondément hétérogènes et pas nécessairement contigus. Une métapole comprend au moins quelques centaines de milliers d'habitants »¹⁸(ASCHER, 1995).

I.7.Définition de la mondialisation :

Les termes globalisation et mondialisation, sont présentes dans de nombreuses publications et sont utilisés indifféremment. La mondialisation est un phénomène économique et un processus spatial qui nécessite une population conséquente, et une activité économique connectée à l'économie mondiale.

❖ Le terme « *renvoie en particulier aux domaines économique et financier, où les effets du processus sont particulièrement sensibles. Celui-ci s'est d'abord nourri du développement considérable*

Chapitre 2 :l'état d'art

des échanges commerciaux au cours des dernières décennies, puis de celui des investissements directs. Il débouche sur une troisième étape, la « globalisation » caractérisée par l'organisation de réseaux de production transnationaux grâce à l'association de l'informatique et des télécommunications, et à la circulation instantanée de l'information »¹⁹.

CIRIEC (centre interdisciplinaire de recherche et d'information sur les entreprises collectives) définit la mondialisation comme :

❖ *« une tendance ambiguë qui exprime une nouvelle réalité mais fait également partie d'une idéologie, le néo-libéralisme, qui s'en remet à la régulation exclusive par le marché pour assurer l'intérêt général. La mondialisation, c'est à la fois une ouverture sans précédent des marchés et la multiplication de « lieux de décision » se situant à l'échelle planétaire »²⁰.*

I.8.Définition de la ville globale (mondiale):

Le phénomène de mondialisation a changé les relations entre systèmes urbains. Les villes sont devenues des acteurs majeurs et structurels par lesquels les processus de mondialisation, d'échange et de transit des flux s'effectuent. La structure de l'économie qui a émergé dans les pays développés, est désormais largement désindustrialisée et mondiale, et accorde une grande importance aux professionnels de la connaissance et de l'information (Florida, 2002; Landry, 2009; Scott, 2006).

Sassen dans Global City ²¹(1991) définit la ville mondiale selon les attributs suivants:

❖ Sites stratégiques pour la gestion de l'économie mondiale et la production des services et opérations financières les plus avancés. La finance, les assurances, et l'immobilier sont les producteurs de services clés dans ce modèle (FIRE : finance, insurance, real estate).

❖ Sites clés pour les services de pointe et des installations de télécommunication nécessaires à la mise en œuvre et la gestion des opérations de l'économie mondiale.

❖ Concentrent le siège des entreprises, en particulier les entreprises qui opèrent au niveau mondial.

Les villes globales sont les lieux nodaux de concentration des flux et de pouvoir, au sommet seraient des villes « hyper globales ».

I.9.Définition de la centralité :

La centralité est la capacité d'un lieu à polariser l'espace Situé dans sa zone d'influence. C'est à dire exercer un pouvoir Attracteur sur les populations et les activités. Le terme de centralité en urbanisme, dite centralité urbaine, a été proposée par W. Christaller ²²en 1933:

❖ *« La centralité est la propriété, conférée à une ville, d'offrir des biens et des services à une population extérieure, résidant dans la région complémentaire de la ville ».*

I.10.Définition de développement durable :

Le développement durable est « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs », citation de Mme Gro Harlem Brundtland, Premier Ministre norvégien (1987)²³.

Chapitre 2 :l'état d'art

F. Choay et P. Merlin ²⁴ font référence à la croissance des richesses, aux innovations technologiques et aux acquis culturels comme catalyseur du développement. Ce processus entre généralement dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire d'un pays et l'en est une des motivations. L'aménagement du territoire qui est « *l'art ou la technique de disposer avec ordre, à travers l'espace et dans une vision prospective, les hommes et leurs activités, les équipements et les moyens de communication qu'ils peuvent utiliser en prenant en compte les contraintes naturelles, humaines et économiques voire stratégiques* ».

II. Etymologie et racine de terme métropolisation et métropole :

Le terme de la métropolisation a constitué un véritable débat depuis les années 80. Il existe un certain consensus sur sa signification globale (processus, lien avec l'internationalisation de l'économie, grandes villes,...). La métropolisation a pour racine un terme très ancien « métropole » (mêtêr-polis), qui désigne la « ville-mère », c'est-à-dire une cité qui a donné naissance à d'autres villes. De l'antiquité jusqu'à la révolution industrielle, le terme a été abondamment utilisé, mais son sens a évolué pour connaître le succès à la fin du XXe siècle.

Le terme de la métropole « La ville -mère » (du grec mêtêr : mère et polis : ville) Ferrier ²⁵, (2001) .c'est-à-dire la capitale, la ville qui a colonisé des territoires, fondé d'autres villes, la ville de domination, la ville tête d'une armature urbaine ou d'un réseau urbain, la ville de commandement. En effet, si dans la Grèce ancienne, la cité mère s'opposait aux colonies, dans le bas empire romain, métropolis ne désignait plus que la capitale d'une province. Par la suite le mot a été élargi à un sens figuré (centre le plus important dans un domaine particulier). Ce vocable grec renvoie également à l'idée de régulation, de norme, de dominance aussi que l'on trouve d'ailleurs dans le concept historique de métropole, entendue alors dans ses rapport avec les colonies qu'elle régit Derycke ²⁶(1999).

III. Perspective historique :

Les métropoles, selon les périodes, elles s'appliquent dans des contextes différents et se rapportent aux activités différentes. Il y a principalement trois périodes marquées par les changements technologiques : la période préindustrielle, industrielle, et la période postindustrielle.

III.1. La période pré industrielle : du Moyen-Âge au XVIII siècle :

Ce stade est caractérisé par les coûts élevés de déplacement des gens, des biens, et par ceux de communication. Il se distingue par la production très distraite des petites unités individuelles au capital limité.

La division spatiale de main-d'œuvre émerge entre la ville et les régions qui l'entourent marqué au début de l'époque industrielle (Hohenberg et Lees, 1985). Au-début de la révolution industrielle, le trait le plus caractéristique de la ville était le commerce (Toynbee, 1970). Le commerce à distance n'a entraîné que les marchandises de luxe à une petite quantité, elles étaient très importantes dans la formation de processus de la métropolisation. Notamment au 16ème siècle avec la naissance du capitalisme marchand en Europe du Nord, dans les villes hanséatiques. Anvers, Amsterdam, Lubeck, Cologne, Francfort, Bâle, Lyon.

Chapitre 2 :l'état d'art

Parmi les villes on peut distinguer deux groupes des villes : « les villes capitales » et « les villes spécialisées »(Toynbee, 1970). Le premier groupe était au top de la hiérarchie des places centrale .elles étaient orientées vers l'économie de marché .une grande population n'était pas suffisante pour une ville d'être une capitale au niveau national. Cette dernière s'est distinguée des autres par ces fonctions et par son positionnement dans le système des places centrales (Hohenberg, 2002).Les villes spécialisées qui possédaient de l'influence internationales, les fonctions économiques et surtout le commerce à longue distance déterminent le deuxième type. La France, qui est le pays d'Europe le plus peuplé, avec 20 millions d'habitants, ne compte que Paris comme ville importante.

III.2.La période industrielle : du XVIII siècle au XX eme siècle :(1770-1870-1970)

La Révolution industrielle change la carte des villes d'Europe, et d'Amérique et de leur hiérarchie. C'est à partir de la révolution industrielle que s'affirme une « nouvelle relation symbiotique entre urbanisation et industrialisation» (Soja, 2000)²⁷.

Cette période se divise en deux stades importants :

Le premier stade : 1770-1870 (la première révolution industrielle) :

En 1780, on dénombrait dans le monde moins d'une centaine de villes de plus de 100 000 habitants ; on ne peut alors parler de domination urbaine, en Europe ou ailleurs.

Le besoin des capitaux a été considérable, les rendements croissants se développaient avec les coûts fixes élevés(les usines se localisaient autour des sources énergétique à cause des coûts de transport). Après 1850(la construction de chemin de fer) les coûts sont diminués surtout entre les villes. En France, entre 1850 et 1911 « *la croissance la plus rapide dans les villes minières et des banlieues industrielles* » (Agulhon et al, 1998).Les régions nouvellement industrialisées ont un taux moyen d'urbanisation qui passe de 10 % à 35 %, entre 1800 et 1914, et augmente plus vite que l'accroissement démographique.

Les pôles d'extraction de minerais, les villes connectées au réseau ferré, les ports, et les villes essentiellement européennes, américaines et japonaises ayant su générer une activité industrielle sortent renforcées de cette mondialisation asymétrique : Manchester, Lille, Marseille, Turin, Tokyo, Chicago, Détroit, New York, la Ruhr, Hambourg. L'Angleterre fait figure de leader dans cette évolution, sa population urbaine passe, de 15 % en 1800 à 80 % en 1900.L'urbanisation dans cette période est considérée comme un « *phénomène irréversible, qui interroge notre capacité à produire des biens publics, et un environnement sain pour l'ensemble des populations, condition première d'un développement durable assurant le bien-être collectif, donc l'expansion des libertés individuelles* »²⁸.

Le deuxième stade : 1870-1970 (la deuxième révolution industrielle) :

. « Depuis la deuxième partie de XIX siècle : le centre de gravité industrielle s'est installé dans les offices » (Hall, 1966).La métropole s'étendait avec le changement de sa forme spatiale(les banlieues ont connu la grandissement à cause des migrants venants des zone rurale) (Pinol,1961),et le quartier central se spécialisait en secteur des services , la spécialisation en usage de sola émergé avec la séparation entre la zone résidentielle et la zone d'affaires (central business district -CBD).

Chapitre 2 :l'état d'art

Ces changements accompagnés du déclin relatif des civilisations non européennes, ont imposé le modèle de la ville européenne et industrielle comme étalon de la modernité (La filiation américaine). Chicago, avec sa croissance tentaculaire en est devenu le cas d'étude de la ville industrielle et de son aménagement urbain.

La structure interne des villes est basée par (a) l'accessibilité déterminée par la technologie de transport ; (b) la soi-disant « distance-décroissance » du centre à la périphérie; et (c) l'organisation hiérarchique de l'espace urbain. Les modèles de l'écologie sociale définis par Harris et Ullman (1945) représentent les évolutions morphologiques de la ville nord-américaine. Le développement suburbain avec la construction d'autoroutes et la fuite vers les banlieues, la dégradation des centres villes sont des phénomènes qui sont perçus à Chicago par Maurice Halbwach dès 1932.L'étalement urbain le long des autoroutes avait créé la réunion de villes voisines en un semis urbain. La « mégalopole » américaine de Boston à Washington (Bos-Was), définie par Gottmann dans les années 1960 exprimait ces transformations (Roncayolo, 1997)

III.3.La période post industrielle :

Les métropoles contemporaines mènent à des nouvelles formes de la croissance urbaine avec les changements récents dans la forme et le rôle des villes dans des pays développés(Boudreau -Lepage et Huriot, 2002)²⁹.

La métropole basée sur l'information :

Les métropoles sont devenues des entités énormes aux contours difformes et dépassant largement les noyaux urbains originel. La métropolisation de l'espace est à la fois le reflet et un moteur de la mondialisation. Si Chicago était le modèle urbain américain tout au long du 20ème siècle, Los Angeles peut être considérée comme modèle de métropolisation qui bien qu'étant nord-américain, se retrouve, avec des degrés différents, sur tous les continents (Dear & Flusty, 1998).La ville postmoderne, avec sa métropolisation, soumise à la globalisation. Ces nouvelles formes urbaines indiquent la formation de la ville globale qui est connectée et basée sur l'information

La métropole d'affaire :

La multi centralité, la constitution de pôles d'activité métropolitaine, de fractures sociales internes et une régénération urbaine massive illustrent les restructurations subies par les villes depuis les années 1990 - 2000. C'est ce qu'expriment Dear & Flusty,Centre directionnel d'affaires (Central Business District – CDB), les technopôles et les zones périurbaines sont les nouveaux lieux de la centralité et du pouvoir postmoderne. Dans (Global/globalizing Cities (1999), Yeoh souligne que les formes de la globalisation à Tokyo diffèrent de celles de Londres ou New York, tout en étant dans le trio de tête des villes globales.

La nouvelle subi urbanisation d'office La ville globale peut être articulée autour de deux échelles, métropolitaine et mondiale. Dans un premier temps, la plus spécialisée des services de haut niveau dans le centre-ville, avec la morphologie de l'espace urbain mondialisé représenté par la ville postmoderne (Soja, 2000). Dans un second temps, crée des nouvelles parties dans la périphérie métropolitaine, les relations entre villes globales et leur espace, avec la notion d'hintermonde (hinterworld), mise en avant par Taylor (1997). Celle-ci remet à plat la hiérarchie concentrique des relations pôle/périphérie issue des travaux de Leinbach (1972), si la décentralisation arrive, cela ne concerne que la périphérie proche de centre-ville (comme paris le quartier de la défense) (beaucoup plus marqué aux États-Unis dans certaines métropoles

Chapitre 2 :l'état d'art

canadiennes). Or le centre d'affaires -CBD- central business district Reste le centre le plus important des activités d'affaires

L'hyper ville globale Cette ville est connectée aux réseaux urbains de l'intermonde et reçoit autant de flux de capital, de personnes, de produits et d'informations (de l'économie mondiale) qu'elle en émet. Londres est la seule ville globale au Royaume-Uni, seules ville nœud stratégique dans l'économie mondiale.

IV. Le processus de la métropolisation :

Le processus de la métropolisation traduit les répercussions des transformations de l'organisation productive sur le développement des villes, du fait de la généralisation des TIC (Technologies de l'Information et de la Communication) et de l'internationalisation des modes de financement, des stratégies des firmes et des échanges commerciaux.

❖ « *Le processus de métropolisation est une dynamique de concentration des fonctions économiques supérieures, liées notamment à la recherche et à l'innovation, à la finance, à l'organisation des échanges et aux éléments de rayonnement international (culture, loisirs et mass médias, grands évènements), dans un nombre limité de grandes régions urbaines* ».30

D'une manière générale, le processus de métropolisation est le résultat de plusieurs phénomènes :

1. **Phénomènes économiques issus de la globalisation :** L'internationalisation des firmes renforce la polarisation des activités à forte valeur ajoutée vers les grandes métropoles. Elles créent de nouveaux modes de production et d'échange (les métropoles sont au centre des réseaux de relations entre les entreprises et leurs alliances technologiques, financières et commerciales), la sécurisation des risques, la généralisation des TIC, et enfin, le fonctionnement en réseau : les métropoles sont devenues les points d'articulation des réseaux d'entreprises, de transports, de technologies...

2. **Un processus qui concentre la richesse :** Les fonctions métropolitaines supérieures constituent le symbole du rayonnement et de l'attractivité des grandes villes et concentrent une main-d'œuvre hautement qualifiée.

3. **Un processus lié au développement des échanges et des déplacements :** Avec une mobilité nouvelle des grandes villes suite aux échanges et aux déplacements entre des banlieues et des périphéries et avec la ville-centre. Ce processus développe une accessibilité internationale généralisée. Les métropoles attractives sont celles qui se trouvent placées au cœur d'un réseau d'infrastructures multiples où se connectent les divers réseaux et qui permettent une accessibilité rapide aux autres métropoles.

4. **Un processus amplifié par les stratégies des villes :** Trois objectifs sont souhaités par la recherche de la métropolisation :- obtenir la taille critique.- installer des fonctions métropolitaines supérieures (l'accessibilité et la mise en œuvre des investissements majeurs) et l'élargissement du territoire en s'appuyant sur des aires de métropolisation plus larges permettant une mutation et évolution du centre-ville et de sa périphérie.

Chapitre 2 :l'état d'art

V. les types de la métropole :

Selon Lacour et Puissant³¹, il existe trois types de villes métropolitaines à savoir :

1. Des villes technologiques : (Toulouse, Grenoble, Stuttgart, Turin).
2. Des villes « interfaces » métropoles régionales : (Milan, Barcelone, Lyon).
3. Des villes de régulation : (Genève, Francfort).

Gabriel Wackermann³² distingue entre des métropoles internationales, des métropoles régionales et des métropoles d'équilibre :

1. **Une métropole internationale** : doit répondre aux cinq critères : une population quantitativement apte à être insérée, l'échelle internationale, de vastes réseaux d'échanges de toute nature , de formation et de recherche ;une infrastructure et des équipements d'accueil internationaux (congrès , centres de recherche); des communautés de résidents étrangers représentant en général des firmes et des institutions internationales et enfin, une image de marque internationale dans les domaines de tourisme d'affaires, de loisirs et de culture.

2. **Une métropole régionale** :Elle constitue le pôle de croissance et d'entraînement essentiel de la région, concentre la plupart des services de haut niveau dans les domaines les plus divers. La métropole régionale est aussi la vitrine de la région pour l'extérieur, tant national qu'international. Plus cette vitrine est complète, plus la métropole est accomplie et bénéficie d'un rayonnement international

3. **la métropole d'équilibre** :est un terme destiné par la DATAR en 1963, à désigner « le niveau supérieur de l'armature urbaine ». Ce type tient l'équilibre, en dehors de Paris, avec le reste du territoire français.

VI. les acteurs de la métropolisation :La métropolisation implique un système d'acteurs ; chaque acteur doit réagir avec ses propres actions pour une bonne réussite du projet métropolitain.

1. **Les acteurs économiques** :Leur diversité est considérable : les nombreux entrepreneurs avec des investissements renforçant le tissu infrastructurel, les propriétaires immobiliers et mobiliers.

2. **Les acteurs politiques** :La gouvernance métropolitaine dépend d'un réseau d'acteurs politiques plus ou moins spécifiques.

3. **Les professionnels de l'espace** :Architectes, ingénieurs, urbanistes, aménagistes, etc. qui doivent travailler en collaboration en vue d'une bonne image urbaine.

4. **Les habitants-usagers-citoyens** :Ils regroupent la masse des citoyens. Ces groupes de personnes doivent adhérer les stratégies des métropoles pour une bonne prise en compte des actions tracées.

VII. La métropolisation en Algérie :

L'Algérie n'échappe pas à la tendance universelle, enregistrant un mouvement d'urbanisation intensif qui la fit passer de pays à majorité rurale à un pays à majorité urbaine en l'espace d'un demi-siècle. Aujourd'hui ils sont plus de 60 % d'algériens à vivre dans des villes, ils seront 80 % d'ici 2025, selon les estimations. La ville algérienne ne doit plus être uniquement un espace de résidence. Elle doit être et surtout un espace économique qui maximalise les performances des acteurs de la vie économique et sociale. Il s'agit d'améliorer la qualité de vie dans les villes algériennes et de construire des véritables pôles économiques pour améliorer la compétitivité des villes dans le réseau mondial. Ainsi, pour faire des villes algériennes, notamment les villes côtières et frontalières de véritables points d'ancrage vers les

Chapitre 2 :l'état d'art

métropoles et des pôles d'attraction, un grand effort est nécessaire en matière de modernisation des tissus urbains, d'implantations d'équipements structurants et d'amélioration de la qualité des services. Ceci est impératif pour inscrire ces villes dans le cadre de la mondialisation. En d'autre terme, c'est de passer d'un urbanisme quantitatif à un urbanisme qualitatif.

VII.1.les enjeux dans l'évolution de la métropolisation en Algérie :

La situation des villes algériennes est porté des dysfonctionnements institutionnels qui contrarient la maîtrise de l'urbanisation³³. Globalement, les défaillances dans la gestion des villes sont:

- Aux difficultés de gestion des besoins générés par la dynamique démographique.
- Aux contraintes générées par les politiques économiques et sociales antérieures qui n'ont pas permis l'émergence d'une société civile capable d'accompagner les pouvoirs publics dans la gestion des dynamiques urbaines.
 - A l'inadaptation des missions dévolues aux acteurs
 - Aux contraintes liées à l'application des dispositifs législatifs et réglementaires
 - A l'inadaptation des outils de planification urbaine à la dynamique des villes
 - Au sous-encadrement des collectivités locales et des services techniques chargés de la gestion du processus d'urbanisation
- Aux pratiques spéculatives dans la gestion du foncier favorisant l'émergence d'une urbanisation informelle.

Dans le SNAT³⁴, l'enjeu est de lancer une politique forte de développement local en tant qu'instrument de développement de la richesse des territoires. Cette politique pourra s'appuyer sur quatre axes : – Créer un environnement économique favorable aux acteurs locaux ; – Identifier les ressources du territoire à valoriser ; – Créer un environnement organisationnel satisfaisant du territoire ; – Créer un dispositif d'incitations économiques et financières sélectives

VII.2.La stratégie de la métropolisation en Algérie :

L'analyse du système urbain d'un point de vue socioéconomique et fonctionnel permet de distinguer deux strates de villes : des villes à dominante économique (promotion économique) et des villes à dominante de services publics (promotion institutionnelle). D'un point de vue économique, une autre distinction s'impose entre les villes à la croissance mal maîtrisée et les villes en repli économique et social: toutes les villes ne présentent pas le même Profil ni les mêmes potentialités.

Le SNAT met en évidence, soit les besoins, soit les capacités particulières de chacune d'elles en:

1. **Les quatre villes métropoles :** Alger, Oran, Constantine, Annaba ; L'ensemble est la locomotive de l'économie nationale. C'est la partie de la mise à niveau du développement et de la compétitivité.
2. **Villes à potentiel économique élevé :** en particulier en matière industrielle : les villes de Blida, Skikda, le couple Bordj Bou Arréridj – Sétif
3. **Villes présentant des atouts de développement** qui nécessitent un soutien public pour se manifester : Mascara, Relizane, Chlef, Batna, Jijel...
4. **Villes en repli économique :** Miliana, Cherchell, Dellys

Chapitre 2 :l'état d'art

Le SNAT 2025 ³⁵, dans la partie « diagnostic territorial », souligne trois catégories de régions urbaines en Algérie : le Nord avec une fortes concentration urbaine, les Hauts Plateaux en transition et le Sud soumis à une urbanisation spectaculaire.

Les actions sur la ville allant dans le sens de la ville « compétitive » supposent essentiellement de:

- Mener des actions radicales de modernisation et d'organisation du système urbain: rendre la ville vivable pour ses populations par l'amélioration de leur cadre de vie, et inscrire ses fonctions par rapport aux besoins de développement de sa région.
- Donner aux métropoles algériennes les instruments d'une fonction internationale, pour Alger: métropole internationale de l'Algérie :
 - ✓ Qualité des dessertes aéroportuaires
 - ✓ Réalisation de quartiers et d'équipements d'affaires du type « Business Center »
 - ✓ Réalisation de quartiers résidentiels et d'équipements adaptés à une clientèle internationale, de plus en plus exigeante sur la qualité des structures d'accueil
 - ✓ Création d'entreprises, de commerces et de services internes liés à la fonction internationale: services financiers, conseils, cabinets d'audit, d'expertises, entreprises de négoce, entreprises d'import-export, entreprises logistiques, bureau d'ingénierie, industries de l'accueil : Hôtels, spectacles, congrès, équipements de loisirs.

VIII. Le projet d'Alger métropole :

Alger est une ville en plein mutation ; grâce à -son poids démographique,-son poids administratif,-ses pôles récréatifs de loisirs et d'accueil, -son réseau de communication et sa situation et les avantages de son site . Pour assurer le développment de la métropole et sa promotion effective, et l'affirmation de sa vocation internationale ; Alger devait nécessairement promouvoir les activités et les équipements de rang supérieur auprès de son aire métropolitaine (Tipaza, Blida et Boumerdes). Cette aire métropolitaine a fait l'objet d'une stratégie d'aménagement global qui associe tout le contexte régional ; les zones périphériques et montagneuses, pour organiser et développer une « région capitale », principal objectif de la réforme territoriale : « *La réforme territoriale et institutionnelle du Gouvernorat du Grand Alger élargit l'aire métropolitaine de la capitale, rénove et renforce les organes et les structures des entités administratives et techniques* ». (Gouvernorat du Grand Alger, 1998, p. 6).

Le gouvernorat a élaboré une nouvelle étude d'aménagement et d'urbanisme qui définit les principales actions à entreprendre dans l'agglomération algéroise connus « Grand Projet Urbain »(GPU). La stratégie qui privilégie le développement des fonctions métropolitaines mit en évidence le choix prioritaire d'un développement le long de littoral de la baie d'Alger à travers la réhabilitation et la reconquête des espaces de centralité élaborer dans six -6- pôles.

VIII.1.les enjeux au développement d'Alger métropole :

Une stratégie d'ensemble et un instrument d'aménagement spécifique à la dimension d'une capitale telle que Alger, devrait permettre de contrôler et de maîtriser sa croissance, et en faire une vitrine et une locomotive de l'économie nationale en l'érigeant au rang de métropole internationale. L'absence d'une telle stratégie a induit la multiplication des difficultés de fonctionnement de la ville, dont les principaux sont :

Chapitre 2 :l'état d'art

- Des quartiers anciens en état de dégradation qui renferment un patrimoine.
- Des espaces centraux exigus en déliquescence, souvent occupés par des activités non compatibles avec leur vocation.
- Développement de zones d'habitat précaire à l'intérieur des quartiers centraux.
- Cadre urbain, conditions de transport et environnement fortement dégradés
- Sur-occupation des logements qui accélère leur dégradation.
- Surcharge et vétusté des différents réseaux : de transport, A.E.P, assainissement
- Qualité de services défaillante.
- Présence d'activités nuisibles et polluantes non compatibles avec le cadre urbain.
- Absence d'activités de commandement de niveau international.
- Faiblesse du rayonnement financier et des fonctions stratégiques.
- Faiblesse des infrastructures d'accueil (hôtels, salle de congrès moderne,...).

VII.2.La stratégie du projet d'Alger métropole:

L'affirmation d'une métropole repose sur une exigence d'ouverture aux échanges. Cette ouverture est encore relative, seule Alger disposant d'une dimension internationale.pour régler les actuels dysfonctionnements Alger se propose, la mise en œuvre d'une stratégie de reconquête spatiale et de croissance multiforme, autour des axes: -Le grand projet urbain -Les renforcements des infrastructures-La présentation de l'environnement -La valorisation des quartiers existants-La relance de l'économie urbaine et -La modernisation des institutions et de l'administration.

VII.2.1. Le schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine algéroise (SDAAM) :

Alger doit développer une image, une identité pour une meilleure accessibilité et s'insérer dans la dynamique économique mondiale afin de reconquérir une place de commandement. Elle doit offrir aux entreprises des réseaux articulés (circulation de l'information, services des entreprises, banques, biens immobiliers ...). Il doit être présent l'ensemble des fonctions et des équipements constitutifs de la fonction métropolitaine.

Le M.A.T.E.T a retenu le groupement CNERU-IAURIF, mis en place à cet effet, pour la réalisation du SDAAM d'Alger : le CNERU pour sa longue expérience dans la région algéroise et l'IAURIF pour sa notoriété en matière de planification urbaine et régionale, non seulement en région parisienne, mais aussi dans le monde.

VII.2.1.1.Les objectifs du SDAAM :

a) Objectifs généraux :Conformément aux missions que la loi assigne aux Schémas d'Aménagement des Aires Métropolitaines, le SDAAM d'Alger aura à :

- Mettre en œuvre le SNAT, le SRAT Nord-Centre, les schémas directeurs des grandes infrastructures et des services collectifs d'intérêt national, dans l'espace métropolitain.
- Mettre en œuvre le cadre réglementaire et législatif général ou spécifique aux différentes composantes du territoire métropolitain.

- Encadrer les PDAU des communes qui composent le territoire métropolitain.

b) Objectifs spécifiques :Le SDAAM d'Alger a pour objectif essentiel la construction d'un pôle compétitif et durable :

- faire d'Alger une des grandes métropoles du continent et du bassin méditerranéen.
- La protection et la valorisation des terres agricoles.

Chapitre 2 :l'état d'art

- La protection des écosystèmes.
- Le développement de territoires spécifiques.

Ces objectifs sont développés pour leur mise en œuvre par les documents de référence suivants, qui cadrent l'étude du SDAAM d'Alger : le SNAT, le SRAT Nord-Centre et le PACMA.

VII.2.2. Le Programme d'Aménagement Côtier de la région métropolitaine algéroise (PACMA) :

Le PACMA couvre 125 communes dont les 57 communes de la wilaya d'Alger, 25 communes de la wilaya de Blida, 24 communes de la wilaya de Boumerdes et 18 communes de la wilaya de Tipaza.

L'objectif général du programme est de protéger et d'assurer une utilisation durable des ressources côtières

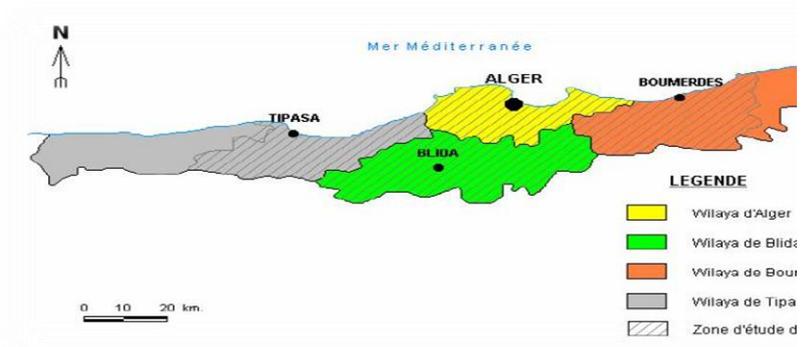


Figure 1 : Délimitation de la zone d'étude du PAC

© Programme d'Aménagement Côtier (PAC) « Zone côtière algéroise » : Etude prospec-
sation. Programme d'Actions Prioritaires, Centre d'Activités Régionales, M.A.T.E, décembre 2004

VII.2.3. Le Grand Projet Urbain (le GPU) :

Il vise à l'évaluation et la promotion des fonctions métropolitaines à travers la réhabilitation et la reconquête des espaces de centralité :

- Pole 1: la Marine -Basse Casbah
- Pôle 2: 1er mai -Hamma et d'autres part, la promotion de nouveau centre a vocations spécifiques multiples
- Pôle 3: caroubier -El Harrach.
- Pôle 4: Lido-Bordj El Kiffan.
- Pôle 5:Le front de mer ouest -Cap Caxin.
- Pôle 6: El Djamila – Zeralda.

Chapitre 2 :l'état d'art

VII.2.3.1.Les applications de l'approche et les résultats :

La richesse et la complexité des sites	Le statut et le rôle des sites	L'identification et la programmation des projets urbains précis dans le cadre de GPU
-Marine: tissu historique, trame coloniale, présence de monuments. -Hamma : tissus colonial de diverses époques, grands ensembles, friches industrielles. -Bordj El Kiffan : tissu pavillonnaire de différentes périodes, grands ensembles.	-Marine: Centre historique, culturel, et touristique. Hamma: Futur centre gouvernemental et d'affaires. Bordj El Kiffan: Ancienne périphérie à vocation touristique, détente et loisirs.	- <u>Marine</u> :Projet de médina -polis, du port de plaisance. <u>Hamma</u> :Ensembles de projets de prestige à caractère économique et d'affaires et de service. <u>Bordj El Kiffan</u> : ensembles de projets touristique

Tableau 1 : la stratégie de GPU.

© Etabli par l'auteur à partir des données : des instruments de l'lecture et d'intervention sur les tissus, par Larbi Sidi-Moussa, Salah Ait Cherkit ;de livre Alger métropole région –ville-quartier.

Conclusion de la section A :

Les métropoles sont des espaces d'attraction des activités, et de diffusion des innovations et des informations. Ce rôle essentiel de distribution des flux s'exerce à travers tout un ensemble de réseaux ;d'entreprises, de transport, de communication, d'information, d'innovation, de socialisation, d'affinités, de pouvoirs qui ont un rôle plus symbolique, façonnant l'image de la ville, renforçant son attractivité et étendant son pouvoir de commandement. Les métropoles se caractérisent par une masse de population très importante 500 000 à 1million d'habitants et des fonctions tertiaires particulières (activités de commerce, de services privés, et services publics).

❖ « *La métropolisation s'observe dans des villes qui détiennent des fonctions économiques majeures ; possèdent une forte population ; disposent de larges aires et espaces urbains et où s'exercent des fonctions politiques majeures* ».

L'internationalisation croissante des processus de production a renouvelé la question de la diversification des activités au sein des grandes métropoles ; les villes, entrées dans un processus de dynamique métropolitaine, qui les qualifiées en villes internationales. Les facteurs d'internationalités peuvent être classés sous quatre rubriques ; la capacité d'insertion dans des réseaux mondiaux, la nature et la pratique d'activités et de fonctions, les facteurs de types infrastructurel et d'équipement et dernièrement, les facteurs de nature socioculturelle (le cosmopolitisme via l'attraction migratoire internationale, la main-d'œuvre étrangère qualifiée ou non qualifiée, le tourisme international ...).

En Algérie, la stratégie de développement métropolitain vise essentiellement sur faire les quarte métropoles ; Alger, Oran, Annaba et Constantine :-des générateurs de croissance constituant les relais d'une économie mondialisée, les mit en tête d'une chaîne de croissance irriguant en profondeur d'un territoire algérien équilibré et de faire Alger une métropole internationale et Oran, Constantine, Annaba des métropoles méditerranéennes.

le SNAT, destine Alger aux fonctions de métropole compte tenu de la structure urbaine actuelle et des orientations d'aménagement. Alger serait le « portail international » de l'Algérie à travers lequel sera affirmée l'ouverture à l'international du pays. Pour cela elle est conditionnée par l'organisation de son territoire et de son aire métropolitaine (wilayas limitrophes de Blida, Boumerdes et Tipaza), de maîtriser sa croissance et de valoriser ses potentialités à l'effet d'améliorer la qualité de son cadre de vie, liée au milieu urbain.

Chapitre 2 :l'état d'art

Section B : tourisme d'affaires au milieu urbain

Introduction :

La ville est devenue terrain de jeu du tourisme et des loisirs alors que le tourisme est devenu un élément clé de l'urbanisation avec : création d'emplois, modification urbaine, pôles touristiques périurbains, tourisme résidentiel urbain (Richards & Wilson, 2007). Malgré un degré d'ouverture variable, la circulation des touristes est essentielle à la ville. L'absence d'ouverture au tourisme, comme souligné dans le cas algérien par Arama (2005) est un signe que la ville a pu entamer une métropolisation sans pour autant passer au stade postmoderne et global. Le tourisme est un élément indissociable de la ville globale.

« *In reality, tourism is subsumed and integrated into the postmodern city and whilst it may be a dominant element in those localities actively promoting its virtues, it is only one aspect of the form and function of the city* » (Page & Hall, 2003)³⁶.

Le tourisme est devenu un levier incontournable dans l'économie d'un pays. D'après les statistiques de l'OMT « *Le tourisme a connu une croissance quasiment ininterrompue .La part de marché des économies émergentes est passée de 30 % en 1980 à 45 % en 2014 et devrait atteindre 57 % d'ici 2030, ce qui correspondrait à plus d'1 milliard d'arrivées de touristes internationaux* »³⁷. En Algérie généralement et Alger la capitale spécifiquement, la prise de conscience nationale de l'enjeu du développement touristique entant que vecteur de développement économique et social ,impose la nécessité d'état de se doter d'un cadre stratégique de référence et d'une vision claire à l'horizon 2025, s'appuyant sur des objectifs chiffrés et précis.

Le tourisme d'affaires est l'un des vecteurs de développement économique. Il désigne d'une manière générale l'ensemble des déplacements à but professionnel ; congrès, réunions, hôtellerie, à une activité économique. D'autre part, outre l'aspect économique, le tourisme d'affaire possède un poids important en termes d'urbanisme et d'image. Cette image positive de fonction supérieure du développement urbain de type métropolitain basé sur l'information, la communication et les activités internationales. L'intérêt du tourisme d'affaire international est ainsi largement supérieur à son simple impact économique, ce qui explique la reconnaissance des institutions longtemps négligé, attention matérialisée particulièrement par des constructions de centres spécialisés dans les villes.

I. Définitions :

I.1.Définition de tourisme : Le mot « Tourisme » vient de la transcription Anglaise d'un vocable français « THE TOUR », qui a été utilisé pour la première fois en 1841 désignant le personne qui faisait le grand tour, cette expression désigne le voyage sur le continent, c'est à ce moment-là que le tourisme naissse. Le tourisme a connu une multitude de définitions relatives et variables selon le temps et le lieu.

❖ « *Le tourisme est l'expression d'une mobilité humaine et sociale fondée sur un excédent budgétaire susceptible d'être consacré au temps libre passé à l'extérieur de la résidence principale, il implique au moins un découché* »³⁸.

La commission des statistiques des Nations unies, en 1993, précise la définition et caractérise le tourisme comme un ensemble

Chapitre 2 :l'état d'art

❖ « *d'activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans des lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires ou pour d'autres motifs* »³⁹.

Le changement de lieu, la durée et les motifs du séjour, les trois caractéristiques du tourisme, déterminent ses formes, la classification des touristes et la répartition des nuitées. Sur cette base, on distingue le tourisme intérieur, le tourisme extérieur (avec franchissement de frontières) et les motifs. La mesure de l'impact, généralement économique, se fait à partir des nuitées ⁴⁰.

❖ « Les déplacements touristiques sont motivés par des raisons très diverses, voyages d'affaires, manifestation culturelles, recherche de détente...etc. l'ensemble de ces mouvements occupent une place de première plan dans l'économie de nombreux pays constituant ce qu'on appelle le tourisme »⁴¹

Tel que défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (O.M.T.)

❖ « *le tourisme est un déplacement hors de son lieu de résidence habituel pour plus de 24heures mais moins de 4 mois, dans un but de loisirs, un but professionnel (tourisme d'affaires) ou un but sanitaire (tourisme de santé)* »⁴².

I.2.Définition de tourisme durable : est défini par l'Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) comme :

❖ « *un tourisme qui tient pleinement compte de ses impacts économiques, sociaux et environnementaux actuels et futurs, en répondant aux besoins des visiteurs, des professionnels, de l'environnement et des communautés d'accueil* »⁴³.

Il vise l'équilibre entre les trois piliers du développement durable dans la production et réalisation d'activités touristiques.

I.3.Définition de tourisme urbain :

Le tourisme urbain est l'une des formes les plus anciennes de l'activité touristique, mais la ville est une destination à part entière depuis la fin des années 1980. Ainsi, les villes ont pris conscience de ce gisement touristique et elles ont uni leurs efforts pour mener des actions en commun, notamment en matière de promotion ; des réseaux, associations ou clubs ont vu le jour ces dernières années⁴⁴.

I.4.Définition de l'espace urbain :

La définition de l'espace urbain est liée à celle des types d'occupation et d'utilisation du sol, donc des activités et fonctions urbaines qui par définition sont non agricoles. L'espace urbain englobe tout mode d'occupation du sol lié à la ville ou à sa proximité non seulement espace bâti mais aussi non bâti : espaces verts aménagés, aéroports, stades, etc. Il faut aussi prendre en compte les espaces inconstructibles comme les plans d'eau, s'ils sont ceinturés par l'espace urbain. (BASTIE. J et DESERT. B, 1980).

I.5.Définition de tourisme d'affaire :

Tous les professionnels du secteur reconnaissent que la définition du « *tourisme d'affaires* » est imprécise tant au niveau national qu'international. « *Le tourisme d'affaires associe d'une part, le*

Chapitre 2 :l'état d'art

tourisme c'est-à-dire les déplacements et la consommation nécessaires aux personnes en déplacement (hébergement, restauration, accueil, transferts et parfois loisirs...) et d'autre part, une fonction professionnelle ou sociale (prospection de clientèle, chantiers, négociations, rencontres de spécialistes, études, formation, visites techniques...)»⁴³. Plus généralement, on considère que le tourisme d'affaires regroupe des déplacements individuels ou organisés, effectués pour des motifs professionnels et dont la durée est d'au moins 24 heures.

*Le tourisme d'affaires comprend quatre types d'activités : Les congrès et les conventions d'entreprise, les foires et les salons, les réunions de stimulation, séminaires et réunions d'entreprises, les voyages d'affaires individuels*⁴⁵.

I.6.Définition d'affaire :

C'est un ensemble d'activités économiques et financières ayant pour objet les échanges, l'achat et le vente C'est aussi l'ensemble des questions et activités ayant trait à la gestion des intérêts de l'état et le public.

I.7.Définition des quartiers d'affaires :

Les quartiers d'affaires ont des spécificités qui les distinguent. Des bassins d'emplois d'une part et d'autres types d'aménagements urbains d'autre part : - Concentration de bureaux: une part de bâtiments à usage bureau (en superficie totale) supérieure à 50% de l'ensemble du cadre bâti et une emprise au sol des immeubles de bureaux dépassant 50%, selon INSEE. - Concentration de fonctions de décisions : direction économique, présence de sièges sociaux et part importante de cadres. - Identité propre: sur plusieurs municipalités, ils doivent avoir un nom, une gouvernance (propre si possible), une «cohérence».

II. Aperçu historique de tourisme :

C'est au XVIIIe siècle que naît véritablement le tourisme, grâce au « grand tour », à l'origine du mot anglais « tourist », soit voyage circulaire. Le terme « touriste » (1803) s'emploie pour désigner des voyageurs, qui font une espèce de tournée dans des pays habituellement visités. En 1841, apparaît le mot « tourisme », où Thomas Cook ouvre en Angleterre une agence de voyages. De nouveaux moyens de transports facilitent l'essor de différentes formes de voyages dont le caractère à l'origine « utilitaire » ⁴⁶.

Ce n'est que dans les années 1930-1940 que l'on s'aperçoit que l'importance du phénomène touristique ne peut être "saisi" que par l'analyse de son développement⁴⁷. « *Les historiens ont négligé l'une des institutions sociales les plus représentatives de la modernité, à savoir la migration des vacanciers à la mer, à la campagne ou à la montagne* »⁴⁸. L'étude de Pimlott sur l'émergence du voyage d'agrément en Angleterre peut pourtant être considérée comme la naissance d'une historiographie professionnelle sur le « tourisme »; Pimlott y a établi un standard qu'on ne retrouvera que dans les années 1970. Le XXe siècle confirme la tendance de tourisme de masse « quantitatif ». Jusqu'en 2000 environ : c'est celle de l'irruption du qualitatif ; la recherche de la qualité l'emporte sur la quantité du fait de la plus grande diffusion de l'information⁴⁹. Ainsi que le développement des courts séjours, le développement du tourisme culturel ainsi que celui du tourisme d'affaires.

Chapitre 2 : l'état d'art

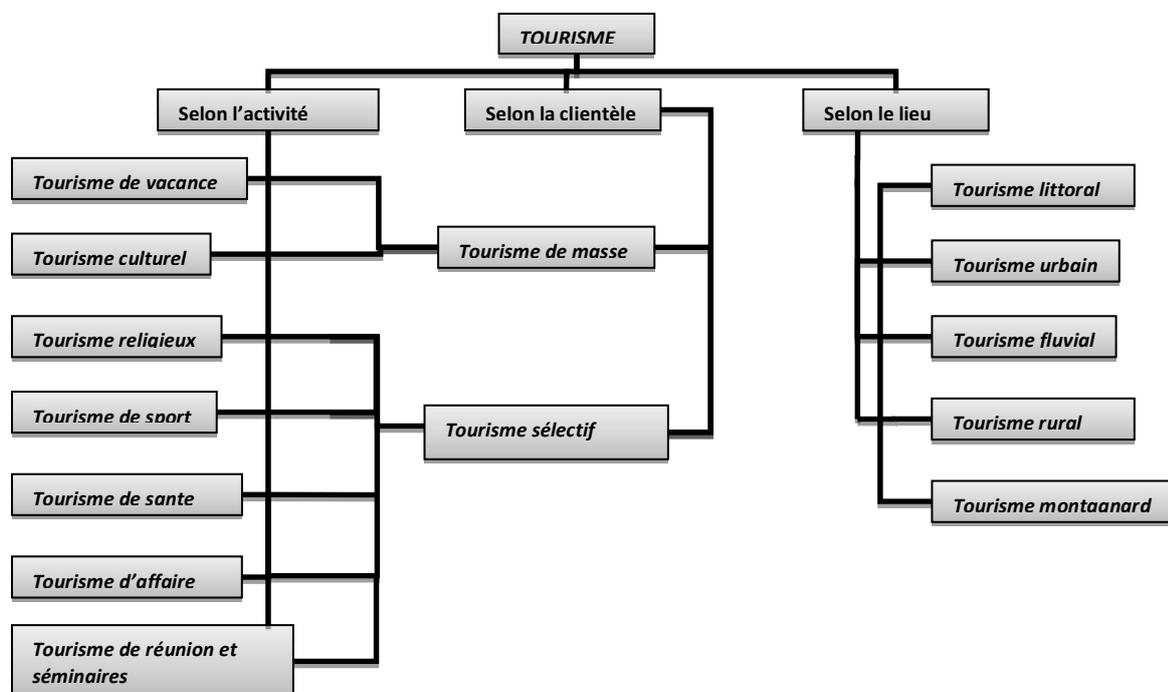
III. Les différents types de tourisme :

Tourisme d'affaires:	Tourisme de santé:	Tourisme d'agrément:	Tourisme scientifique :	Tourisme culturel:	Tourisme écologique:	Tourisme sportif :
Le tourisme d'affaires comprend tous les déplacements entrepris dans le cadre de l'activité professionnelle	A caractère récréatif (repos), thermalisme, climatique et certaines formes de tourisme religieux.	Pour des raisons de loisir et de vacances (tourisme balnéaire, saharien, montagnoux ...)	Le tourisme scientifique est une activité de loisir spécialisée	Le but de ce type de touriste est de rechercher des connaissances à travers la découverte d'un patrimoine architecturale	Motivation pour la préservation du bâtiment et de son environnement	Marqué par une motivation pour le sport

Tableau 2 : les types de tourisme.

© Etabli par l'auteur à partir des données : d'une recherche sur net.

IV. La calcification du tourisme :



Schème 3 : calcification du tourisme

©Etabli par l'auteur à partir des données :

© http://ctig.univ-lr.fr/page_tourisme4monde.htm Cartes et graphiques, Approche géographique du tourisme, Luc Vacher.

V. Le tourisme en Algérie :

Le tourisme en Algérie constitue un facteur de développement durable, ainsi qu'il est une source de devise et une industrie capitale pour l'économie mondiale. L'Algérie dispose de grandes potentialités lui permettant de promouvoir un développement du tourisme durable :

- Un littoral de 1200 KM de cote a l'état vierge.
- Une position géographique exceptionnelle sur le bassin méditerranéen

Chapitre 2 :l'état d'art

- La part d'Algérie dans les flux en direction du Maghreb, au regard des performances de nos voisins, les résultats en termes d'arrivées internationales de notre pays restent modestes. En 2004, le nombre d'arrivées était de 1.233.819 dont 368.662 étranger.

Alger malgré sa richesse et ses atouts, doit développer une image pour une meilleure accessibilité et s'insérer dans la dynamique économique mondiale afin de reconquérir une place de commandement à travers une stratégie d'aménagement global. Le tourisme est l'un des facteurs de la stratégie d'une part. D'autre part on a trouvé que le tourisme d'affaire accomplit avec succès les processus qui donnent Alger sa meilleure image internationale et l'affirmation d'une métropole mondiale, qui repose sur une exigence d'ouverture aux échanges, l'attractivité et le rayonnement ; qui attire la main-d'œuvre, et le développement : des échanges, des déplacements, de cadre de vie et de milieu urbain.

VI. Le tourisme d'affaire :

Notre choix du thème: 'tourisme d'affaires au milieu urbain', a été choisie motivations de l'économie mondiale et les nouvelles orientations d'économie et de l'information, avec de sanglantes motivations d'acquérir de nouveaux marchés et de nouveaux horizons d'investissement. Alger doit imprégner la voie de développement et s'ouvrir progressivement aux investisseurs nationaux et étrangers. Tous ces changements ont rendu nécessaire, l'importation d'équipement et des réseaux adéquats afin de faciliter l'épanouissement des affaires et moderniser les différentes institutions économiques, financières et sociales.

Le tourisme d'affaires, également appelé MICE (Meetings, Incentives, Congrès, Événementiel), est, comme son nom l'indique, un savant mélange d'activités liées à la fois au tourisme (hébergement, transport, restauration, loisirs, etc.) et au monde professionnel. C'est un secteur économique qui fait intervenir de nombreux acteurs, mais qui est aussi marqué par une tendance à la baisse des budgets qui lui sont consacrés par les entreprises⁴⁹.

VI.1.perspective historique du tourisme d'affaire :

L'histoire des réunions coïncide avec l'histoire de l'humanité. Au moyen âge, les réunions ont atteint leur splendeur maximale dans les conseils œcuméniques, dont l'organisation complexe perdure encore dans nos jours. Comme provenant immédiat, on peut citer les congrès médical tenu à Rome en latin depuis mars 1681 jusqu'au juin 1682. Il paraît que le congrès de Vienne de l'an 1814 suppose la naissance des congrès modernes comme nous les comprenons aujourd'hui. En 1929, on note les débuts du Tourisme d'Affaires aux Etats-Unis avec l'apparition des voyages de stimulation⁵⁰. Le premier élan est apparu par le biais de l'Union Aéronautique de Transport, qui essayait de pénétrer le marché des affaires et du grand tourisme. Le tourisme d'affaires a connu une mutation plus intéressante, depuis le début de la mondialisation dans les années 1990 liée à l'internationalisation des entreprises et à la crise économique. Les voyages d'affaires représentent environ 9 % du secteur sur le plan international⁵¹.

VI.2.les différents activités du tourisme d'affaires :

On désigne par tourisme d'affaires l'ensemble des activités économiques liées à des déplacements individuels ou en groupe à but professionnel :

1. Les voyages d'affaires :

Déplacements à but professionnel avec pour objectifs une opération de relations publiques, un voyage de prospection clients ou bien un voyage de presse.

Chapitre 2 :l'état d'art

Ces déplacements sont assez difficilement quantifiables car les professionnels voyagent souvent en individuel et utilisent des moyens de transport et des modes d'hébergement très diversifiés.

2. Les congrès :

Le terme « congrès » est employé aujourd'hui soit au sens strict, c'est une réunion de personnes qui se rassemblent pour échanger leurs idées ou communiquer les résultats de leurs études ⁵². En fait, la notion de congrès est multiforme car elle peut aussi bien comprendre des manifestations : - locales, régionales, nationales ou internationales - internationales à vocation gouvernementales ou non gouvernementales, - de sociétés ou d'associations - professionnelles ou d'idées ...

3. Les conventions d'entreprise :

Le terme « convention » désigne l'ensemble des manifestations organisées par les entreprises et qui peuvent prendre des formes multiples. C'est une réunion interne d'un organisme particulier qui peut avoir une ampleur nationale ou internationale suivant les objectifs partagés par le groupe.

4. Les foires et salons : Selon la réglementation française les foires et salons permet actuellement d'obtenir sous certaines conditions, la reconnaissance de leur intérêt national (agrément) ou international (agrément international).

a) Les foires :

Les foires sont constituées par le regroupement périodique d'exposants dans le but de présenter aux acheteurs professionnels ou au grand public des échantillons de produits ou de services dans l'intention d'en faire connaître les qualités et d'en provoquer l'acquisition ⁵³.

b) Les salons :

Lorsque ces foires sont consacrées plus spécialement à une catégorie déterminée de marchandises, elles sont qualifiées de salons. Les salons spécialisés s'adressent à un secteur, à une activité voire à un groupe de secteurs d'activités plus précis. Certains sont ouverts au grand public mais la plupart sont des salons spécialisés professionnels, non accessibles au grand public.

5. Les incentives ou voyages de stimulation :

Ce sont des voyages professionnels organisés pour les membres d'une même entreprise, ou pour des partenaires professionnels, dans le but de les récompenser lorsqu'ils ont réalisé leurs objectifs quantitatifs et qualitatifs.

6. Les séminaires :

Il s'agit de groupes de travail, ouverts à des spécialistes d'une certaine discipline, organisés par des professionnels pour parfaire la formation spécifique des participants en développant le travail en équipe. Si on exclut les séminaires internes aux entreprises, ce genre de réunion est ouvert à tous les intéressés, qui sont d'ailleurs sollicités et qui payent une contribution pour l'ensemble de la session (une à deux semaines)⁵⁴.

VI.3.les différents équipements de tourisme d'affaires :

Les bâtiments de bureaux comptent parmi les projets exceptionnels et importants dans la construction de notre temps, par le rôle qu'ils représentent dans la vie économique et social, par leur architecture et situation dans la structure urbaine.

Chapitre 2 :l'état d'art

1. Les centres d'affaires :

On peut définir un centre d'affaires comme un lieu composé de locaux de petites, moyennes et grandes surfaces, entièrement équipés. Ces locaux ont vocation à accueillir des entreprises, des entrepreneurs ou d'autres types d'utilisateurs pour une durée déterminée et à courte échéance.

2. Les tours d'affaires :

Symbole du pouvoir économique et de la modernité urbaine : C'est à la fin du XIXe siècle aux Etats-Unis, d'abord à Chicago puis à New York et dans quelques grandes villes, que se développent les premiers immeubles hauts à vocation commerciale, appelés SKYSCRAPERS. (Le gratte-ciel résulte du mélange alchimique de la spéculation immobilière des progrès technologiques et de l'expérimentation architecturale).

3. Les bureaux d'affaires :

a) Bureaux cloisonnés :Alignement des cellules individuelles fermées le long d'un couloir, ce type tend à être délaissé car le cloisonnement multiple

b) Bureaux semi-cloisonnés ou bureaux de groupe : il est obtenu grâce au mobilier système qui aide à faire une semi séparation de l'espace avec de petites voiles en matériau translucide ou transparent (du verre). Ce type est très fréquent car il garde l'esprit du groupe et préservé un minimum d'intimité personnelle.

c) Bureau paysager :Il est organisé sur un plateau libre ou des équipes travaillent dans un espace non cloisonné.

4. Les Hôtels d'affaires :

VI.4. L'évolution de ces immeubles :

Selon l'historien NIKOLAVS PEUSNIER les premiers immeubles de bureaux seraient apparus à LONDRE vers 1830 ainsi que dans quelques villes commerçantes ; ce type se caractérisait par une architecture simple, ossatures métalliques de manière à disposer d'un maximum d'éclairément. CHICAGO fut ensuite le grand centre ou la typologie de l'immeuble d'affaire se développa, suscitant même la naissance du gratte-ciel. A partir des années 50 vint l'heure de la production en séries des immeubles de bureaux (souvent des grattes ciel set des centres d'affaires).

1-Immeubles de première génération :

Apparus à la fin des années 60 sous l'impulsion de promoteurs anglais. Ce sont des tours de grande hauteur qui dépasse les 200m.

2-Immeubles de deuxième génération :

Nés de la crise du pétrole, ces immeubles furent conçus autour d'un noyau technique en béton contenant les ascenseurs et les réseaux. Ils sont dotés de grands plateaux paysages de 2000m² environ avec l'air conditionné et lumière artificielle étudiée

Chapitre 2 :l'état d'art

3-Immeubles de troisième génération :

Ils se présentent sous forme de bâtiments bas et épais d'une hauteur maximum de 60m environ de 16 niveaux. Ces surfaces de plateaux réduits jusqu'à 10m.

4-Immeubles de quatrième génération :

Ce qu'on appelle les immeubles intelligents. Ils recouvrent l'intégration rapide des innovations technologiques au domaine de l'immobilier. Ces plateaux sont modulables et configurables permettant à toutes entreprises de disposer immédiatement d'un outil performant de communication.

Conclusion de la section B :

Le tourisme d'affaires est une activité dérivée de la production industrielle et de la production de services. L'Organisation Mondiale du Tourisme propose une définition scientifique du tourisme d'affaires. Il « peut être défini comme l'ensemble des voyages entrepris dans le cadre d'activités professionnelles. Il comprend les voyageurs commerciaux, les membres d'équipages effectuant des escales courtes et prolongées, les fonctionnaires des gouvernements ou des organisations internationales en mission, les employés qui procèdent à l'installation de machines ou d'équipements lorsque l'entreprise responsable du service d'installation ne réside pas là où l'installation a lieu, sous condition que l'installation soit terminée en moins d'un an »⁵⁵.

Le tourisme d'affaires est l'un des créneaux dont le développement est d'une grande importance pour le tourisme algérien. Un secteur de plus en plus considéré comme le moteur du développement durable par ses effets d'entraînement des autres secteurs. Plusieurs experts et professionnels du tourisme estiment que l'Algérie a tout à gagner en se dirigeant vers le tourisme d'affaires au lieu de concentrer le total de sa politique sur le tourisme de masse pour cela , elle doit s'intégrer dans la dynamique de la mondialisation et s'appuyer sur une vision prospective du monde à l'horizon 2025.

« SDAT 2025 »ainsi « le SNAT 2025 »considère que le tourisme généralement et le tourisme d'affaire spécifiquement sont des moteurs de Développement Durable et parmi les stratégies proposés afin d'améliorer l'image d'Alger et d'évoluer le projet d'Alger métropole.

Afin de bien comprendre la relation entre la métropolisation et le tourisme d'affaire, on a traité deux exemples, le premier est celui de quartier de la défense à paris, et le deuxième est celui de la métropole de Lyon et sa stratégie à travers le tourisme d'affaire a fin de réussir son projet d'amélioration de la qualité de vie des citoyens.

Chapitre 2 :l'état d'art

LES EXMEPLES :

I. Le quartier de la défense :

I.1- La situation du quartier :

Le quartier de la Défense se situe à l'ouest de Paris dans le Département des Hauts de Seine (92) sur les 3 communes de Puteaux, Courbevoie, Nanterre et la Garenne-Colombes. De sa superficie de 1,6km², et sa capacité en bureaux (3 millions de m²), **c'est le plus grand quartier d'affaires d'Europe**. Il se situe dans le prolongement parfait de l'alignement qui commence au Palais du Louvre et qui se prolonge par l'Obélisque, l'avenue des Champs Elysée, l'Arc de Triomphe, le pont de Neuilly et l'Arche de la Défense.



Figure 2 : quartier de la défense.
© <https://www.grandearche.com/quartier-de-la-defense/>

I.2-Aperçu historique du quartier :

Le quartier de la Défense doit son nom à la statue « La Défense de Paris » sculptée par Louis-Ernest Barrais, inaugurée le 12 octobre 1883 au centre du rond-point de Courbevoie. **Le quartier de la défense s'est développé à partir de 1956 avec la construction du CNIT**, le Centre National des Industries et Techniques. Ce bâtiment novateur en forme de voute triangulaire marque le début du développement architecturale du quartier. En 1958, la création de l'EPAD à cette période Les premières tours ont la même taille : une surface au sol de 42m sur 24 et moins de 100m de haut. Les deux premières tours sont la tour Esso puis la Nobel.

Un deuxième plan d'aménagement voit le jour en 1970 pour accompagner le développement économique de l'époque. La taille des tours est alors réévaluée permettant la construction de la tour Fiat devenu actuellement la Tour AREVA qui atteint 184m de haut. La gare RER est inaugurée cette même année en 1970. puis en 1981, les Quatre Temps, le plus grand centre commercial d'Europe de l'époque est construit. **En 1982** Le projet de l'architecte danois Johan Otto Von Spreckelsen est retenu. L'arche est conçue à partir d'un cube évidé en son centre. En 1992, la ligne du métro est prolongée pour desservir le quartier de la Défense avec deux arrêts supplémentaires : « esplanade de la défense » et « grand arche de la Défense ». Puis les deux plus hautes, la Tour T1 d'ENGIE haute de 185m achevée en 2008 et la Tour First, plus haut gratte-ciel de France avec ses 231m inaugurée en 2011.

I.3.L'architecture du quartier :

a) Le territoire : c'est un territoire de 40 km². 6 communes et 2 CDT, 370 000 habitants .346 000 d'emplois.

Chapitre 2 : l'état d'art

b) Son architecture : Le quartier de la Défense se distingue par son architecture particulière et s'organise selon le principe de séparation des flux. La Défense s'articule autour de l'immense dalle centrale de 31 hectares, uniquement piétonne. La circulation des véhicules est située sous la dalle ou en périphérie grâce à un périphérique appelé boulevard circulaire.



Figure 3 : l'architecture au quartier de la défense
© <https://www.jobtrotter.com>

c) les équipements principaux :

Les bâtiments les plus connus aujourd'hui sont la Grande Arche et le CNIT. D'autres tours sont emblématiques des diverses époques de développement du quartier : tours Initiale et Europe pour la première génération, GAN et Areva pour la deuxième Génération, Total pour la troisième. Les deux tours jumelles Hermitage Plaza domineront la Défense avec leur 323 mètres.



Figure 4 : les différents équipements du quartier la défense
© <https://www.francebleu.fr>

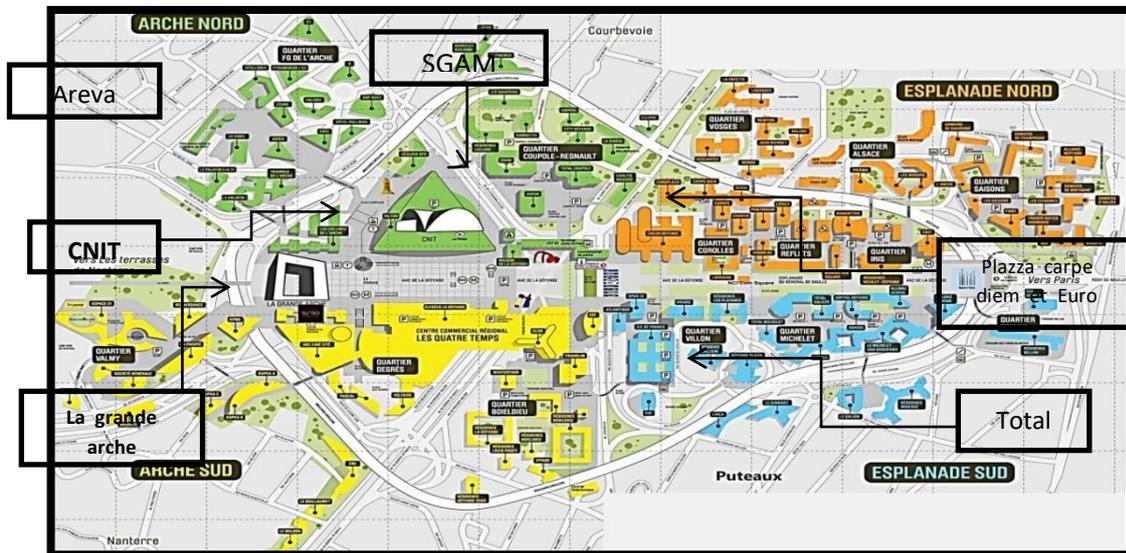


Figure 5 : Plan général du quartier de la défense
© <https://www.plandeparis.info/>

II. La métropole de Lyon et le quartier d'affaires Part-Dieu :

II.1.La situation de la métropole Lyon :

Située dans la circonscription départementale du Rhône, en région Auvergne-Rhône-Alpes. La Métropole de Lyon est née le 1er janvier 2015 : c'est une collectivité territoriale unique en France créée par la fusion de la Communauté urbaine de Lyon et du Conseil général du Rhône sur les 59 communes qui composent le territoire du Grand Lyon.



II.2.Aperçu historique sur la métropole :

En 1969 est créée la Communauté Urbaine de Lyon (COURLY), qui deviendra ensuite le Grand Lyon. A la fin 2012, un accord est passé entre Michel Mercier, alors président du conseil général du Rhône, et Gérard Collomb, président du Grand Lyon, prévoyant la création à l'horizon 2014 d'une « euro-métropole » : le Grand Lyon remplacerait le département du Rhône sur son territoire et le projet donnerait lieu à une loi en juin 2013. Finalement, la création de la métropole de Lyon est inscrite au sein de la Loi de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles (loi MAPTAM) du 27 janvier 2014 et est mise en place le 1^{er} janvier 2015.

Figure 6: Lyon métropole

©<http://www.petit-bulletin.fr/lyon/recherche-article-Quartier+Lyon+Confluent.html>

II.3.Le pôle métropolitain :

Le Pôle Métropolitain rassemble la Métropole de Lyon, la Métropole de Saint-Etienne, Vienne Condrieu Agglomération, la CAPI Porte de l'Isère, la communauté d'agglomération de Ville franche (CAVBS) et la communauté de communes de l'est lyonnais (CCEL). Un espace de projets qui réunit sur 1 600 km près de **2 millions d'habitants** pour peser davantage dans une économie mondiale organisée autour des grandes métropoles.

II.4.L' objectif du pôle métropolitain :

Le but principal du Pôle Métropolitain est l'amélioration de la qualité de vie des citoyens à travers quatre objectifs :

- **Favoriser l'emploi**, en suscitant un dynamisme économique maîtrisé articulé autour de pôles d'innovation reconnus, de services aux entreprises améliorés et d'un soutien appuyé à l'enseignement supérieur et la recherche,
- **Améliorer la mobilité** par la mise en place d'un réseau de transports collectifs intermodal et cohérent à l'échelle métropolitaine,
- **Garantir la qualité de vie** en préservant les espaces naturels et agricoles et en promouvant un développement territorial équilibré et cohérent, autour du modèle de métropole multipolaire,
- **Proposer une offre culturelle d'excellence**, diversifiée, et accessible à tous les citoyens métropolitains.
-

Chapitre 2 :l'état d'art

II.5. Lyon, une métropole stratégique dans le monde des affaires :

La Métropole a la responsabilité du développement du tourisme sur son territoire. **Tourisme d'affaires, tourisme d'agrément** : il s'agit d'un levier majeur du développement de l'économie et de l'emploi. Ainsi, sur le territoire de la Métropole, **30 000 personnes travaillent dans ce secteur**. L'emplacement et l'histoire de Lyon sont des atouts de départ qui ont été amplifiés lors de la révolution industrielle. Depuis, la capitale rhodanienne a su développer un tissu économique varié et solide qui attire les capitaux et retiens les talents. Lyon est de plus très bien armée pour tirer avantage de la 3ème révolution industrielle. La ville est désormais engagée dans la 3ème révolution industrielle, s'appuyant sur son offre de formation, ses centres de recherche et développement, ses usines 4.0 ou encore ses incubateurs de startups.

II.6.Le quartier d'affaires de Lyon Part-

Dieu :La Part-Dieu est le deuxième pôle tertiaire et de décision français. Plate-forme multimodale (gare de TGV, transports en commun, accès aéroport, transports doux), ce quartier référent en Europe continue son développement vertical.

a) sa situation :Situé dans le 3ème arrondissement de Lyon et s'étendant sur 177 hectares, le site de la Part-Dieu est en réaménagement depuis 2010 et les travaux dureront jusqu'en 2030.



Figure 7: le quartier d'affaire part-dieu.

© <https://www.arthur-loyd-lyon.com/actualites/lyon-part-dieu-zoom-sur-le-quartier-affaires-de-la-ville>.

b) ses principaux Equipements :La première tour a été achevée en 1977 : Tour Crayon144m de haut-puis, Tour EDF164m .en 1999 la tour suis life -Oxygène et In City-Sky 56- Silex 2 et To-Lyon est créée en 2010- la gare centrale de Lyon va, elle aussi, subir des travaux d'agrandissement et enfin Le centre commercial Part-Dieu, qui abrite près de 267 commerces.

Synthèse des exemples :Dans la compétition entre les grandes métropoles en Europe et dans le monde, le développement de l'attractivité d'un territoire est un des leviers principaux pour encourager le **dynamisme économique**. Les quartiers d'affaires et la fonction de tourisme d'affaire jouent un rôle essentiel dans la cooptation de développement d'une métropole.

Chapitre 2 :l'état d'art

La conclusion du chapitre 2 :

Les grandes métropoles d'aujourd'hui fonctionnent comme un pôle central commun à tous ces réseaux, attirant et dispersant tour à tour les flux de personnes, de biens, de services, de capitaux. A l'ère de la mondialisation, les métropoles doivent répondre aux certains critères de situation, nombre de population, Existence d'une aire métropolitaine, Présence de firmes et banques nationales et étrangères, Investissements étrangers (accessibilité), Production de l'information , la présence des différents réseaux (d'infrastructure...) et les différents équipements internationaux (Universités, Hôtels, parcs, quartiers d'affaires , équipements d'accueil 'grand événementiels' ...).

L'Algérie dont la position géographique, le potentiel économique et les capacités humaines constituent ses atouts premiers. Mais malgré ces atouts, elle n'a pas échappée la mondialisation. Pour cela l'Algérie s'est dotée d'une stratégie de la métropolisation d'Alger(métropole internationale), d'Annaba, d'Oran et Constantine(métropoles méditerranéennes) et la constitution des aires métropolitaines ; dont Alger s'est dotée d'une stratégie de projet d'Alger métropole(le grand projet urbain). Afin qu'elle s'adapte à son nouveau statut de métropole internationale, Alger devait nécessairement promouvoir les activités et les équipements de rang supérieur auprès de son aire métropolitaine (Tipaza -Blida –Boumerdes).

Le grand projet urbain (G.P.U) vise à promouvoir pour Alger au renforcement de sa métropolisation et l'internationalisation de ses activités et à son rayonnement et surtout développer la vocation d'affaires en facilitant l'accueil des entreprises de services (ingénierie, finances, banques,...) et la vocation politique et administrative par l'accueil des sièges des institutions nationales, maghrébines et internationales.

Le tourisme d'affaires est une activité à part entière. C'est aussi une activité économique majeure, mais qui s'exerce à l'intérieur d'un champ dont les frontières sont imprécises, en raison de la diversité des prestations auxquelles il recourt : hébergement, transports, prestations diverses. Ce dernier qu'on a choisis comme thème spécifique, et son impact sur l'économie mondiale et l'attractivité des grandes villes internationales participent à l'évoluer l'image d'Alger métropole et la mètre un portail international à travers les clientèles internationales, les échanges, et les différents projets de rayonnement international (réalisation des quartiers et d'équipements d'affaires du type « Business Center »- Réalisation de quartiers résidentiels et d'équipements adaptés à une clientèle internationale -création d'entreprises, de commerces et de services internes liés à la fonction internationale).

Chapitre :3

CAS D'ETUDE

Chapitre 3 :Cas d'étude

Introduction du chapitre :

Ce chapitre vise à fournir les éléments et la logique d'organisation de structuration d'Alger et spécifiquement du quartier El Hamma à travers un diagnostic partagé accompagné d'enquêtes empiriques, et une méthodologie d'analyse de la ville et du quartier dans le but de déterminer une stratégie d'intervention qui se fera sur deux échelles à savoir celle du quartier et celle de l'assiette d'intervention.

I- Partie théorique : Analyse

I.1Analyse de la métropole d'Alger :

I.1.1- Présentation de la métropole :

Alger est une métropole complexe mais aussi une ville très simple à saisir : la baie en faucille, la cité accrochée au-dessus d'un petit port et des promontoires assurent une bonne protection.

Ses étendus à l'Est, à l'Ouest en ramifications latérales amplifient l'impression de grandeur.

La Ville d'Alger, Capitale de l'Algérie

I.1.2-Situation de la métropole :

Alger capital est située au nord –centre du pays et occupe une position géostratégique intéressante, aussi bien, du point de vue des flux et échanges économiques avec le reste du monde, que du point de vue géopolitique. Elle s'étend sur plus de 809 Km2.

La baie d'Alger est située au bord de la mer Méditerranée dans le nord-est d'Alger (la capitale de l'Algérie) elle est reconnue comme l'une des plus belles baies du monde.



Figure 8 : Contexte nationale
©<http://www.carte-algerie.com/carte-algerie.html>

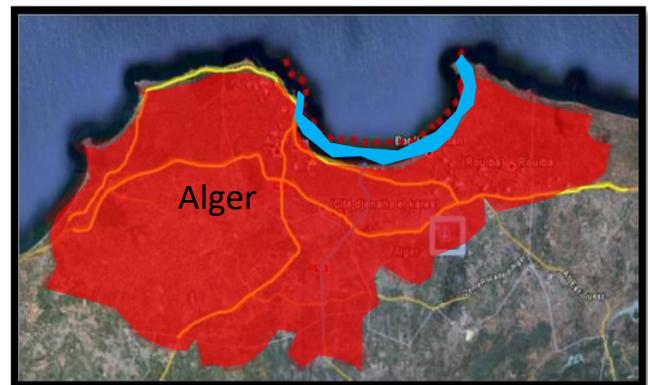


Figure 9: Contexte Régional de Alger
© Google Earth + élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 :Cas d'étude

I.1.3-Délimitation d'Alger:

Les limites administratif:

Elle est limitée géographiquement par :

- La wilaya de Blida Sud à 51 km.
- La wilaya de Tipaza au Nord-Ouest à 70 km.
- La wilaya de Boumerdes au Sud- Est à 20km.
- La mer méditerranée au Nord .

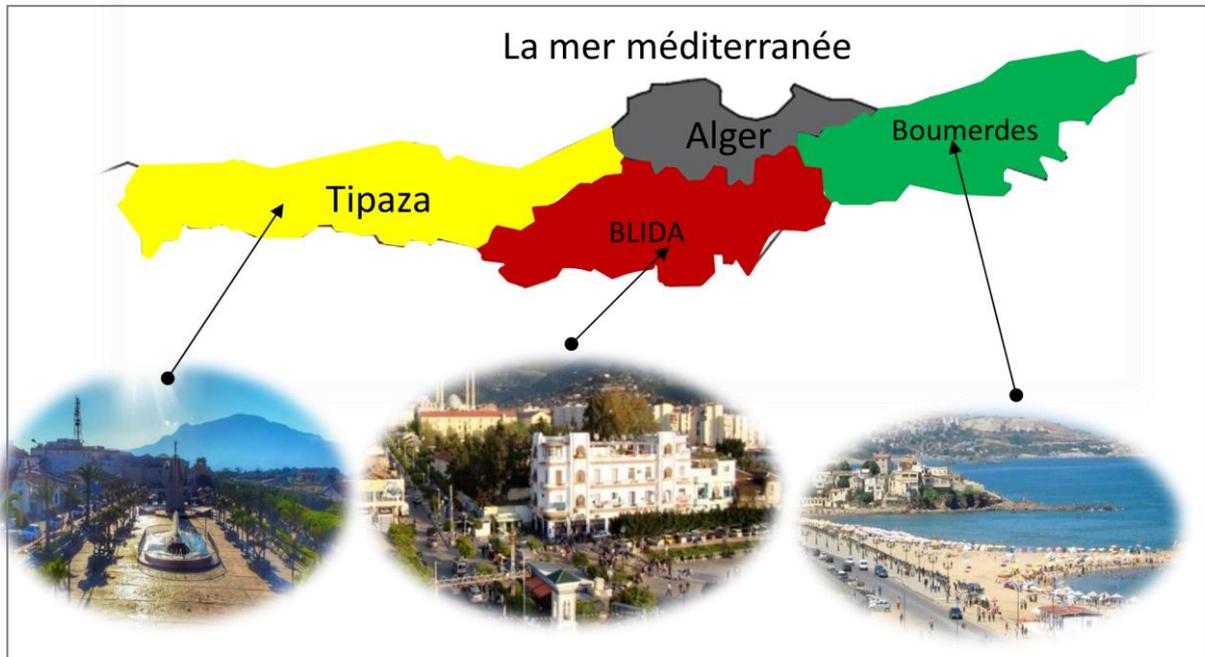


Figure10: carte de délimitation de Alger.

©élaboré par l'auteur

Alger métropole est limité par rapport aux routes nationales : N214, N5, N61, A1, N11.

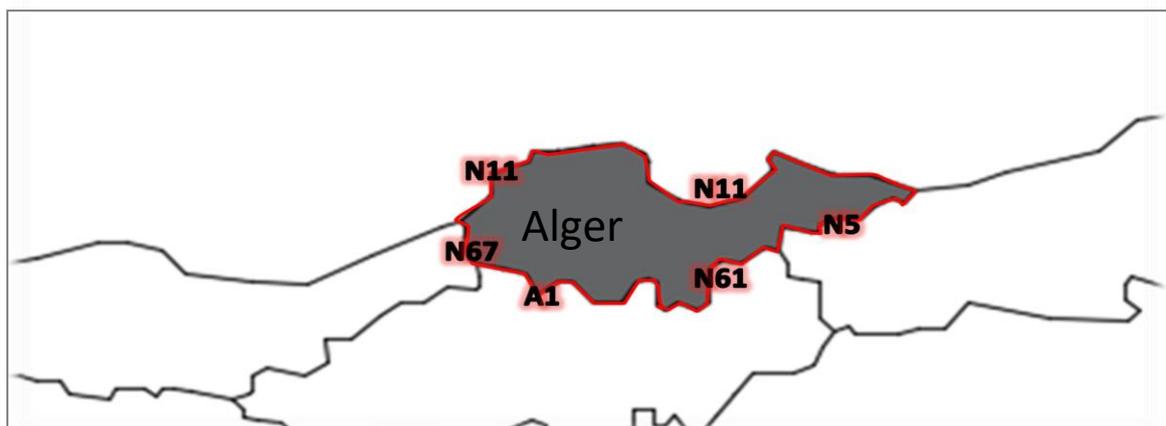


Figure11: carte de délimitation de Alger

©élaboré par l'auteur

Chapitre 3 :Cas d'étude

Les limites Natural:

Alger métropole est limité selon les repères géographiques existants sont:

- Plaine de la Mitidja
- Massif de Bouzare
- Monts de l'atlas
- Oued Mezafran
- Oued el Harrach
- Oued El hamiz
- Oued Réghaia

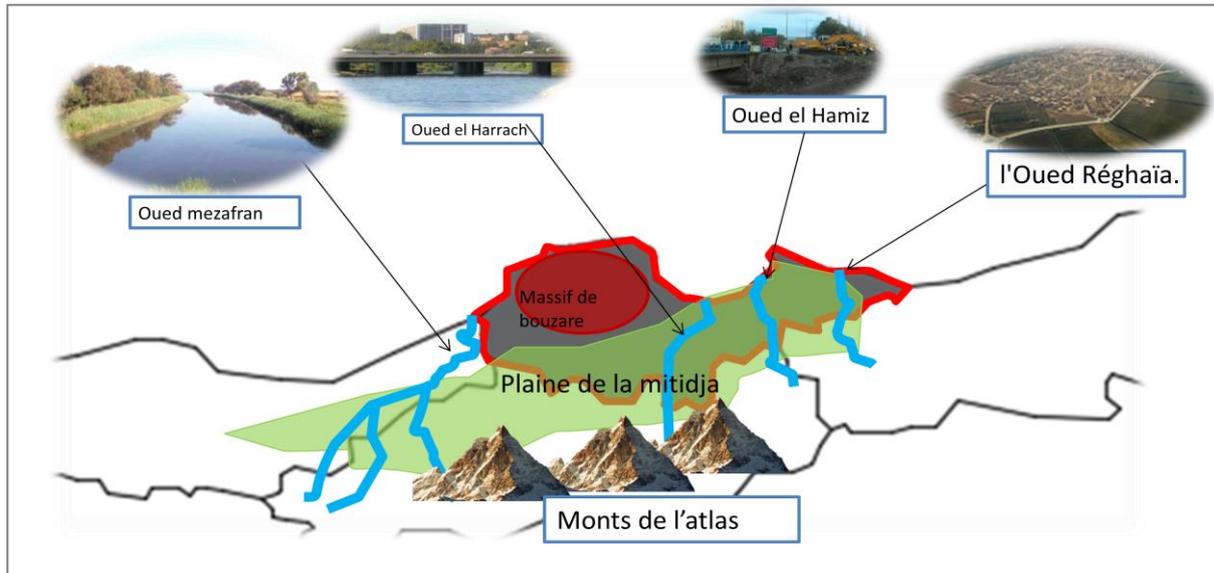


Figure 12: carte de délimitation de Alger (Natural).

©élaboré par l'auteur

I.1.4- Accessibilité sur Alger:

- La ville d'Alger représente d'importante voie d'échange à l'échelle nationale :
L'autoroute est –ouest relie la métropole avec l'est et l'ouest.

a) Les routes nationales :

- N5 : reliant Alger à Constantine passant par Boumerdes .
- N11: reliant Alger à Oran passant par Tipaza .
- N1 : reliant Alger au sud passant par Blida.



Figure 13: RN 11



Figure 14 :N5

Chapitre 3 :Cas d'étude

Accessibilité ferroviaire :

Train :

La gare d'Alger est une gare ferroviaire algérienne, située dans la ville d'Alger, au niveau du port.

La gare de l'Agha est une gare ferroviaire algérienne, située dans la ville d'Alger, à proximité de l'immeuble Maurétanie et du port d'Alger, assure quatre départs vers Oran, ainsi que des départs vers Constantine et Béjaïa.

Station des ateliers : est une station de la ligne 1 du métro d'Alger, mise en service le 6 septembre 2018

Le métro d'Alger : est un réseau ferroviaire de transport urbain de type métro desservant la ville d'Alger depuis 2011.



Figure 15 :La gare d'Alger .



Figure 16: La gare de l'Agha .

Accessibilité maritime et aérienne :

Le port d'Alger est grand. Il s'étend sur le sud du centre-ville et la Casbah.

L'aéroport : Il se trouve à Dar El Beida à 20 km au sud-est du centre-ville d'Alger et il s'appelle Houari Boumediene.



Figure 17 : Le port d'Alger



Figure 18:L'aéroport Houari Boumediene



Figure 19 : la carte de l'accessibilité sur Alger.

©Google earth + élaboré par l'auteur

Chapitre 3 :Cas d'étude

I.1.5-Aperçue historique sur le développement de la métropole :

I.1.5.1Période précoloniale :

A/Période Phénicienne IKOSIM :De 814 à 146 avant J.C:

Cette époque est définie par le premier établissement humain qui se caractérise par :

- 1- Le comptoir phénicien.
- 2- Une muraille pas trop développée.
- 3- Création du parcours maritime
- 4- L'agglomération phénicienne était constituée de « quelques maisons, un dépôt de marchandises, entourés peut être d'une construction défensive ».

B/Période Romaine ICOSIUM De 146 avant J.C à 429 après J.C:

La ville s'est développée à l'intérieur d'une enceinte, elle s'est caractérisée par :

- 1- Occupation d'un espace triangulaire de la Casbah à la mer.
- 2- Un développement orienté vers l'axe NORD /SUD.
- 3- Les deux axes structurants du tracé romain qui sont :
- 4- Le cardo maximus ; nord/sud.
- 5- Le decumanus maximus ; est/ouest .

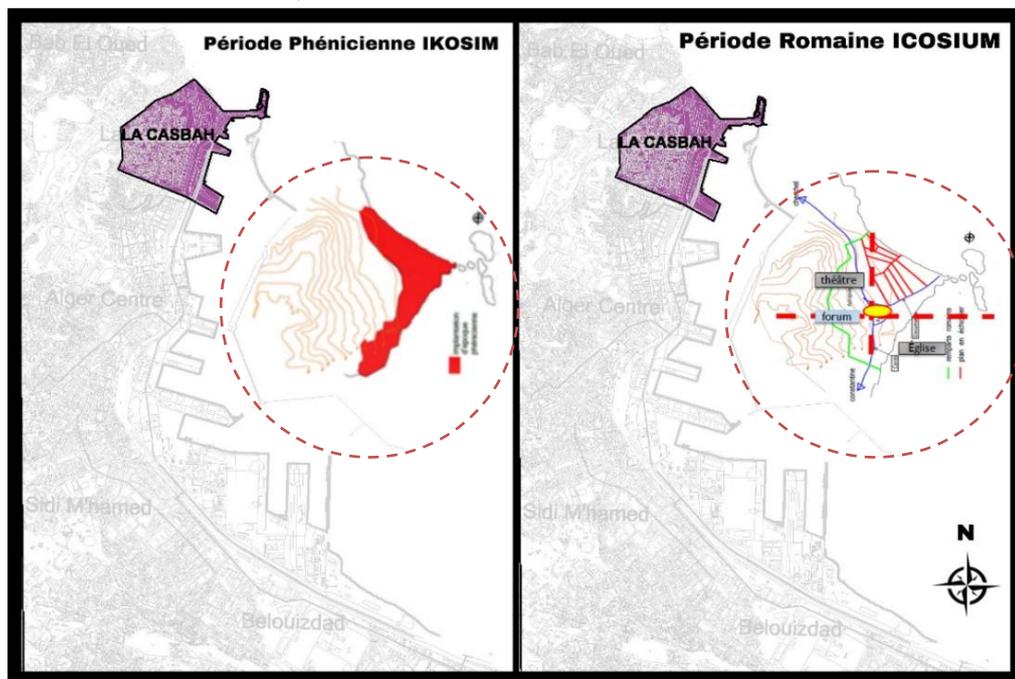


Figure 20 : les cartes historique d'Alger .

©Pdau + élaboré par l'auteur.

C/ Période arabo- berbère El Djazair Bani Mazghanna de 1051 à 1516:

- La ville était déjà entourée d'une enceinte, plus robuste que la première et cela pour répondre aux exigences militaires et démographiques de l'époque (**prolongement de la ville vers la colline pour une dominance visuelle orientée côté mer**). Ce prolongement sera orienté par **la naissance de deux voies situées sur des lignes de crête** qui s'ajoutèrent aux deux premières et créèrent une percée visuelle vers la mer.

D/ LA PERIODE OTTOMANE:

Ville intra-muros, le premier souci des Turcs était d'agrandir les remparts déjà existants et la construction d'une nouvelle citadelle pour protéger la ville.

Le choix des limites se referait à la nature, les remparts reposaient sur deux éléments naturels (une ligne de crête au nord et un talweg au sud).

À l'intérieur des remparts, **la ville se divisait en deux parties (la basse ville et la haute ville):**

des parcours piéton perpendiculaires aux courbes de niveaux étés créée, ainsi qu'une organisation en gradins des maisons et terrasses.

Chapitre 3 : Cas d'étude

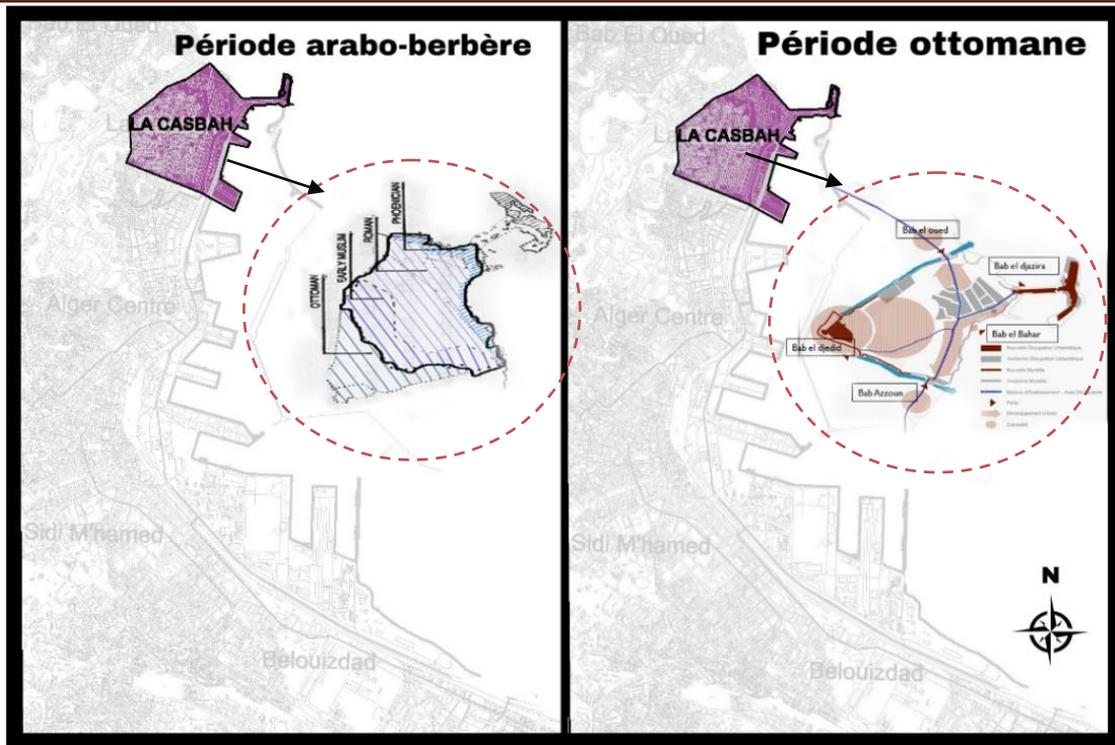


Figure 21 : les cartes historique d'Alger.
©Pdau + élaboré par l'auteur

I.1.5.2.période coloniale1830-1962:

A-1 ère phase urbaine :La ville militaire (1830-1846):

La ville militaire (1830-1846) :

Cette période a connu l'extension extra-muros de la ville mère la Casbah dans deux directions majeures ; vers le nord à Bab El Oued et vers le sud ; Agha et Mustapha ou une large bande presque plate.

Durant cette phase, les opérations urbaines se limitent à la restructuration et l'adaptation du tissu préexistant dans le réaménagement de la rue de Bab Azzoun, de la rue de Bab el Oued (dans l'axe de la route de Constantine) et de la rue de la Marine et l'élargissement du carrefour engendré devenu la Place du Gouvernement avec un contact visuel direct avec la mer

B- 2eme phase :Alger entre 1846-1880:

De nombreux projets d'urbanisme proposent de faire d'Alger une ville Européenne, plus loin de la ville traditionnelle, pour y établir une architecture monumentale, répondant aux critères de beauté du moment, donnant sur de larges rues avec des percées vers la mer, de grands boulevards et de spacieuses places, à Agha et Mustapha adaptée au mode de vie de la société civile coloniale.

Chapitre 3 : Cas d'étude

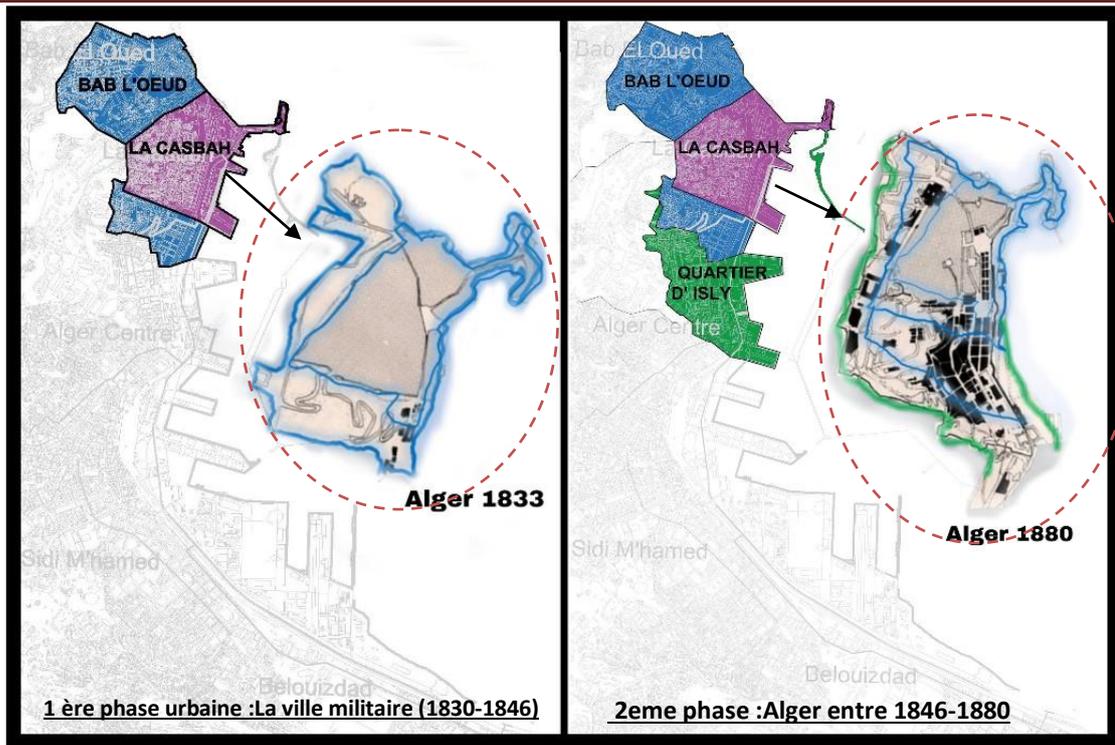


Figure 22 : les cartes historique d'Alger.
©Pdau + élaboré par l'auteur

C-3eme phase urbaine : La ville en expansion (1880 -1930)

À cette période Alger a connu un développement intensif, le développement du port a stimulé la croissance urbaine vers 1885 et a renforcé la relation ville-mer.

L'implantation de nouveaux édifices va accentuer le déplacement du centre d'Alger, place du Gouvernement (actuelle place des Martyrs) vers le boulevard la Ferrière (actuelle bd Khemisti).

1930 : Démolition de la basse Casbah, Création des boulevards : Bd La Ferrière (Med Khemisti) qui longe le front de mer et Bd Marengo (Taleb Abderrahmane) à la Place des Remparts.

D-4eme phase urbaine (1930-1962) :

Les années 1930 sont celles de l'introduction d'idées nouvelles en matière d'aménagement : zonage, circulation, assainissement, salubrité, création de citées nouvelles destinées aux travailleurs indigènes, renforcement de la relation ville-mer avec le réaménagement et extension définitive du port.

Chapitre 3 : Cas d'étude

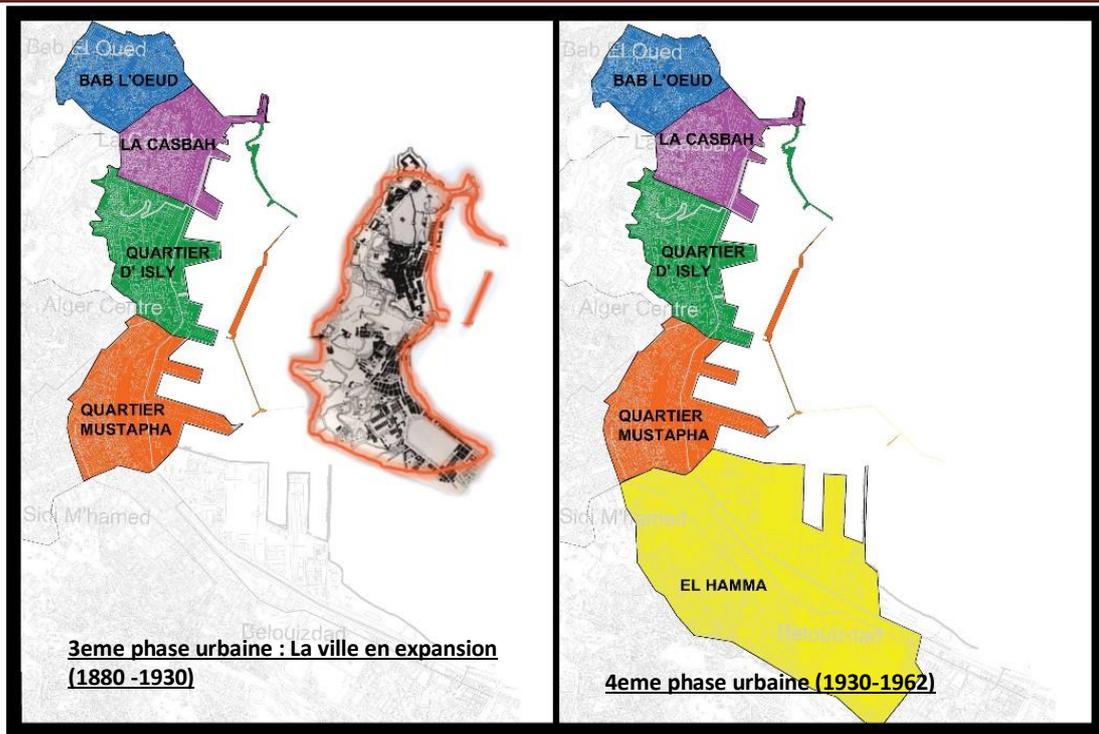


Figure 23: les cartes historique d'Alger.

©Pdau + élaboré par l'auteur

I.1.5.3.période post coloniale1962 a nos jours :

Charger de la gestion de l'agrandissement d'Alger; il favorise une extension vers l'ouest , vers les collines du Sahel, vers l'est, le long de la baie, cette dernière était la plus favorable, en allant de la place des Martyrs à El-Harrach : proposant des équipements administratifs.

La réalisation d'un centre prestigieux complètement détaché du centre colonial, des espaces de bureaux et des équipements administratifs repartis entre le pôle gouvernemental d'El Mohammedia et l'ancien centre-ville, et la rénovation et restructuration du Hamma.

1975-1986 : Il suit les directives du COMEDOR, propose l'élargissement du périmètre d'urbanisation , réalisation de grand projet d'habitat , la cité gouvernementale d'El Mohammedia, le pôle d'affaires et le quartier financier de Dergana, le pole universitaire de Bab Ezzouar, le développement des infrastructures routières et la restructuration des quartiers sud 'El Hamma et d'Hussein-Dey .

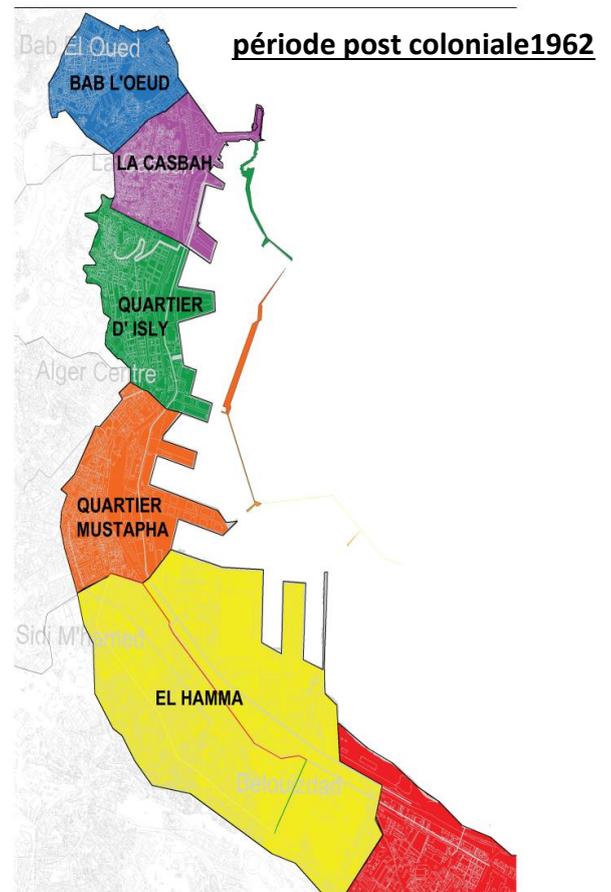


Figure 24 :les cartes historique d'Alger

©Pdau + élaboré par l'auteur

Chapitre 3 :Cas d'étude

I.1.6-Synthèse d'évolution historique du tissu urbain d'Alger

La croissance d'Alger s'est faite vers l'intérieur du pays en donnant dos à la mer et en négligeant totalement sa baie et sa façade maritime. Le tissu urbain d'Alger a été développer au long de l'histoire depuis l'époque près histoire jusqu' au noyau historique casbah vers nos jours et ça reste a évolué

Alger est bâti sur les contreforts des collines du Sahel algérois. La Casbah a été érigée sur le flanc d'une de ces collines qui donne sur la pointe ouest de la baie d'Alger sur un dénivelé de 150 mètres environs. En dehors des fortifications de la ville ottomane, de nouveau quartiers vont voir le jour le long du bras de colline qui donne sur la baie, dont les premiers quartiers européens.

La ville va se développer ensuite vers le nord-ouest au pied du mont Bouzareah, qui culmine à 400 m. d'altitude, comme le quartier de Bab El Oued, puis tout le long de la corniche qui contourne le massif.

Les premières banlieues vont voir le jour au sud-est, le long de la petite bande côtière, sur d'anciennes zones marécageuses, jusqu'à l'embouchure de l'Oued El Harrach.

I.2- Analyse du quartier : Hamma

Le quartier Hamma se situe au nord-est de la capitale Alger, il est à 15km de la casbah et à 5km de l'aéroport, il occupe une place stratégique dans la ville.



Figure 25: Carte de situation de Hamma

©Google earth + élaboré par l'auteur

Chapitre 3 :Cas d'étude

I.2.1 - Délimitation du Hamma :

Nous pouvons délimiter el Hamma en profondeur comme suit :

- Au nord :la mer méditerranée.
- Au sud : la rue Mohamed BELOUZDAD.
- A l'est : le jardin d'essai.
- A l'ouest : Centre d'Alger.



Figure 26 : Carte de Délimitation du Hamma

©Google earth + élaboré par l'auteur

I.2.2-Accessibilité :

El Hamma bénéficie d'une bonne accessibilité très variée du fait de sa situation centrale.

On y accède par :

Routes national :

ALN 11

Les voies :

La rue Hassiba Ben Bouali
La rue Mohamed Belouizdad

Accessibilité ferroviaire :

Train

Metro

Téléférique.

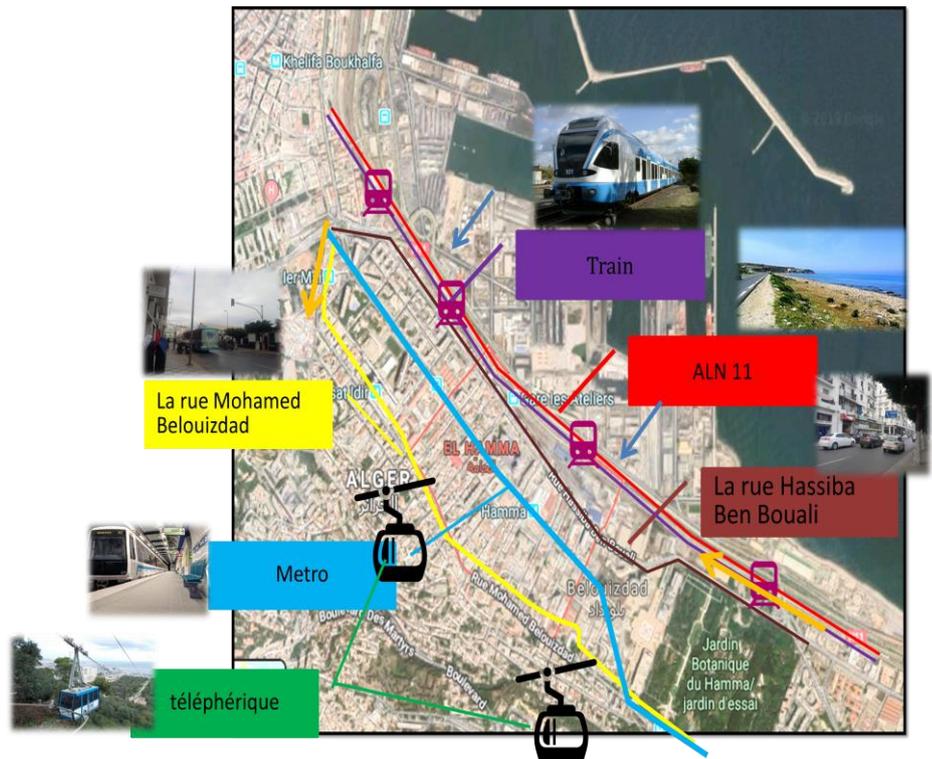


Figure 27 1: Carte de Accessibilité: du Hamma.

©Google Earth + élaboré par l'auteur

I.2.3-L' Élément naturel :



Figure 28: Carte des éléments naturels de Hamma.

©élaboré par l'auteur

I.2.3- Aperçus historique sur Hamma :

a) El-HAMMA avant 1830 :

A cette période, le quartier était une partie intégrante de la campagne algéroise, avec un caractère agricole. Les deux rues de Laghouat (actuellement RN5) (1) et rue de Constantine (actuellement RN11 – RUE DE GAO) (2) structuraient le découpage parcellaire agricole.

b) El-Hamma entre 1830-1846:

c) Les deux rues Rue de Lyon : actuelle Mohamed Belouizdad et Rue Saïd Carnot : actuelle H. Ben Bouali.

-La qualité extraordinaire des terres agricoles fut exploitée par l'implantation et le début d'aménagement en 1832 d'un jardin d'horticulture, le jardin d'essai (3).

- Le site gardait encore l'aspect rural agricole. - Début de l'urbanisation par des Premières implantations industrielles sur les rives d'oued knis et sur les axes de communication surtout sur l'axe de transit (actuel chemin des fusillés).

-L'Arsenal (4) : structure militaire implantée en 1846 sur l'emplacement d'une ancienne batterie turc

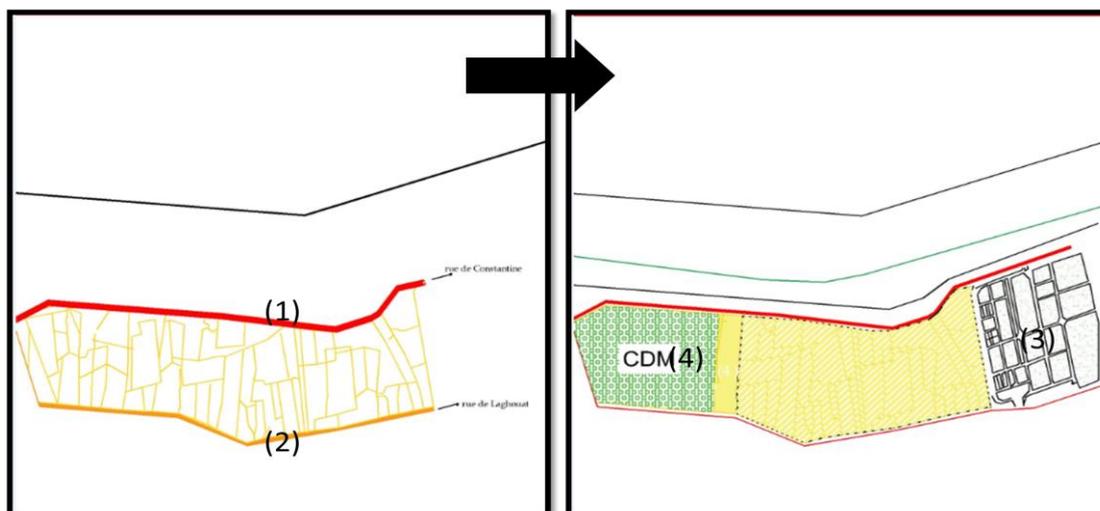


Figure 29 : Carte historique Hamma entre 1830-1846.

©élaboré par l'auteur

d) El-Hamma entre 1846-1880:

Le quartier a subi une mutation progressive d'un parcellaire agricole à un parcellaire urbain (Activités industrielles) (5)

-Le début de l'aménagement des deux voies limites (le jardin d'essai et l'arsenal)

Chapitre 3 : Cas d'étude

-Début de l'aménagement du port (5*)

-Subsistance de parcellaire urbain sur le parcellaire agricole (5')

e) El-Hamma entre 1880-1930 :

L'urbanisation totale du Hamma et réalisation de projet urbain:

Un groupement de logements sociaux(HBM) en 1928(6)

Extension du port

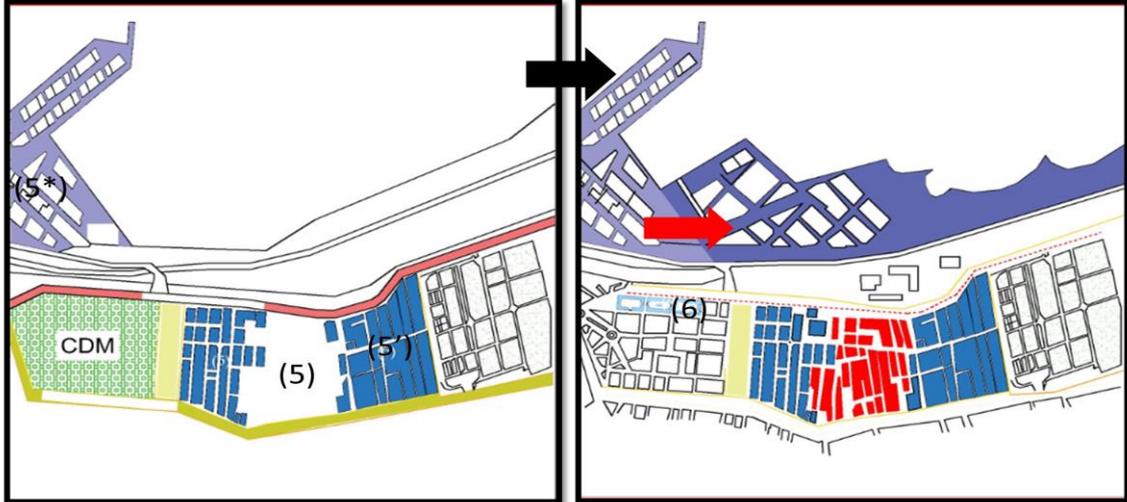


Figure 30 : Carte historique Hamma entre 1880-1930

©élaboré par l'auteur

f) El-hamma entre 1930-1962:

2eme Extension du port vers el-Hamma.

L'urbanisation totale du site (7) .

Construction des grands ensembles .

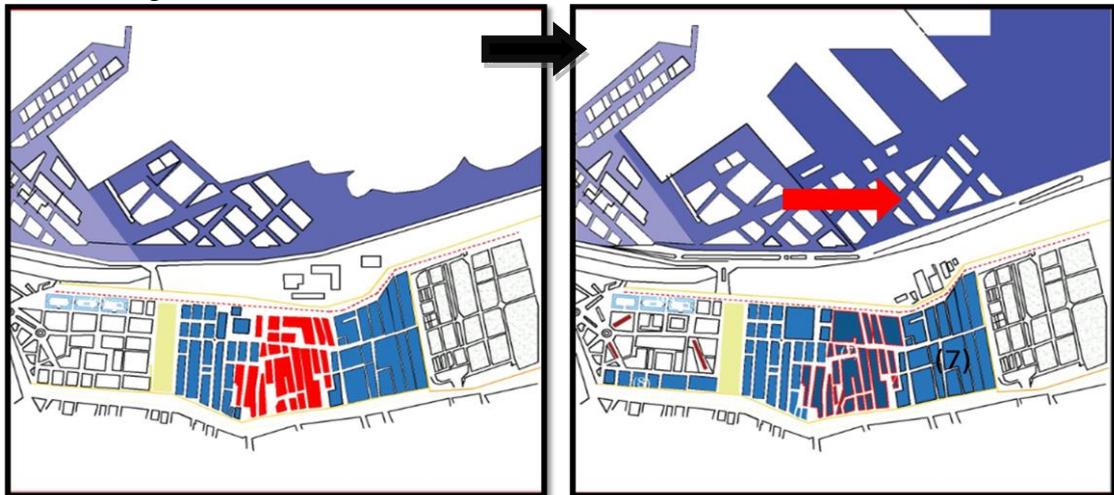


Figure 31 : Carte historique Hamma entre 1930-1962

©élaboré par l'auteur

Chapitre 3 :Cas d'étude

I.2.4.1-synthèse sur l' évolution historique du quartier Hamma :

- ▶ Le tissu urbain du quartier el Hamma a évolué à travers l'histoire d'avant 1830 jusqu'à nos jours.
- ▶ On a constaté la présence d'une entité surcharger de 4 différents tissus qui représentent 4 différentes périodes historiques du 1^{er} mai au arsenal.
- ▶ On a constaté la présence des différentes entités chaque une est le résultat de superposition d'un tissu représentant une période historique sur le tracé agricole ancien de arsenal au jardin d'essai ce qui donne une variété des tissus qui suivent le tracé agricole .
- ▶ On a constaté que le tissu urbain du port a évolué par des parties ; chaque partie représente une période historique.

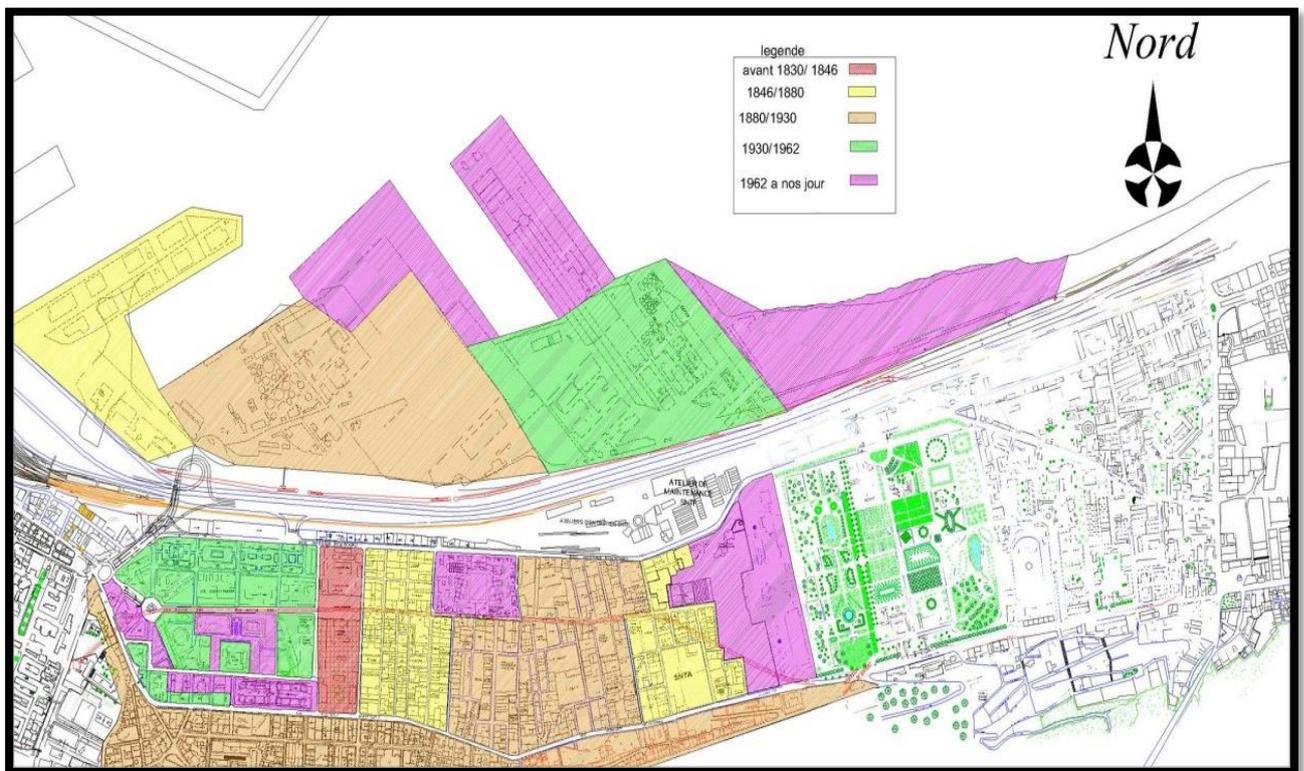


Figure 32 : Carte de synthèse sur l' évolution historique.

©Pos + élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 :Cas d'étude

I.2.5-Les compositions de la structure urbaine :

1-Système viaire : voiries –nœud –trame

1^{er} partie :voiries : Tableau 4

Rue Mohamed Belouizdad	Rue Hassiba BEN BOUALI:	RUE AISSAT IDIR :	RUE ROUCHAI BOUALAM :	LA VOIE FERROVIAIRE :
<p>L'un des axes structurant du quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> ·Axe principal très animé constitue l'articulation topographique entre la plaine et les hauteurs ·Elle relie EL-HAMMA et l'AQUIBA, · Elle relie la place 1^{er} MAI et le jardin d'essai a circulation sens unique. 	<p>Axe structurant du quartier</p> <ul style="list-style-type: none"> ·Voie principale reliant le jardin d'essai à la place 1er mai à circulation sens unique. Très peu animée. Très étroite. 	<ul style="list-style-type: none"> ·C'est un parcours de raccordement par sa position, par rapport à la rue BELOUIZDAD et HASSIBA, en reliant la place EL-MOKRANI et L'ARSENAL, elle est plus étroite et plus animé que celle de ROUCHAI Boualem 	<p>Continuité de l'axe AISSAT IDIR très mal structuré, plus étroite.</p>	<ul style="list-style-type: none"> ·la voie de chemin de fer possède deux accessibilités vers Hamma sur la voie de Hassiba . ·elle est considérée avec le temps comme une barrière physique entre el Hamma et le port ce qui cache le port aux Hamma et cache la fonction du quartier littoral.

2^{eme} partie :les nœuds : nous constatons que les places sont souvent le résultat d'un croisement de voies, elles sont les résultats d'un ancien tissu en damier, a l'exception de la place 1^{er} Mai qui représente un niveau d'échelle de la ville avec un aménagement particulier. Elle est très active représentant un centre d'échanges mécaniques

La place carrée qui se trouve entre la BNA et le Sofitel (65*65) et qui se caractérise par un ordonnancement d'aménagement.

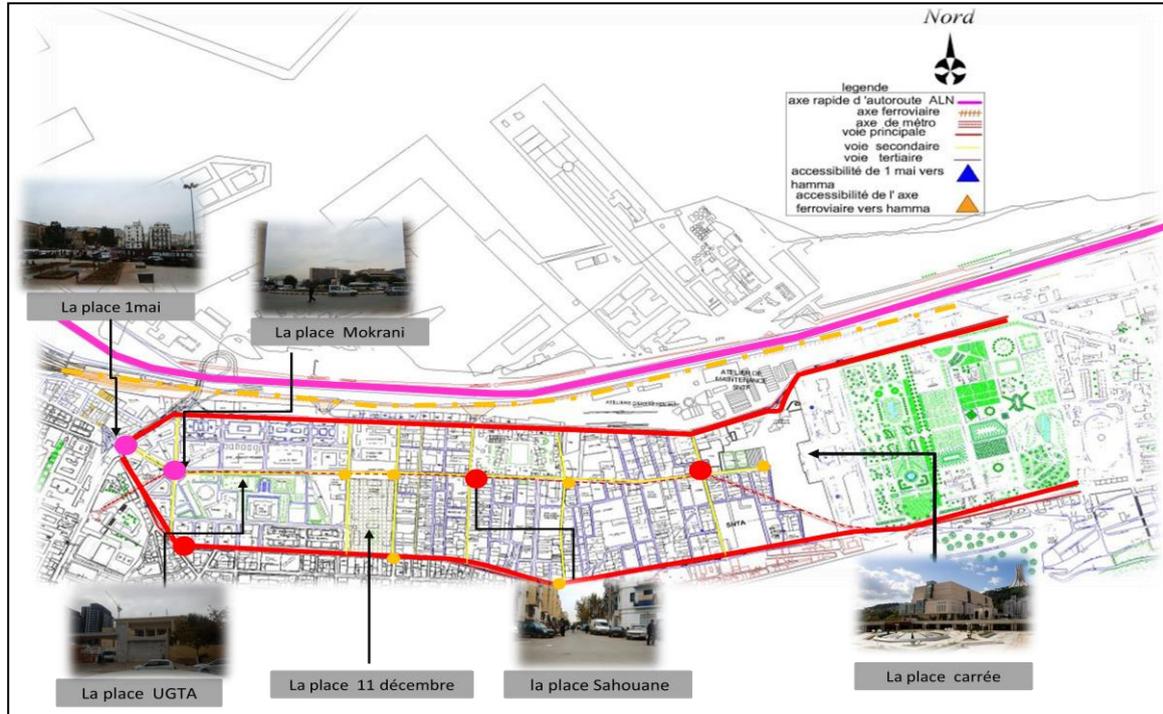


Figure 33 : Carte de système les voies.

Chapitre 3 :Cas d'étude

3^{eme} partie :la trame : (Tableau 5)

1- la trame régulière de 1 mai au arsenal:

- le cas des îlots parcelles, la forme géométrique est régulière, ou proche du rectangle tel que : les HBM, îlot Belhaffaf et les barres.
- Dans 1 mai les îlots sont triangulaires autour de la place (îlot haussmannien)
- pour les îlots des HBM, îlot Belhaffaf et le siège de l'UGTA, ils présentent des dimensions similaires dont la moyenne est de 70x55m²

2- la trame irrégulière de arsenal jusqu' au jardin d'essai:

- les îlots sont subdivisés en parcelles, cette division est dictée par le tracé agricole, et suit une direction préférentielle perpendiculaire aux axes territoriaux Hassiba Ben Bouali et Mohamed Belouizdad.
- Irrégularité des formes de parcelle résultante de la division initiale qui suit le tracé agricole.

3-la trame du port

- La trame du port est structurée suivant une logique et la continuité de la zone littorale depuis la casbah jusqu'à Tamenfoust
- Le quartier Hamma présente un manque d'articulation entre ville – mer.
- Le port est totalement caché et fonctionne loin du quartier à cause de l'axe d'autoroute de ALN et la voie ferroviaire .

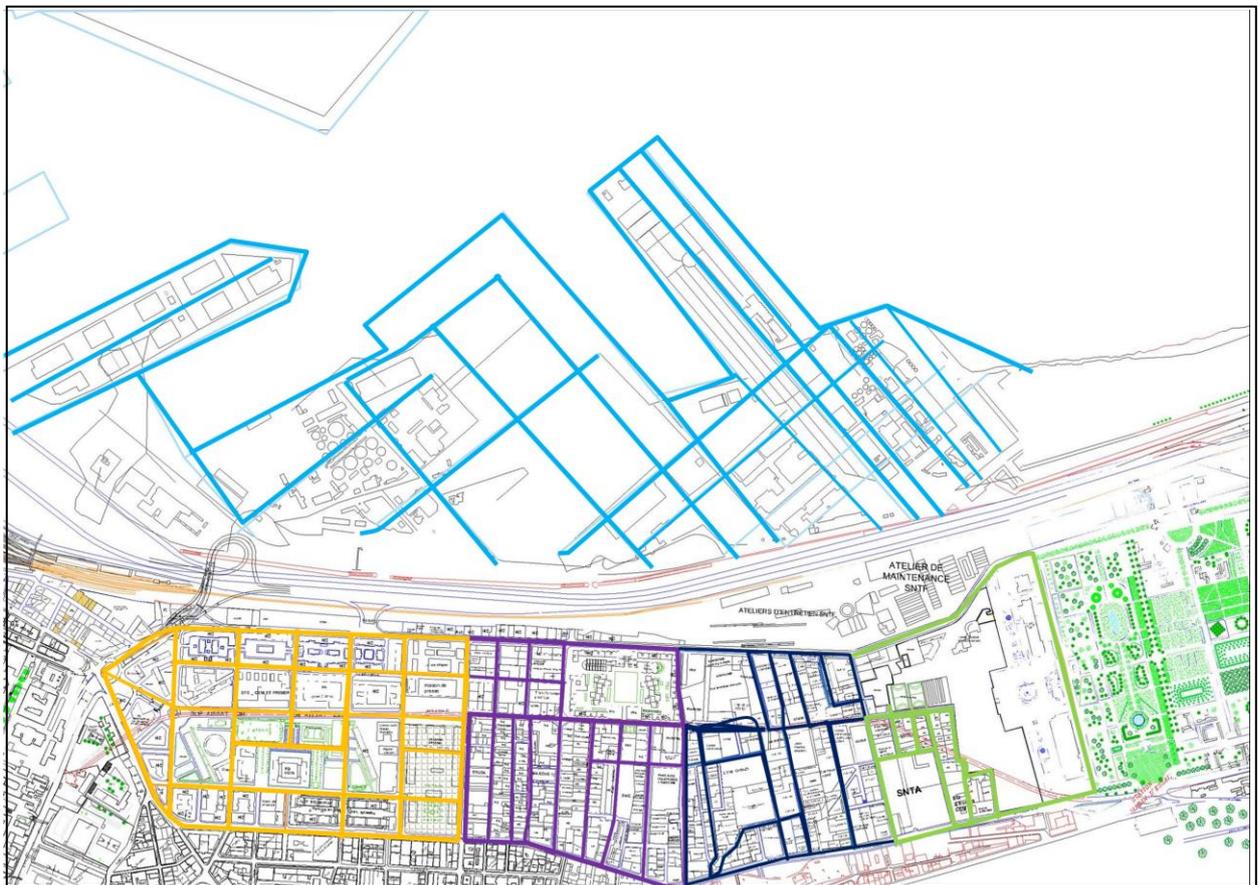


Figure 34 _: Carte de la trame structuré par les voies.

©Pos + élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 : Cas d'étude

2-Système bâti : activités –état de bâtis-gabarits –bâti /non bâti : (Tableau 6)

<u>1ere situation (entité)1er Mai au arsenal :</u>	<u>2éme situation : arsenal au 2 tours de Djouhara et ch. De métro :</u>	<u>3éme situation :de les 2 tours de Djouhara au SNTA et les parking (2 stades):</u>	<u>4éme situation : des terrains du sport au jardin d' essai :</u>	<u>5éme situation : du port</u>	
<p>Activités</p> <p>On n'a constaté que l'activité la plus dominante est : administrative + administrative et commerciale intégré au niveau de résidentielle (habitat mixte)</p> <p>La présence aussi de l'activité éducative et culturelle et quelque barre d' habitat .</p> <p>On constatant aussi que l'activité militaire dans cette entité possède un problème d'incohérence et disfonctionnement par rapport au situation et avec l'activité culturelle juste à côté (maison de la presse).</p>	<p>Elle est matérialisée par activité purement résidentielle avec du commerce.</p>	<p>elle est majoritaire en activités des friches industrielles – activités commercial et éducatif.</p>	<p>Dans l'ilot prioritaire L'ilot abrite actuellement 3 parties:</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'assiette occupée par l'hôtel et la bibliothèque. -L'assiette libérée pour recevoir son programme ; Palais des Congrès et le World Trade Centre . selon la proposition du POS dans le vaste terrain vide. -L'assiette occupée par les friches industrielles des dépôts et des parcs libres avec quelques habitats collectifs. 	<p>On constate que le port est constitué en des ateliers, des friches porteur et des hangars destinés aux activités du port prenant 80/ d'espace du port.</p>	
Equipement					
état de bâti	<p>Dans cette situation : l'État de bâti le plus fréquent est le bon état.</p>	<p>État de bâti est entre le moyen et le mauvais état.</p>	<p>État de bâti est en général mauvais à cause des friches et des activités</p>	<p>Dans l'ilot prioritaire L'ilot abrite actuellement 3 parties :</p> <ul style="list-style-type: none"> -L'assiette occupée en très bon état. -L'assiette libérée : terrain vide. -L'assiette occupée par les friches industriels des dépôts sont du moyen et mauvais état 	<p>sont du mauvais état</p>
bâti /non bâti	<p>L'espace non bâti est élevé à cause de la dominante entre ce dernier et la masse bâtie.</p>	<p>Une densité dans l'occupation de sol de l'espace bâti nous constatons que le tissu urbain dans cette entité est très dense alors que les bâtiments sont compactes entre eux, qui possède des problèmes de manque espaces verts. espaces libres nous constatons que la densité du bâti et le manque des espaces libres (non bâti) : est le résultat du tracé agricole.</p>			

Chapitre 3 :Cas d'étude

Gabarits

les gabarits sont de moyenne de r+5 a r+8 .

•on a constaté que les gabarits dans cette situation sont plus élevé, plus mixte et varié de hauteur par rapport au 2^{ème} situation mais plutôt homogène et cohérent au niveau du gabarit .

typologie des gabarits et des façades entre r+1 et r+3

•sauf pour quelques immeubles d'habitation de type barres où le nombre de niveaux passe de R+8 à R+10 et les tours des halles de R+21.

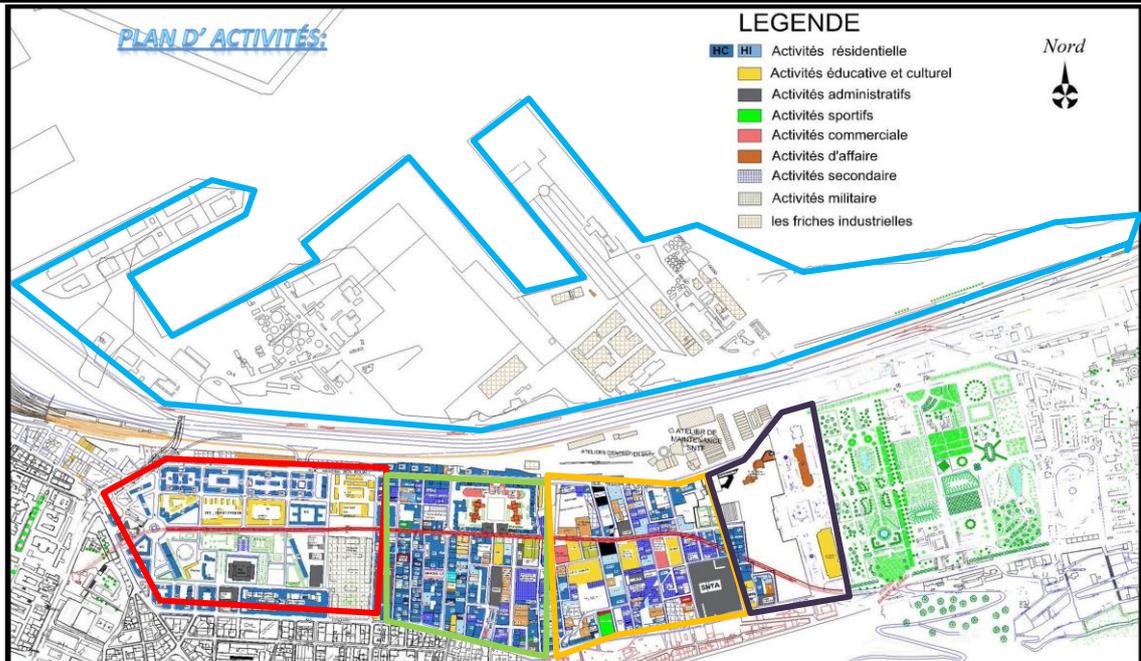


Figure 35: Carte d'activités

©Pos + élaboré par l'auteur.

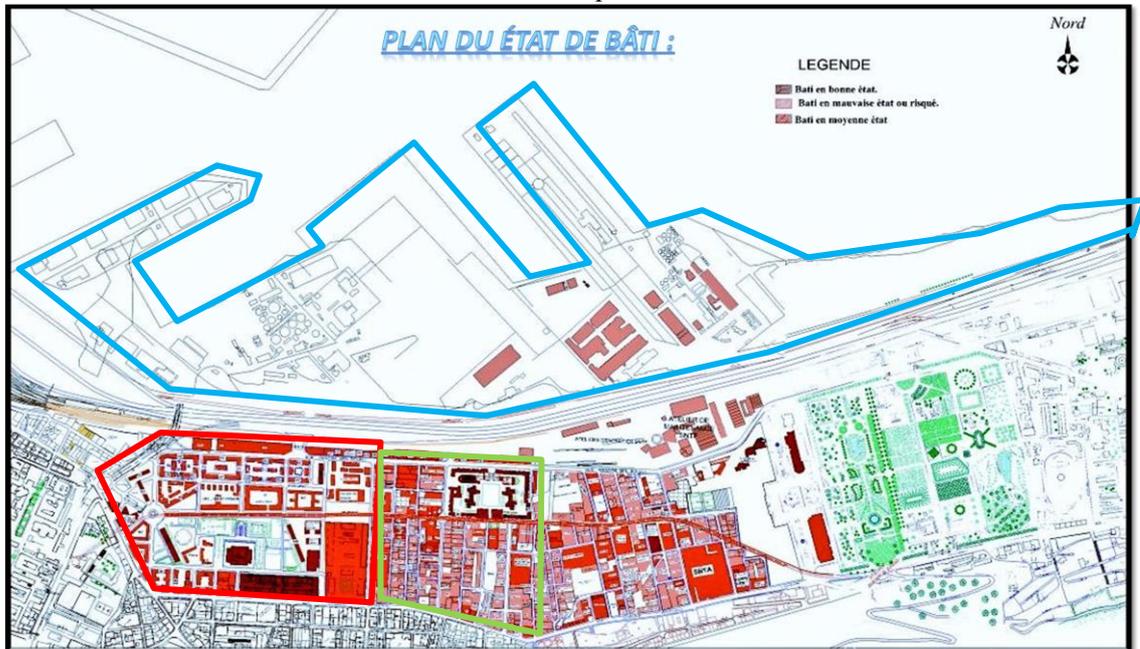


Figure 36 : Carte du état de bâti

©Pos + élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 : Cas d'étude

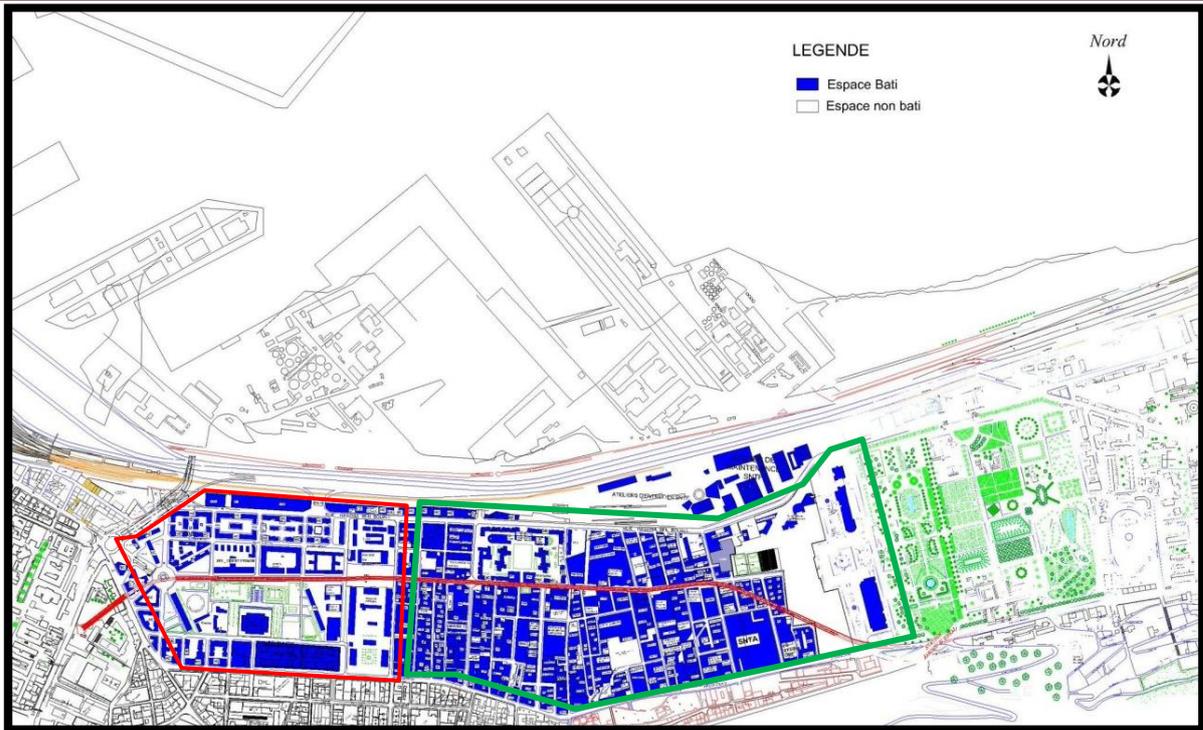


Figure 37 : carte de bâti / non bâti .

©Pos + élaboré par l'auteur.

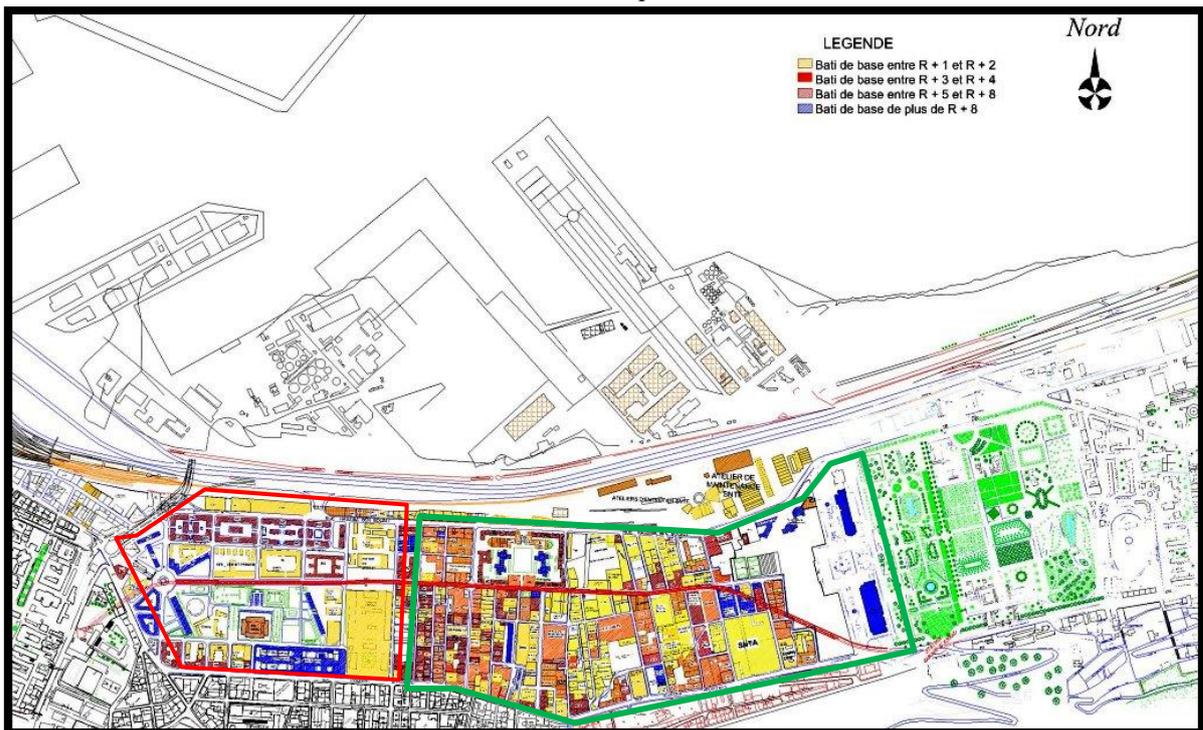


Figure 38 : Carte de type des gabarits.

©Pos + élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 :Cas d'étude

3-Système parcellaire : ilots/ parcelle –typologie et style de façade :(Tableau 7)

<u>1ere situation (entité) 1er Mai au arsenal :</u>	<u>De Arsenal jusqu'aux terrains vides :</u>	<u>•Ilot prioritaire</u>
<p><u>ilots/ parcelle</u></p> <p>•Au 1^{er} mai :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous constatons la présence des ilots en forme triangulaire (ilot barre) en 3 parcelles •L'occupation de 60% de l'ilot. <p><u>Du 1er Mai jusqu'à l'arsenal.</u></p> <ul style="list-style-type: none"> •On constate la mixité des ilots dans cette situation (ilot équipement –ilot à cour intérieure – ilots barre) •Ilot arsenal : L'occupation du sol n'est pas élevée, car il y a la dominance d'espace libre •On constate que dans cette situation on est dans le cas des ilots parcelle. •L'occupation du sol n'est pas élevée, car il y a la dominance d'espace libre par rapport aux masses bâties. 	<p>On remarque une occupation totale de l'ilot par le bâti ce qui donne une hétérogénéité du bâti.</p> <ul style="list-style-type: none"> •on constate que les ilots sont subdivisés en plusieurs parcelle •On remarque une occupation totale de l'ilot par le bâti ce qui donne une hétérogénéité du bâti. 	<ul style="list-style-type: none"> •On constate la présence de deux parcelles •On constate des ilots ouvert – mixte. –L'occupation du sol de 40% du côté de Hassiba –Beaucoup d'espace vide qui n'est pas occupé. •Ilot rectangulaire ouvert: Occupé 60% du sol par 2 équipement .
<p><u>Typologie des ilots :</u></p>	<p>La typologie des ilots : est d'une seule activité par ilots</p>	<p>On constate que dans la typologie des ilots : la majorité des ilots sont a mixte activité</p>

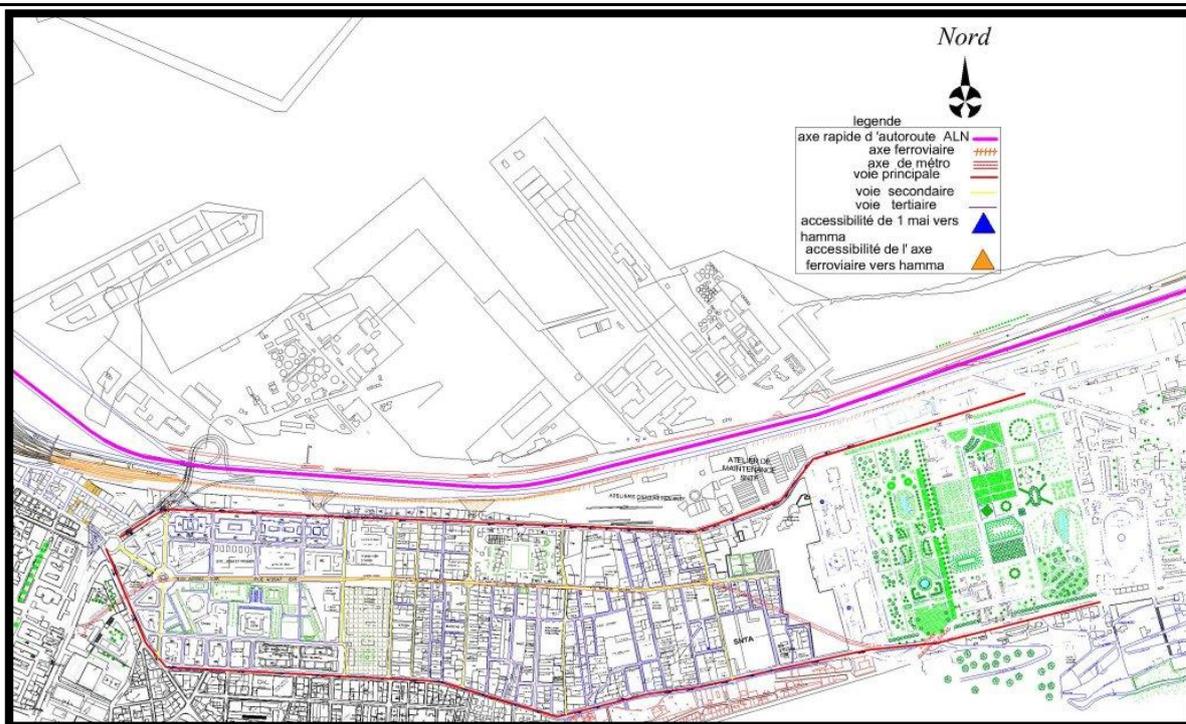


Figure 39 :Carte des types d'ilots.

©Pos + élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 :Cas d'étude

4-Typologie et style de façade :

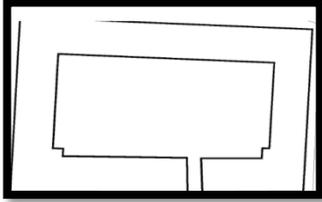
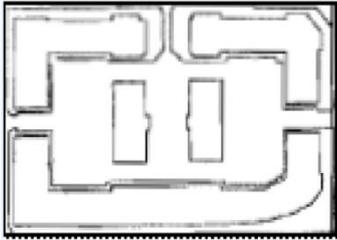
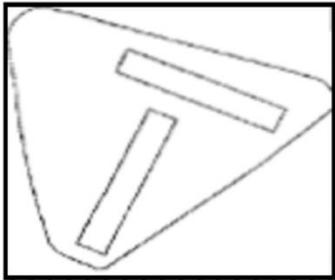
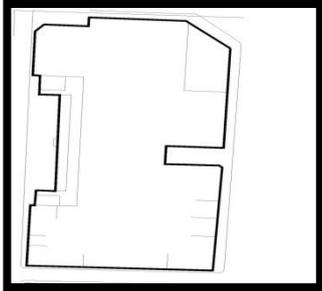
<u>L'îlot</u>	<u>Forme</u>	<u>caractéristiques</u>	<u>Illustrations</u>
<u>L'îlot équipé</u> <u>Du style néoclassique</u>		Type de bâtiments Gabarit de R+1 Façade simple Série et alignement des fenêtres Allègement des façades avec la rue.	
<u>Ilot de cour intérieur du style moderne</u>		Type de bâtiments Moderne Gabarit de R+5 Façade simple RDC est donnant sur le boulevard réserve aux commerces Allègement des façades avec la rue.	
<u>Ilot barre de style moderne</u>		type de bâtiments Moderne Gabarit de R+8 à R+12 le plan libre, la façades libre les ouvertures horizontales	
<u>L'îlot mixte de style classique</u>		Style classique R+2/R+6 La façade est un simple mur droit avec des balcons + commerces dans RDC La porte-fenêtre.	
<u>Ilots mixte de style moderne</u>		Type de bâtiments contemporaine Gabarit de R+5/R+8 -la négation du tracé ancien -Les nouveaux matériaux comme le verre	

Tableau 8 : typologie et style de façade.

Chapitre 3 :Cas d'étude

I.2.6-Le quartier et les instruments d'urbanisme :

1-Proposition du PDAU :

Le réseau routier compte quatre niveaux fonctionnels principaux :

- Les autoroutes et les voies express, les artères principales : le réseau urbain principale et les artères secondaires, les rues collectrices.

Système de parking le système de mobilité envisage un sous-système de parking à trois niveaux : parking hors voirie – parkings en voirie et parking d'accompagnement.

Le tramway : Est sans doute le monde de transport privilégié de la ville d'Alger , pour la mise en œuvre du tramway comme système structurant pour la wilaya, les propositions suivants sont avancées :

La transformation de l'actuel axe ferroviaire Hussein dey-gare centrale en ligne de tramway/TCSP.

Le chemin de fer :

La location de la future gare centrale d'Alger sur la nouvelle liaison ferroviaire entre les lignes est et ouest à cote du nouveau stade de Baraki est notable (la localisation de la gare centrale en pleine voie – par rapport à l'actuelle situation de cul-de-sac – entraine une croissance du trafic) .

La désaffectation de chemin de fer traditionnel sur le tronçon à l'ouest d'Hussein Dey et sa transformation en couloir de TCSP est une autre manière pour l'élimination de l'effet de coupure que cet axe ferroviaire lourd impose.

2-Proposition du POS : -Tableau 9-

Orientation de POS U31 <u>Hamma, Hussein-Dey :</u>	<u>POS 167 Le port d'Alger :</u>	<u>POS 168 Belouizdad et el Madania :</u>
Le renforcement et la mise en valeur de la façade maritime qui s'étend du 1 ^{er} Mai à la côte rouge. L'implantation d'équipements hyper centraux générateurs d'emplois dans le tertiaire.	Port d'Alger : reconversion et réaménagement Réhabilitation de la relation historique de la ville avec la mer. Revitalisation des bâtiments et modernisation des infrastructures Revitalisation social économique et urbaine Développement de la vocation culturelle et touristique du grand Alger.	Promenade de l'indépendance Sauvegarde du patrimoine existant et des éléments/ensembles et tissus urbaines remarquables. La valorisation du patrimoine culturel et environnemental

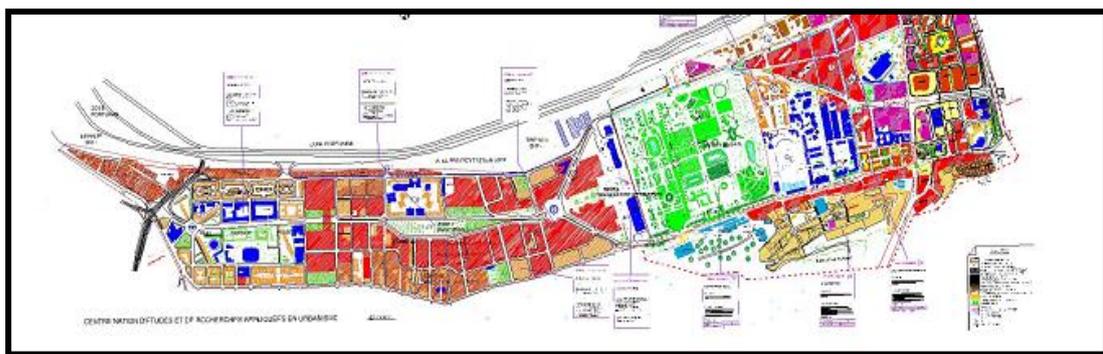


Figure 40: carte de pos HAMMA .

Chapitre 3 :Cas d'étude

I.2.7-Synthèse et constats :

<u>Rappel de constat :</u>	<u>Action a mené :</u>	<u>L' objectif :</u>
<p>La RN11 crée une paroi épaisse, rigide qui isole tout le contact entre la ville et la mer.</p> <p>La ligne de chemin de fer constitue aussi un obstacle pour l'articulation.</p> <p>-La présence de plusieurs friches –hangars et parkings non fonctionnels et mal utilisés.</p>	<p>- Reconvertir les fonctions des friches portuaires (ateliers et hangars)</p> <p>- Réaménager et reconvertir les friches ferroviaires a coté du port .</p> <p>- Reconvertir la fonction de train .</p>	<p>- Le port devient une partie de la ville qui fonctionne et qui travail avec le quartier Hamma .</p> <p>La continuité de fonctionnement – vocation –activation et de visionnement depuis le quartier vers le port et la mer .</p>
<p>- Discontinuité de l' axe culturel entre le monument des Martyrs -musée des beaux arts –jardin d' essai et la BNA.</p> <p>-Problème d'activité militaire,qui ne fonctionne pas avec l' activité culturelle (la maison de la presse) a côté et avec les autres activités du quartier .</p>	<p>- Faire la relation entre les différentes activités culturelles .</p> <p>- Reconvertir l'ARSENAL et création des places en suivant l'ancien rythme de dédoublement des places, la réouverture du jardin d'essai.</p>	<p>- Attraction des gens a visité les différents équipements culturels et les mettre en relation .</p>
<p>- Moyen et mauvais état d'habitation au niveau de 2ème et 3ème situation (de arsenal au les tours de Djouhara aux terrains vides)</p>	<p>- Réhabiliter et rénover des habitations</p> <p>- Faire la relation entre les différents activités avec l'activité résidentielle dans la même entité .</p>	<p>Avoir une cohérence entre l'activité mixte et l' activité résidentielle</p> <p>Avoir une cohérence entre gabarit (RDC et r+3 et plus que r+8)</p> <p>Traitement de façade</p>
<p>- Voies étroites- Problème du sens unique</p> <p>- La voie Hassiba moins animé</p> <p>- La voie Rochai est mal structuré –coupé par des terrains vides</p> <p>- La voie Rochai coupe la continuité de La voie Aissat Idir .</p> <p>Manque des espaces publique – vert et jardins au niveau du quartier</p>	<p>- Élargir –prolonger – animer les 3 axes et mettre Hassiba et Belouizdad plus structurer .</p> <p>- Faire la continué et l'articulation de Aissat Idir avec Rochai par</p> <p>- Élargir –animer et structurer Rochai</p> <p>Continuer l' axe Rochai vers jardin d' essai .</p> <p>Par la création des autres nœuds –places –centre.</p>	<p>Les voies Hassiba et Belouizdad deviennent deux axes principaux.</p>
<p>Problème du circulation au niveau du 1 mai</p> <p>Manque d' animation et des activités qui règlent le problème de circulation</p>	<p>Restructurer le 1 mai et la place du 1 mai.</p> <p>Réaménager le parking et le jardin UGTA</p> <p>Ajouter des aire de repos et des espaces publique .</p> <p>Préserver et ouvrir le jardin d' essai au quartier.</p>	<p>Mettre le 1 mai un centre bien animé l' axe du 1 mai jusqu' au jardin d'essai</p> <p>Attraction des gens – avoir plus des jardins –avoir plus des vues.</p>

Tableau 10 : constats.

II. Partie pratique : intervention

II.1. Intervention urbaine :

II.1.1. La stratégie d'intervention :

- Remédier à ces problématiques et mettre en valeur le quartier.
- Créer des liens entre les éléments permettant une fluidité dans l'espace.
- El HAMMA se trouve au milieu d'un tissu du bâti en dégradation, une infrastructure qui crée des problèmes de perméabilité et relation avec la mer, donc il est impératif de projeter la ville vers une nouvelle image qui mettra en avant toutes les particularités d'une ville littorale. L'étude de la zone d'intervention qui a fait développer les différentes particularités du site, nous permettent de mieux comprendre notre lieu d'implantation, nous amenant à élaborer un plan d'aménagement qui sera le point de transformation de la partie centrale de la baie d'Alger et le support de notre projet proposé.

II.1.2. Schéma de principe :

Le schéma de principe d'aménagement a été la résultante des études ultérieurement réalisées sur la partie centrale de la baie d'Alger. L'apport des phases ; thématique et analytique était des plus favorables :

Ouverture du quartier Hamma sur la mer .

Elargissement des voies .

Animation des axes .

Prolongement de l'axe Aissat Idir vers le jardin .

Prolongement de l'axe culturel.

Ouverture du jardin sur la ville.

Aménagement du port par des équipements en relation avec la ville.

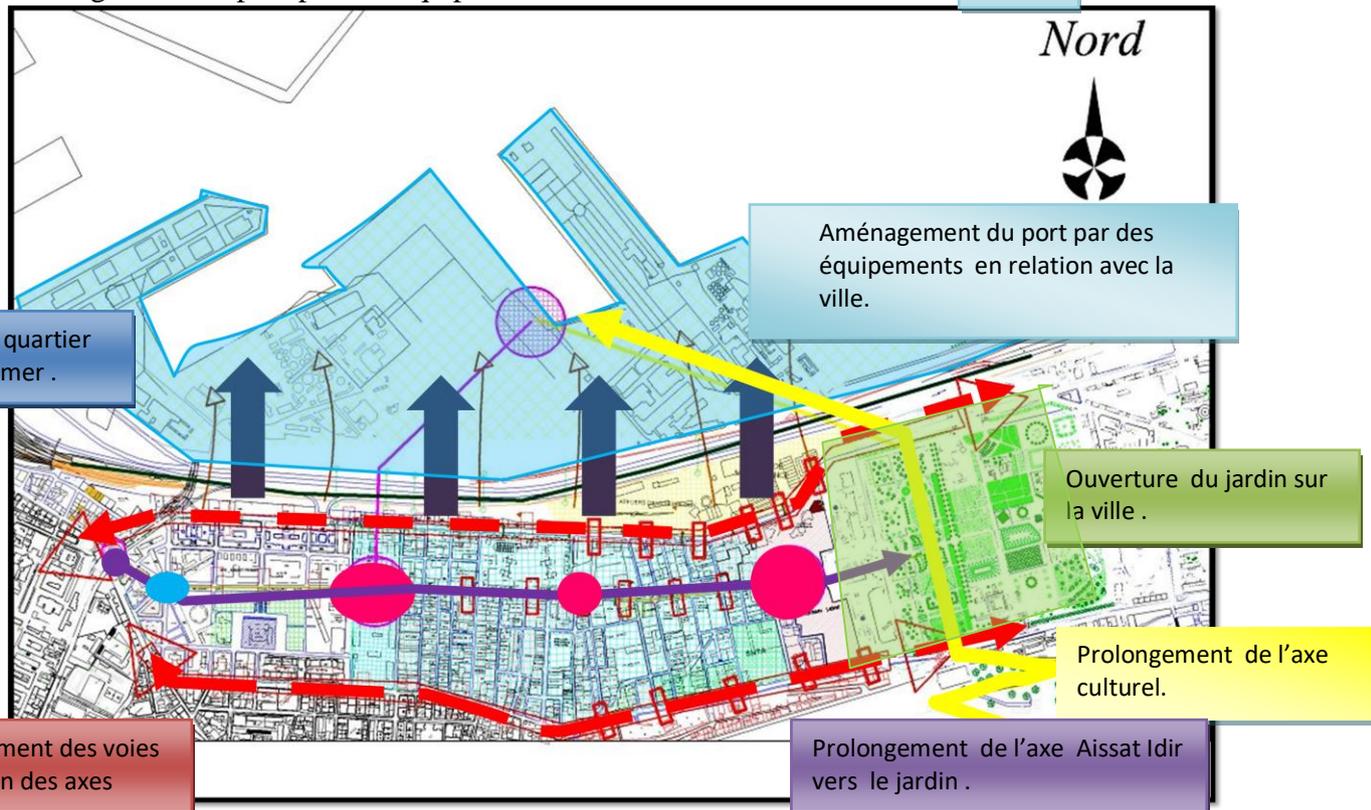


Figure 41 : Schéma de principe.

©Pos + élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 :Cas d'étude

II.1.3. Schéma d'action :

Le schéma d'action a été la résultante des différents constats et l'analyse des 3 Systèmes urbaine (Système viaire- Système- bâti-Système parcellaire) on a des action à mener sont :

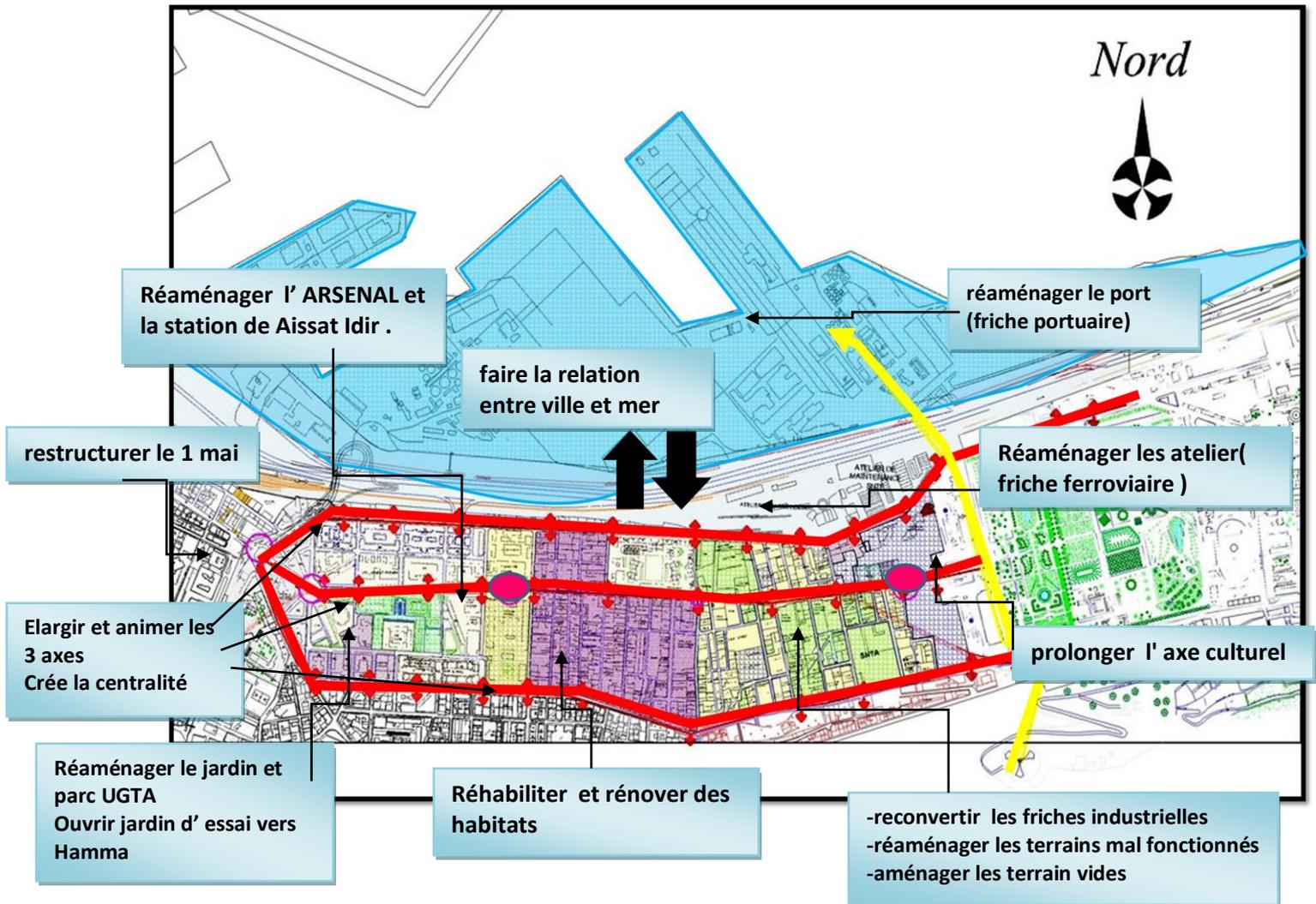


Figure 42: carte de schéma d'action.

©Pos + élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 :Cas d'étude

II.1.4-Organigramme du plan d'aménagement :

La ville d'Alger s'inscrit dans un processus qui vise l'affirmation de son statut de ville métropolitaine côtière, nous devons donc renforcer ce caractère en y projetant des équipements chargés d'une forte symbolique métropolitaine par crée 3 pôles sont :

1- **Pôle extension jardin et activité culturel :**

Démarrer de ce point nous avons opté pour récupérer le front de mer qui est l'identité d'une ville littorale, avec un pôle culturel qui renforce la richesse.

2- **Pôle affaire :**

Ce pôle est le plus important dans notre aménagement qui basé sur des équipements d'affaires.

3- **Pôle activité scientifique et culturel :**

Ce pôle est basé sur la mixte fonctionnelle entre la culture et l'affaire avec la présente de l'habitation.

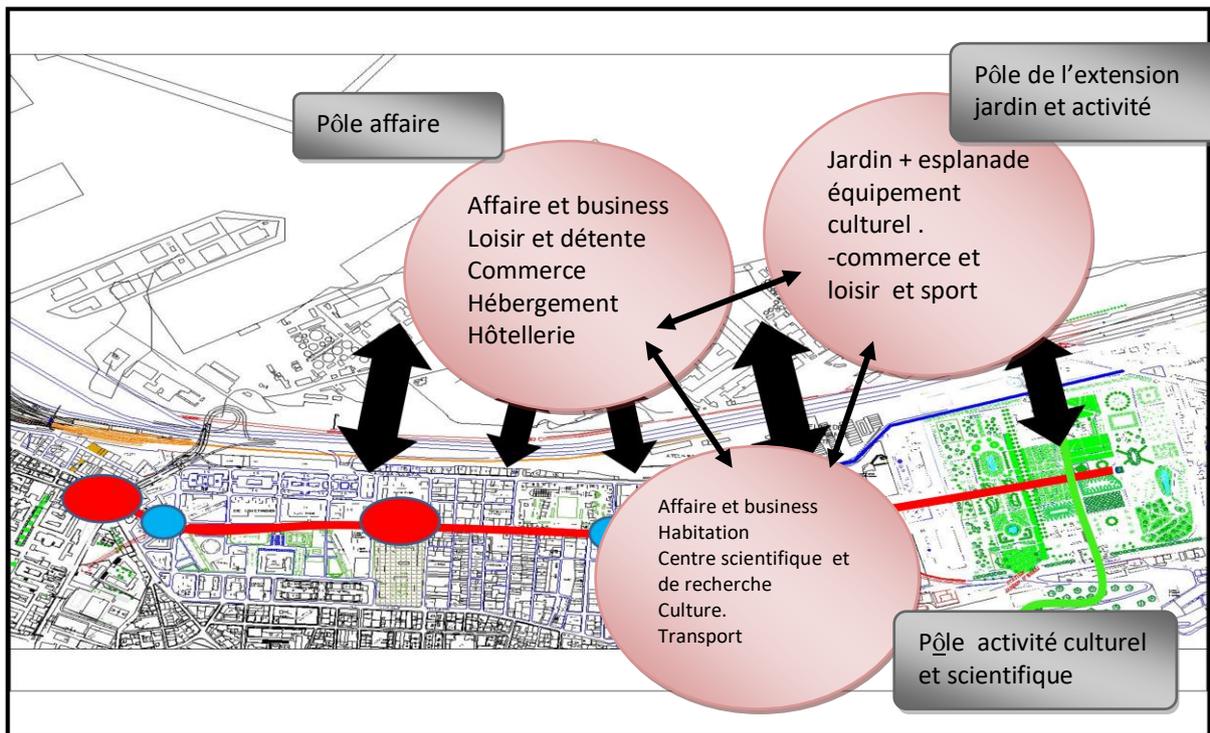


Figure 43 : Organigramme d' idée du plan d' aménagement

©élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 :Cas d'étude

II.1.5-Programme de base (quantitatif et qualitatif) :

<u>les équipements</u>	<u>Surface de terrain</u>	<u>Surface de bati</u>	<u>Les niveaux</u>
Entreprise 1	6857 m ²	1500 m ²	r+4
Entreprise 2	3344 m ²	1600 m ²	r+4
Appart hôtel 1	6627 m ²	1700 m ²	r+5
Appart hôtel 2	7406 m ²	1660 m ²	r+5
Hôtel d'affaire	6335 m ²	3300 m ²	r+6
Tour d'affaire (1)	6378 m ²		r+15
Tour d'affaire2	5893m ²		r+15
Centre de business	7508m ²	2500 m ²	r+5
Centre économique+	3764 m ²	2500 m ²	r+5
Centre commercial		2000 m ²	r+4
Palais de congrès	2891m ²	2400 m ²	r+5
Complexe sportif	2274m ²	2079 m ²	R+3
Hébergement	2993m ²	2500 m ²	R+4
Centre culturel	1939m ²	1900 m ²	R+4
Auditorium	1867m ²	1930 m ²	R+3
Amphi théâtre	1050m ²	500 m ²	
Ecole de l'art	2517 m ²	1600 m ²	R+4
Cinéma	3279m ²	1500 m ²	R+2
Médiathèque	4769 m ²	1500 m ²	R+2
Centre scientifique	9286 m ²	2100 m ²	R+8
Salons et foires	3421 m ²	1400 m ²	R+6
Centre multifonction	3781 m ²	3000 m ²	R+8
Entreprise 3	3344m ²	2500 m ²	R+6
Habitat collectif et	28413 m ²	4160 m ²	R+6 (64log)
Semi collectif	34739 m ²	5680 m ²	R+8 (48log)

Tableau 11 : Programme de site..

II.1.6 Proposition de plan d'aménagement :

Notre aménagement a donc pour but de créer un site différencié et ludique pour mettre l'accent sur cette zone centrale de la baie d'Alger, et pour revivre le secteur d'affaire touristique et culturel d'Alger.

-Etapas d'élaboration du plan d'aménagement :

- l'aménagement et la restructuration de la RN 11 à un boulevard urbain pour lui donner une certaine animation dans le côté de front de mer.
- Reconvertir la fonction de train .
- Prolonger les axes de l'Hamma (**les voiries perpendiculaires a la mer**) pour créer une nouvelle trame régulière .
- Transpercer le jardin d'essai comme voie piétonne en reliant les deux quartiers qui se trouvent séparés par des parcours .
- prolongement de l'axe Rochai Boualem qui transperce le jardin d'essai comme voie piétonne en reliant les deux quartiers qui se trouvent séparés .
- Aménagement des terrains vides par des équipements cultural.
- Réaménager et reconvertir les friches ferroviaires par des habitats haut standing .
- Réaménagement de l'interface entre la ville et le port en proposant un quartier d'affaires.

Chapitre 3 : Cas d'étude

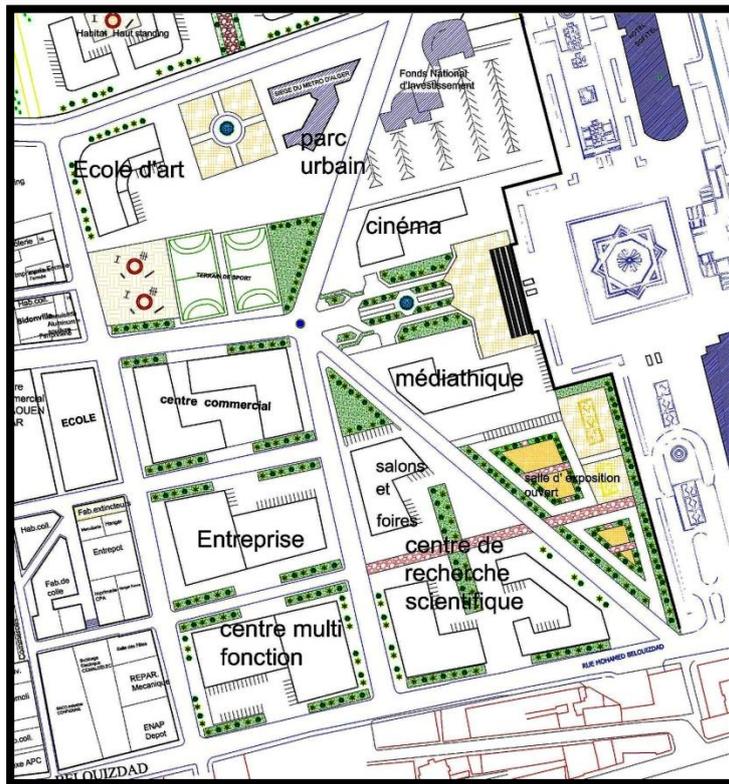


Figure 44: détail de plan d'aménagement (©élaboré par l'auteur.).



Figure 45: plan d'aménagement(© élaboré par l'auteur).

Chapitre 3 :Cas d'étude

II.2. Conception architecturale :

II.2.1-Analyse de l'aire d'intervention :

II.2.1.1- choix de l'aire d'intervention:

Notre choix de terrain d'intervention est porté au niveau du front de mer ; selon notre proposition au-dessus (le plan d'aménagement), on a choisi le front de mer pour l'activité d'affaire, alors que le terrain à côté du port de plaisance pour notre intervention de projet afin : d'ouvrir el Hamma et la ville sur la mer (alors que le projet se trouve à côté de la mer). Créer des percées visuelles une fois sur l'esplanade et le projet d'intervention continue jusqu'à la mer. Créer une relation entre la ville et la mer (notre choix alors au niveau de front de mer), et enfin d'intervenir dans ce terrain avec un projet qui se renforce l'activité de tourisme d'affaires au niveau d'Hamma et collaborer au développement d'Alger métropole .

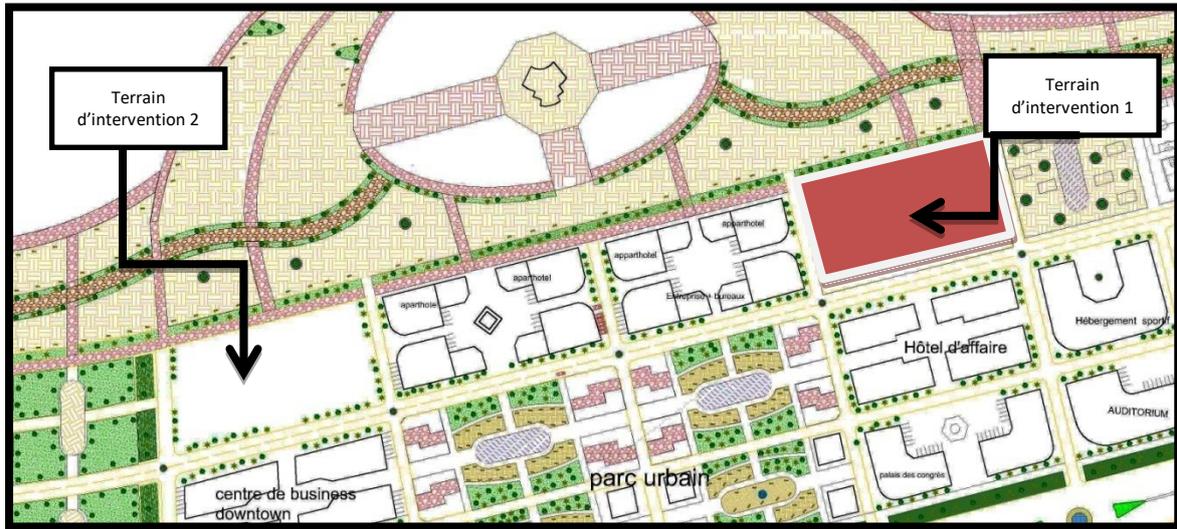


Figure 46 : Terrain d'intervention 1(©élaboré par l'auteur.)

On a choisi d'intervenir dans le choix : « terrain d'intervention -1- » :

- à cause de l'axe et la percée visuelle ; l'axe qu'on a aménagé, le 2ème choix sera un projet qui complète le premier (par exemple deux projets jumeaux).
- Le terrain d'intervention choisie, d'une superficie : 6600m², et d'une forme rectangulaire (longueur 110m = largeur 60 m)



Figure 47 : l'axe et la percée visuelle ©élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 :Cas d'étude

II.2.1.2 :l'accessibilité au terrain :

Le terrain est accessible selon la trame de voirie que l'on a créée au niveau du front de mer par la voie qui continue de boulevard urbain jusqu' à l'aire d'intervention.

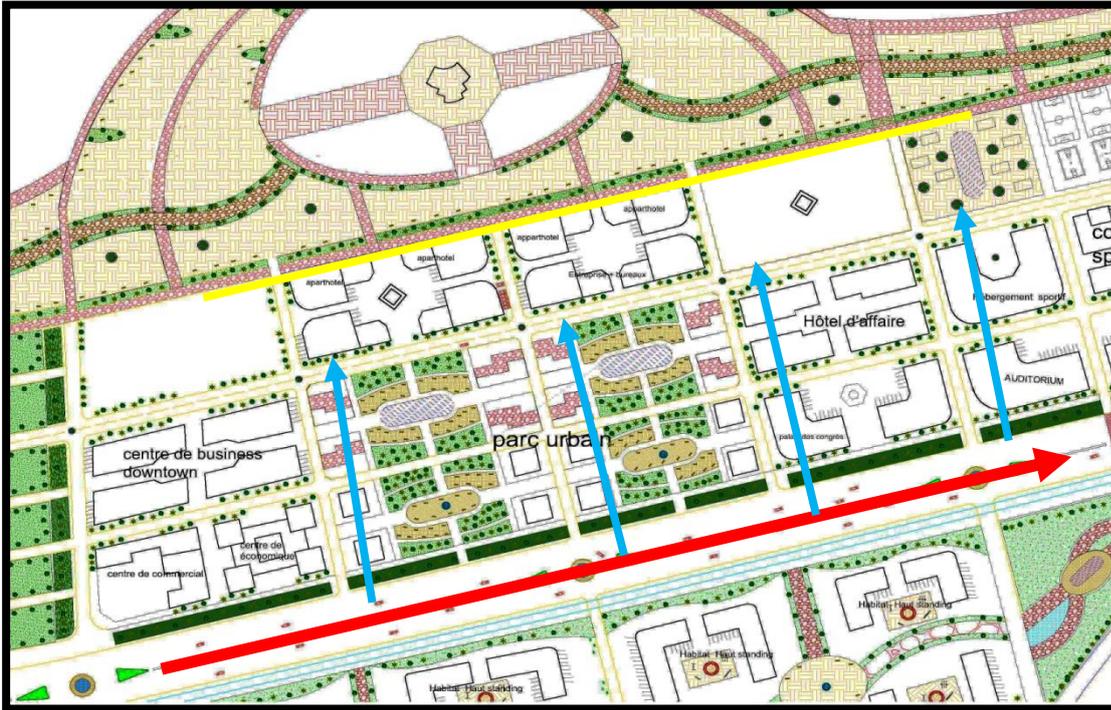


Figure 48 : l'accessibilité au terrain (élaboré par l'auteur.)

II.2.1.3 : La topographie de l'aire d'intervention:

Notre terrain d'intervention se situe

Dans la partie basse d'El Hamma (la plaine).

Avec une topographie quasiment plane (une pente très faible ne dépassant pas les 3%)

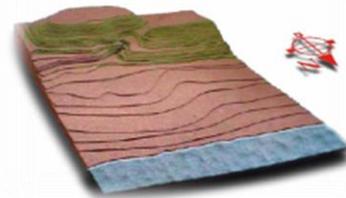


Figure 49 : la coupe de site El Hamma.

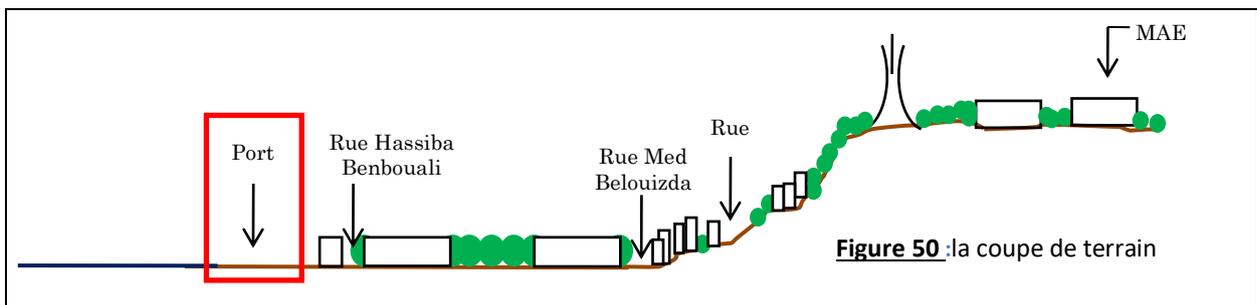


Figure 50 : la coupe de terrain

La géotechnique du sol dans la partie basse d'El Hamma est constitué de marnes argileuses la nappe phréatique est omniprésente sur la partie basse du terrain.

❖ De bonnes caractéristiques géotechniques pour les couches d'argile marneuses consistantes.

❖ Une résistance élevée pour l'assise de marne

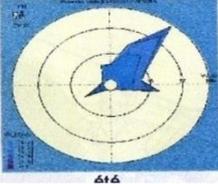
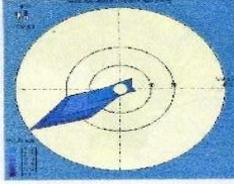
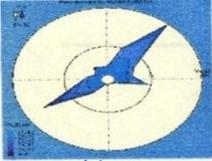
Selon le CNERU le COS :3.5 à 6.5 et le CES :0.8

Chapitre 3 :Cas d'étude

II.2.1.4 : l'étude environnementale de l'aire d'intervention:

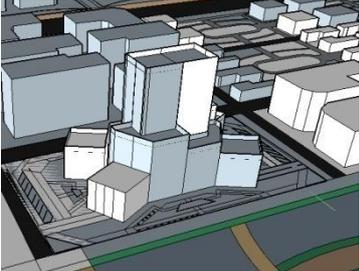
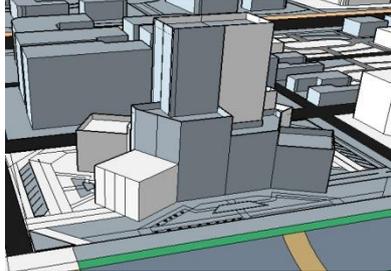
La zone d'étude est sous l'influence du climat méditerranéen.

La pluviométrie les mois les plus pluvieux sont : novembre, décembre et janvier, avec une précipitation moyenne de 737 mm.

		
<p>En été : les vents dominants sont dans la direction nord-est et l'humidité maximale 91,2%</p>	<p>En hiver : les vents dominants changent de direction et arrivent du sud-ouest. L'humidité relative maximale atteint 93,5 %</p>	

L'ensoleillement :

D'après l'étude d'ensoleillement on a choisit la zone en gris du terrain comme positionnement de projet.

		
<p>L'ensoleillement à 8h de matin</p>	<p>L'ensoleillement à 12h de matin</p>	<p>L'ensoleillement à 15h</p>

II.2.2. Le projet : justification de choix :

« L'architecture c'est la prise de la possession du site, c'est la manière avec laquelle l'architecte touche un terrain » PETER VAN MIES, mémoire le centre national d'art de la culture "H.N", "S.A" (2003/2004)

Occupant une parcelle importante, le projet doit conférer une lecture claire de sa géométrie et de son intégration tout en satisfaisant les objectifs suivants :

- Créer une harmonie tant fonctionnelle que formelle entre les entités
- Créer un ensemble cohérent et harmonieux
- Créer une hiérarchie des espaces, des fonctions et des entités du projet
- Créer des percées visuelles une fois sur la mer et le projet depuis le quartier Hamma
- Créer un repère architectural paysager, moderne dans la zone, comme précurseur d'amélioration et levier de développement.
- Un projet est retombé économique.
- Développer les potentialités sociales et économiques de la ville

Chapitre 3 :Cas d'étude

- Renforcer l'activité de tourisme d'affaires afin de participer au développement d'Alger métropole et son internationalisation

En conclusion, notre équipement doit s'intégrer au site, tout en étant un élément singulier de celui-ci

Le projet qu'on a choisi, est : une tour d'affaire ; un élément de repère pour le quartier et un projet pour l'ouverture d'Alger au monde.

II.2.3-Analyse thématique :

II.2.3.1-Centre d'affaire CNIT : la défense –paris-

1-Présentation :

- **Année de construction :** 1958. Rénovation en 1989 et 2008.
Architectes : Robert Camelot, Jean De Mailly et Bernard Zehrfuss.
Superficie : 200 000 m²
Hauteur : 50m. 13 niveaux.
Adresse : 2, parvis de La Défense - 92800 Puteaux.

Le CNIT, bâtiment emblématique du quartier d'affaires de La Défense à Paris et icône moderniste internationale, conçu en 1958 par Bernard Zehrfuss, Robert Camelot et Jean de Mailly, a déjà vécu trois de ses vies. Centre d'exposition du fleuron de l'ingénierie française jusqu'en 1989, puis business centre dédié aux nouvelles technologies, il entame en 2009 sa troisième mutation pour trouver un nouveau dynamisme et le transformer en véritable piazza autour de laquelle se grefferont bureaux, commerces, restaurants, centre de congrès et hôtel haut de gamme.



Figure 51 : Le CNIT

©<https://parisladefense.com>

2-Situation :

Le CNIT est situé dans le quartier d'affaires de la défense à l'Ouest du Paris inauguré en 1958, et entièrement rénové en 1989 .

le Centre national de l'industrie et des techniques demeure un lieu de référence à La Défense. Il est le premier édifice construit sur le site.



Figure 52 : situation de CNIT .

Chapitre 3 :Cas d'étude

3-Accessibilité et environnement immédiat :

Accessibilité :

Circulation piétonne :

Pour les accès piétons , le grand boulevard qui englobe tous les quartiers ainsi que le CNIT

Circulation mécanique :

Ce quartier possède une circulation mécanique très dense à partir des différents moyens de transport.

Transports :

Station La Défense Grande Arche – Sortie B « CNIT ».

Métro Ligne 1

RER A.

Tram T2.

Train Ligne L au départ de la Gare Saint Lazare.

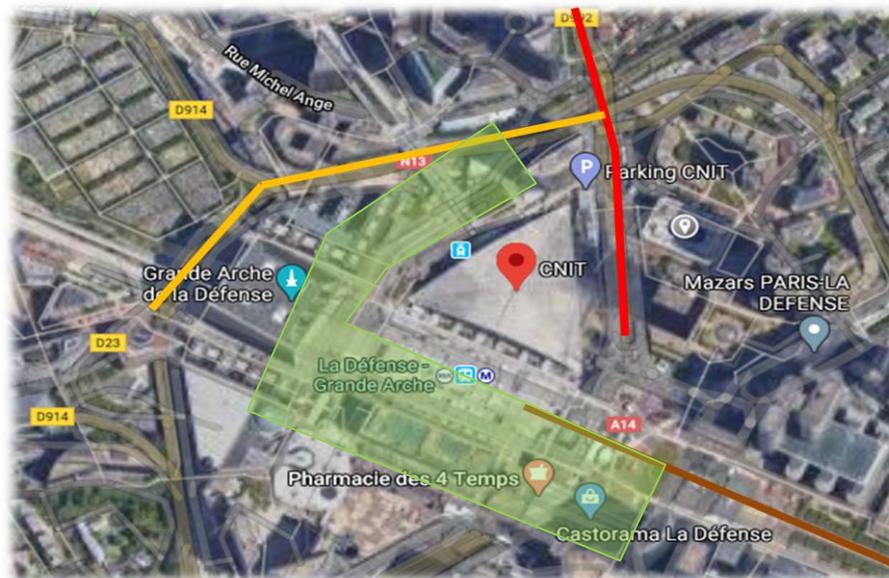


Figure 53 :carte d'accessibilité de CNIT

©Google Earth + élaboré par l'auteur.

	Parvis de la Défense (Circulation piétonne)		19-5 Avenue de la Division Leclerc
			A14 (Circulation mécanique)
			Boulevard Circulaire

Type de parking	Nombre	Situation
Parking visiteurs	400 places	Sortie 6
Parking exposants et livraisons	250 places	Sortie 6
Parking centre CNIT	950 places	Sortie 4 sortie piétons à 100m
Parking couple	2600 places	Sortie 6 sortie piétons à 150m

Tableau 12 :Type de parking.

Chapitre 3 : Cas d'étude

Environnement immédiat :

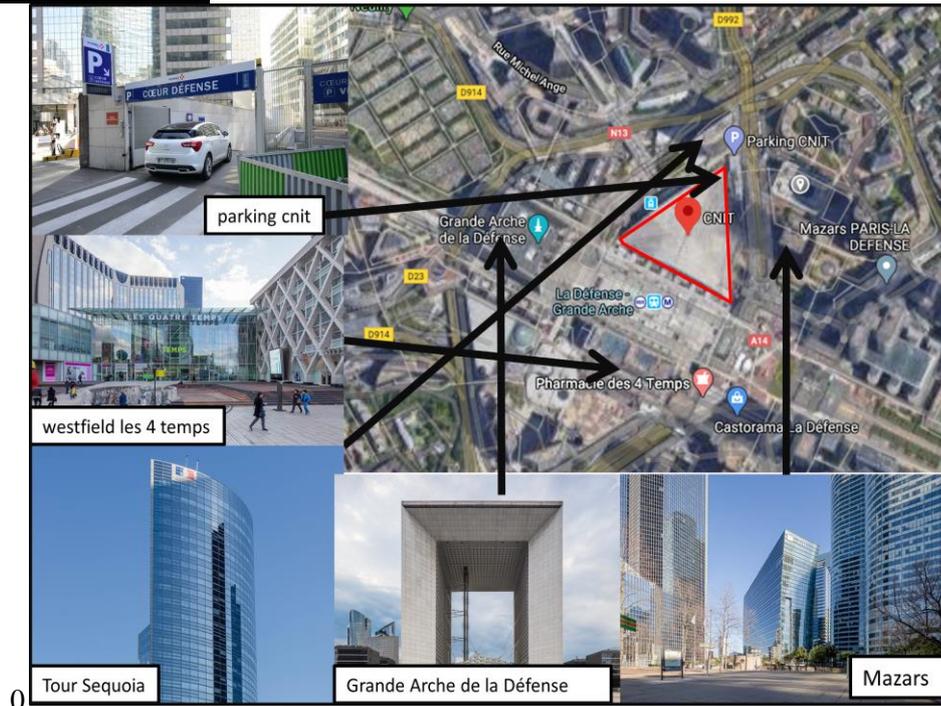


Figure 54 : Environnement immédiat de CNIT .

4-Analyse architecturale :

La forme : pour la forme de terrain il occupe une surface triangulaire alignée par rapport à la route voisine mécanique.

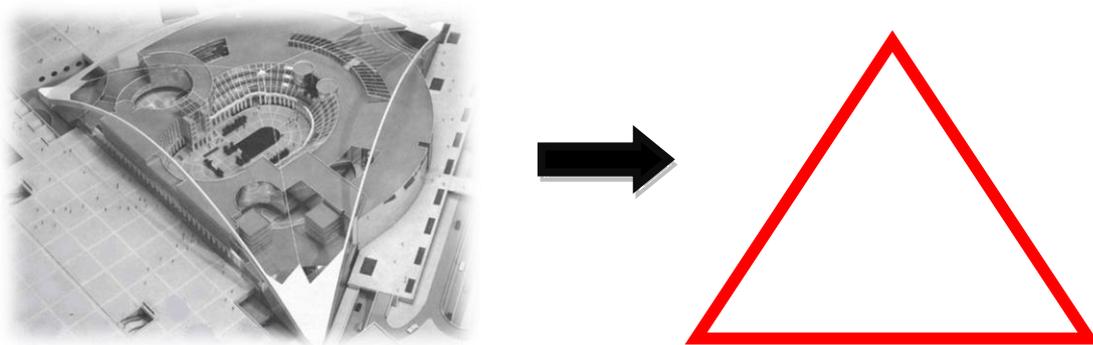


Figure 55 : la forme de centre CNIT.

©<https://en.wikiarquitectura.com/building/cnit>

Chapitre 3 :Cas d'étude

Volumétrie :

- Le centre multifonctionnel le CNIT est un monobloc sa forme triangulaire et sa voûte semblent n'avoir pas bougé en cinquante ans. Classé monument historique, prouesse architecturale, cette fameuse voûte est la plus grande au monde.
- La structure de la voûte - 225 000 m² de couverture, 218 mètres de portée, record du monde pour le béton - est un mystère digne des pyramides. Simplifions : une voûte en béton armé, autoportante, formée par deux coques d'à peine six centimètres d'épaisseur.

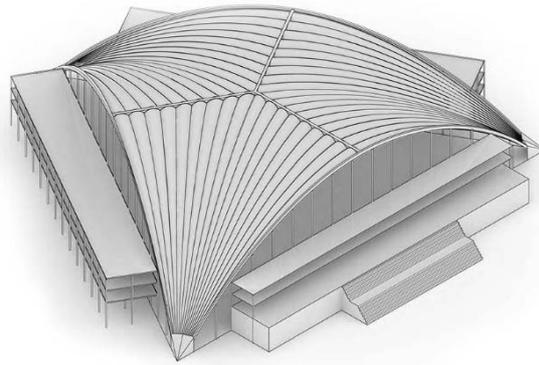


Figure 56 :3d de CNIT

©<https://www.behance.net/gallery/>

Les Façades :

Les façades du CNIT sont en verre tenu par des profils très minces en acier inoxydable.



Figure 57 : Les façades du CNIT.

©<https://parisladefense.com>

Pour les façades on remarque l'utilisation de la forme circulaire seulement, couverte d'un verre Amnicristale pour éviter l'effet écran, cette forme imposante va renforcer le caractère France et montré sa puissance économique.

Chapitre 3 :Cas d'étude

5-Analyse spatiale :

Le But de cette analyse est la perception de l'espace, apprendre à mettre de l'ordre dans cette complexité, d'en décoder le sens principal et la simplifier pour permettre plus tard de concevoir et d'agir sur de nouveaux espaces.

Niveau O :

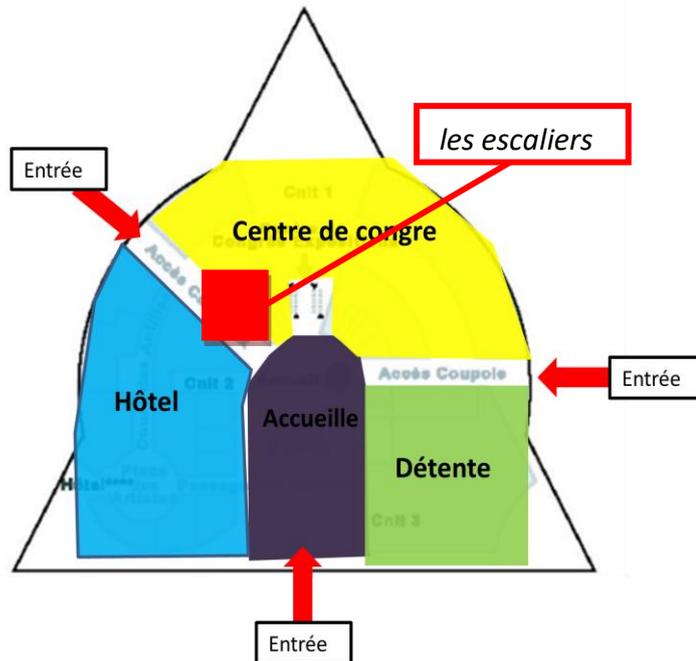


Figure 58 :Plan des espaces du niveau A

©élaboré par l'auteur.

Niveau A et b :

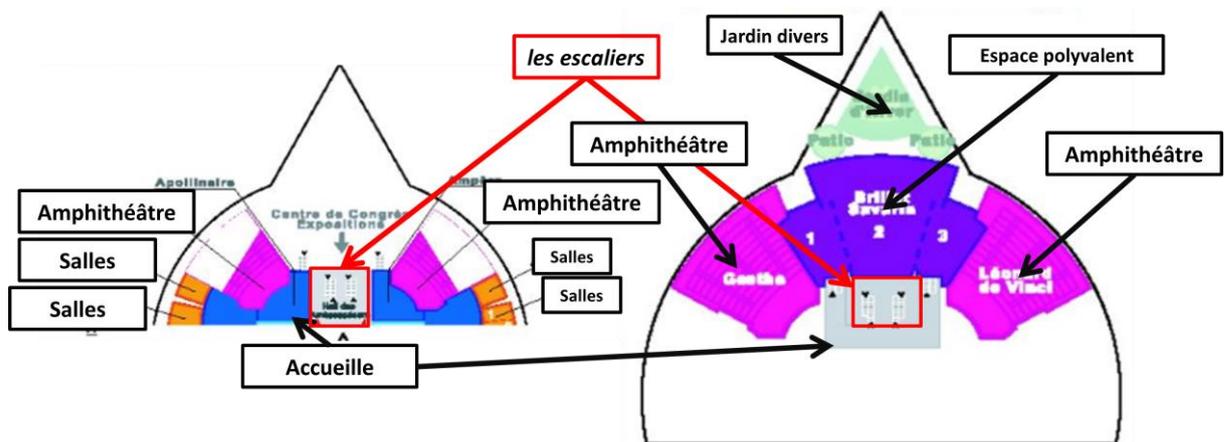


Figure 59 :Plan des espaces du niveau B et C.

©élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 : Cas d'étude

Niveau C et D :

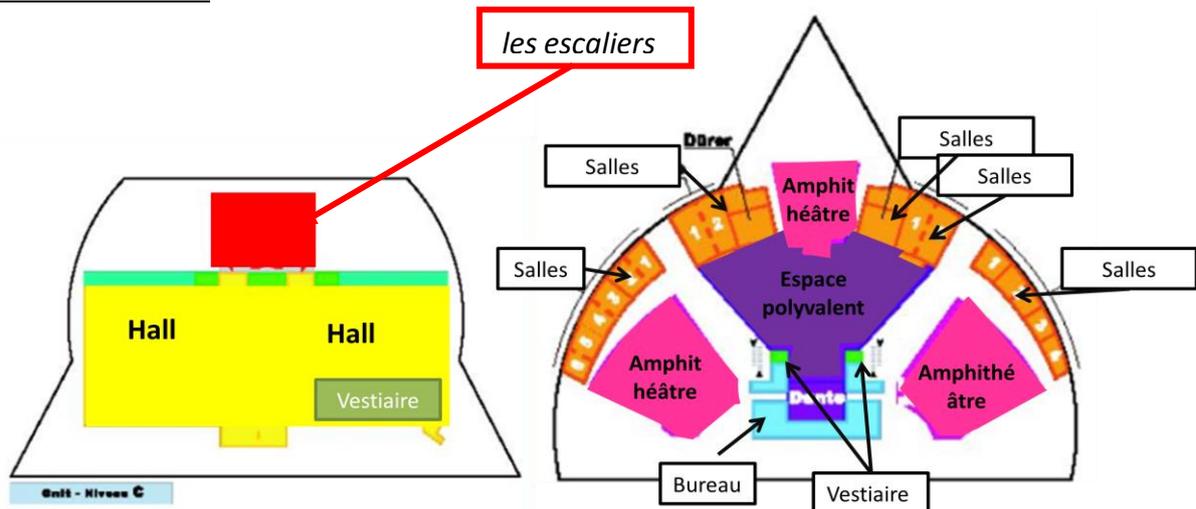


Figure 60 : Plan des espaces du niveau C et D.
©élaboré par l'auteur.

Les accès :

Le centre a trois accès sont indispensables.

L'accès principal est transparent de l'extérieur permettant de créer un passage visuel depuis la rue jusqu'au cœur du centre.

Circulation :

Horizontal : Hall d'entrée public avec une grande hauteur et des petits halls de distribution reliant les différentes parties du programme.

Verticale : représentée à travers les escaliers qui doivent être visibles.

Description du contenu :

Niveau O : hôtel, accueil, Centre de congrès et d'exposition.

Niveau A : halls, Amphithéâtre, salles, Espace polyvalent, foyers, bureaux, vestiaires, Centre de congrès et d'exposition, accueil, boutiques.

Niveau B : Jardin divers, Espace polyvalent, Amphithéâtre.

Niveau C : vestiaires, accueil, hall, boutiques

Niveau D : bureaux, vestiaires, Amphithéâtre, boutiques, Espace polyvalent.

Parking : sous-sol

Coupe de CNIT :

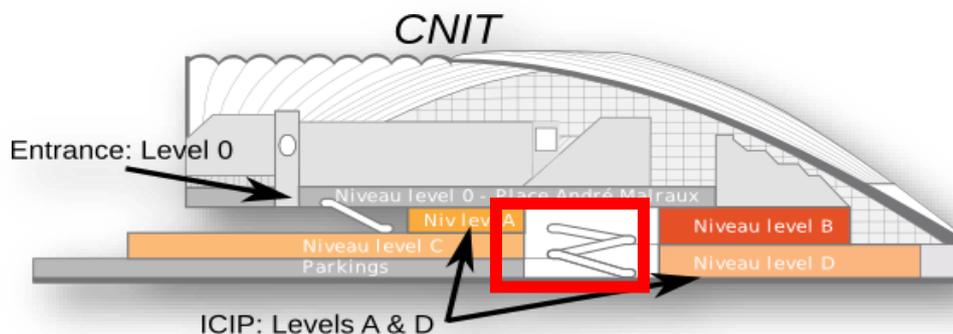
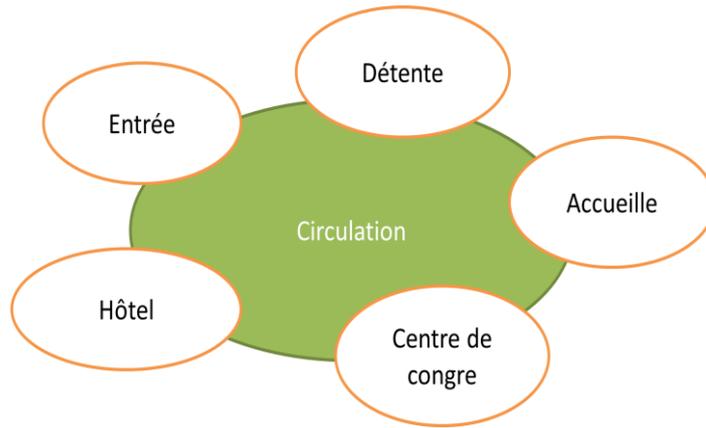


Figure 61 : Coupe de CNIT.
©<https://www.behance.net/gallery/>

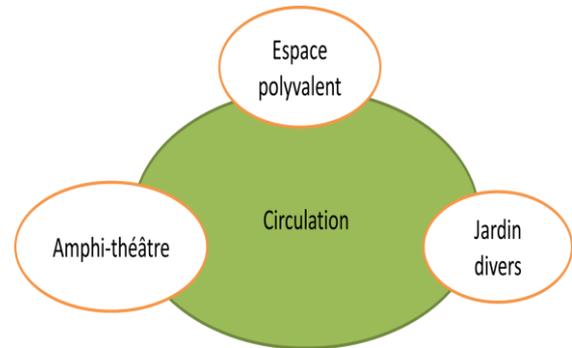
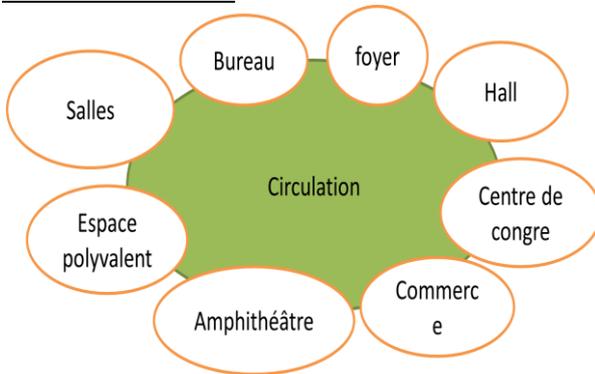
Chapitre 3 : Cas d'étude

6-Analyse fonctionnelle :

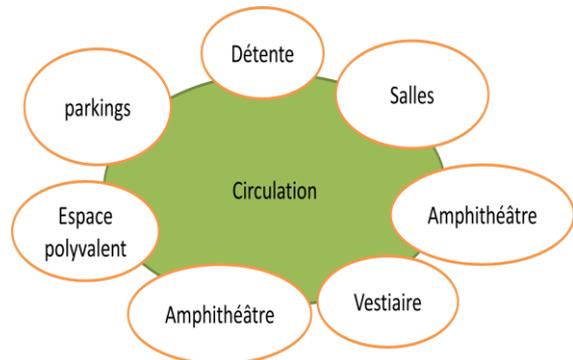
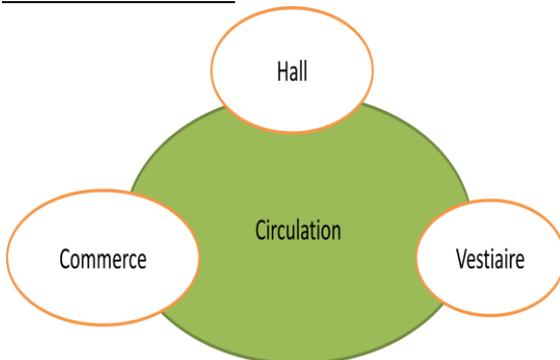
Niveau O :



Niveau A et B :



Niveau C et D :



Chapitre 3 :Cas d'étude

7-Programme de centre d'affaire : (Tableau 13)

Espace	Activités	Locaux	Surface	Remarque
Affaire	Conférence	03 salles Conférence	300	Chaque niveau de CNIT regroupe deux fonctions ou plus reliées entre elle avec hall
	Réunion	21 salles de réunion	750	
	Fonctions libérales	06 salles	120	
		03 salles	110	
12 salles		80		
	39 bureaux	50		
Hébergement	Détente/travail	Chambres		
Commerce	Commerce	24 locaux commerciaux		Les espaces de commerces occupent le RDC a fin l'accès aux services quotidiens et prosimètre qui reçoivent le plus grand nombre d'usagers
Détente et loisir	Loisir / détente	Hall 1	335	Les espaces d'accueil et d'exposition couvrent la majorité de la surface ce qui affirme la vocation de bâtiment (exposition des nouvelles industries et technologies)
		Hall 2	400	
		Hall 3	400	
		Hall 4	500	
		Salle 1	2877	
		Salle 1	5232	
		Salle 1	3867	
Salle 1	5155			

Chapitre 3 :Cas d'étude

II.2.3.2-Centre d'affaire NUMIDIA :

1- Présentation :

On a choisi l'étude et l'analyse de projet Centre d'affaires NUMIDIA est un centre d'affaires commercial situé à Annaba, cependant ce qui nous a intéressé son aspect majestueux et massif vu son implantation dans la capitale.



Figure 62 : Centre d'affaire NUMIDIA
©<https://darjadida.com/>

2- Situation :

Le projet NUMIDIA est situé au plein centre commercial de la ville d'Annaba a « el hatab » auprès du centre d'affaires méditerranéennes non loin du centre ville historique.

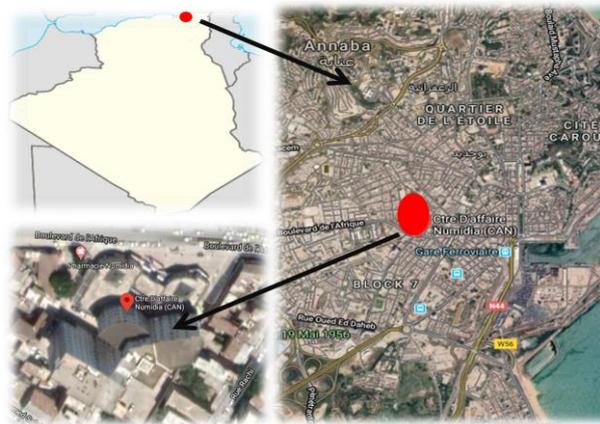


Figure 63 : situation de centre NUMIDIA
©Google earth + élaboré par l'auteur.

3- Accessibilité et environnement immédiat :

a-Accessibilité :

Circulation mécanique :

Le centre possède une circulation mécanique très dense à partir des différents moyens de transport.

2 accès mécaniques : accès public, accès service.

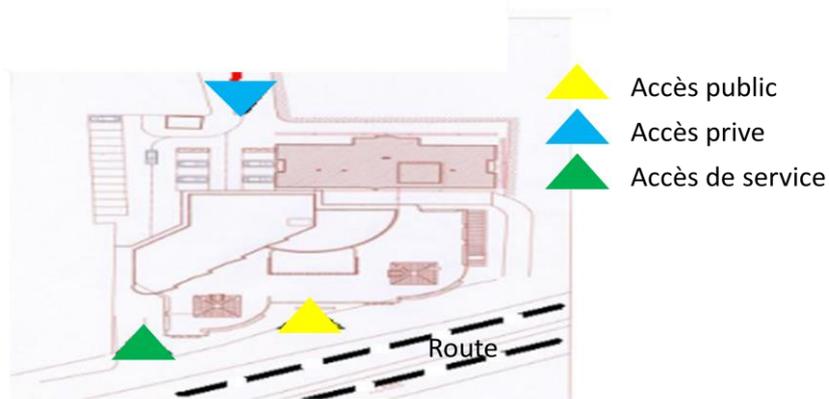


Figure 64 : Plan de masse
©<https://fr.calameo.com> + élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 :Cas d'étude

b-Environnement immédiat :



Figure 65 : Environnement immédiat de centre NUMIDIA
©Google Earth+ élaboré par l'auteur.

4- Analyse architecturale :

La forme :

Le projet a une forme trapézoïdal, placé entre deux routes l'un sur la façade principale l'autre sur le postérieur.

Volumétrie :

Volume 1 :

RDC et 1^{er} étage :

Pour ce volume-là on voit la combinaison de plusieurs formes géométriques en suivant un rythme répété (les arrondissements).
Evide au centre en laissant la place au patio
« éclairage et aération ».

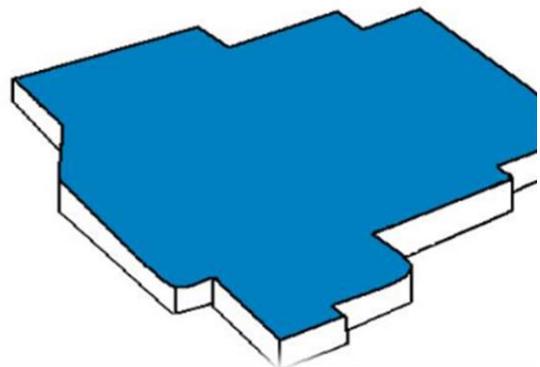


Figure 66 : le volume de centre
©<https://fr.calameo.com>

Chapitre 3 :Cas d'étude

Volume 2 :

« Du 2eme au 6eme étage » :

Toujours l'architecte a suivi ce fameux rythme arrondi associer avec des décrochements.

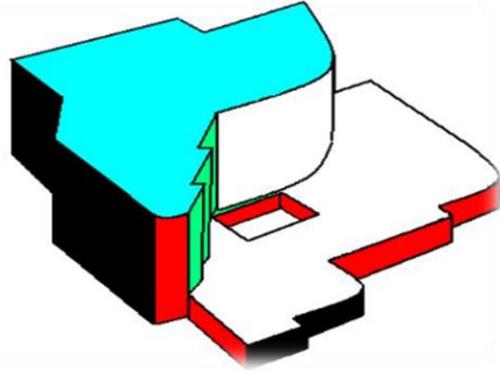


Figure 67 : le2eme volume
©<https://fr.calameo.com>

Volume 3 :

« Du 7eme au 8eme étage » :

La conjonction des deux formes trapézoïdales et rectangulaires suit parfaitement les étages inférieurs.

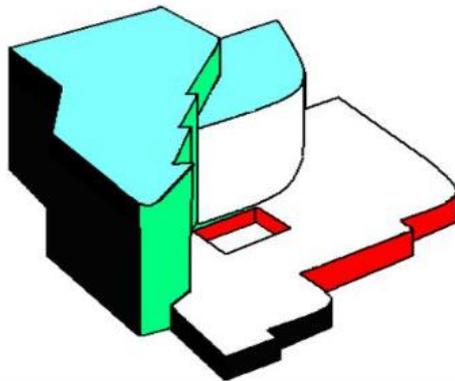


Figure 68 : le 3eme volume
©<https://fr.calameo.com>

Les Façades :

RDC et 1^{er} étage :

En voit une symétrie imparfaite ou un rythme presque répété au niveau des éléments en béton arme avec des ouvertures classiques, seulement ont jouant avec leur dimensionnement horizontal.

- Ce niveau est marqué par une porte monumentale axée au centre du projet qui fait l'objet d'accès principal au bâtiment.



Figure 69 : La façade de centre d'affaire
©<https://darjadida.com/>

Pour les étages supérieur :

- La façade en général est composée principalement d'un jeu de volume en dégradation.

- Le côté bureaux indique un choix correct de types des ouvertures différents de celles des habitations dans leur rapprochement « E », ces dernières sont en bande horizontale rapprochée qui marque le cadre des activités exercé à l'intérieur « bureaux ».

Le côté habitation : est indiqué lui aussi par un type personnalise d'ouverture simplement en suivant la même forme et la même disposition.

Chapitre 3 : Cas d'étude

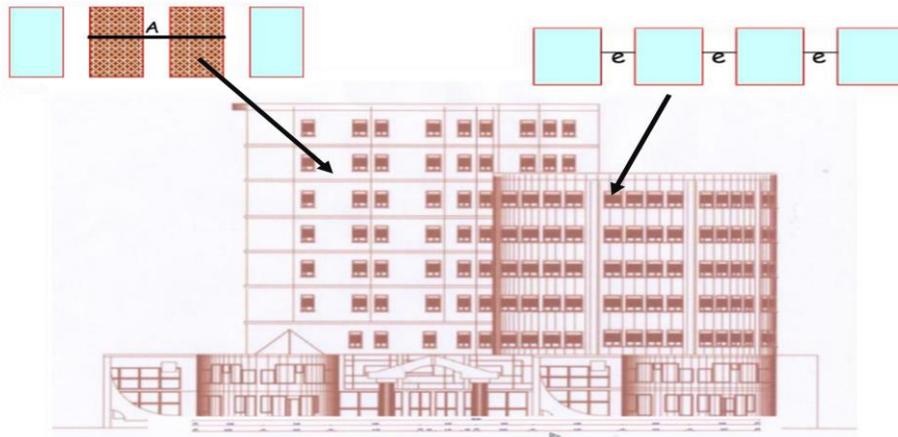


Figure 70 : type des fenêtres de centre d'affaire.
© <https://fr.calameo.com> + élaboré par l'auteur.

5- Analyse spatiale : Plan de RDC :

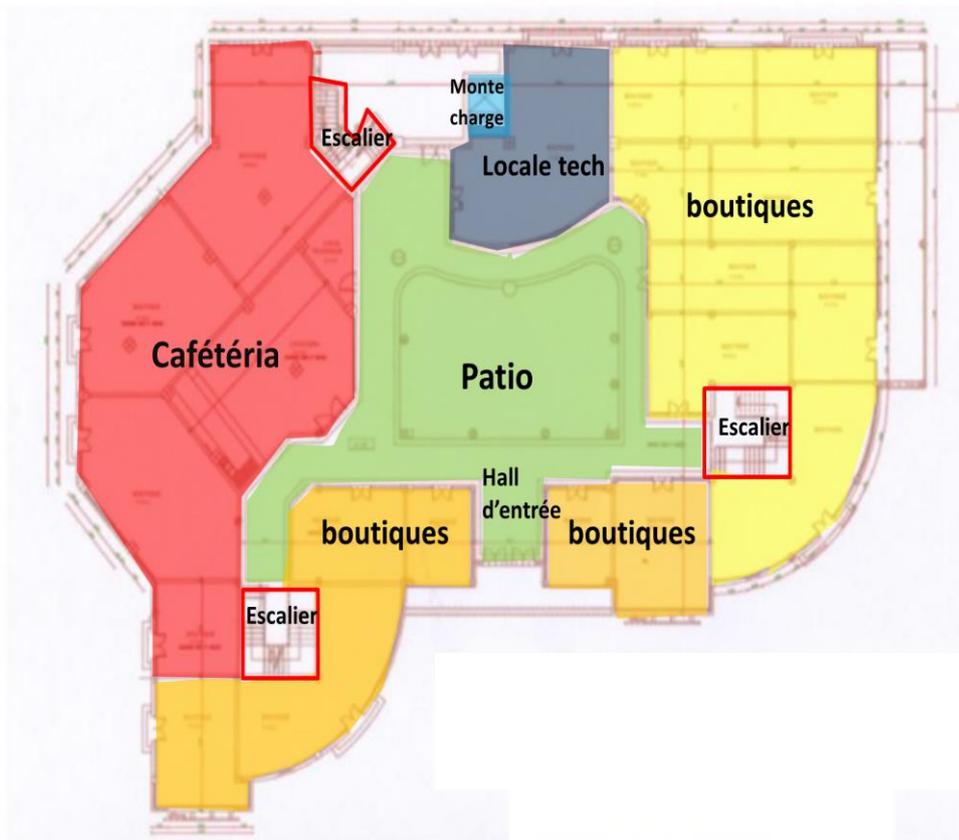


Figure 71 : Plan de RDC .
© <https://fr.calameo.com> + élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 :Cas d'étude

Plan de 1^{er} étage :

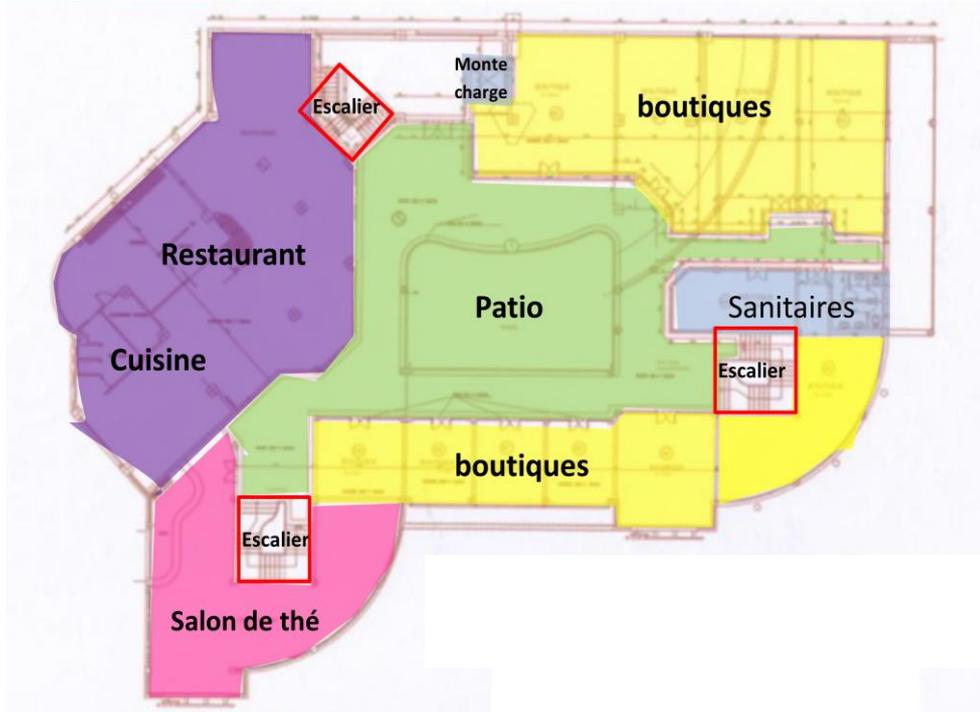


Figure 72 : Plan de 1^{er} étage.
© <https://fr.calameo.com> + élaboré par l'auteur.

Plan de 2eme et 3eme étage:



Figure 73 : Plan de 2eme et 3eme étage
© <https://fr.calameo.com> + élaboré par l'auteur.

Chapitre 3 : Cas d'étude

Plan de 4eme et 5eme étage :

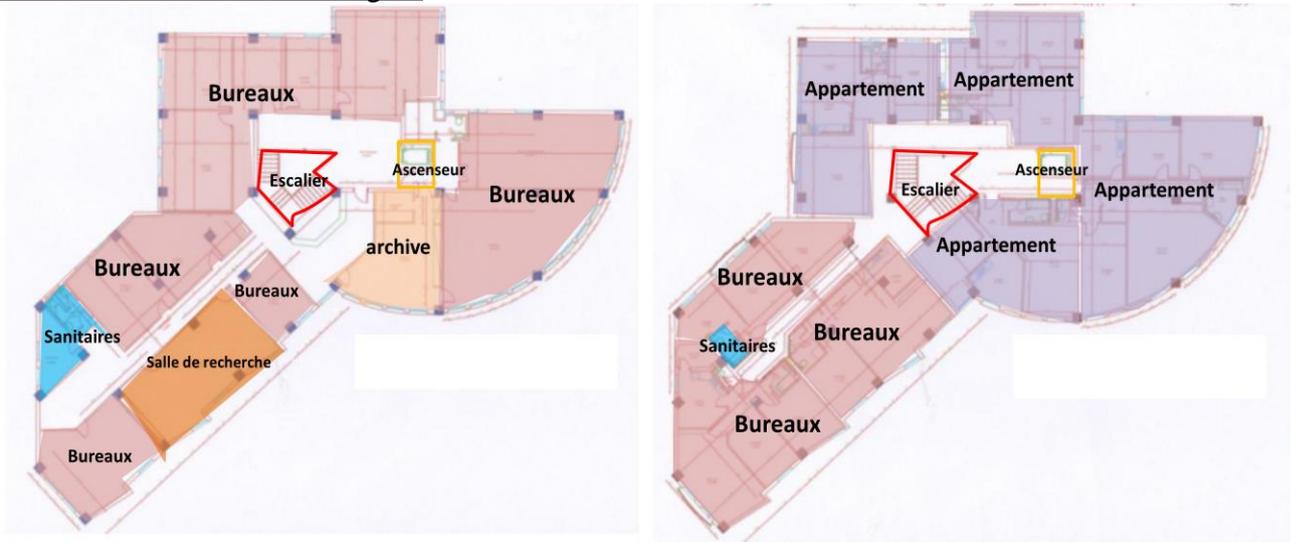


Figure 74 : Plan de 4eme et 5eme étage.

© <https://fr.calameo.com> + élaboré par l'auteur.

Plan de 6eme et 7eme étage :

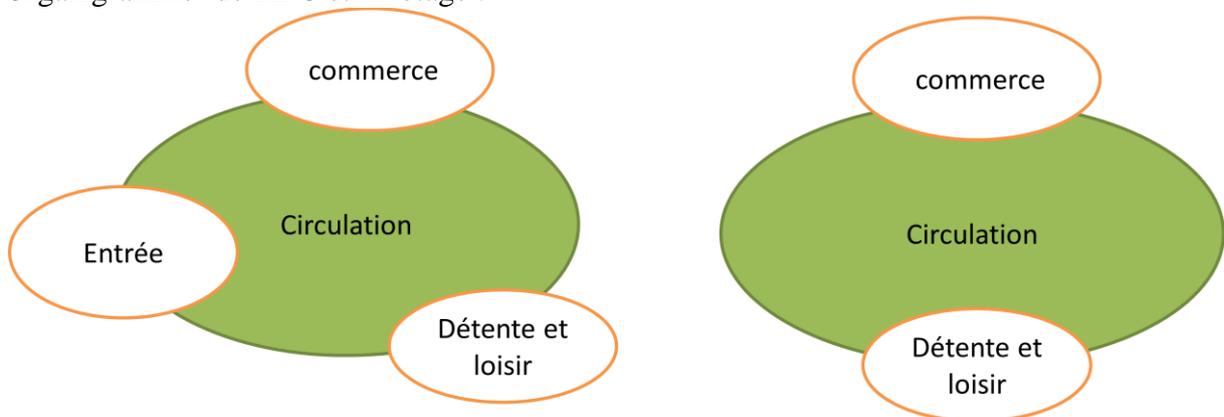


Figure 75 : Plan de 6eme et 7eme étage.

© <https://fr.calameo.com> + élaboré par l'auteur.

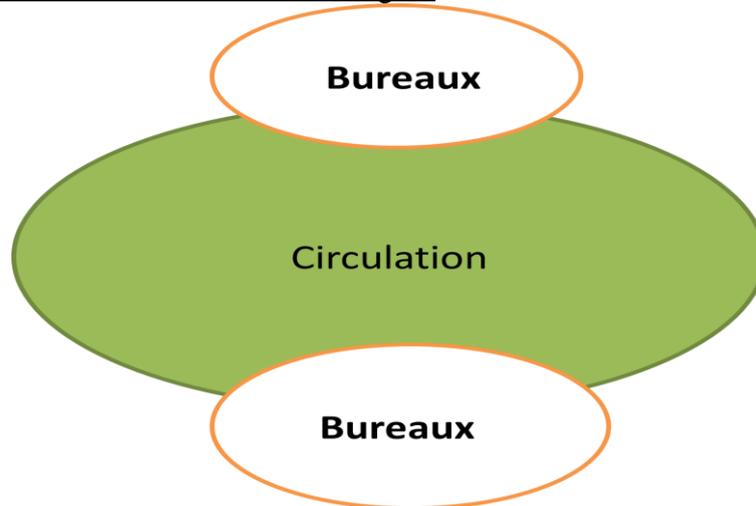
6- Analyse fonctionnelle :

Organigramme de RDC et 1^{er} étage :

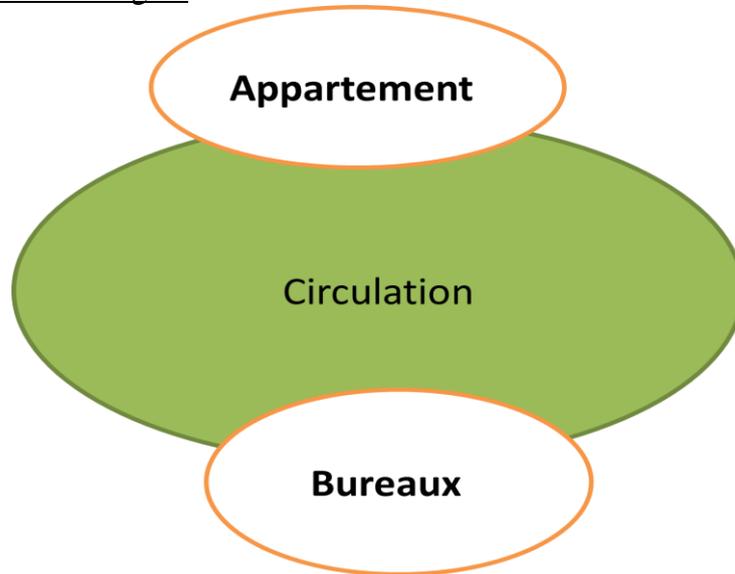


Chapitre 3 :Cas d'étude

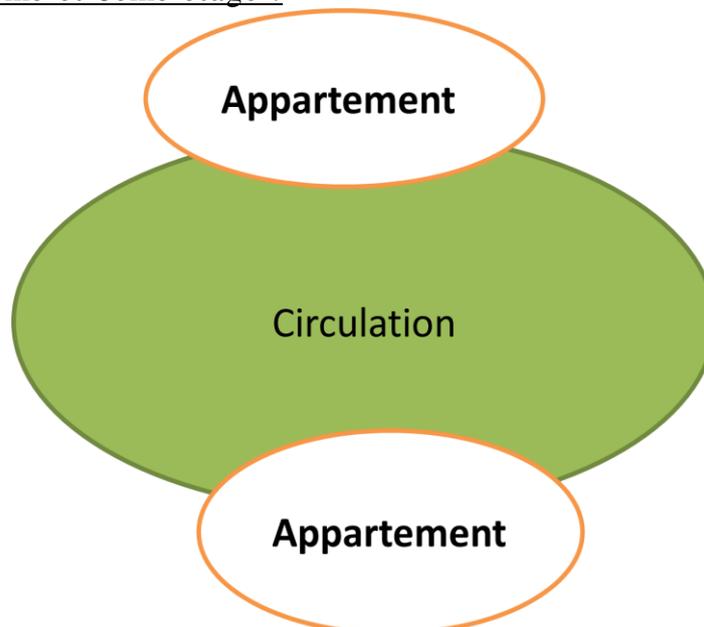
Organigramme de 2eme, 3eme et 4eme étage :



Organigramme de 5eme étage :



Organigramme 7eme et 6eme étage :



Chapitre 3 :Cas d'étude

7- Programme de centre d'affaire : Tableau 14

Espace	Etage	Nombre	Surface m2
Hall d'entrée	RDC	1	20.25
Cafétéria		1	75.25
Locale technique		1	19.39
Boutiques		19	887.08
Escalier		3	77.58
Patio		1	
Monte charge		1	3.96
Restaurant	1 ^{er} étage	1	220.42
Cuisine		1	80.95
Salon de thé		1	109.1
Monte charge		1	3.96
Boutiques		11	487.66
Sanitaires		2	18.5
Bureaux	2eme étage	16	425.25
Ascenseur		1	3.96
Sanitaires		2	10.7
Escalier		1	25.86
Bureaux	3eme étage	16	367.38
Archive		1	13.3
Sanitaires		2	14.45
Ascenseur		1	10.78
Hall		1	3.96
Escalier		1	43.25
Bureaux	4eme étage	11	365.95
Archive		2	9.9/5.2
Hall		1	35.05
Escalier		1	25.86
Sanitaires		2	3.05/5.48
Salle de recherche		1	25.86
Vestiaire		1	3.05
Ascenseur		1	5.48
Réception	5eme étage	1	10.8
Bureaux		3	93.69
Sanitaires		1	6.2
Appartement F5		1	134
Appartement F5		1	102
Appartement F3		1	77.75
Appartement F2		1	53
Appartement F4	6eme étage	1	114.4
Appartement F3		1	55.7
Appartement F3		1	73.2
Appartement F3		1	72.75
Appartement F2		1	62.39
Appartement F2		1	62.47
Appartement F2		1	50.4
Appartements	7eme étage		
Appartements	8eme étage		

Chapitre 3 :Cas d'étude

II.2.4. Programme du projet :

II.2.4.1. Programme spatial : Tableau 15

<u>La fonction :</u>	<u>Les espaces :</u>
<u>Accueil</u>	hall d'accueil, réception, espace détente, circulation, sanitaires H/F, Salle de surveillance, Local entretien.
<u>LA GESTION</u>	Bureau du directeur, Bureau du secrétaire, Bureau de comptabilité, Bureau gestion, Salle de réunion, Archives, Stockage, infirmerie, Bureau conseil financier, circulation.
<u>Logistique et technique</u>	local d'électricité, local de climatisation, local de chaufferie, bache à eau, local contre l'incendie, atelier d'entretien, stock matériel, vestiaire.
<u>Commerce</u>	Magasines de commerce, boutiques, location de voitures et showroom
<u>Consommation :</u>	Restaurants, cafétérias, salons de thé
<u>Loisirs Et Détentes :</u>	salles de Billard, salles de sports, salles de musique, salle pour artiste, salons de détente, salles de jeux, cyber café, salles d'exposition.
<u>Services Communs :</u>	Salles de conférences, salles d'expositions, salles de projections, club de langues, médiathèque, Salles de congrès et de spectacles, Salles des commissions, bibliothèque, salles de réunions ,auditorium, salles d'informatiques.
<u>Echanges munication :</u>	agences bancaires, agences publicitaires, agences voyages, agences d'assurances, agences postales, agences immobilières, bureaux d'avocats, bureaux de notaires, bureaux comptables, bureaux import-export, bureaux d'études, bureaux de location divers, cabinets médicaux.
<u>Stationnement :</u>	Parking sous-sol, stationnement ouvert, parking privé
<u>Circulation :</u>	Halls, openspace , escaliers, ascenseurs, montes charges

II.2.4.2. Programme qualitatif :

- 1) **accueil** : accueil c'est le premier contact entre le visiteur et l'équipement, il prend en charge le Public, c'est un espace d'orientation et d'information, est animé par des services comme : cafeteria, les magazines...etc



Figure 76 : accueil

© <https://www.mr-entreprise.fr/entreprise-les-potentiels-de-le/>

- 1) **la gestion** : La gestion administrative de l'équipement tel que : décision, exécution, location, facturation, coordination et organisation.



Figure 77 : gestion

© <https://www.gereso.com/actualites/2018/08/17/gestion-previsionn-s-competes-gpec-fonction-publique/>

- 2) **La logistique** : C'est une activité qui permet l'entretien des biens matériels ainsi que l'équipement lui-même (locaux techniques.). C'est une entité qui permettra le bon fonctionnement de l'équipement.



Figure 78 : logistique

© <https://www.leconomiste.com/article/1059689-logistique-distribut-organisation-face-la-forte-demande>

- 3) **L'échange** : Activités destinées à faciliter les contacts économiques, administratifs et commerciaux, comme les agences bancaires, les bureaux de transitaires.



Figure 79 : l'échange

© https://fr.freepik.com/vecteurs-libre/illustration-magasin-du-centre-rcial-interieur-du-magasin-shopping-escalator-au-milieu_3519518.ht

- 4) **loisir et détente** : ce sont les différentes fonctions qui font introduire le publique dans l'équipement, et qui permettent de lui assurer une meilleure rentabilité. Elle se traduit par trois activités principales, la consommation, commerce et détente.



Figure 80 : loisir et détente

© <https://paris-jetequitte.com/choisir-espace-coworking-reg>

6) services communs :

- a) **l'auditorium** : C'est un espace destiné à accueillir des congrès, il se distingue des autres salles par :

- sa superficie, son architecture, le mobilier et les cabines de traduction



Figure 81 : l'auditorium

© <https://www.pinterest.at/pin/795589090400031666/>

Chapitre 3 : Cas d'étude

b) salle de spectacle :

C'est une grande salle, elle est appelée à contenir de grandes manifestations.

Sa vocation principale est de contenir des rencontres d'ordre professionnel,

Elle peut être organisée pour des séminaires, conférences...



Figure 82 : salle de spectacle

©<https://www.archiliste.fr/categories-de-projets/salle-de-cle>

c) salles de communication et réunions : Elles sont conçues pour des activités bien spécifiques, elles ont une capacité d'accueil différente. Ce sont des espaces complémentaires aux congrès.



Figure 83 : salle de réunion et communication

©<https://www.glasslewis.com/gl-blog-german-gender-quot-s-study/>

d) salle de conférence : C'est un espace destiné à accueillir un certain nombre de personnes pour assister à des conférences, des colloques, des séminaires et des projections audiovisuelles. C'est donc un lieu de regroupement et de rencontre pour les conférenciers qui doivent bénéficier d'un certain nombre de conditions offertes par cet espace.



Figure 84: salle de conférence

©<https://www.timoulayhotel.com/salle-conference.php>

e) salle de réunion : C'est un espace de différentes capacités (12 personnes, 24 personnes...) destiné à réunir ou à rassembler les hommes d'affaires des entreprises, ou ses partenaires avec leurs clients.



Figure 85 : salle de réunion

©<https://geniusmeetings.com/blog/location-salles-de-reuni>

7) échanges et communication :

a) Les bureaux : Espaces qui constituent le thème principal de notre équipement. Ils se divisent en : Bureaux de location divers selon les tailles d'entreprises : Grandes entreprises. Moyennes entreprises. Petites entreprises. Bureaux pour fonctions libérales : cabinets d'avocats, d'architectes ...etc. (Bureau cloisonné- bureau paysager ou « open space »- bureau semi-cloisonné (alvéolé)- Le combi-office)



Figure 86 : Les bureaux

©<http://www.cobureau.net/bureaux-direction/16-bureau-d-o-niven-plateau-arrondi.html>

Chapitre 3 :Cas d'étude

1)-Bureau cloisonné : bureaux assez petits délimités par des parois opaques et accessibles par une seule porte, desservis par un long couloir de circulation. Ils renforcent la qualité du travail individuel car ils offrent une isolation acoustique et intimité visuelle leurs avantages sont d'offrir des travaux de concentration, de réflexion et de créativité.



Figure 87: bureau cloisonné

©<https://www.sofirack.fr/cloisonnettes-xml-371-907.html>

2)- bureau paysager ou « open space » :

Ce concept a pour principe d'améliorer le déroulement des tâches, appelé aussi « bureau en espace ouvert » dans lequel le cloisonnement est supprimé afin d'accroître la circulation des informations et la communication entre les employés.



Figure 88 :open space

©<http://fr.kist.de/fr/espaces-fonctionnels/travailler-ppper/bureau-paysager/>

3)- bureau semi-cloisonné (alvéolé) : Son objectif c'est de trouver les limites communes entre la privatisation et la flexibilité, ainsi que de faciliter l'ouverture vers l'extérieur tout en optimisant la protection de chacun.



Figure 89 : Bureau alvéolé

©https://www.archiproducts.com/fr/produits/konig-h/cloison-amovible-de-bureau-coulissante-en-verre-h68_162

4)-Le combi-office : il prend en compte l'organisation prévisible d'un bureau où les tâches vont devenir sans doute très spécialisées.



Figure 90 : Le combi-office

©<https://www.caddownloadweb.com/why-open-plan-office-work-and-some-alternatives-that-do/>

b) les agences :

1) Une agence de communication est une entreprise qui conseille et accompagne ses clients en matière de communication interne et externe. La communication interne permet d'informer et de diffuser à tous les salariés d'une entreprise ou d'une institution, les objectifs, les projets, les événements prévus



Figure 91 : Une agence de communication.

©<https://blog.hubspot.fr/marketing/comment-integrer-video-marketing>

Chapitre 3 : Cas d'étude

2) agence de voyage :

Une agence de voyages est une entreprise qui propose et vend des offres de voyages à ses clients. Elle joue le rôle d'intermédiaire entre les consommateurs et les différents prestataires de services présents sur le marché du tourisme : Tour-opérateurs, compagnies aériennes, hôteliers, loueurs de voitures, assurances voyage etc.



Figure 92 : agence de voyage

©<https://airalgerie.dz/planifier-votre-voyage/reservation/>

3) agence immobilière : Une agence dite immobilière est un organisme qui prend en charge les différentes transactions dans le domaine de l'immobilier qu'il s'agisse d'une location, vente ou échange d'habitation ou de locaux en tous genres



Figure 93 : agence immobilière

©<https://www.francohollandaise.com/>

II.2.4.3. Programme quantitatif : Tableau 16

L'espace :	Surface :	Nombre :	Surface totale :
Accueil			285 m²
Hall d'accueil	40 m ²	/	40 m ²
Réception	40 m ²	2	80 m ²
Espace détente	15 m ²	2	30 m ²
Sanitaires H/F	15 m ²	4	60 m ²
Salle de surveillance	40 m ²	1	40 m ²
Local entretien	15 m ²	1	15 m ²
Circulation	20 m ²	/	20 m ²
Gestion de projet			350 m²
Bureau du directeur	40 m ²	1	40 m ²
Bureau du secrétaire	25 m ²	1	30 m ²
Bureau de comptabilité	35 m ²	1	30 m ²
Bureau gestion	30 m ²	1	30 m ²
Salle de réunion	45 m ²	1	40 m ²
Archives	30 m ²	1	40 m ²
Stockage	30 m ²	1	30 m ²
Infirmierie	40 m ²	1	40 m ²
Bureau conseil financier	30 m ²	1	30 m ²
Circulation	20 m ²	1	20 m ²
Sanitaire F/H	15 m ²	2	30 m ²

Chapitre 3 :Cas d'étude

<u>Logistique et technique</u>			290 m²
Local d'électricité	40 m ²	1	45 m ²
Local de climatisation	45 m ²	1	45 m ²
Local de chaufferie	35 m ²	1	35 m ²
Bâche à eau	35 m ²	1	35 m ²
Local contre l'incendie	40 m ²	1	40 m ²
Atelier d'entretien	40 m ²	1	40 m ²
Vestiaire	20 m ²	1	20 m ²
Stock matériel	30 m ²		30 m ²
<u>Commerce</u>			750 m²
Magasins de commerce	60 m ²	20	240 m ²
Boutiques	30 m ²	8	240 m ²
Location de voitures	150 m ²	1	150 m ²
showroom	120 m ²	4	120 m ²
<u>Consommation :</u>			302 m²
Restaurants :			
1-Restaurant :			264 m ²
Restaurants pour 100 couverts+ cuisine	200+64 m ²	1	15 m ²
Refroidissement	15 m ²		8 m ²
Office de distribution	8 m ²	1	15 m ²
Sanitaire personnel H/F	15 m ²	1	171 m²
2-Restaurant pour 50 couverts+ cuisine	100+35 m ²	1	135 m ²
Office de distribution	6 m ²	1	6 m ²
Refroidissement	15 m ²	1	15 m ²
Sanitaire personnel	15 m ²	1	15 m ²
Cafétérias :			740 m²
1-cafétérias de 30 places	80 m ²	2	160 m ²
2-cafétéria de 15 places	40 m ²	4	160 m ²
Salons de thé			
1-salons de thés de 20 places	60 m ²	4	240 m ²
2-salon de thé de 15 places	30 m ²	6	180 m ²
<u>Loisirs Et Détentes :</u>			750 m²
Salles de Billard	30 m ²	2	60 m ²
Salles de sports	200m ²	1	200 m ²
Salles de musique	40 m ²	2	80 m ²
Salle pour artiste	50 m ²	1	50 m ²
Salons de détente	30 m ²	4	120 m ²
Salles de jeux	50 m ²	4	200 m ²
Cyber café	40 m ²	6	240 m ²
Salles d'exposition loisir	40 m ²	10	400 m ²

Chapitre 3 :Cas d'étude

<u>Services Communs :</u>			2730 m²
Salles de conférences	300 m ²	2	600 m ²
Salles d'expositions	150 m ²	2	300 m ²
Salles de projections	100 m ²	1	100 m ²
Club de langues	60 m ²	1	60 m ²
Médiathèque	150 m ²	1	150 m ²
Salles de congrès et spectacles	150 m ²	2	300 m ²
Salles de commission	80 m ²	1	80 m ²
Bibliothèques	200 m ²	1	200 m ²
Salles de réunions	100 m ²	4	600 m ²
Auditorium	100 m ²	1	100 m ²
Salles d'informatiques	60 m ²	4	240 m ²
<u>Echanges et communication :</u>			1970
1- Agence :			
Agences bancaires	150 m ²	2	300 m ²
Agences publicitaires	80 m ²	2	160 m ²
Agences voyagent	100 m ²	3	300 m ²
Agences d'assurances	50 m ²	2	100 m ²
Agences postales	50 m ²	2	100 m ²
Agences immobilières	50 m ²	2	150 m ²
2- Bureaux :			
Bureaux d'avocats	40 m ²	3	120 m ²
Bureaux de notaires	60 m ²	3	120 m ²
Bureaux comptables	40 m ²	2	80 m ²
Bureaux import-export	50 m ²	2	100 m ²
Bureaux d'études	80 m ²	2	240 m ²
Bureaux de location divers	40m ²	3	80 m ²
cabinets médicaux	60m ²	2	120 m ²

II.2.5. Conception du projet :

II.2.5.1. L'idée du projet :

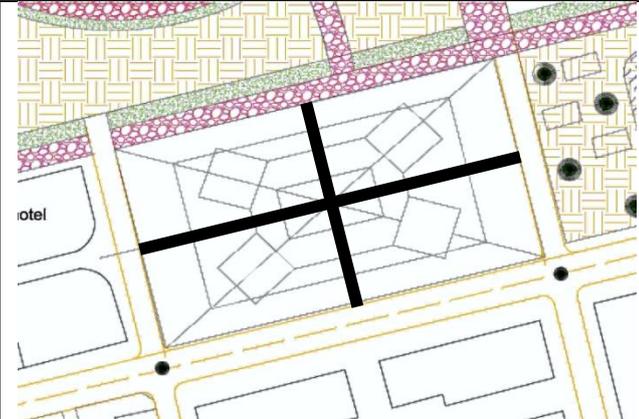
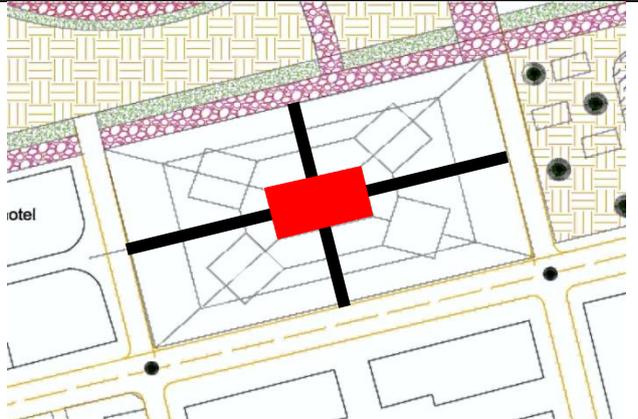
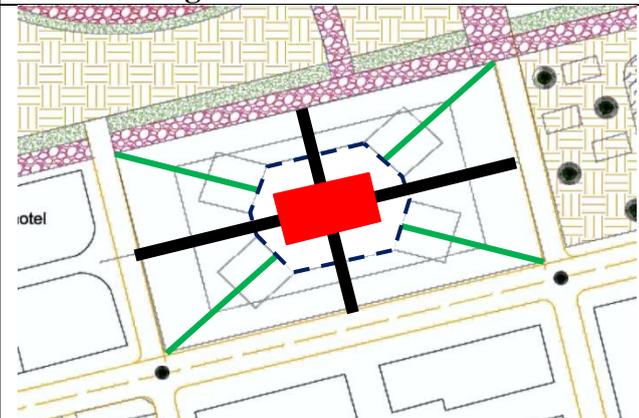
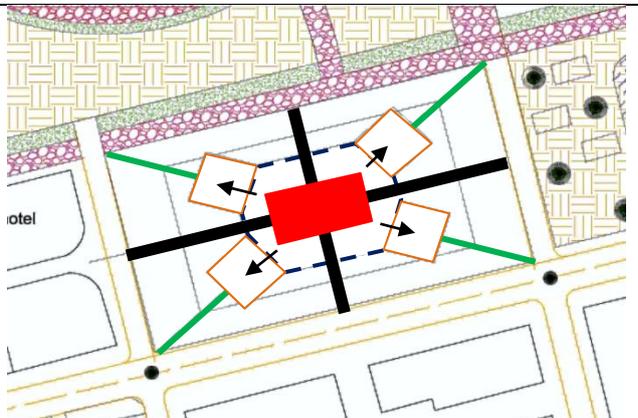
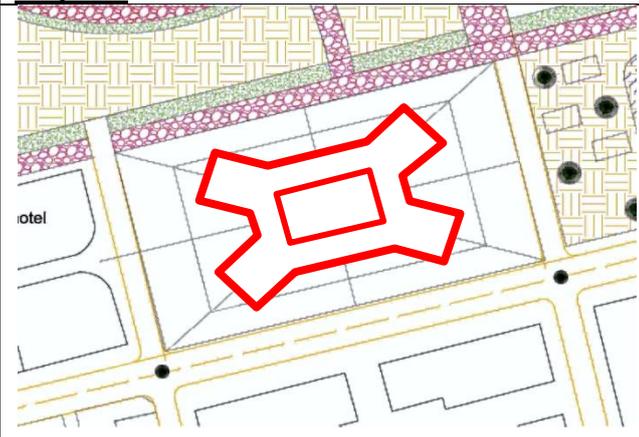
La géométrie: la forme du terrain est rectangulaire donc on a choisi de travailler avec les diagonales en symétries

La centralité: l'activité importante est l'affaire donc on a la choisi dans le centre de volume Qui est constitué d'un espace central entourer par une série des espaces.

La dégradation: pour la volumétrie de notre projet on a deux façades :une maritime et l'autre urbaine afin de créé des terrasses et dégager plusieurs vues.

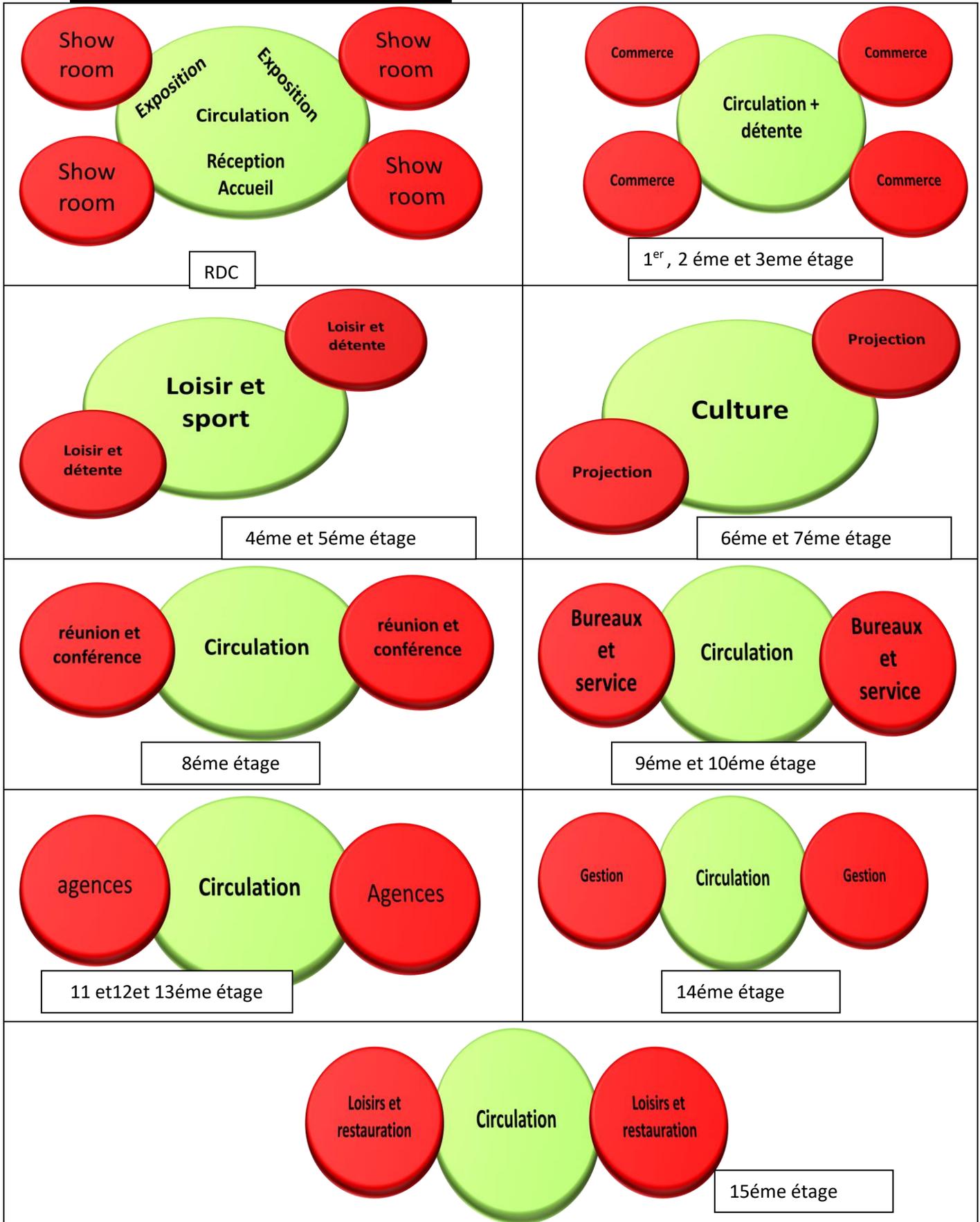
Chapitre 3 : Cas d'étude

II.2.5.2-Genèse du projet (forme et volumétrie)

<p>Etape 1: créé les 2 axes perpendiculaire</p>	<p>Etape 2: Créé le volume centrale(tour) de forme rectangulaire de notre projet au milieu des deux axes .</p>
	
<p>Etape 3: on a créé les 2 diagonales selon se dernière on crée le socle de tour de la forme octogonal</p>	<p>Etape 4: prolongement du socle par des ailles au sens des 2 diagonale .</p>
	
<p>Etape 5 : la forme finale</p>	<p>légende :</p>
	<ul style="list-style-type: none"> <li style="margin-bottom: 10px;"> le volume centrale(tour) <li style="margin-bottom: 10px;"> les ailles <li style="margin-bottom: 10px;"> le socle <li style="margin-bottom: 10px;"> Action de prolonge

Chapitre 3 : Cas d'étude

II.2.5.3- Organigramme fonctionnel :



II.2.5.4-La relation entre la forme et la fonction :

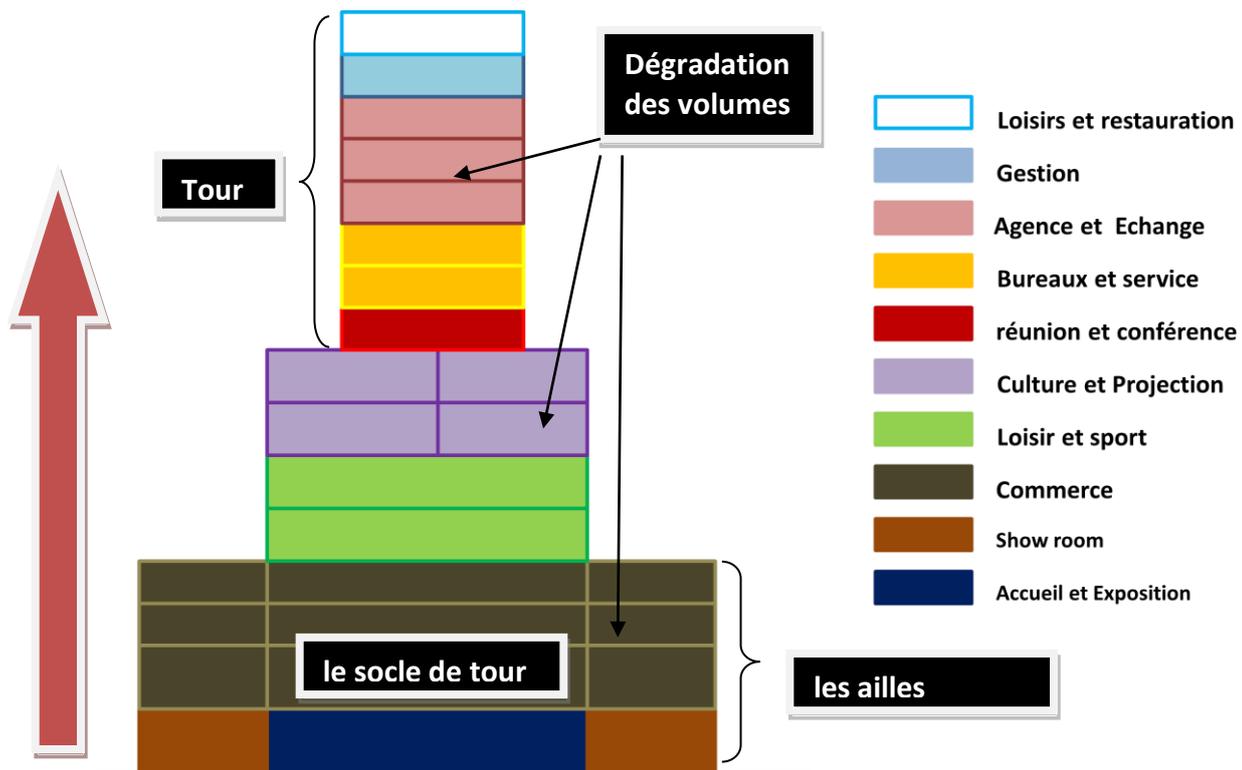


Figure 94 : le schéma de la forme et la fonction .

Le volume est composé de 3 parties :

- **Le socle de tour**
- **Les ailes**
- **Tour**

- **Distribution des espaces** par le principe de public ou privé a de relation avec le 3 volume principale de notre forme .

Dégradation des volumes pour créer des vues et terrasses sur la mer et la ville.

Chapitre 3 : Cas d'étude

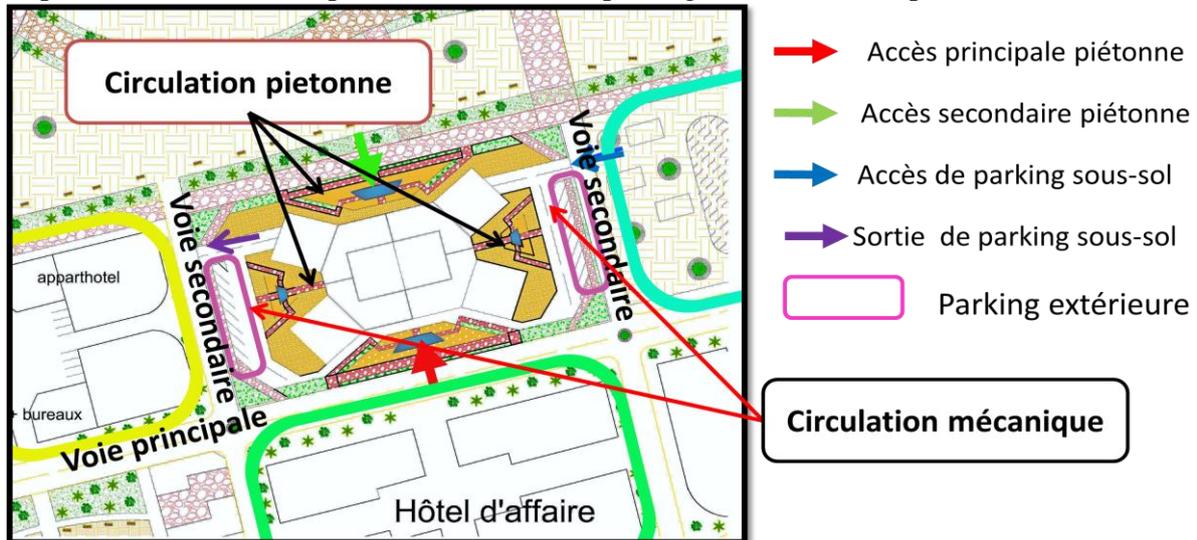
II.2.5.5- Composition et conception du plan de masse :

Accessibilité de site d'intervention :

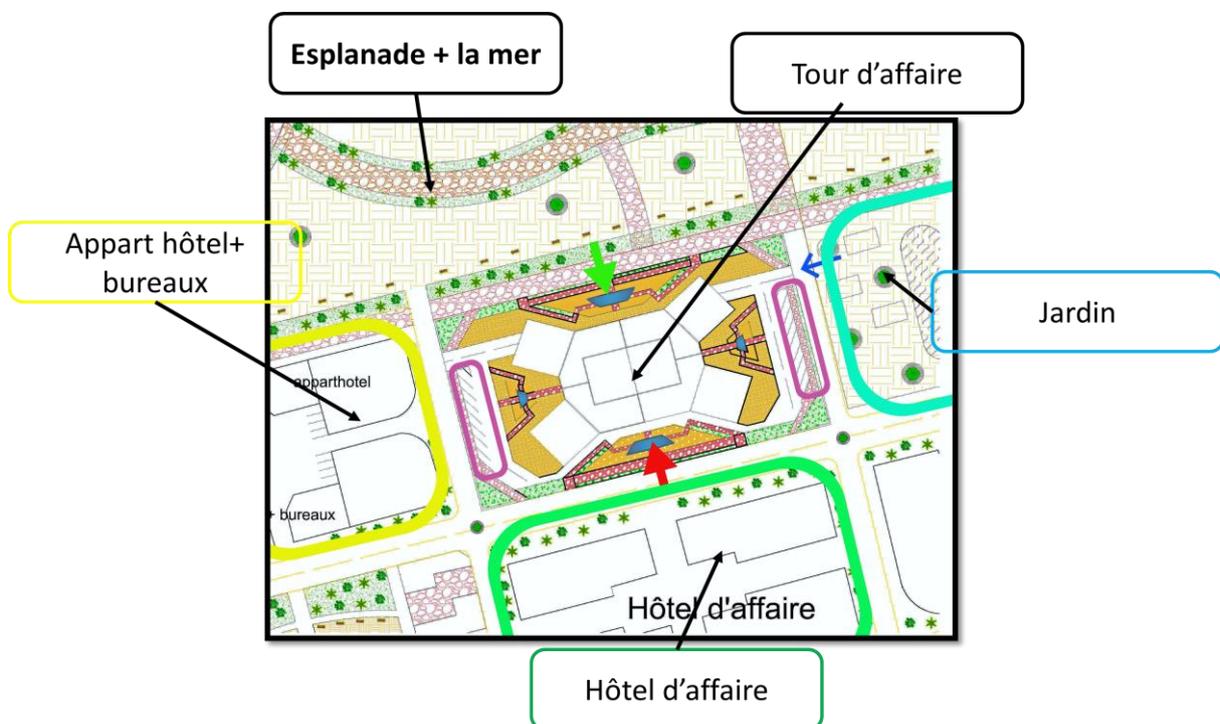
Le projet d'intervention est un îlot de tour d'affaire, l'accès à l'équipement est assuré par 3 voies mécaniques et un voie piétonne .

On a 2 **accès piétonne** pour la tour principale et secondaire avec **un accès** parking Sous-sol.

Le plan de masse est composé de : la tour, des parkings extérieure + espaces verts .



Environnement immédiat :



Chapitre 3 :Cas d'étude

CONCLUSION

En conclusion, le projet en question doit s'inscrire dans le cadre de développement de la ville de El Hamma qui s'intéresse à renforcer son attractivité et sa compétitivité à travers son aspect architectural et urbanistique.

Nous avons essayé, a travers cette étude, de savoir offrir à El Hamma une image accueillante, consolidée et uniforme qui lui permet de contribuer au développement d 'Alger.

CONCLUSION GENERALE :

Nous avons suivi une méthodologie qui nous permettra d'élaborer un processus d'analyses a plusieurs échelles afin de comprendre, de cerner la situation et de diagnostiquer les problèmes aux quelles la ville est opposée, plus particulièrement notre aire d'intervention. Nous avons fixé des objectifs qui nous permettront l'aménagement d'un quartier d'affaire dans La baie d'Alger au quartier d'El Hamma, pour la valorisation de cette partie de la ville, et de consolider la relation entre la ville et la mer et de l'inscrire dans le grand projet Eco-métropolitain d'Alger.

En conclusion, nous avons essayé, à travers cette étude, de savoir offrir à Hamma une image accueillante, consolidée et uniforme qui lui permet de contribuer au développement d'Alger, ainsi que d'essayer de mettre notre projet de fin d'étude (tour d'affaire) et notre travail comme solution afin de répondre aux différents besoins du quartier et participer dans le Grand projet d'Alger métropole.

Nous espérons ,que notre travail est une solution de résoudre les problématiques, d'implication au renforcement du projet d'Alger métropole ,et de savoir offrir à El Hamma une image accueillante a travers le tourisme d' affaire et le projet d'une tour d' affaire .

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Figure 1 : Délimitation de la zone d'étude du PAC	37
Figure 2 : quartier de la défense.	47
Figure 3 : l'architecture au quartier de la défense	48
Figure 4 : les différents équipements du quartier la défense	48
Figure 5 :Plan général du quartier de la défense.....	48
Figure 6 : Lyon métropole.....	49
Figure 7 : le quartier d'affaire part-dieu.....	50
Figure 8 : Contexte nationale.....	53
Figure 9 : Contexte Régional de Alger.....	53
Figure 10 : carte de délimitation de Alger.....	54
Figure 11 : carte de délimitation de Alger.....	54
Figure 12 : carte de délimitation de Alger (Natural).....	55
Figure 13 : RN 11.....	55
Figure 14 : N5.....	55
Figure 15 : La gare d'Alger	56
Figure 16 : La gare de l'Agha	56
Figure 17 : Le port d'Alger.....	56
Figure 18 :L'aéroport Houari Boumediene	56
Figure 19 : la carte de l'accessibilité sur Alger.	56
Figure 20 : les cartes historique d'Alger	57
Figure 21 : les cartes historique d'Alger.	58
Figure 22 : les cartes historique d'Alger.	59
Figure 23 : les cartes historique d'Alger.	60
Figure 24 :les cartes historique d'Alger.	60
Figure 25 : Carte de situation de Hamma.....	61
Figure 26 : Carte de Délimitation du Hamma	62
Figure 27 : Carte de Accessibilité: du Hamma.....	62
Figure 28 : Carte des éléments naturel de Hamma.	63
Figure 29 : Carte historique Hamma entre 1830-1846.....	63
Figure 30 : Carte historique Hamma entre 1880-1930.....	64
Figure 31 : Carte historique Hamma entre 1930-1962.....	64
Figure 32 : Carte de synthèse sur l'évolution historique.....	65
Figure 33 : Carte de système les voies.....	66
Figure 34 : Carte de la trame structuré par les voies.....	67
Figure 35 :carte d'activités	69
Figure 36 :carte du état de bâti	69
Figure 37 : carte de bâti /non bâti	70
Figure 38 :carte de type des gabarits.....	70
Figure39 :carte des types d'ilots.....	71
Figure 40 : carte de pos HAMMA	73
Figure 41 : Schéma de principe.	75
Figure 42 : carte de schéma d'action.....	76
Figure 43 : Organigramme d'idée du plan d'aménagement	77
Figure 44 : détail de plan d'aménagement (©élaboré par l'auteur.).....	79
Figure 45 : plan d'aménagement(© élaboré par l'auteur).	80
Figure 46 Terrain d'intervention 1(©élaboré par l'auteur.)	81

Figure 47 : l'axe et la percé visuelle ©élaboré par l'auteur.....	81
Figure 48 : l'accessibilité au terrain (élaboré par l'auteur.).....	82
Figure 49 :la coupe de site El hamma	82
Figure 50 :la coupe de terrain	82
Figure 51 : Le CNIT.....	85
Figure 52 : situation de CNIT	85
Figure 53 :carte d'accessibilité de CNIT.....	86
Figure 54 : Environnement immédiat de CNIT	87
Figure 55 : la forme de centre CNIT.....	87
Figure 56 :3d de CNIT	88
Figure 57 : Les façades du CNIT.	88
Figure 58 :Plan des espaces du niveau A	89
Figure 59 :Plan des espaces du niveau B et C.	89
Figure 60 : Plan des espaces du niveau C et D.	90
Figure 61 : Coupe de CNIT.	90
Figure 62 : Centre d'affaire NUMIDIA	93
Figure 63 : situation de centre NUMIDIA	93
Figure 64 : Plan de masse.....	93
Figure 65 : Environnement immédiat de centre NUMIDIA	94
Figure 66 :le volume de centre	94
Figure 67 : le2eme volume	95
Figure 68 : le 3eme volume	95
Figure 69 : La façade de centre d'affaire.....	95
Figure 70 : type des fenêtres de centre d'affaire.	96
Figure 71 :Plan de RDC	96
Figure 72 : Plan de 1 ^{er} étage.	97
Figure 73 : Plan de 2eme et 3eme étage.....	97
Figure 74 : Plan de 4eme et 5eme étage.	98
Figure 75 : Plan de 6eme et 7eme étage	98
Figure 76 : accueil.....	102
Figure 77 : gestion	102
Figure 78 : logistique	102
Figure 79 :l'échange.....	102
Figure 80 : loisir et détente.....	102
Figure 81 : l'auditorium	103
Figure 82 : salle de spectacle	103
Figure 83 :salle de réunion et communication.....	103
Figure 84 :salle de conférence	103
Figure 85 : salle de réunion	103
Figure 86 : Les bureaux.....	104
Figure 87 : bureau cloisonné	104
Figure 88 :open space	104
Figure 89 : B,alvéolé.....	104
Figure 90 : Le combi-office.....	104
Figure 91 : Une agence de communication.	105
Figure 92 : agence de voyage	105
Figure 93 : agence immobilière	105
Figure 94 :le schéma de la forme et la fonction.....	110

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : la stratégie de GPU.....	38
Tableau 2 : les types de tourisme.	42
Schème 3 : calcification du tourisme	42
Tableau 4 :voires	66
Tableau 5 :la trame	66
Tableau 6 : Système bâti : activités –état de bâtis-gabarits –bâti /non bâti	68
Tableau 7 :Système parcellaire : ilots/ parcelle	71
Tableau 8 : typologie et style de façade.....	72
Tableau 9 :Proposition du POS :	73
Tableau 10 : constats.	74
Tableau 11 : Programme de site.	78
Tableau 12 :Type de parking.....	86
Tableau 13 :Programme de centre d’affaire CNIT	92
Tableau 14 :Programme de centre d’affaire NUMIDIA	100
Tableau 15 : Programme spatial	101
Tableau 16 :Programme quantitatif	105

LA LISTE DES ABREVIATIONS :

ONU : L’Organisation des Nations Unies est une organisation internationale fondée en 1945. Aujourd’hui, elle compte 193 États Membres. La mission et le travail des Nations Unies sont guidés par les objectifs et principes énoncés par sa Charte fondatrice.

World Cities : Une ville mondiale, ville globale ou ville-monde sont différentes appellations pour désigner une ville qui exerce des fonctions stratégiques à l’échelle mondiale, un centre qui organise des flux et s’inscrit dans des réseaux, un pôle de commandement dans la mondialisation.

Ga WC : *Globalisation and World Cities Research Network* (Réseau d’étude sur la mondialisation et les villes mondiales est un think tank basé dans le département de géographie de l’université de Lough borough, en Angleterre, qui étudie les relations entre les villes mondiales dans le contexte de la mondialisation. Fondé en 1998 par le géographe Peter J.

GPU :Le Grand Projet Urbain (GPU) ambitionne de doter Alger des attributs d’une grande ville de services et d’en faire un pôle économique important.

IDE : opération de placement de fonds provenant de l’étranger dans une entreprise, un secteur de la vie économique ou sur les marchés financiers d’un pays donné. L’IDE bénéficie de la même réglementation qui régit l’investissement national. Il bénéficie également de la libre circulation.

Multiplicateur du tourisme : se propose de mesurer l’effet global sur l’économie d’une injection de revenu liée aux dépenses des touristes. Dans ce cas, on parle de **multiplicateur** de revenu.

MICE (Meetings, Incentives, Congrès, Événementiel)

OMT : L'Organisation mondiale du tourisme est une institution spécialisée des Nations unies destinée à promouvoir et à développer le tourisme. L'OMT joue un rôle dans la promotion du développement du tourisme responsable, durable et accessible à tous, en veillant sur l'intérêt des pays en développement.

CDR : Le groupe de la Gauche démocrate et républicaine (**GDR**) est un groupe parlementaire français constitué le 26 juin 2007 à l'Assemblée nationale.

IERSO : L'Institut d'Économie Régionale du Sud-Ouest (IERSO) : cinquante ans de recherche en science régionale à Bordeaux Claude Lacour, Dans Revue d'Économie Régionale & Urbaine 2003/1 (février), pages 3 à 38

OREAM : (Organisation d'étude d'aire métropolitaine),

CEMAT : La Conférence Européenne des Ministres de l'Aménagement du Territoire (CEMAT) du Conseil de l'Europe

INSEE : L'Institut national de la statistique et des études économiques est chargé de la production, de l'analyse et de la publication des statistiques officielles en France : comptabilité nationale annuelle et trimestrielle

OREAM : Les Organismes régionaux d'étude et d'aménagement d'aire métropolitaine (OREAM) étaient des institutions françaises mises en place en 1967 dans le cadre de la politique des métropoles d'équilibre à Lille-Roubaix-Tourcoing, Marseille, Lyon, Nancy-Metz et Nantes-Saint-Nazaire

DATAR : La Délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale (**DATAR**) est une ancienne administration française chargée, de 1963 à 2014, de préparer les orientations et de mettre en œuvre la politique nationale d'aménagement et de développement du territoire.

SDAT : Le Schéma Directeur d'Aménagement Touristique 2030

SRAT : Le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire ou anciennement Schéma régional d'aménagement et de développement du territoire précise les orientations fondamentales et à moyen terme du développement durable d'un territoire régional et ses principes d'aménagement.

SNAT :le Schéma National d'Aménagement du Territoire le SNAT est un acte par lequel l'Etat affiche son grand projet territorial. Le SNAT 2025 : une fenêtre d'opportunités pour s'inscrire dans la modernité

SDAAM :Le schéma directeur d'aménagement de l'aire métropolitaine d'Alger (SDAAM) à l'horizon 2030 porte sur les wilayas d'Alger, Boumerdes, Blida et Tipasa

POS :Le Plan d'occupation des sols, ou P.O.S est un instrument juridique réglementaire de gestion urbaine et communale. Il revêt un caractère obligatoire pour la commune qu'il initie dans le but de fixer des règles spécifiques pour l'urbanisation de parties ou de la totalité de son territoire et la composition de leur cadre bâti.

PDAU :C'est un instrument de planification et de gestion urbaine qui, en divisant son territoire (commune ou groupement de communes) en secteurs urbanisés, à urbaniser, d'urbanisation future et non urbanisables

Bibliographie :

Les ouvrages et monographie :

- Aaker, D. A. (Brand Portfolio Strategy - Creating Relevance, Differentiation, Energy, Leverage and Clarity, New York: The Free Press, 2004.
- Abdel-Rahman H.M ET Fujita M. Marshallian externalities and city size, Journal of Regional Science, pp 165-183, 1990.
- Abdel-Rahman H.M. & Anas A. Theories of Systems of Cities, Regional Science Association International, September 2003.
- Abdel-Rahman H.M. and M. Fujita, Product variety, Marshallian externalities and city sizes. Journal of Regional Science, pp 165-183, 1990.
- Abdel-Rahman H.M. and M. Fujita, Specialization and diversification in a system of cities, Journal of Urban Economics, pp 189-222, 1993.
- Abdel-Rahman H.M. and P. Wang, Toward a general-equilibrium theory of a core periphery system of cities, Regional Science and Urban Economics, pp 529-546, 1995.
- Abdel-Rahman H.M, Agglomeration economies types and sizes of cities. Journal of Urban Economics, pp 25-45, 1990.
- Acs Z.J. and D. B. Audretsch, Innovation in large and small firms: an empirical analysis, American Economic Review, pp 678-690, 1988.
- Acs. Z.J, D. Audretsch and M. P. Feldman, R&D spillovers and recipient firm size, Review of Economics and Statistics 100 (1), pp 336-367, 1994.
- Agences d'urbanisme de Grenoble, Lyon et Saint-Etienne, Les processus de métropolisation, synthèse bibliographique, Collections du CERTU, pp 113, 2001.
- Agulhon M, Choay F, Crubellier M, Lequin Y. et Roncayolo M, La ville de l'âge industriel, Le cycle Haussmannien (L'histoire de la France urbaine), 1998.
- A.HADJIED, le grand Alger, Activités économique, problèmes socio-urbains et aménagement du territoire, Edition OPU, Alger 1994.
- Ait Abdellah B, Ayache K, The Algerian Railway Program as integral part of the Trans-Maghreb Rail System, Seminar cum Study tour France/United Kingdom Acquit Communautaire.
- Albert Camus et Corbusier., Architecture et identité, le CIAM-Alger.
- Alexander Ch et al., A new theory of urban design, New York: Oxford University Press, 1987.
- Alexandre MAGNAN, Le tourisme littoral en Méditerranée : Tendances et perspectives face au changement climatique, p11, Septembre 2009.
- Alger Métropole Région -Ville -Quartier, Contribution au débat, Epau (Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme) .SIAAL(Städtebau -Institut Universität Stuttgart).

- Allain R., Morphologie urbaine : géographie, aménagement et architecture de la ville. Armand, 2004.
- Anholt ., The Anholt City Brands Index In Anholt, Seattle: GMI. Antier, G. (2005). Les stratégies des grandes métropoles. Enjeux, pouvoirs et aménagements. Paris: Armand Colin. Arama, Y. (2005). Métropolisation et absence de tourisme: un état des espaces urbains en Algérie. In P, 2009.
- ANTONI. Jean-Philippe., Lexique de la ville. Paris : Ellipses Marketing. 2009.
- ARCHER .B., DROUET. D., La ville et l'environnement, 21 expériences à travers le monde. Ed Polytechnica, Lyon, 1994.
- Assand. M., Thi Ngoc Du., Trradellas. J., Cunha. A., Bolay. J.C., Métropolisation, crise écologique et développement durable, Lausanne , 2000.
- Ascher F., Métapolis ou l'avenir des villes, Paris, 1995.
- ASCHER François, Métropolies in Collectif, Les territoires du Futur, DATAR, Editions de l'Aube , pp.83-99, 1993.
- ASCHER. François., Métropolisation et services aux ménages, Equipements centraux et services à domicile dans les zones métropolitaines, Services et mutations urbaines : questionnements et perspectives, Anthropos Economica, pp 239-250, 1994.
- ASCHER. François., Les nouveaux principes de l'urbanisme, la fin des villes n'est pas à l'ordre du jour, Editions de l'Aube,p 103 ,2001.
- Ateljevic. I., et Doorne. S., Culture, economy and tourism commodities, Social relations of production and consumption, Tourist Studies, pp123-141, 2003.
- Atkinson, R. ,Domestication by Cappuccino or a Revenge on Urban Space? Control and Empowerment in the Management of Public Spaces, Urban Studies, 1829- 1843.
- Bairoch. P., Villes et économie dans l'histoire, Cities and Economic Development: From the Dawn of History to the Present, Chicago: The University of Chicago Press, 1985-1988.
- Barber. A. Malaya., The Making of a nation 1510-1957, Kuala Lumpur,2008.
- Barber. B., Jihad vs. McWorld. New York: Times Books,1995 .
- BASSAND. Michel , La métropolisation et ses acteurs in JACCOUD Christophe, Raisons et déraisons de la ville, approches du champ urbain, Presses Polytechniques et universitaires romandes, pp.70-81,1996 .
- BASSAND. M., Métropolisation et inégalités sociales, presses polytechniques et universitaires romandes. Lausanne. 1997.
- Bassand . M., Leresche. J.P., Saez G., Gouvernance métropolitaine ettransfrontalière, action publique territoriale, Paris ,1997.
- Bassand . M., Les six paramètres de la métropolisation, Cahiers de la métropolisation, Enjeux et définition de la métropolisation, pp 33-39, 2001.

- Bassand. M., CEMAT, Schéma européen d'aménagement du territoire, Conseil de l'Europe, p. 19, 1997.
- Bassand. M., Les recompositions de l'action publique en contexte métropolitain et transfrontalier, Gouvernance métropolitaine et transfrontalière, Paris , 1994.
- Battistoni–Lemière. A., L'espace mondialisé : flux, acteurs, enjeux, Paris: Ellipses, 2004.
- Beaverstock. J.V., Smith R.J. and Taylor P.J., Roster of a World Cities, p. 445-458, 1999.
- Beaverstock. J.V., Smith. R.G., Taylor P.J., Walker D.R.F. and Lorimer H., Globalization and world cities: some measurement methodologies, pp. 43-63, 2000.
- BENALI. A., La tribalisation par la mondialisation, Alger.1999.
- Ben Youcef. B., La crise de mutation de la ville algérienne et ses enjeux (cas d'Alger), Les nouveaux défis de l'urbanisation, Paris, 2003.
- Binder. J., Tourism Research and Transnational Anthropology, Paper presented at the Alltag der Globalisierung, Frankfurt am Main, 2004.
- Bindloss. J., et Brash. C.,Kuala.L. Melaka et Penang., Londres: Lonely Planet Travel Guides, 2008.
- Boino. P., Métropole et métropolisation, Institut d'Urbanisme de Lyon .
- Bonetti. E., Petrillo. C. S., & Simoni. M., Tourism Systems Dynamics: A Multi-level Destination Approach,Tourism Local Systems and Networking ,pp. 111-131, 2006.
- Bouchemal. S., La production de l'urbain en Algérie : entre planification et pratiques, laboratoire RNAMS, centre universitaire Larbi Ben M'hidi, Algérie 2004.
- Bourdeau-Lepage. L., and J.M. Huriot., Metropolization in Warsaw, Economic Change and Urban Growth, Canadian Journal of Regional Science, pp 423-445, 2002.
- Bourdeau-Lepage. L. et Huriot. J.M., Metropolises and globalcoordination , Université de Bourgogne, Pôle d'Economie et de Gestion, Dijon, 2 ,2004.
- Bouchon. F., Negotiating Tourism and Urban Development in Contested Heritage Area, A Study of the Historical Nucleus of Kuala Lumpur, Chine, 2010.
- Brunet. R., Les villes "européennes", La Documentation Française, Paris, 1989.
- Bruyelle. P., Les très grandes concentrations urbaines, Séides, 2000.
- Brotchie. J., Batty. M., Blakely. E., Hall P. et Newton. P., Cities in Competition, Melbourne: Longman, Globalization and world cities: some measurement methodologies, Applied Geography, pp. 43-63, 1995-2000.
- Campagni. R., Gibelli .C., L'Europe en villes, Globalisation cohésion et développement durable, Aménagement du territoire européen, Venise, pp 95-164, 1999,

- Castells. M., The informational city, Information technology, Economic restructuring, and the Urban-regional process, TJ Press, Padstow, 1989.
- Castells. M., the Rise of the Network Society, Oxford: Blackwell, 1996.
- Castells, M., L'ère de l'information, La société en réseaux, Paris: Fayard, 1998.
- Castells. M., The Education of City Planners in the information age, Berkeley Planning Journal, pp 25-31, 1998.
- Castells. M., Materials for an exploratory theory of the network society, British Journal of Sociology, pp 5-24, 2000.
- Castells. M., Changer la Ville: A Rejoinder, International Journal of Urban and Regional Research, pp 219-223, 2006 .
- Catin. M. et Van huffel. C., Concentration urbaine et industrialisation, Université de Toulon et du Var, Cahiers du CRERI N°1, 2003.
- CANEVAS., Harmonisation de l'offre de la formation Master, Domaine : architecture, urbanisme et métiers de la ville. Filière : architecture, Blida , 2018–2019.
- CASTEX. Jean., DEPAULE. Jean-Charles et PANERAI. Philippe., Formes urbaines : de l'îlot à la barre. Paris, 1991.
- CEMAT., Conférence européenne des Ministres responsables de l'aménagement du territoire, Charte de l'aménagement du territoire, Strasbourg : Conseil de l'Europe, 1994.
- CHARLOTE-VALDIEU.C., OUTREQUIN.P., Développement durable et renouvellement urbain : des outils opérationnels pour améliorer la qualité de vie dans nos quartiers , Paris, 2006.
- CHOAY. F, MERLIN. P., Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement, Paris. 1988.
- COTE. M., L'Algérie, Paris. 1996.
- DATAR, Des villes en réseaux, La Documentation Française, p 109, 1991.
- DATAR, La politique régionale européenne en France, La documentation française ,p 148, 1987 .
- DECOUCRAS. P.M. et Vo Sang, X.L., Tourisme durable et lutte contre la pauvreté. Colloque Le Tourisme durable et lutte contre la pauvreté, Université Van Lang Ninh Thuan , Viêt Nam, 2008.
- Dehaene. M. et De Cauter. L., Heterotopia and the city, Public space in a post-civil society, New York, 2008.
- De Roo., La métropolité, Les villes lieu d'Europe, A propos de la métropolisation, in :Cahiers de la métropolisation : enjeux et définition de la métropolisation, pp. 9-13, 1993.
- Derycke. P.H., Comprendre les dynamiques métropolitaines, La métropolisation. Croissance, Diversité, Fractures, pp.1-19, 1999.
- Direction de l'Urbanisme et de l'Habitat d'Alger, 2009.

- Diekmann. A. et Maulet. G. Diversifying the Tourism Product in Brussels: European Capital and Multicultural City, City Tourism, Cambridge, 2009.
- DiGaetano. A., et Strom, E., Comparative Urban Governance: An Integrated Approach. Urban Affairs Review, pp.356-395, 2003.
- Dollfus. O., La mondialisation, Tourism beyond the grave: a semiology of culture, An interview with Jean-Didier Urbain, Tourist Studies, pp.175-19,1996.
- Douglas. Webster et Larissa Muller., Urban competitiveness assessment in developing country urban regions: the road forward, World Bank, Washington D.C., 2000.
- Durand. F., La décroissance : Rejet ou projets ? Croissance et développement durable en questions, Paris, 2008.
- Feagin. J.R. et Smith.M.P., Cities and the New International Division of Labor: An Overview, The Capitalist City: Global Restructuring and Community Politics, La Ville globale, Paris: Descartes et Cie, p. 246, 1987.
- Friedmann. J., The world city hypothesis, Development and Change, Pp.69-83,1986.
- Friedmann. J., Where we stand: a decade of world city research, World Cities in a World System, Cambridge, pp. 21-47, 1995.
- Fossaert. R., World cities in a world system, Hérodote, pp. 10-25, 2001.
- Fujita. M. et Thisse J.F., Economics of Agglomeration, Cities, Industrial Location and Regional Growth, Cambridge, 2002.
- Füzesséry. S., et Simay.P., Le choc des métropoles. Simmel, Kracauer, Benjamin. Paris, 2001.
- Gabriel. J., Le processus de métropolisation et ses spécificités en Provence-Alpes-Côte d'Azur, Conférence du Cycle « Les défis du développement durable ; Développement local, urbanisation et aménagement du territoire », 2005.
- Gale. T., et Botterill. D., A realist agenda for tourist studies, or why destination areas really rise and fall in popularity, Tourist studies, pp. 151-174, 2005.
- Gartner. W. C., Tourism Development: Principles, Processes and Policies, New York, 1996.
- Gaschet. F., Lacour C., Villes et territoires face aux défis de la mondialisation, Métropolisation et Innovation : les enjeux d'un débat, projet de recherche soutenu par Conseil Régional d'Aquitaine, université MONTESQUIEU – BORDEAUX IV, 2005.
- Glaeser Edward. L. et Kahn. Matthew E., Decentralized Employment and the transformation of the American City, Brookings-Wharton Papers on Urban Affairs, pp. 1- 47, 2001.
- Gouvernorat du Grand Alger : La stratégie d'aménagement et de développement de la capitale et les axes du programme d'activité de l'année 1999, 1998.
- Gouvernorat du Grand Alger : Règlement urbanistique et sanitaire de la métropole Algéroise, 1997.

- GOTTMANN. Jean., Megalopolis, the urbanized northeastern seaboard of the United States, The twentieth century fund, New-York, p.810, 1961.
- GUGLIELMO. Raymond., Les grandes métropoles du monde et leur crise, p.270 , 1996.
- Hadji. L., Le Grand Projet Urbain : Un instrument de dynamique territoriale de la métropole algéroise, XIIIème Colloque de l'ASRDLF : « Les dynamiques territoriales : débats et enjeux des différentes approches disciplinaires », pp.11-13 , 2007.
- Hadji. L., Evolution et actualité des espaces publics à Alger, Ecole Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme, EPAU, Alger, 1999.
- Hafiane. Abderrahim., Les projets d'urbanisme récents en Algérie, 2007.
- Hall. P.G.,The World Cities, London: Weidenfeld and Nicolson, Metropolises and Global Coordination, A Historical perspective: Université de Bourgogne, Dijon 2, 2004.
- H.D. de Grammont., Histoire d'Alger sous la domination turque (1515-1830) Leroux1887, Numérisé par Google en 12 Mai 2008.
- JO., *La loi n° 01-20 du 27 Ramadhan 1422* correspondant au 12 décembre 2001 relative à l'aménagement et au développement durable du territoire, Journal officiel de la république Algérienne n° 77, p16 ,15 décembre 2001.
- Juliette. Bellégo .,L'ILOT OUVERT DE CHRISTIAN DE PORTZAMPARC, Marion Cazin Jean-Baptiste Fournier GSU A11.
- LABASSE. Jean., Conditions d'existence d'une ville internationale, La notion de ville internationale, Conférence Permanente sur l'Aménagement et l'Urbanisme d'Aquitaine, Bordeaux, pp. 37-64, 1987.
- LABORIE. Jean-Paul., Hiérarchies urbaines et découpages territoriaux, Territoires d'Europe, les armatures urbaines un nouvel espace de responsabilité régionale, France, pp. 11-27, 1994.
- LACOUR. Claude., Un renouveau de l'analyse urbaine, PHILIPPE Jean, Services et métropoles, Formes urbaines et changement économique,Villes et Entreprises, pp. 7-21,1999 .
- Lacour. C., Puissant. S.,La métropolisation. Croissance, Diversité, Fractures, p.15, 1996.
- LACOUR. Claude, PUISSANT. Sylvette., La Métropolisation, Croissance, Diversité, Fractures, Anthropos, collection Villes, p.190 , 1999.
- Lacour. C., Méthodologies de recherche et théorisation des villes , La métropolisation : Croissance, Diversité, Fractures, pp. 63-114, 1999.
- Lacour C., Puissant S., Gaussier N., Metropolitanization and territorial scales, Cities, , pp. 253-263, 2003
- LAPOIX. F., Sauver la ville, Écologie du milieu urbain,Paris. 1991.
- LEFEVRE. Christian, Les coopérations métropolitaines en Europe, Pour un rayonnement européen des métropoles françaises, DATAR, 2004.

- LEFÈVRE. Pierre., Ressources de l'architecture pour la ville durable, 2012.
- Le Grand Projet Urbain de la capitale : Alger, capitale du 21ème siècle, Volume I et II, Alger, 1998.
- Lucane. J., Où va la Ville aujourd'hui.
- LYNCH. K., L'image de la cité, Paris, 1984.
- MATE ., Typologie du territoire : les nouveaux espaces émergents, Juin 2005.
- May. N., Veltz ., Landrieu. J., Spector.T.,La ville éclatée, Comprendre les dynamiques métropolitaines, La métropolisation. Croissance, Diversité, Fractures, p. 13, 1999.
- MEBTOUL. A., L'Algérie face aux défis de la mondialisation, Réformes économiques et privatisation, OPU, Alger. 2002.
- Miles. M., Interruptions: Testing the Rhetoric of Culturally Led Urban Development, Urban Studies, pp.889-911, 2005.
- Meghraoui-Chouguiat. N., Quel habitat pour l'Algérie ? La nouvelle ville de Constantine, Constantine, 2006.
- Meyronin. B., De la cité industrielle à la métropole informationnelle : une perspective historique sur la relation ville- industrie. Revue d'Economie Régionale et Urbaine, p 153-172, 2003.
- MAZZONI. Cristiana.,L'architecture urbaine, cinquante ans après. Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine , 2014.
- Morris. D., The Economic System in the UK, Oxford University Press, Firm location and job creation in cities, Discussion Paper n°1011, Centre for Economic Policy Research, 1994.
- Pierre. Merlin et Françoise., Choay.,Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement .
- PROST. Robert, Pratiques de projets en architecture,Infolio Collection Archigraphy Poche,2014.
- Veltz. P., Mondialisation, villes et territoires: l'économie d'archipel, Paris, 1996.
- Viard. J., La sociétéd'archiver, La Tour d' Aigues, 1994.
- Wackermann. G., 1res grandes iles et métropolisation, 2000.

DOCUMENTS DIVERS :

- Appel à communications au colloque Call for papers, Paris , Tourisme et Métropolisation échelles, acteurs et pratiques du tourisme d'une « destination capitale » Paris, Tourisme and Métropolisation Scales, actors and approaches to tourismat a "capital destination" .PDF
- ASCHER François, Dynamiques métropolitaines et enjeux socio-politiques, globalisation et métropolisation, in Futur Antérieur ,pp. 147-162, 1995.

- CNES., La ville algérienne ou le devenir urbain du pays : Document produit par Le Conseil National Economique et Social (CNES), Alger, 1998.
- CONTRAT DE METROPOLE 6-6.pdf
- ENCADREMENT DES POS 5-6.pdf.
- Françoise. Choay., L'urbanisme, utopies et réalités, Une anthologie, Le Seuil, Paris , 1965.
- Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (P.D.A.U d'Alger). Rapport d'orientation, C.N.E.R.U, décembre 1991.
- Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme (Révision du P.D.A.U de la wilaya d'Alger), master plan, stratégie et schéma de développement de l'habitat et des équipements collectifs, octobre 2009.
- Note de synthèse sur la métropolisation ,Centre de Documentation sur l'Urbanisme DGUHC, Paris la Défense, Septembre ,2003.
- Signoles. P., El-Kadi. G., Sidi Boumedine. R.,L'urbain dans le monde arabe, politiques, instruments et acteurs, Paris, 1999.
- Smail. M., La Problématique du Logement à la wilaya d'Alger, Communication du directeur de la direction du Logement d'Alger aux membres de l'Assemblée Populaire de la Wilaya, 10 septembre 2009.
- MASBOUNGI. Ariella., Fabriquer un tissu urbain contemporain, Actes des «Matinées du CGEDD», septembre 2014, PDF.
- Note de synthèse sur la métropolisation ,Centre de Documentation sur l'Urbanisme DGUHC, Paris la Défense, Septembre ,2003.
- PDAU d'Alger 2009 (stratégies et schéma d'aménagement.
- PDAU :APPROUVEE DECRE EXECUTIF 19 2005-12-2016 Encadrement des POS - PDAU APPROUVEE DECRE EXECUTIF 319-16 DU 05-12-2016/4 Contrat de Métropole Projet Partagé et Opérationnel.PDF
- ENCADREMENT DES POS 5-6.pdf.
- PLAN DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME DE LA WILAYA D'ALGER Rapport de Présentation.
- PATRICIA. CORTIJO., Le tourisme d'affaires, catalyseur d'un développement touristique durable, Octobre 2011.
- Révision du POS U 31 Hamma-H. Dey.
- Schéma directeur d'aménagement touristique « SDAT 2025 ».
- RAPPORT D'ORIENTATION 1-6.pdf

Thèse et mémoire :

- Abdenour. Oukac., Mémoire de magistère en architecture spécialité habitat –verts ,une lecture typologique du tissu résidentiel colonial de la ville d'Alger- cas des immeubles d'habitation du 19eme siècle d'Alger .
- ACHERARD Sabrina., Mémoire présenté pour l'obtention du diplôme de magister en architecture Option : urbanisme, thème :Métropolisation et territoires préférentiels de la mondialisation en Algérie. Le cas de Constantine.
- AGGOINE Karim., Mémoire : En vue de l'obtention du diplôme de Magister en Sciences Economiques Option : Espace, Développement et Mondialisation, thème : Contribution à l'analyse du rôle de la métropolisation dans la compétitivité des territoires. Cas d'Alger.
- AOUDACHE. Abdelhamid., Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'architecte conférant au grade de Master en Architecture Option : Architecture et Environnements, thème : Bâb El Oued entre identité et métropolisation, Projet : Centre de culture et de loisir.
- BENDJELID. A., Implantation et emplois industriels dans le triangle Skikda, Constantine, Annaba. Doctorat de 3ème cycle, Université de Paris, 1976.
- CHEMROUK. Ouassim., thèse Pour obtenir le grade de DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE Discipline : Géographie / Spécialité : Aménagement, Urbanisme, Dynamique des espaces, 26 Juin 2018.
- HAFIANE. A., Dynamique urbaine et planification : l'habitat illégal dans l'évolution de Constantine, Thèse de 3ème cycle. Université de Grenoble, 1983.
- ZERTAL. N.B., Mémoire de magister en architecture. Option : urbanisme. Université de Constantine, thème: Etat de l'environnement urbain et prémisses de développement urbain durable en Algérie.. Mai 2001
- Frédéric. Bouchon. Kuala Lumpur, métropolisation et mondialisation au risque du tourisme : enjeux et perspectives. Géographie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II. Français , 2012 .
- Volle. J.P., Ville et région, Approche de la question urbaine en Bas Languedoc, Toulouse thèse de l'Université de Toulouse-le-Mirail, Pour une théorie (géographique) de la métropolisation, Cahier de la métropolisation, Enjeux et définition de la métropolisation, pp. 41-51.
- Mémoire sur Cité des sciences et de la technologie , EPAU,2009 .
- Université Mouloud Mammeri de Tizi-Ouzou Faculté du génie de la construction Département d'architecture Mémoire de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'architecte conférant au grade de Master en Architecture Option : Architecture et Environnements thème : Bâb El Oued entre identité et métropolisation Projet : Centre de culture et de loisir.
- FAIROUZ ABDELLALI BELKEBIR IKRAM., Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme d'Alger Atelier patrimoine architectural et urbain e p a u Encadré par: N.KASSAB Z.TOUIL 2017/2018.

- Mikael HANAFI., Ecole polytechnique d'architecture et d'urbanisme Spécialité : ville, architecture et patrimoine thème :Rapport du projet de fin d'étude pour l'obtention du diplôme d'architecte CENTRE COMMUNAUTAIRE au coeur d'el hamma, octobre 2019.

-LOUNIS .Fatma Zohra., École Polytechnique d'Architecture et d'Urbanisme EPAU Spécialité : Projet de fin d'études en vue de l'obtention du diplôme d'architecte Belouizdad, Open city Présenté par Membres de Jury : Dr D.CHERFAOUI M. R.BALAMANE , 2018/2019.

ARTICLES ET SITES INTERNET :

- Site web : Les Cahiers de la recherche architecturale et urbaine 30/31 | 2014.
- Site web : L'architecture urbaine, cinquante ans après Cristiana Mazzoni.
- <http://journals.openedition.org/crau/374><https://www.cairn.info/revue-la-pensee-de-midi-2001-1-page-30.html>
- www.urbanisme.equipement.gouv.fr
- Maria GRAVARI-BARBAS, directrice scientifique maria.gravari-barbas@wanadoo.fr
- Cécile RENARD, organisation colloque Cecile.Renard@malix.univ-paris1.fr
- Site web : <http://paris-tourisme-metropolisation.univ-paris1.fr>
- Site web : <http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/RapportfinalRaffinPollet.pdf>.
- Site web: <http://www.datar.gouv.fr/travaux-en-ligne>.
- Site web: <http://www.jm.upsud.fr/~adis/rubriques/p/prox/c27-1.pdf>
- Site web : www.ish-lyon.cnrs.fr
- Site web : <https://www.persee.fr/doc> sur regard sur la croissance et la gestion urbaines.
- Site web : <http://thesis.univ-biskra.dz/> La place Publique Notions et Appropriation.
- Site web : <https://fr.scribd.com/> Macro-lot-b3-Boulogne-Billancourt.
- Site web : www.tourisme.gouv.fr
- Site web : www.tourisme.ont.asso.fr
- Site web : www.voyages-d-affaires.com
- Site web : www.lyon.France.com
- Site web : www.bordeaux-congres.com
- Site web : www.paris-touristoffice.com
- Site web : <http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/10733/1/Mag.Arc.Hamma.pdf>
- Site web : <http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/3233/1/BENARBIA-Islem.pdf>
- Site web : <https://dl.ummo.dz/bitstream/handle/ummo/843/PG020.pdf>
- Site web : <https://doc-0c-ak-docs.googleusercontent.com>
- Site web : <https://doc-0c-9cdocs.googleusercontent.com>

- Site web :<https://doc-10-9c-docs.googleusercontent.com>
- Site web :<https://doc-00-9c-docs.googleusercontent.com>
- Site web : <https://bu.umc.edu.dz/theses/architecture/BOU5076.pdf>
- Site web :<https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b53029978t/f1n1.pdf>
- Site web :<http://dspace.univ-tlemcen.dz/bitstream/112/13258/1/Ms.Arc.Kerai.pdf>
- Site web :<http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/IMG/pdf/rapport-processus-metropolisation-urbain.pdf>
- Site web :<https://www.ie-ei.eu/IE-EI/Ressources/file/memoires/2006/AGUIBETOVA.pdf>
- Site web :<https://calenda.org>.
- Site web :<https://journals.openedition.org>.
- Site web :<https://www.univ-montp3.fr>
- Site web :<http://www.univ-tebessa.dz/fichiers/masters/st160063.pdf>
- Site web :<https://books.openedition.org>.
- Site web :<https://mail-attachment.googleusercontent.com>.
- Site web :<https://mail-attachment.googleusercontent.com>.
- Site web :<https://tel.archives-ouvertes.fr>.
- Site web :<https://mail-attachment.googleusercontent.com>.
- Site web :<https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/074000449.pdf>
- Site web:https://www.lecese.fr/sites/default/files/pdf/Fiches/2007/NI_2007_15_bernard_plasait.pdf
- Site web :https://www.entreprises.gouv.fr/files/files/directions_services/etudes-et-statistiques/etudes/tourisme/attractivite-touristique-grandes-metropoles.pdf
- Site web: <https://hal.archivesouvertes.fr/Stratégies métropolitaines et tourisme de réunions et de congres en France.pdf>
- Site web :<http://fits-tourismesolidaire.org/ressource/pdf/etude1.pdf>
- Site web :https://www.cerema.fr/system/files/documents/2018/12/rapport_referentiel_MYC_V2.pdf
- Site web :http://www.wilaya-alger.dz/fr/wp-content/uploads/2017/04/wilaya_alger.pdf
- Site web :http://mc3.lped.fr/IMG/pdf/mobilite_urbaine_alger_fr.pdf
- Site web :<http://www.atu37.org/blog.com>
- Site web :<http://transporturbain.canalblog.com/archives/2019/04/16/37264195.html>
- Site web :<https://www.erudit.org/fr>.
- Site web :<http://www.bet-salhi.com/projets.html>
- Site web :https://www.memoireonline.com/04/15/9117/m_Tourisme-en-affaires-marketing-et-developpement-territorial21.html
- Site web : <https://www.lemagdelevenementiel.com/dossier-70-tourisme-affaires.html>

- Site web :<https://www.etudier.com/dissertations/Tourisme-d-Affaires/48138384.html>
- Site web :<http://boughabd.blogspot.com/2016/07/aperçu-historique-sur-le-tourisme-les.html>
- Site web :<https://gallica.bnf.fr/dossiers/html/dossiers/VoyagesEnFrance/themes/Tourisme.html>
- Site web :<https://www.batementdel.fr/dossier-tourisme-daffaires-durable-possible.com>
- Site web :<https://www.persee.fr>.
- Site web :<https://journals.openedition.org>.
- Site web :<https://books.openedition.org>.
- Site web :<http://www.aps.dz/regions/> plan strategique d'alger 1ere-étape réalisée a et réception de grands projets fin 2018.com
- Site web :https://issuu.com/ludoviclegrand6/docs/m__moire_ludoviclegrand_issuu.
- Site web :<https://journals.openedition.org>.
- Site web :https://www.cairn.info/l_avantage_métropolitain_.html
- Site web :<https://www.vie-publique.fr/eclairage/19424-la-metropolisation-un-phenomene-mondial>
<https://calenda.org>.
- Site web :<https://www.archiliste.fr/agence-christophe-rouselle/inoxia-nantes-zac-pre-gauchet>
- Site web :<https://immobilier.jll.fr/blog/actualites-immobilières/quartier-daffaires-de-la-defense-si-les-tours-metaient-contées>
- Site web :https://juliengougeatarchitecture.com/Bamyian_jga
- Site web :<https://journals.openedition.org/mediterranee.com>
- Site web :<https://journals.openedition.org>.
- Site web :<http://diassaada.alger.free.fr/e-plans/plansalger.html>
- Site web :<https://gallica.bnf.fr>.
- Site web :[https://journals.openedition.org/Les_liaisons_maritimes_de_l'Algérie_dans_l'espace_Euro – Méditerranée : réalités et perspectives.com](https://journals.openedition.org/Les_liaisons_maritimes_de_l'Algérie_dans_l'espace_Euro_Méditerranée_réalités_et_perspectives.com) .

Les Références :

1. Bassand M.,1997, Métropolisation et inégalités sociales, Lausanne: éd. PPUR
2. Bassand M., Thi Ngoc Du, Trradellas J., Cunha A., Bolay J.-C., 2000, Métropolisation, crise écologique et développement durable , Lausanne :éd. PPUR
3. Gabriel Wackermann : Très grandes villes et métropolisation. Ellipses, Paris 2000.
4. LÉVY J. (1996), « Réseaux et territoires », in PAQUOT T. (dir.), Le monde des villes. Panorama urbain de la planète, Éditions Complexe
5. Puissant S.,1999, Un moment de la croissance urbaine : réponses des experts ,in : Lacour C., Puissant S.,1999, La métropolisation. Croissance, Diversité, Fractures. Ed. Anthropos
6. LACOUR. C et PUISSANT. S. op. cit. p65.
7. idem. p72.
8. idem. p74
9. idem.p75
10. idem. p103.

11. idem. p103.
12. idem. pp66-67
13. Lacaze J.P. : l'aménagement du territoire. Flammarion, Paris 1995, p. 44-45.
14. F. Ascher (1995), p. 39.
15. CEMAT, Schéma européen d'aménagement du territoire. Conseil de l'Europe, Strasbourg, 1994, p. 19
16. Lacaze J.P. : l'aménagement du territoire. Flammarion, Paris 1995, p. 44-45.

17. MORICONI-EBRARD François, L'urbanisation du Monde depuis 1950, Anthropos, collection Villes, 1993, 372 p.
18. ASCHER François, Métapolis ou l'avenir des villes, Editions Odile Jacob, 1995, 345 p.
19. Librairie Larousse. Encyclopédie. Paris. 1998.
20. CIRIEC Canada. « Les tendances lourdes ». Article internet (source non disponible). Décembre 1996
21. Sassen, S. (Ed.). (2009). Deciphering the Global: Its Scales, Spaces and Subjects.
22. <https://www.hypergeo.eu/spip.php?article46>
23. <https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1644>
24. Choay. F et .Merlin. P. Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement du territoire. PUF. Paris. 1988. p217
25. Ferrier J.- P., 2001, Pour une théorie de la métropolisation, Cahier de la métropolisation, Enjeux et définition de la métropolisation n°1, pp.41_51
26. Derycke P.-H., 1999, Comprendre les dynamiques métropolitaines, in : Lacour C. Puissant S., 1999, la métropolisation. Croissance, diversité, fractures. Ed. Anthropos, pp.1_19.
27. Soja, E. W. (2000). Post metropolis: Critical Studies of Cities and Regions.
28. Le Monde Diplomatique, Avril 2010 article
29. Boudreau -Lepage et Huriot, 2002.
30. Gabriel Jourdan : Le processus de métropolisation et ses spécificités en Provence-Alpes-Côte d'Azur. Conférence du Cycle « Les défis du développement durable ; Développement local, urbanisation et aménagement du territoire », CERAM Sophia-Antipolis, 14 mars 2005, p. 3-32.
Frédéric Gaschet Claude Lacour : Villes et territoires face aux défis de la mondialisation. Métropolisation et Innovation : les enjeux d'un débat. projet de recherche soutenu par Conseil Régional d'Aquitaine, université Montesquieu-Bordeaux IV, 2005, p. 2-28. 2 Conseil Economique et social (France) : Métropolisation et maillage du territoire. mars 2003, p. 12-60. 3 Boino P. : Métropole et métropolisation. Institut d'Urbanisme de Lyon (Lyon 2), année ND, p. 1-6, Annik Osmont : Mondialisation / métropolisation : politiques et gestion urbaines. Laboratoire Théorie des Mutations urbaines (LTMU), Université de Paris VIII, année ND, p. 4-8 et Conseil Economique et social (France) : métropolisation et maillage du territoire, 2003, p. 12-49. 4 Lefèvre C. : Etude de la gouvernance des métropoles mondiales : Londres, New-York, Tokyo, des références pour la métropole parisienne. Agence de Développement du Val de Marne - novembre 2006, p. 4-19

31. LACOUR. C, PUISSANT. S. La métropolisation. Croissance, diversité, fractures. ed Anthropos. Paris. 1999

32. Une définition de synthèse de Gabriel Wackermann sur la base d'une série de définitions de plusieurs auteurs. Wackermann G. : Très grandes villes et métropolisation, Ellipses, Paris 2000
33. Ce constat connaît une amélioration grâce à des évolutions institutionnelles et des stratégies que nous traiterons dans les prochains éléments

34. SNAT 2025 : « diagnostic territorial ». Ministère d'Aménagement du Territoire, de l'Environnement et du Tourisme, version finale, 2007.

36. Page, S. J., & Hall, C. M. (2003). *Managing urban tourism*. Harlow: Pearson.
37. OMT (Comprendre les impacts de l'industrie touristique sur l'environnement) le jeudi 30 juin 2011
38. Encyclopédie Universalise 9^{ème} édition
39. Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) Ibidem
40. <http://fits-tourismesolidaire.org/ressource/pdf/etude1.pdf>
41. <http://bel.uqtr.ca/id/eprint/696/1/6-19-1894-20070219-1.pdf>
42. Organisation Mondiale du Tourisme (OMT) - 2 www.umtmo.dz/IMG/pdf/MEKATI_Henia.pdf
43. <http://www.tourisme-durable.org/>
44. Le Bureau de la stratégie, Direction du Tourisme, France, septembre. 2002
45. Les congrès et les autres secteurs du tourisme d'affaires, rapport de M. Perrion présenté lors de l'assemblée des Chambres de Commerce et d'Industrie françaises en 1991
46. <https://gallica.bnf.fr>.
47. <http://boughabd.blogspot.com>.
48. <http://boughabd.blogspot.com>.
49. <https://www.lemagdelevenementiel.com/dossier-70-tourisme-affaires.html>
50. <http://e.21-bal.com/ekonomika/33/index.html?page=2>
51. <https://www.etudier.com/dissertations/Tourisme-d-Affaires/48138384.html>
52. J.O. 1992 Arrêté du 30/06/92 relatif à la terminologie du Tourisme NOR TOUR 9204540A
53. Les congrès, Conventions et Salons - Conseil National du Tourisme, 2000.
54. France-Congrès. R., Costa de Beauregard, 1976.
55. [https://www.ladissertation.com/Tourisme D'affaires Par eloussaidi,p.19,2 Mars 2014](https://www.ladissertation.com/Tourisme-D'affaires-Par-eloussaidi,p.19,2-Mars-2014).

Les annexes

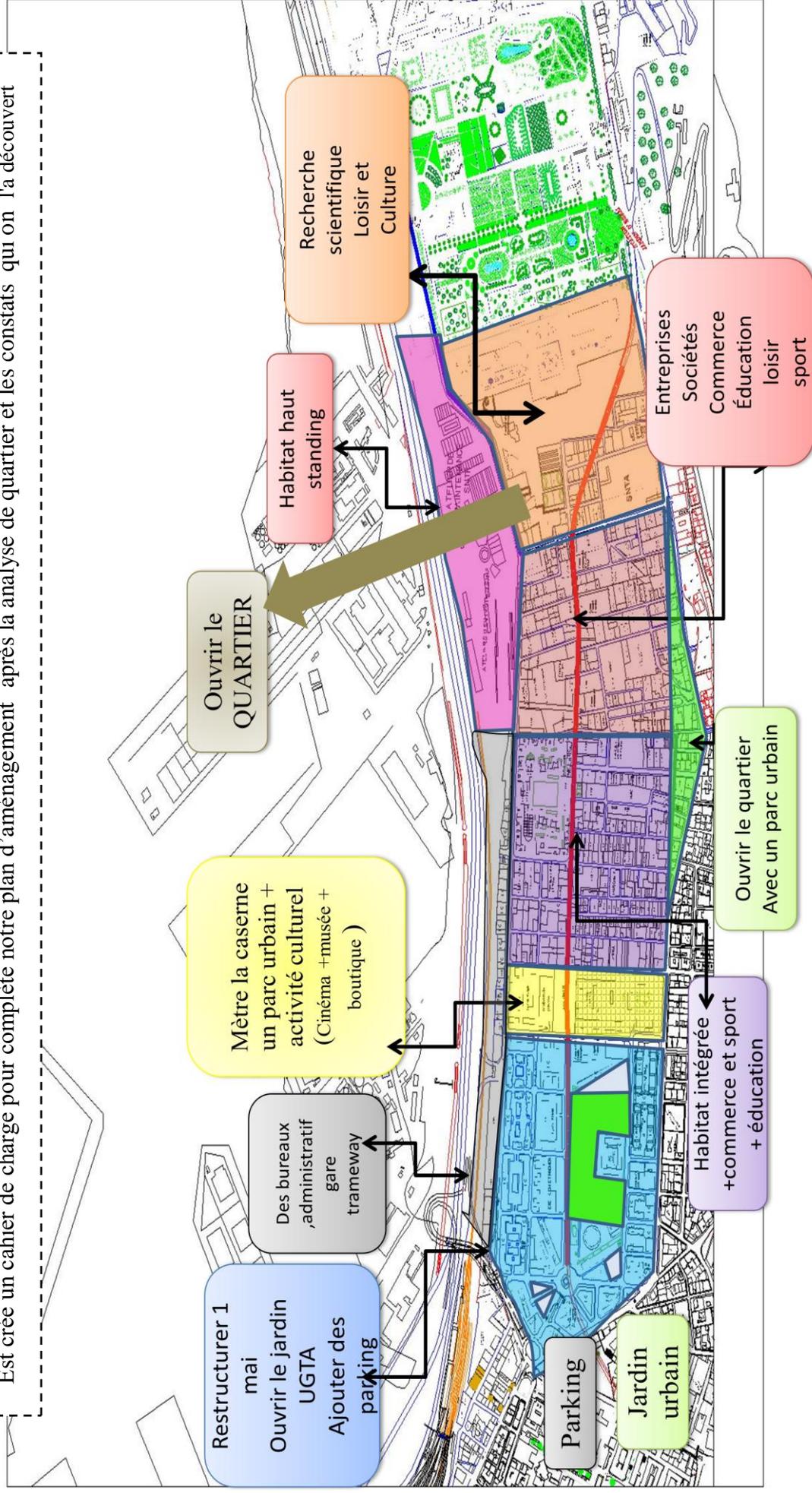
Annexe 1

Cahier de charge

Proposition de cahier de charge pour plan d'aménagement - Hamma - :

Cette part est la 2ème partie de proposition de plan d'aménagement :

Est créé un cahier de charge pour compléter notre plan d'aménagement après la analyse de quartier et les constats qui on l'a découvert



Annexe 2

Systeme constructif et les locaux techniques

Systeme constructif :

Structure et technique :

- Le projet a la base en structure métallique, ce matériau acier a fondamentalement contribué à l'évolution de l'architecture en ouvrant des possibilités jusqu'alors insoupçonnées dans le domaine des portées et des hauteurs des bâtiments .

Pourquoi métallique ?

Ossature métallique a sa place sur une grande diversité de chantiers. Elle est courante dans le domaine des bâtiments industriels et de stockage.

Avantages de l'ossature métallique

Ce matériau s'adapte facilement et offre une souplesse architecturale intéressante. L'acier présente également l'avantage de n'avoir à subir aucun traitement contre les agressions extérieures. Rapidement installée.

l'infrastructure :

La semelle isolée est utilisée pour reprendre des descentes de charges concentrées de poteaux. On l'utilise pour réaliser des ouvrages à structure poteaux poutres.

Les formes les plus simples sont les plus courantes :

- semelles de forme carrée ou rectangulaire ;
- à section constante (sans glacis).

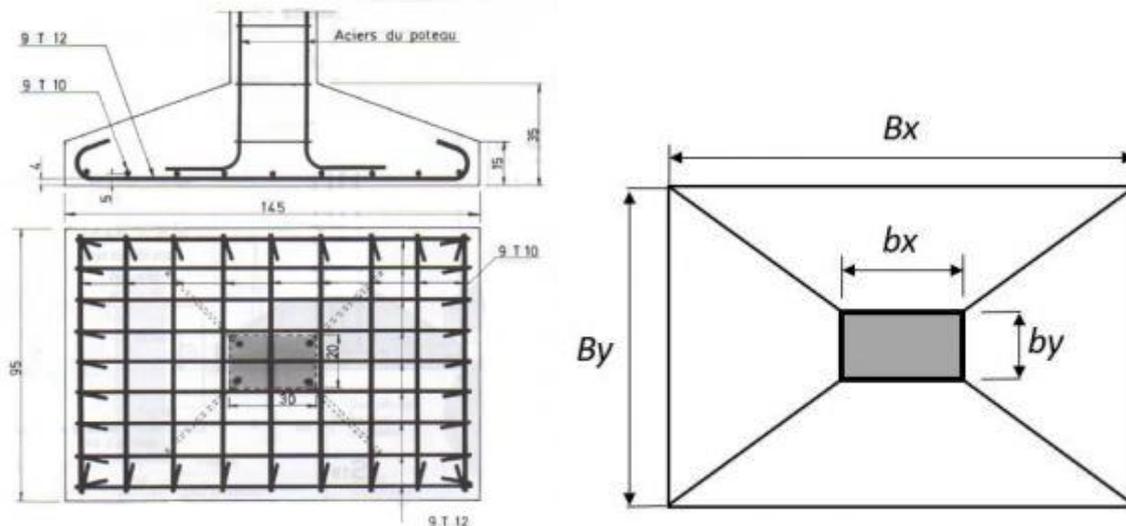


Figure 1 : Exemple de ferrailage fondation type semelle isolée.

©<https://www.toutsurlebeton.fr>

La superstructure :

Les poteaux et poutres Le système utiliser est les portiques. Ce sont des éléments de structure composer de poteaux et de poutres métalliques. Ce système permet des liaisons.

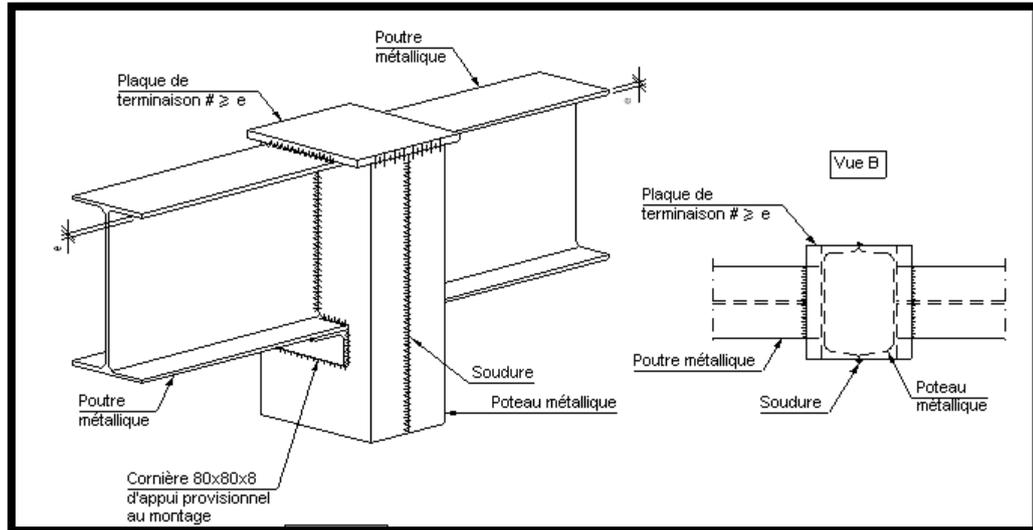


Figure 2 : Détail de jonction Poteau, Poutre, plancher.

©<http://detallesconstructivos-gal.cype.e>

2- Les plancher :

Les planchers collaborant comportent des bacs en acier galvanisé formant coffrage pour la dalle en béton. Ils

permettent :

- d’assurer un coffrage efficace et étanche en supprimant les opérations de décoffrage
- de gagner du temps car en reprenant la charge de béton coulé en place ils ont une fonction structurelle.

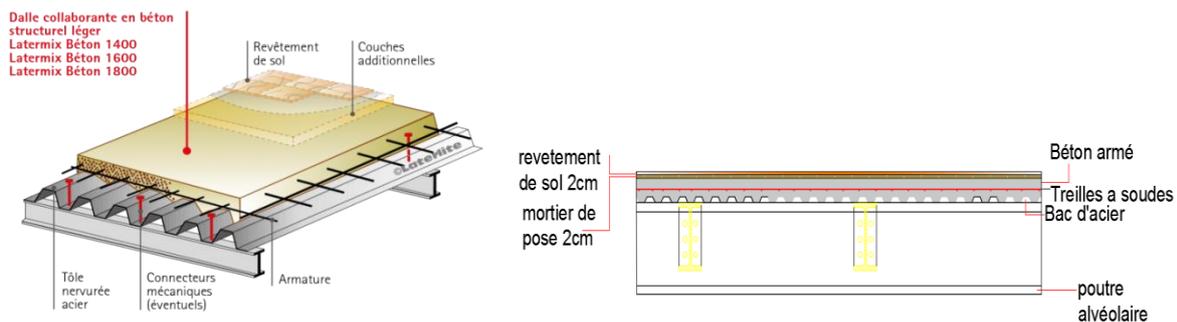


Figure 3 : détail de plancher collaborant.

©<https://www.laterlite.fr>

Système de contreventement :

le contreventement est le dispositif qui assure la stabilité de la structure en opposant a la déformation, au déversement ou au renversement de celle-ci sous l’action de forces horizontales .

Comme le projet est planté a la proximité de la mer il est soumis a des vents violents, ce qui nécessite des précautions ce fait de la manière suivante :

On distingue les contreventement verticaux et horizontaux et pour être efficace vis-à-vis d'un vent de direction quelconque, nous avons disposé le contreventement dans deux directions non parallèles, ce dernier c'est fait par palée triangulée: éléments en (x)

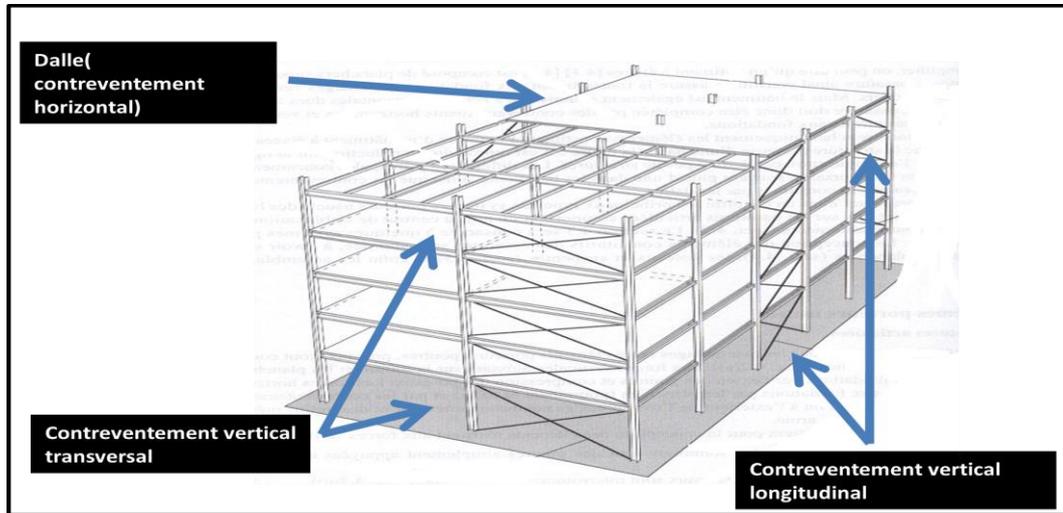


Figure 4 : type de le contreventement.
<https://fr.slideshare.net>

Les joints :

Le nombre de joints dans notre projet est de 4. ils se devisent en deux catégories :

a- Les joints de dilatation : ils permettent à la structure bouger pour éviter sa déformation, ce mouvement est due à la dilatation ou aux contractions d'origine thermique ou sismique ils sont au nombre de deux.

Ces joints sont nécessaires pour remédier:

- Aux variations de température
- Au retrait et au fluage du béton.
- A l'action des forces dynamiques (vibrations des machine, .etc. »

b- Les joints de rupture : ils sont prévus entre les corps de bâtiment de forme différentes ou présentant des différences de hauteur et de directions.

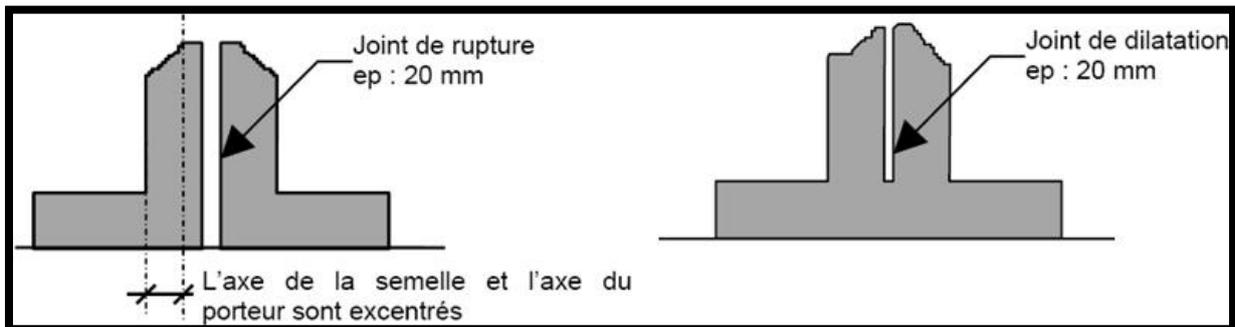


Figure 5 : détail des joints
 ©<https://www.civilmania.com>

Les murs intérieurs :

Les cloisons séparant les espaces intérieurs doivent assurer un bon niveau d'isolation phonique, Son épaisseur varie de 8 cm à plus de 20 cm.

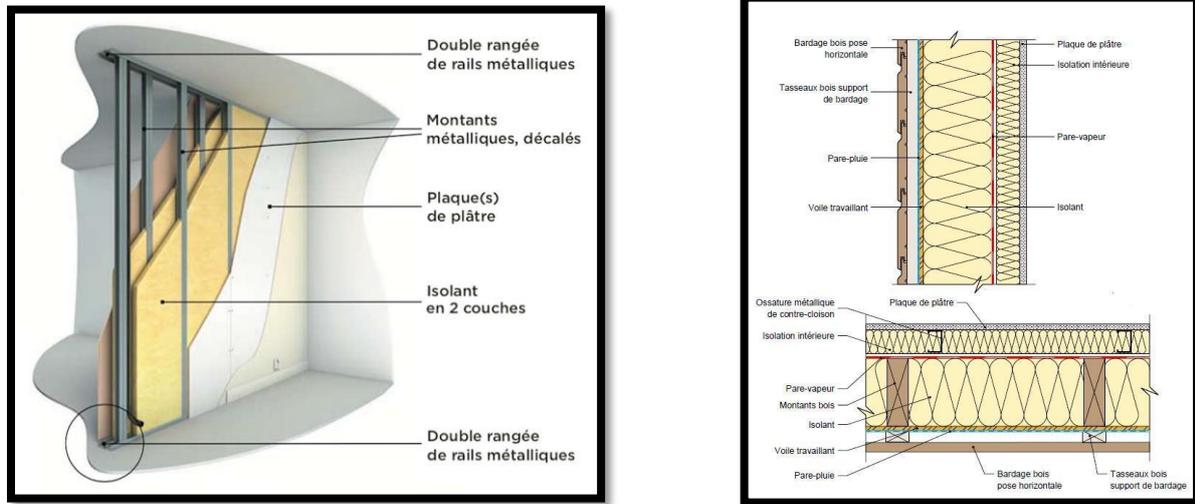


Figure 6 : détail de mur intérieurs

©<https://www.maisonecomalin.com> et <https://www.futura-sciences.com>

Les murs extérieurs :

Le bardage ventilé est un revêtement extérieur disponible en de multiples matériaux : bois, PVC, composite, terre cuite ou métal par exemple. Il n'est pas placé directement sur la façade mais posé sur une ossature, ce qui permet à l'air de circuler entre ce parement et le mur extérieur .

Avantages du système de façade ventilée :

- Prolonge la vie utile de la façade
- Améliore l'isolation thermique et acoustique
- Réduit les mouvements structurels
- Apporte une valeur ajoutée au bâtiment

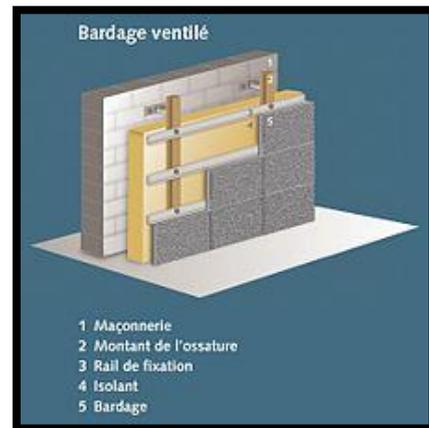


Figure 7 :détail de façade ventilée.

©<https://fr.wikipedia.org/wiki/Bardage>

Mezzanine métallique :

Cette mezzanine en métal a été construite la terrasse de notre projet

La mezzanine métallique est une structure autoportante qui se compose des éléments suivants

- Poteaux
- Poutre porteuse
- Solive : solive de rive ou intermédiaire
- Chapiteau
- Plancher.

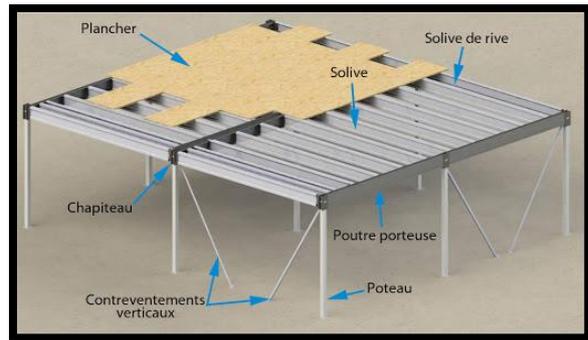


Figure 8 : détail de mezzanine métallique .
©<http://www.mezzatech.fr/composition-d-une-anine>

pergola végétale :

Elément décoratif et aménagement utile, la pergola en bois trouvera sa place notre terrasse , une allée ou un espace de détente une protection contre le soleil.

elle se présente aussi dans un style brut et épuré.



Figure 9 : pergola végétale
©<https://www.pinterest.fr/pin/285486063854225012/>

Les escaliers courants :

L'escalier à volées droites avec paliers intermédiaires Constitué de plusieurs volées droites, il comporte, dans son parcours, un ou plusieurs paliers intermédiaires.

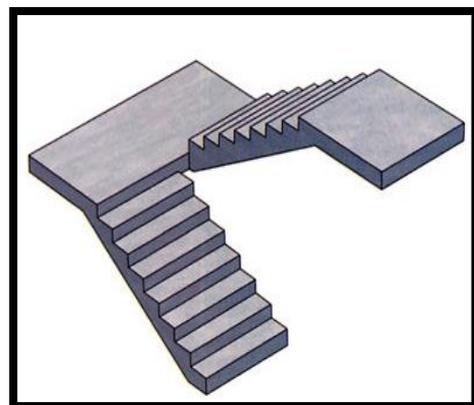


Figure 10 : Escaliers à volées droites avec paliers intermédiaires
©www.univ-chlef.dz/fgca/CHAPITRE_ESCALIERS1

Escalier hélicoïdal :

Appelé également escalier en colimaçon ou en spirale, c'est un escalier tournant dont les marches rayonnent autour d'un pilier central, le plus souvent de forme cylindrique.

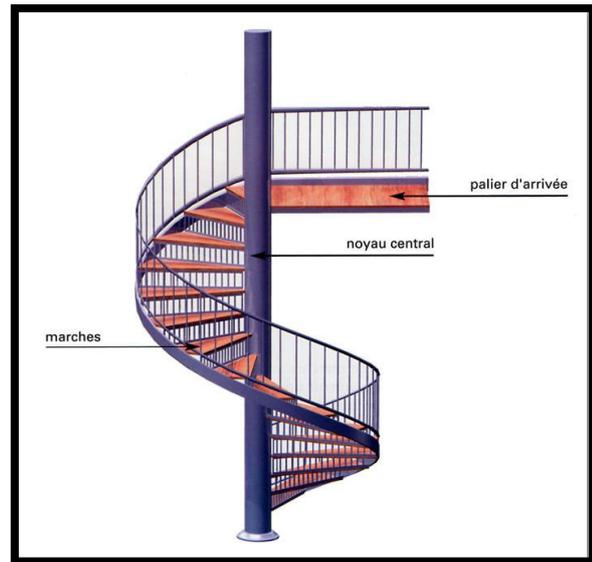


Figure 11 : Escalier hélicoïdal
©www.univ-chlef.dz/fgca/CHAPITRE
ESCALIERS 1.pdf

Choix des matériaux:

Le traitement des ouvertures pour un bâtiment joue un rôle majeur. Comme nous avons dit dans la recherche thématique l'ensoleillement est un élément important à exploiter en saison estivale. Les régions bordant la méditerranée connaissent un climat caractérisé par un ensoleillement nettement plus important que ceux des autres régions.

Le mur-rideau :

Aussi appelé « façade rideau » est un type de façade légère. C'est un mur de façade qui assure la fermeture de l'enveloppe du bâtiment sans participer à sa stabilité (les charges étant transférées à la fondation principale par des raccords aux planchers ou aux colonnes du bâtiment). Les panneaux sont donc appuyés, étage par étage, sur un squelette fixe.

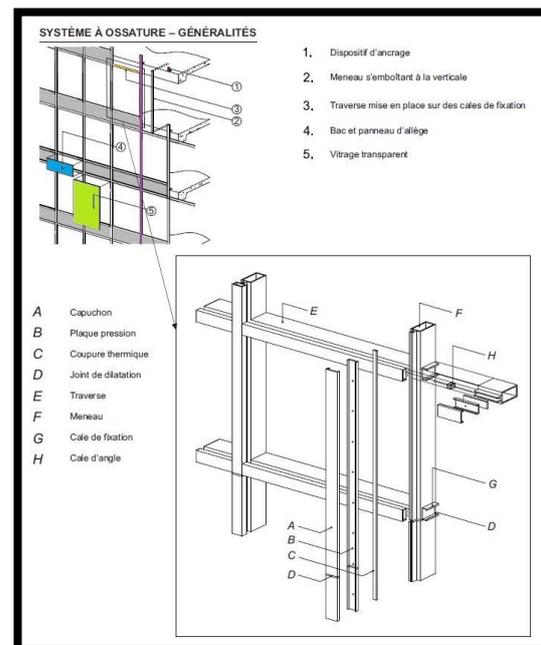


Figure 12 : détail du mur-rideau.
© Le nouveau guide du mur-rideau CEBQ/AVFQ/

Le verre:

C'est un matériau qui ne manque pas d'importance à ceux qui ont été cités, il est utilisé à l'intérieur et à l'extérieur de l'équipement. Il existe des cloisons à l'intérieur faites par du vitrage, on trouve ça au niveau des cloisons des magasins.

Au niveau des façades, les murs rideaux à double vitrage viendront pour animer et donner un rythme dans les parois.

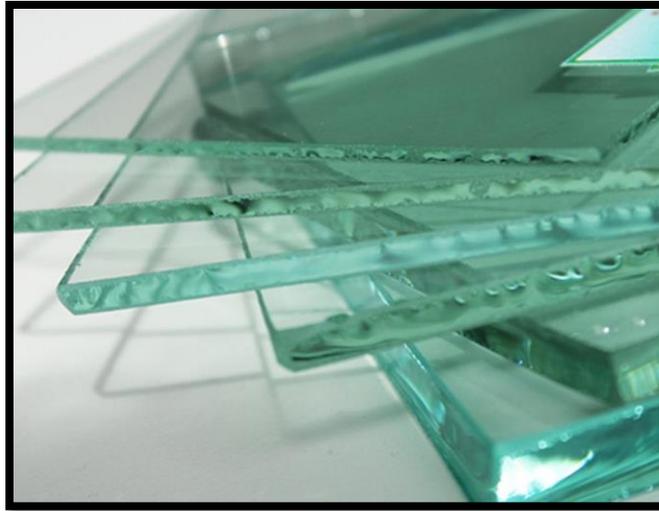


Figure 13 : Le verre.

© <https://www.verre-menuiserie.com>

les locaux techniques :

un local technique est une partie d'un bâtiment en général fermée, destinée à recevoir des appareillages techniques (chaufferie, local climatisation, ascenseur...).

Electricité :

Les différents composants électriques du local technique :

Le coffret électrique (Tableaux électriques (TGBT) :

Il regroupe tous les équipements pour l'alimentation, la protection, la commande et la régulation des différents récepteurs électriques (pompe, projecteur, réchauffeur, etc...). Le coffret doit être logé dans un boîtier de protection.



Figure 14 : Le coffret électrique.

© www.pinterest.fr

Le contacteur :

Il gère les informations provenant de l'horloge, supporte les démarrages et assure une coupure totale de la pompe.



Figure 15 : Le contacteur.
©<http://www.legendre-web.fr>

L'horloge :

L'horloge permet de définir les heures ou le filtre est fonctionnel.



Figure 16 : L'horloge
©<https://www.technic-achat.com/>

Le transformateur :

Il redresse le courant et le redécoupe pour recréer un courant continu en basse tension.



Figure 17 : Le transformateur.
©<https://www.transfo-matelec.com>

Le disjoncteur différentiel :

Il se déclenche dès qu'il détecte une fuite d'électricité, un court-circuit ou une surcharge. Ces événements ont pour origine une rupture de câble ou un défaut d'isolement sur un appareil électrique, un sol conducteur ou une humidité importante.



Figure 18 : Le disjoncteur différentiel
©<https://www.fnac.com>

Les câbles électriques :

Les distances et sections de câble à prendre en considération doivent tenir compte du départ de la maison vers la piscine et de la piscine aux appareils (en passant ou non par le coffret électrique).



Figure 19 : Les câbles.

©<https://blog.materielectrique.com>

Le Chauffage centrale:

Le chauffage central comprend nécessairement:

- Une source de chaleur
- Un émetteur de chaleur

Des surfaces de chauffes.

Chauffage à air chaud :

Dans le système de chauffage à air chaud ; l'air est réchauffé par un générateur à feu direct ensuite distribué grâce à un système de gaines dans les locaux à chauffer .

On choisie Chauffage à air chaud pour notre projet est compose de :

Chauffé par air pulsé :

Ce type de chauffages est différent du chauffage à air chaud à circulation naturelle par le fait que cette circulation est assurée par un ventilateur électrique.



Figure 20 : Chauffé.

© Expose master 1

Les gaines:

les gaines peuvent être construites en différents matériaux , elles peuvent être en maçonneries (brique , plâtre) en tôle ou en plastique



Figure 21 : Les gaines.

©www.quotatis.fr

Aérothermes:

L'aérotherme comporte une batterie et un ventil erige l'air vers l'endroit désiré .



Figure 22 : Aérothermes.
© Expose master 1

La ventilation mécanique :

Une installation de VMC double flux comporte :

- La centrale double flux
- D'un réseau primaire : gaine isolée pour air neuf et rejet
- D'un réseau secondaire pour les soufflages et extractions dans la maison (caisson de répartition phonique, gaine PEHD, boîtier de détente pour les différentes bouches).



Figure 23 : Centrale double flux et les Gaine PEHD.
© Expose master 1

Local de Sécurité incendie :

Les installations d'extinction de type sprinklers est compose de :

La station de pompage :

La station de pompage est au cœur de tout système d'extinction stationnaire. C'est là que la pression nécessaire est générée pour l'eau d'extinction et les zones et unités d'extinction en aval.



Figure 24 : La station de pompage.
<http://redwater.sa/en/service/pumping-station/>

Bâche de stockage d'eau :

Dans notre projet il ya 3 bâche d'eau de dimension sauent **1.71 m et 2.50 m .**

BÂCHE DE STOCKAGE D'EAU

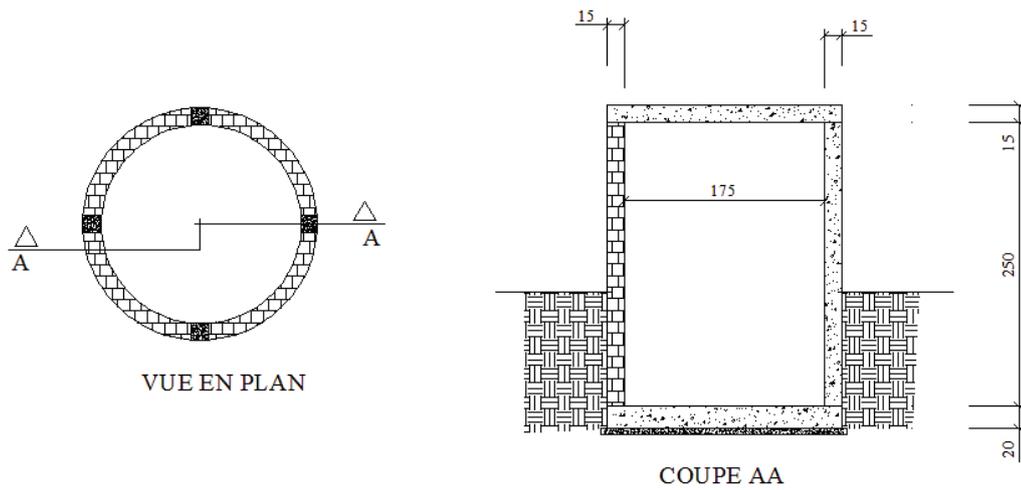
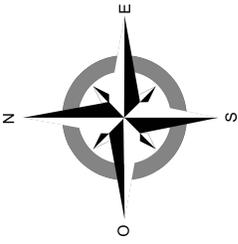


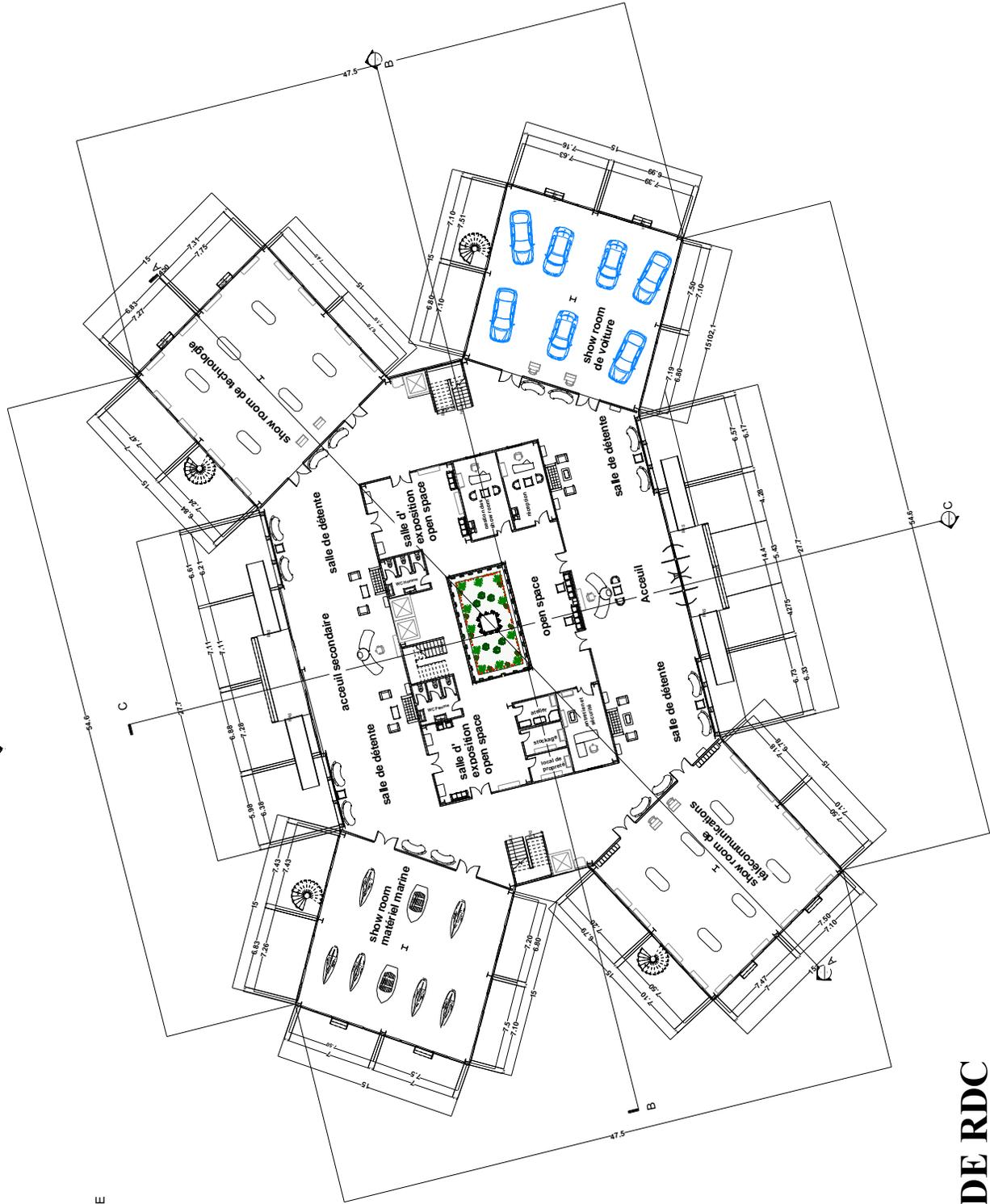
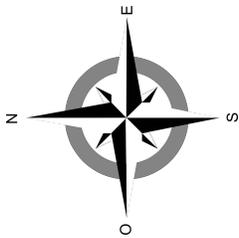
Figure 25:détail de bâche d'eau .

Annexe 3

le dossier graphique du projet

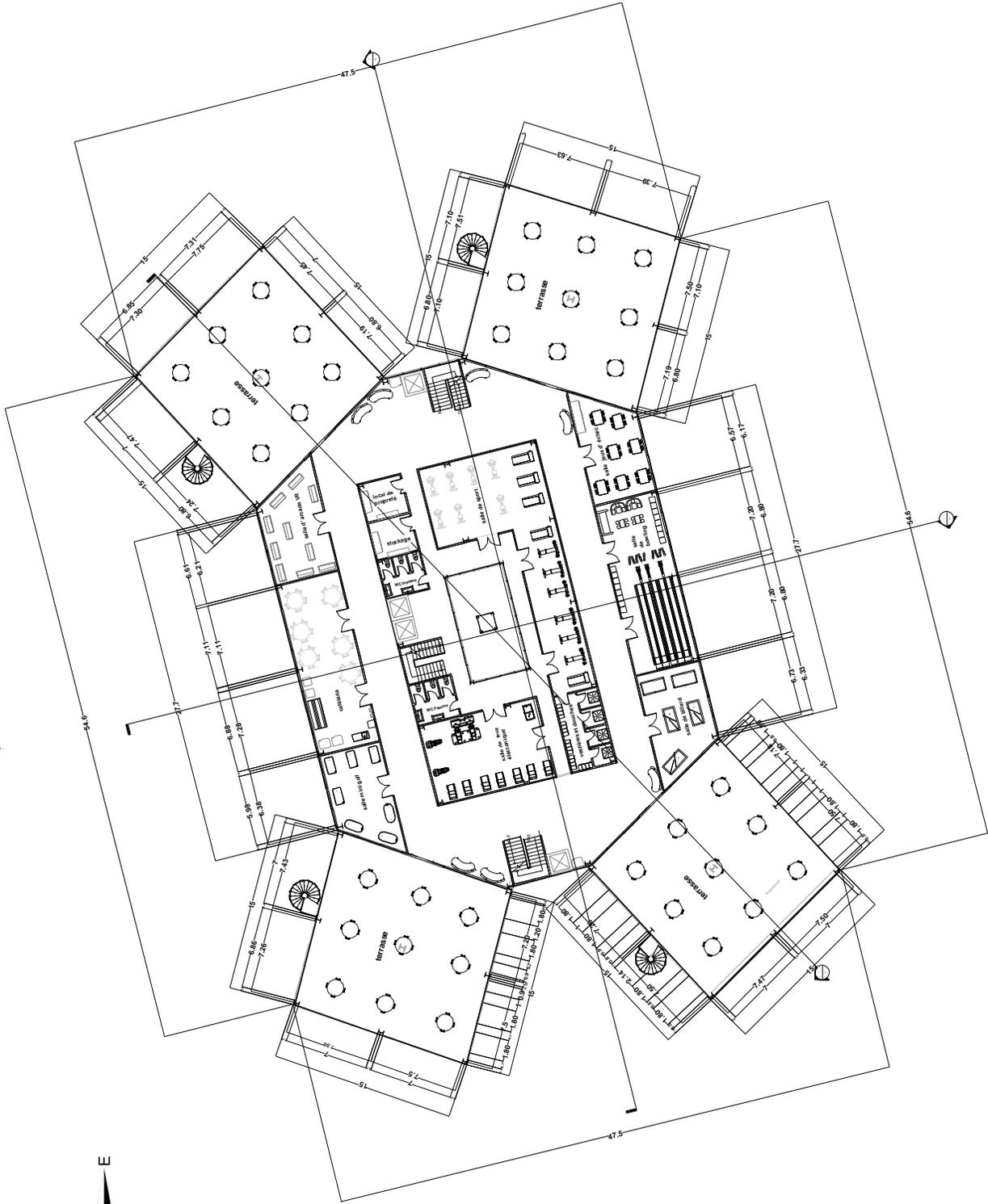
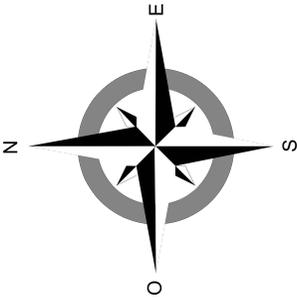


PLAN DE SOUS SOL
ECHELLE:1/500

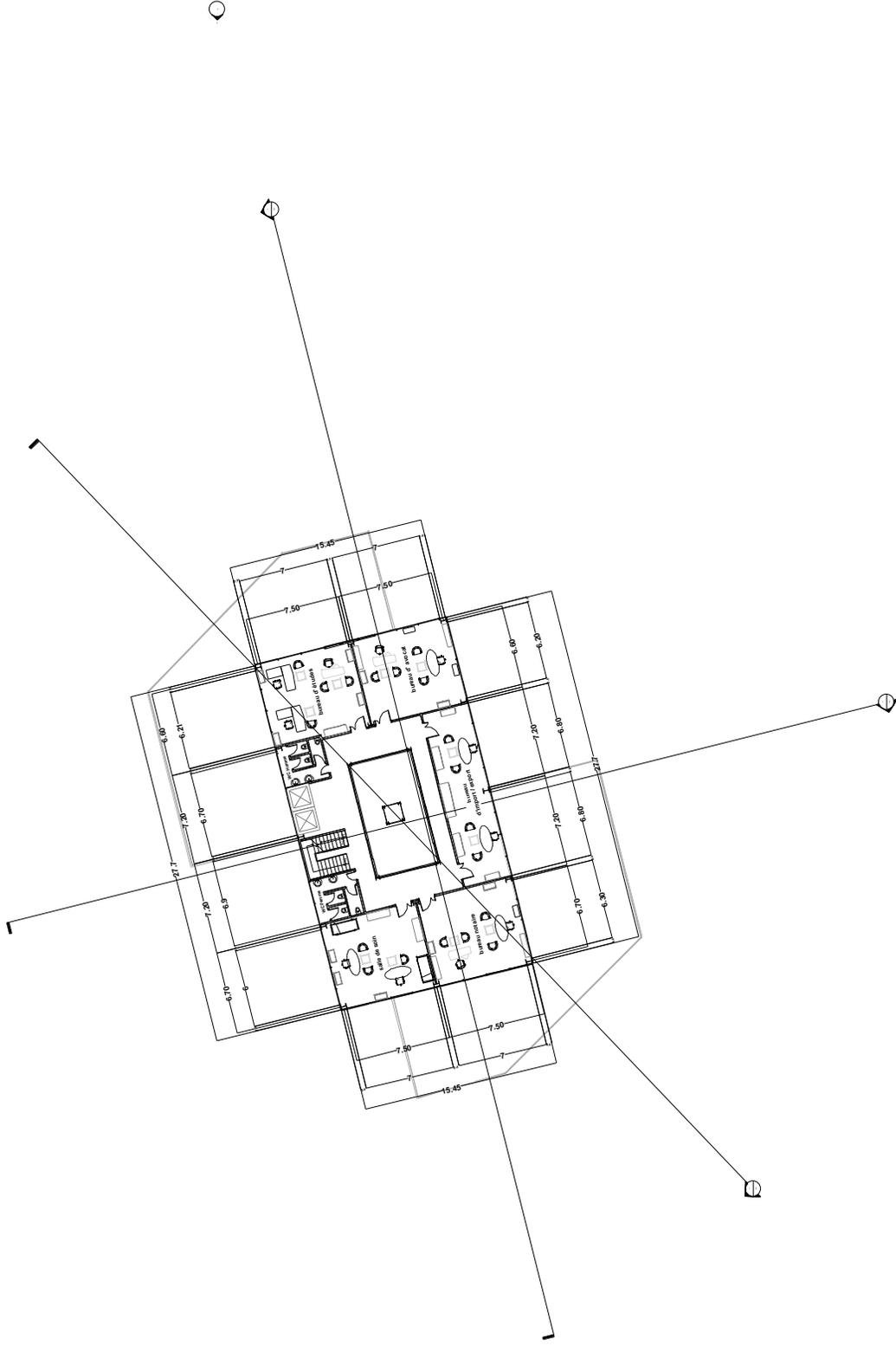
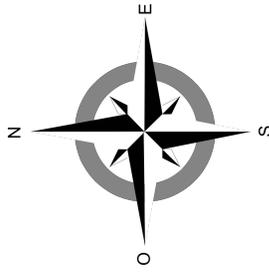


PLAN DE RDC

ECHELLE: 1/500

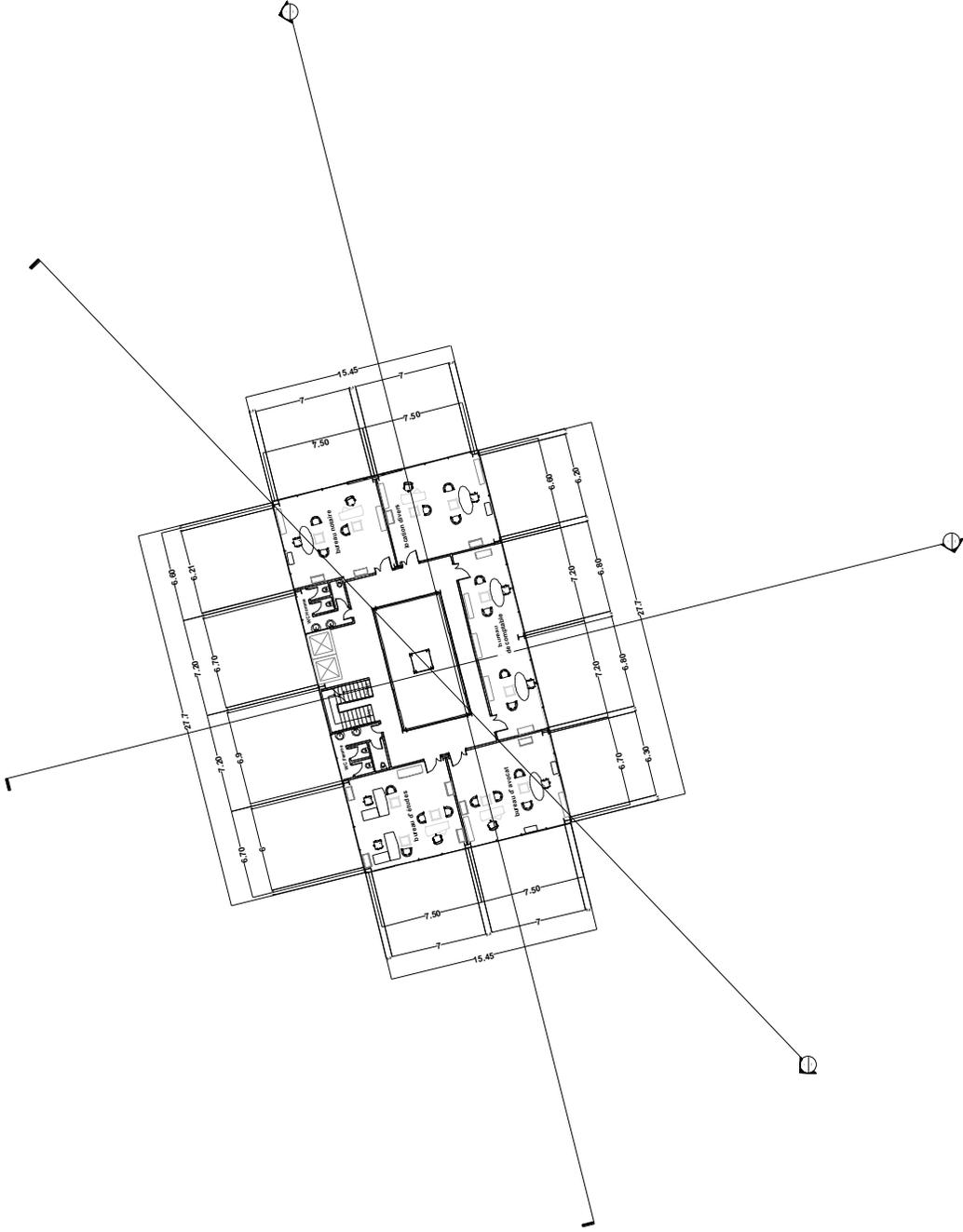
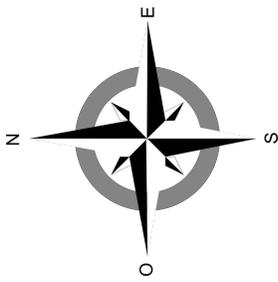


PLAN DE 4ème ETAGE
ECHELLE: 1/500

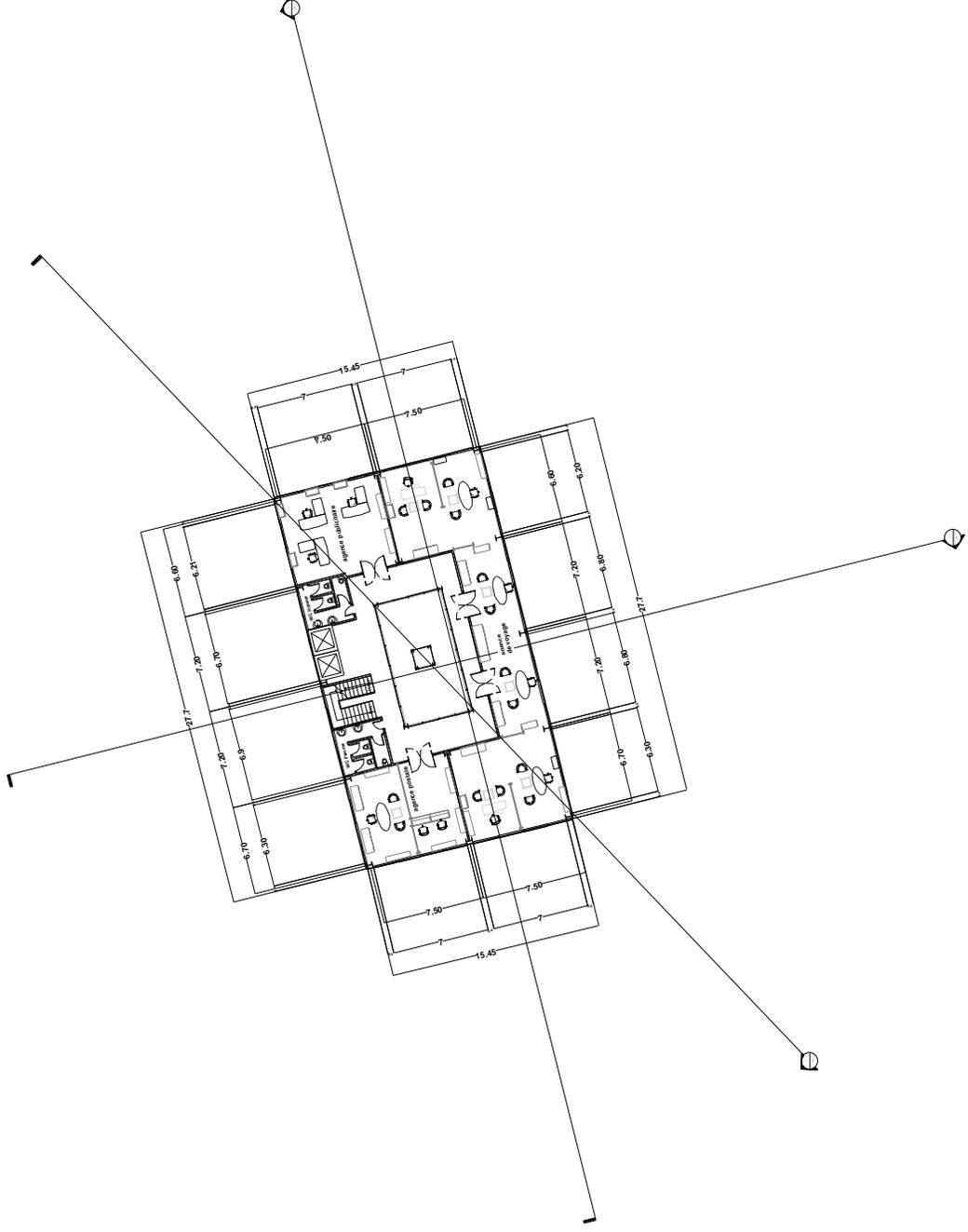
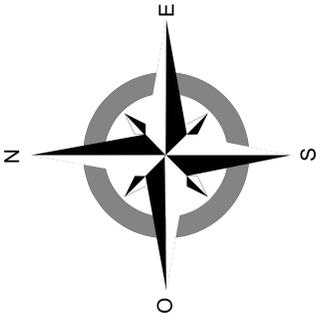


PLAN DE 9ème ETAGE

ECHELLE: 1/500

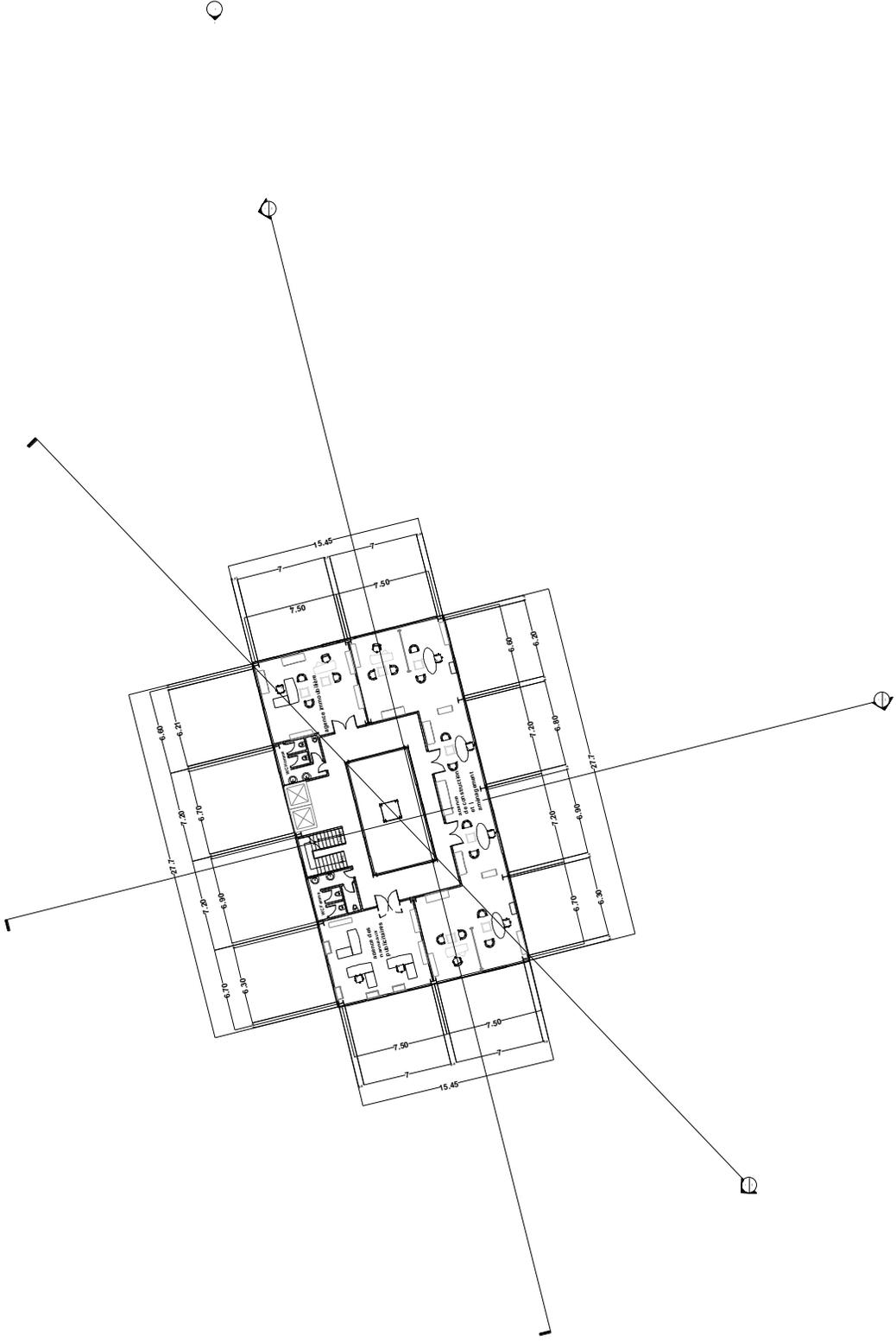
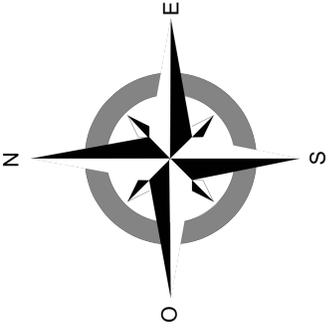


PLAN DE 10ème ETAGE
ECHELLE:1/500

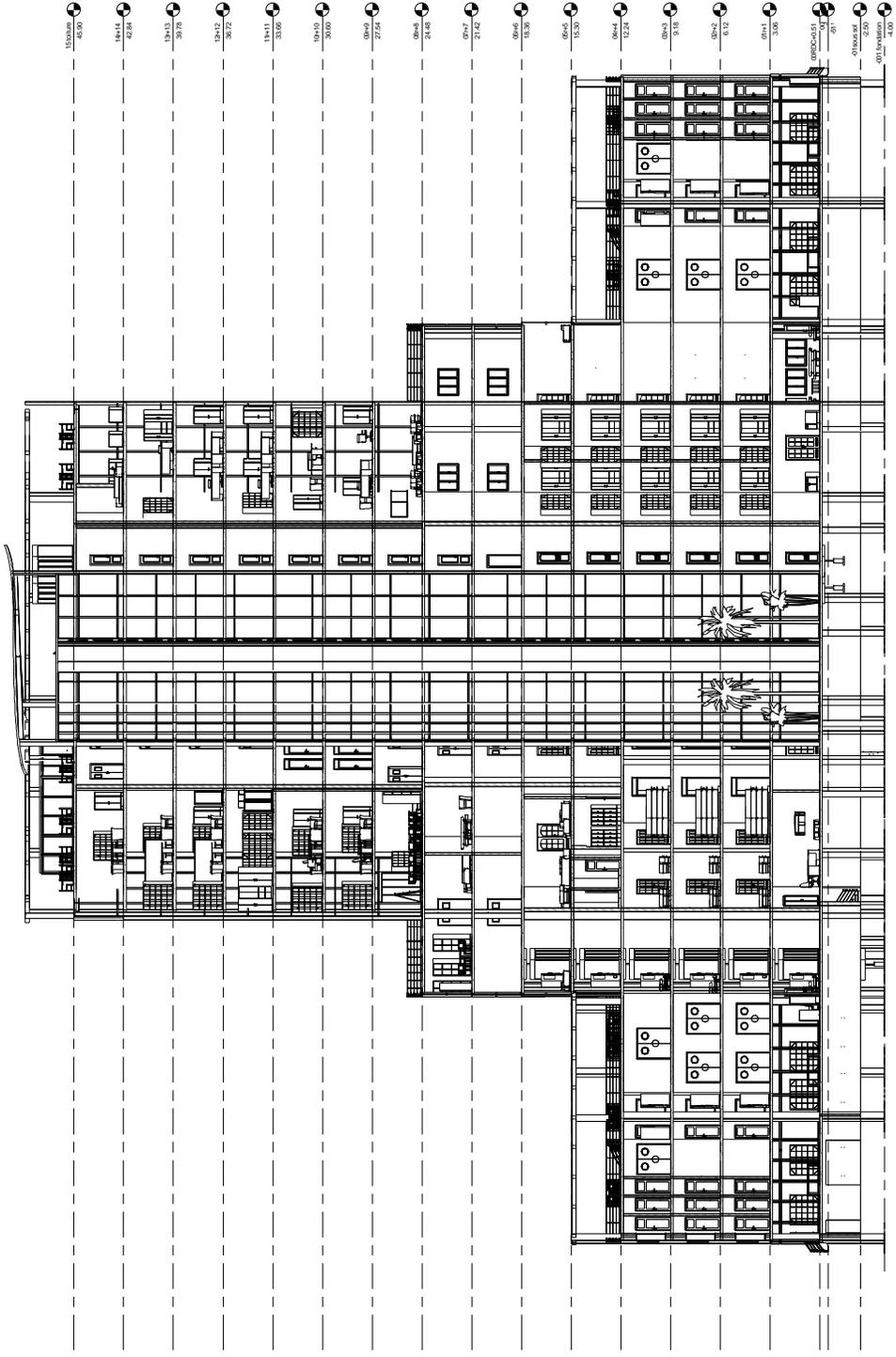


PLAN DE 12ème ETAGE

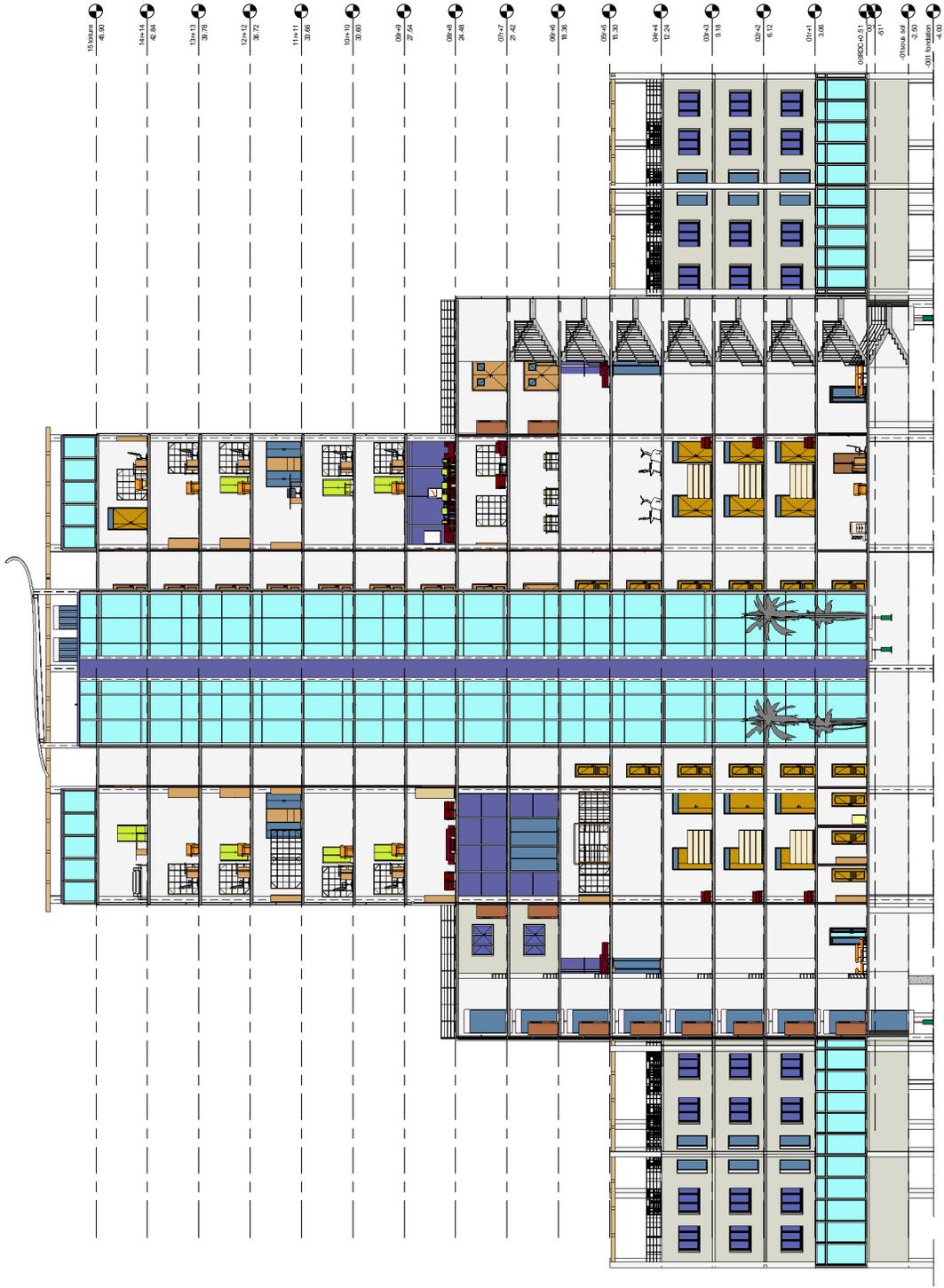
ECHELLE: 1/500



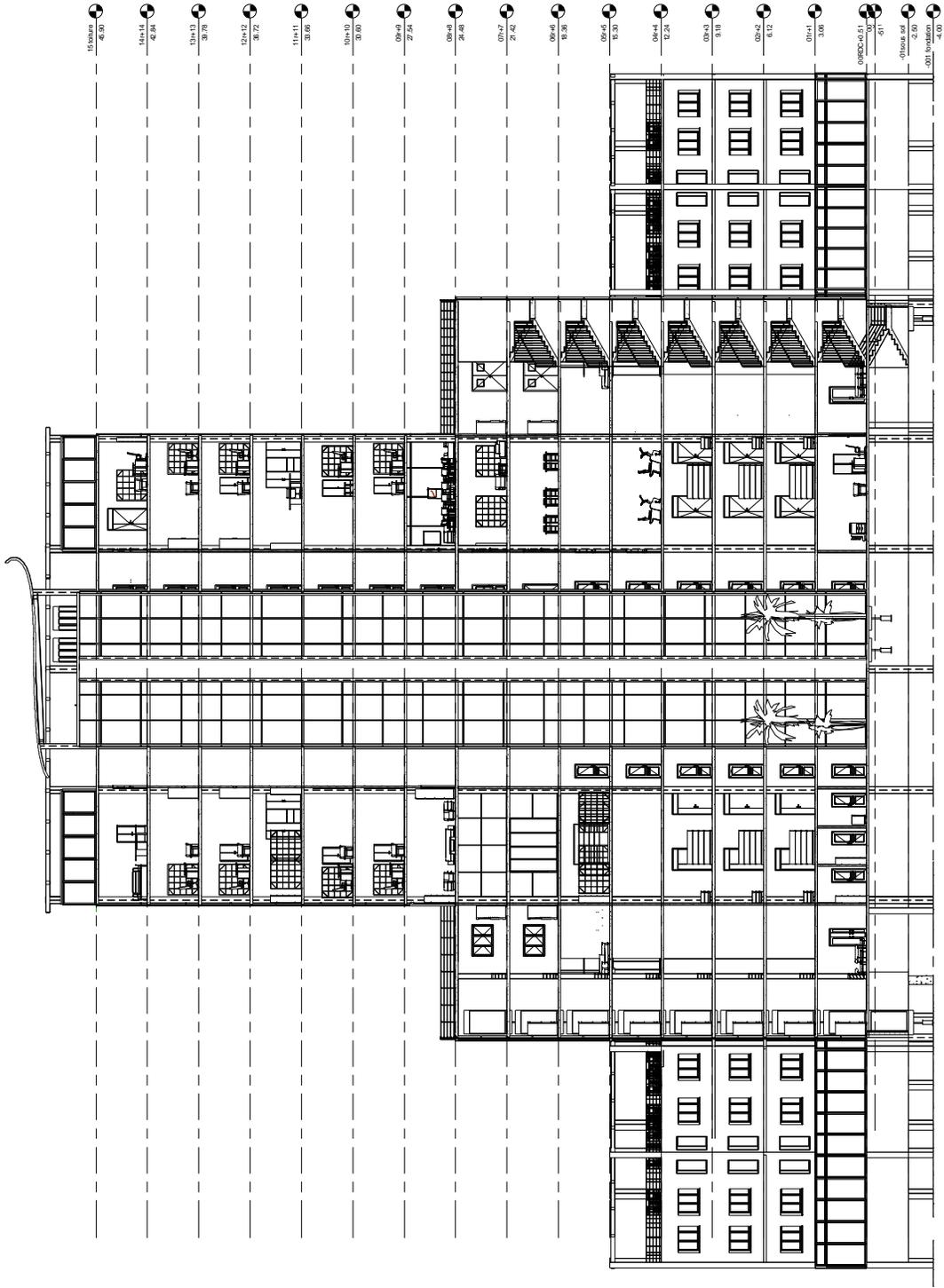
PLAN DE 13^{ème} ETAGE
ECHELLE: 1/500



coupe -AA-



Coupe -BB- couleur



Coupe -BB-

Les façades :



La façade nord 2D



Vue 3D



La façade Sud 2D



Vue 3D



La façade Est 2D



Vue 3D



La façade ouest 2D



Vue 3D

Plan d'aménagement : les vues 3D

